

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

LA DÉLIMITATION DE L'ESPACE DU CHEZ SOI

Une étude des processus d'ancrages territoriaux

Par

Laurence LEDUC-PRIMEAU

Bachelière ès sciences, B. Sc.

Mémoire pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Décembre 2013

Ce mémoire intitulé

LA DÉLIMITATION DE L'ESPACE DU CHEZ SOI
Une étude des processus d'ancrages territoriaux

et présenté par

Laurence LEDUC-PRIMEAU

a été évalué par un jury composé de

M. Gilles SÉNÉCAL, directeur de recherche, INRS-UCS

Mme Sandra BREUX, examinateur interne, INRS-UCS

M. Guy MERCIER, examinateur externe, Université Laval

RÉSUMÉ

Cette étude exploratoire porte sur l'espace du chez soi, cet espace à l'extérieur du domicile où un individu a encore l'impression d'être chez lui, afin de voir en quoi les délimitations de celui-ci sont reliées à l'environnement physique, particulièrement à ses ruptures. Cette recherche, qualitative, menée principalement sous forme d'entretiens semi-dirigés (parcours commentés) dans deux terrains différant au niveau de leurs formes (hétérogène et complexe, simple et homogène), a pour objectif d'améliorer la compréhension que nous avons du rôle de l'environnement physique dans la construction des liens qui nous y lient. Quatre hypothèses de travail sont posées. Elles traitent de (H1) la nature du rôle de l'environnement (direct ou indirect), (H2) de la concordance des délimitations des espaces du chez soi avec les ruptures de l'environnement physique, (H3) du degré de conscience des participants quant à la relation entretenue avec l'environnement et (H4) elle aborde les généralisations qui peuvent en être tirées. Les constats principaux, sont que la complexité du rôle de la forme urbaine s'illustre en ce qu'elle joue de manière directe et indirecte sur la délimitation de l'espace du chez soi, mais également sur des éléments intermédiaires (fréquentation, interactions, attentes) qui eux, jouent de manière détournée sur la délimitation de l'espace du chez soi. Ce mémoire montre ensuite que les ruptures de l'environnement physique tendent à être des prises, des options où poser les limites de l'espace du chez soi. Un terrain complexe et hétérogène, en offrant davantage de prises aux individus tend à générer des espaces du chez soi plus différents entre eux qu'un terrain homogène. Les ruptures fortes tendent à faire converger les limites des individus. Une partie de cette relation est consciente, cependant les éléments plus subtils tendent à passer plus inaperçus. Malgré de grandes divergences entre les réponses et une multitude de facteurs, outre l'environnement physique, qui jouent sur la délimitation de l'espace du chez soi, il est posé que l'environnement physique joue bien un rôle, général, sur la délimitation des espaces du chez soi. Rôle qui est exemplifié, notamment dans la grande concordance observée entre les réponses d'un même terrain, et qui diffèrent fortement entre eux. Ceci a pour incidence que l'espace pourrait tendre à être plus exclusif dans un milieu qui favorise des espaces du chez soi plus semblables.

Mots-clés : Cadre bâti, perception, chez soi, sens du lieu, appropriation, ancrage, frontières et limites, parcours commenté

ABSTRACT

This exploratory study addresses the home ground, this space outside of one's residence where one still feels at home, in order to assess its delimitation and see how these symbolic, mental, boundaries are related to the physical environment, especially its ruptures. This qualitative study was principally lead through walking interviews in two neighbourhoods that differ in their physical characteristics: one heterogeneous and complex, the other homogeneous and simple. Its objective is to improve our comprehension of the role that the physical environment plays in the relationships that link us with it. Four hypotheses are laid. They address (H1) the nature of the role of the physical environment (direct, or indirect), (H2) the concordance of one's home ground delimitations with the ruptures in the fabric of the city, (H3) the degree to which this relationship is conscious, and (H4) the possibilities of generalisation. The principal results are that the complexity of the role of the environment is shown in the way it plays both directly and indirectly on the delimitation of home ground, but also on intermediate elements (frequentation, interactions, expectations) that participate to the delimitation of home grounds. This memoir then shows that the ruptures of the physical environment tend to be grips, options that will be used to pose one's home ground delimitations. A complex and heterogeneous ground thus offers more options and tends to generate home grounds that will vary more between them than a homogeneous and simple one. Strong ruptures tend to make different delimitations converge more. It then addresses the question of consciousness and shows that if part of this relationship is accounted for by the participants, the more subtle, less direct part of it tends to go unnoticed and be unaccounted for. These arguments lead to a generalisation of the role of the physical environment on home grounds delimitations. In spite of great variations between the participants and the high number of factors, besides the physical environment, that play a role in delimitating home ground, the high degree of concordances between the participants of the same neighbourhood and the divergences that are shown with the participants of the other exemplifies the common role that the physical environment plays.

Keywords: Built environment, perception, home, home ground, sense of place, meanings of place, appropriation, rootedness, borders and boundaries, walking interviews

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier profondément mon directeur de recherche, Gilles Sénécal, pour sa patience, sa grande confiance, ses conseils avisés, et pour m'avoir permis de confronter mes idées et de les faire évoluer tout au long de ce processus qu'est la rédaction d'un mémoire.

Merci également à tous les participants qui ont si gentiment et généreusement accepté de venir prendre une marche avec une pure inconnue afin de lui parler de cet espace qu'ils habitent. Sans vous, ce mémoire n'existerait pas.

Merci également au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ainsi qu'au Fonds de recherche Société et culture (FRQSC) pour leur soutien financier.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	xi
Liste des figures	xi
Introduction	1
Le chez soi et l'espace du chez soi	1
Les délimitations de l'espace du chez soi, afin d'aborder des relations moins conscientes avec l'environnement physique	3
Structure du mémoire	4
Chapitre 1 : Problématique.....	7
1.1. L'individu et le milieu : une relation globale et complexe	7
1.2. Les études sur le sens du lieu : rôle et importance de l'environnement physique	9
1.2.1. <i>L'environnement physique, un facteur peu étudié de manière spécifique</i>	9
1.2.2. <i>Une relation directe ou indirecte? Trois modèles possibles</i>	11
1.3. Les études sur les délimitations territoriales	12
1.3.1. <i>Des réponses divergentes et des motifs peu explorés</i>	12
1.3.2. <i>Aspects de l'environnement physique identifiés</i>	13
1.4. Les ruptures, les ambiances, et la perception.....	14
1.4.1. <i>Discontinuités de l'espace perçu</i>	15
1.4.2. <i>Approche perceptuelle</i>	16
1.4.3. <i>Le climat de la ville</i>	17
1.4.4. <i>En guise de conclusion sur les ruptures, les ambiances, et la perception</i>	18
1.5. Question de recherche et hypothèses de travail	19
1.5.1. <i>[H1] Le rôle de l'environnement physique est-il direct ou indirect?</i>	19
1.5.2. <i>[H2] Les ruptures et les contrastes, une explication valable?</i>	20
1.5.3. <i>[H3] Une relation consciente?</i>	20
1.5.4. <i>[H4] Au-delà des individus, est-il possible de généraliser?</i>	20
Chapitre 2 : Cadre conceptuel.....	23
2.1. L'espace du chez soi, rappel et précisions	23
2.2. Les limites de l'espace du chez soi.....	24
2.2.1. <i>Aparté sur les frontières</i>	25
2.2.2. <i>Opérationnalisation</i>	26
2.3. Les ruptures de l'environnement physique	28
2.3.1. <i>Les oppositions conceptuelles</i>	28
2.3.2. <i>La notion de mise en vue</i>	29
2.3.3. <i>L'imagibilité et la signification</i>	30

2.3.4.	<i>La morphologie urbaine</i>	31
2.3.5.	<i>Précisions sur les types de ruptures</i>	32
2.3.6.	<i>Opérationnalisation</i>	33
Chapitre 3 :	Méthodologie	37
3.1.	Stratégie de recherche.....	37
3.2.	Analyse paysagère.....	37
3.2.1.	<i>Critères de sélection des terrains</i>	37
3.2.2.	<i>Méthode d'analyse paysagère des terrains choisis</i>	38
3.3.	Parcours commenté et entretien semi-dirigé.....	40
3.3.1.	<i>Déroulement des entrevues et dimensions abordées</i>	41
3.3.1.	<i>Méthode et critères de recrutement des participants</i>	43
3.4.	Validation, cohérence interne et questions éthiques.....	44
3.4.1.	<i>Rapport au terrain</i>	45
3.4.2.	<i>Questions éthiques</i>	45
3.5.	Méthode d'analyse.....	46
Chapitre 4 :	Terrains et analyse paysagère	47
4.1.	Le Mile-End.....	47
4.1.1.	<i>Un synonyme de diversité</i>	49
4.1.2.	<i>Délimitations du territoire</i>	52
4.1.3.	<i>Analyse paysagère sommaire du Mile-End Est</i>	54
4.2.	Le domaine Saint-Sulpice.....	66
4.2.1.	<i>Un milieu de vie intégré</i>	68
4.2.2.	<i>Délimitations du territoire</i>	72
4.2.3.	<i>Analyse paysagère sommaire de la portion retenue du domaine</i>	74
Chapitre 5 :	Présentation des résultats	83
5.1.	L'espace du chez-soi, une mise en contexte.....	83
5.1.1.	<i>Existence</i>	84
5.1.2.	<i>Description</i>	85
5.1.3.	<i>Importance</i>	87
5.1.4.	<i>État des questionnements préalables</i>	90
5.1.5.	<i>En guise de conclusion sur l'espace du chez soi</i>	91
5.2.	Les limites de l'espace du chez-soi.....	91
5.2.1.	<i>Compréhension</i>	92
5.2.2.	<i>Spatialisation</i>	96
5.2.3.	<i>Permanence</i>	100
5.2.4.	<i>Charge émotionnelle</i>	102
5.2.5.	<i>En guise de conclusion sur les limites de l'espace du chez soi</i>	103

5.3.	Les éléments du chez-soi.....	104
5.3.1.	<i>Correspondance avec le Soi</i>	105
5.3.2.	<i>Familiarité</i>	110
5.3.3.	<i>Structure du réseau viaire et mobilité</i>	112
5.3.4.	<i>Souvenirs</i>	116
5.3.5.	<i>Réseau social (famille et amis)</i>	118
5.3.6.	<i>Sécurité</i>	119
5.3.7.	<i>En guise de conclusion sur les éléments du chez soi</i>	120
5.4.	Sensibilité aux ambiances et aspects sensibles	121
5.4.1.	<i>Le caractère des espaces</i>	121
5.4.2.	<i>La vue</i>	123
5.4.3.	<i>L'ouïe</i>	125
5.4.4.	<i>L'odorat</i>	125
5.4.5.	<i>Le toucher et le senti</i>	126
5.4.6.	<i>En guise de conclusion sur la sensibilité</i>	126
5.5.	Conclusion du chapitre.....	127
Chapitre 6 :	Analyse, discussion et essai d'interprétation.....	129
6.1.	[H1] Le rôle de la forme est-il plutôt direct ou plutôt indirect, et de quelle manière	129
6.1.1.	<i>Le rôle de la forme sur la construction de l'espace du chez soi</i>	131
6.1.2.	<i>Le rôle de la forme sur la fréquentation</i>	132
6.1.3.	<i>Le rôle de la forme sur les interactions sociales</i>	136
6.1.4.	<i>Le rôle de la forme sur les attentes</i>	138
6.1.5.	<i>En guise de conclusion sur la première hypothèse de travail</i>	140
6.2.	[H2] Les ruptures et les contrastes, une explication valable?.....	141
6.2.1.	<i>Le domaine Saint-Sulpice</i>	142
6.2.2.	<i>Le Mile-End Est</i>	149
6.2.3.	<i>En guise de conclusion sur la deuxième hypothèse de travail</i>	158
6.3.	[H3] Une relation consciente?	158
6.3.1.	<i>Les liens spontanés</i>	159
6.3.2.	<i>Les liens faits en réponse à une question directe</i>	161
6.3.3.	<i>Les liens qui n'ont pas été faits (portion non consciente)</i>	162
6.3.4.	<i>En guise de conclusion sur la troisième hypothèse de travail</i>	164
6.4.	[H4] Au-delà des individus, est-il possible de généraliser?	164
6.4.1.	<i>Des variations importantes entre les participants</i>	165
6.4.2.	<i>Des traits communs</i>	165
6.4.3.	<i>Rôle global de l'environnement physique</i>	166
6.4.4.	<i>En guise de conclusion sur la quatrième hypothèse de travail</i>	169

6.5. Conclusion du chapitre	170
Conclusion.....	173
Rappel des points centraux.....	173
Portée et limites de la recherche.....	176
Ouverture et questions soulevées par la recherche.....	177
Annexe 1 : Cadre conceptuel	179
Annexe 2 : Liste d'éléments à observer.....	181
Annexe 3 : Caractéristiques des terrains	182
Annexe 4 : Information aux participants.....	183
Annexe 5 : Caractéristiques des participants	187
Annexe 6 : Statistiques comparatives	189
Annexe 7 : Cartes dessinées lors des entrevues	192
Annexe 8 : Moyens de transport principaux.....	200
Bibliographie	201

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1: Proportion relative des groupes d'âges des résidents	51
Tableau 4.2: Proportion relative des groupes d'âge des résidents.....	72
Tableau 6.1: Limites des espaces du chez soi, si identifiées plus d'une fois	145
Tableau 6.2: Barrières majeures identifiées par les participants	147
Tableau 6.3: Limites approximatives des espaces du chez soi, si identifiées plus d'une fois...	152
Tableau 6.4: Barrières identifiées par les participants	155

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1: Le sens du lieu pour P. Gustafson (2001)	10
Figure 2.1: Exemples théoriques.....	24
Figure 2.2: Opérationnalisation schématisée du concept de limites de l'espace du chez soi	26
Figure 2.3: Opérationnalisation schématisée du concept de ruptures de l'environnement physique	34
Figure 2.4: Schéma des thèmes abordés lors du parcours commenté.....	42
Figure 4.1: Terrains d'études, dans leurs arrondissements respectifs.....	47
Figure 4.2: St-Louis du Mile-End en 1879 (encadré foncé).....	48
Figure 4.3: Figures emblématiques du secteur.....	50
Figure 4.4: Le district électoral (municipal) du Mile-End (en rouge)	52
Figure 4.5: Carte de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et ses quartiers de référence (QR34 en rose).....	53
Figure 4.6: Aire de paysage, Saint-Louis-du-Mile-End.....	54
Figure 4.7: Le Mile-End Est, secteur où on été recrutés les participants.....	55
Figure 4.8: Unités de paysage du Mile-End Est.....	56
Figure 4.9: Duplex avec marge de recul, unité Saint-Louis Ouest (19)	56
Figure 4.10: Bâtiments mixtes, unité boulevard Saint-Laurent 2 (8).....	57
Figure 4.11: Bâtiments industriels, unité avenue de Gaspé (17).....	58
Figure 4.12: Bâtiments dans l'unité Saint-Louis Centre (14)	58
Figure 4.13: Implantation des bâtiments.....	60
Figure 4.14: Utilisation du sol.....	60
Figure 4.15: Site et espaces verts à proximité.....	61
Figure 4.16: Tracé des voies.....	62
Figure 4.17: Les abords de la voie de chemin de fer	63
Figure 4.18: Pleins et vides.....	64
Figure 4.19: Hauteurs approximatives.....	64
Figure 4.20: Les ruptures majeures du Mile-End Est.....	65
Figure 4.21: Le domaine Saint-Sulpice aujourd'hui (texturé), dans l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville.....	66
Figure 4.22: Nord de Montréal en 1914, flèche pointant le futur domaine Saint-Sulpice (encadré)	67

Figure 4.23: Le domaine Saint-Sulpice en 1962	67
Figure 4.24: Phases approximatives de développement.....	69
Figure 4.25: Le domaine Saint-Sulpice en 1983 (portion construite en rouge, non construite en jaune).....	70
Figure 4.26: Répartition géographique des concentrations de couples avec enfants et de familles monoparentales.....	71
Figure 4.27: District électoral	73
Figure 4.28: Quartier de référence (QR 05)	73
Figure 4.29: Terrain retenu pour le recrutement.....	73
Figure 4.30: Trame de rue	75
Figure 4.31: Topographie et végétation	77
Figure 4.32: Utilisation du sol	78
Figure 4.33: Hauteurs approximatives	78
Figure 4.34: Trois secteurs dans le domaine	79
Figure 4.35 : Trois résidences dans le secteur nord	80
Figure 4.36: Le secteur centre.....	81
Figure 4.37: Le secteur sud	82
Figure 5.1: Importance de l'espace du chez soi	88
Figure 5.2: Points de repère	90
Figure 5.3: Les frontières permettent de... (Proportion des réponses par participant, les deux terrains).....	92
Figure 5.4: Le terme "frontière" convient-il?	94
Figure 5.5: Éléments nommés par les participants marquant la fin de l'espace du chez soi.....	95
Figure 5.6: Clarté des limites des espaces du chez soi.....	96
Figure 5.7: Forme de l'espace du chez soi	98
Figure 5.8: Répartition des participants faisant référence à une gradation de l'espace du chez soi	99
Figure 5.9: Permanence de l'espace du chez soi.....	100
Figure 5.10: Permanence de l'espace du chez soi - Moyens de transport.....	101
Figure 5.11: Charges émotives approximatives liées aux limites de l'espace du chez soi	102
Figure 5.12: Répartition des résidents faisant référence à l'exception qu'est leur espace.....	106
Figure 5.13: Décrire l'environnement autour de chez soi, visualisation par terrain de recherche	108
Figure 5.14: L'idéal-type urbain	109
Figure 5.15: Familiarité avec les gens (répartition des réponses et type de familiarité recherché)	111
Figure 5.16: Résidence précédente à proximité?.....	118
Figure 5.17: Réseau social (familles et amis)	119
Figure 5.18: Répartition des participants ayant mentionné la sécurité comme thème central, et importance de celui-ci.....	120
Figure 5.19: Mentions du caractère et de l'ambiance des espaces	122
Figure 6.1: Liens entre la forme urbaine et l'espace du chez soi, et éléments intermédiaires ..	130
Figure 6.2: Répartition des participants de Saint-Sulpice, selon les secteurs	143
Figure 6.3: Territoires du chez soi, neuf participants sur dix	143
Figure 6.4: Direction ouest, deux limites majeures.....	146
Figure 6.5: Espace du chez soi des participants en fonction de leur secteur de résidence	148
Figure 6.6: Répartition des participants et unités de paysage	150
Figure 6.7: L'espace du chez soi de tous les participants (11/11), cartes à deux échelles différentes, telles que présentées lors des entrevues	151
Figure 6.8: Synthèse des limites des participants du Mile-End Est.....	152

Figure 6.9: Exemples coïncidant quasi parfaitement avec les unités de paysage (à gauche) et moins parfaitement (à droite).....	157
Figure 6.10: Répartition des types de liens spontanés faits par les participants	160
Figure 6.11: Répartition des types de liens faits par les participants lorsque questionnés	162
Figure 6.12: Le non chez soi (à gauche) et le chez soi (à droite) de l'ensemble des participants du Mile-End Est (11/11).....	168

INTRODUCTION

Ce mémoire a comme point de départ une interrogation sur les liens entre l'environnement physique et la manière dont un individu s'ancre dans l'espace : Différentes configurations urbaines ont-elles des incidences sur la manière dont le territoire est vécu? À partir de ce questionnement fondamental s'est développée une réflexion exploratoire sur le chez soi à l'extérieur de la résidence, cet espace où l'on a encore l'impression d'être chez soi. Cette réflexion aborde les relations floues, mouvantes, complexes et difficilement saisissables qu'un individu entretient avec son environnement physique et tente d'éclairer le rôle que l'environnement lui-même joue dans ces processus.

En effet, chaque individu vit quelque part, dans un environnement physique particulier. L'espace extérieur à son domicile est un donné qui a une forme relativement fixe. Cette dernière évoluera à travers le temps, mais dans la plupart des cas, à un rythme assez lent. Bien que certains personnalisent l'espace urbain en s'adonnant à des sessions de *guerilla gardening* ou en marquant les murs de la ville de graffitis, pour ne nommer que ces exemples, l'espace physique urbain est, pour la plupart des individus, un cadre qu'ils ne peuvent pas transformer, ou qu'ils ne transforment pas. Ils peuvent choisir de fréquenter certains endroits, d'en éviter d'autres. Par divers processus, ils peuvent s'ancrer dans un lieu; s'y sentir comme chez eux. Mais reste qu'ils doivent, en partie, « subir » le monde immédiat qui les entoure. On pourrait dire qu'ils s'y adaptent. Mais toujours est-il que ce monde est présent, et qu'il existe comme tel hors la volonté de l'individu.

Le chez soi et l'espace du chez soi

C'est en raison de la présence universelle d'un environnement physique donné, et de sa relative stabilité, qu'il est intéressant de se demander le rôle qu'il joue au niveau de l'ancrage identitaire individuel. En effet, plusieurs auteurs ont parlé de l'importance de la personnalisation de l'espace afin de pouvoir se l'approprier (voir notamment O. Newman 1973; Ford 2000; Moser 2009). Modifier ou transformer l'espace serait ce qui permet de le rendre « à soi ». Ils parlent d'espaces sur lesquels l'individu a une possibilité de contrôle effectif, comme la résidence ou le lieu de travail, non pas de ces espaces de la ville sur lesquels l'individu n'a que peu de contrôle

direct. Cependant, cet aspect, celui de la personnalisation de l'espace, est important car il est pour ces auteurs un des processus qui distingue le « chez soi » du « non chez soi ».

Pourtant, la définition du concept de chez soi est polysémique. Si pour certains (voir Mallett 2004), il est limité à la maison, pour d'autres, il s'étend à l'extérieur, peut englober le quartier, la ville, le pays ou le monde. Pour Havel (1992), par exemple, le chez-soi se spatialise en cercles concentriques, tous importants à l'identité humaine : « All the circles of our home... are an inalienable part of us, and an inseparable element of our human identity. Deprived of all the aspects of his home, man would be deprived of himself, of his humanity » (cité dans Tucker 1994). Pour Moser (2009), le chez soi est non seulement un espace physique, mais également une idée abstraite. Il s'agit d'un espace lié à l'idée de centralité, d'enracinement, de permanence.

Le chez soi peut alors être compris comme un espace plus large que le lieu de résidence. Il peut englober ces lieux, ou ce territoire, à proximité de la résidence où l'on se sent chez soi. Il peut, donc, s'étendre à des endroits qui ne sont que peu (ou pas) personnalisables. Stanton a nommé ce chez soi « large », le « home ground » : « home ground is defined as the mental form and geographical extent of those places that evoke a feeling of being near home » (1986, 305). Il est intéressant de s'attarder à ce « grand » chez soi, car, s'il participe à la construction de l'identité humaine, tel qu'avancé par Havel (1992), il n'est que peu transformable. D'autres stratégies que la personnalisation doivent donc être mises en place afin d'appropriier cet espace, de le rendre à soi. Ces stratégies doivent composer avec l'environnement physique existant. Ce faisant, elles permettent de mettre en lumière le rôle de l'environnement physique en tant que tel dans ce processus.

Dans le cadre de ce mémoire, le chez soi est défini de manière large. Par ailleurs, la définition retenue exclut le domicile, car c'est précisément sur la portion du chez soi à l'extérieur du domicile que l'individu n'a que peu de contrôle direct. Plusieurs termes auraient pu être retenus pour définir ce chez soi qui, dans les faits, exclut « le chez soi », notamment, milieu de vie, quartier¹, espace vécu, aire résidentielle, ou une traduction approximative du terme « home

¹ Le chez soi est différent du quartier. Tout d'abord le quartier est, lui aussi, un concept aux définitions multiples. Si pour Metton (1969) le quartier est la part de l'espace urbain qui est connue et appropriée, définition qui s'apparente à celle du « home ground », toujours est-il que le quartier est généralement compris comme un territoire ayant aussi

ground ». Cependant, pour sa significativité et son lien implicite avec l'identitaire, c'est le terme « espace du chez soi » qui est conservé, et sera utilisé dans ce mémoire.

Les délimitations de l'espace du chez soi, afin d'aborder des relations moins conscientes avec l'environnement physique

Cette réflexion sur l'espace du chez soi, une fois amorcée, s'est fixée au fil de différentes lectures de manière plus précise sur les délimitations de cet espace : sur l'action de délimiter – la construction de cet espace, comme sur ses limites elles-mêmes – l'endroit où elles sont situées. Le choix s'est porté sur les limites de l'espace du chez soi car celles-ci permettent d'aborder l'environnement physique sous un pan qui est généralement moins étudié, soit celui des relations plutôt inconscientes qui sont entretenues avec lui.

En effet, généralement, les études sur le sens du lieu qui traitent du rôle de l'environnement le font en référant aux préférences environnementales. Elles tentent de cerner les environnements que les individus aiment, les lieux où ils se sentent bien, ou non. Si cela est intéressant, il reste que la portée est limitée à ce dont les gens ont déjà pris conscience, et à ce qui est chargé émotionnellement, soit positivement ou négativement. Mais pour Proshansky, tout un pan de l'influence de l'environnement sur l'identité ne relève pas du domaine conscient. « Even though physical settings are typically the 'backgrounds' for social interactions and social processes, far, far more of the properties of these settings are assimilated to some degree as aspects of place-identity than one would expect or certainly than the individual is aware of » (Proshansky, Fabian et Kaminoff 1983, 75) . « L'inconscient », au sens où il est entendu ici, fait plutôt référence à des phénomènes qui passent inaperçus, sur lesquels l'individu ne s'arrête pas dans sa vie quotidienne, qu'il ne saurait reconnaître ni identifier. En anglais, des termes comme *unnoticed*, *unaware*, ou *oblivious* sont plus proches de la relation évoquée que « l'inconscient » au sens où

une existence propre. Peu connaissent exactement les limites de leur quartier (s'ils considèrent qu'ils vivent dans un quartier, ce qui n'est pas le cas de chacun), mais plusieurs considèrent que les quartiers ont, quelque part, des limites administratives, une fin officielle. Afin d'éviter toute confusion avec cette définition de quartier, ce terme ne sera pas utilisé car ce n'est pas sur la perception que les gens ont, peut-être, des limites « officielles » de leur quartier que cette recherche porte, mais bien sur ces espaces qui les font, ou non, sentir qu'ils « sont chez eux ». Par ailleurs, Stanton (1986) avait établi que dans environ 40% des cas, les résidents interrogés voyaient une différence entre le concept de *home ground* et celui de *neighborhood*. Généralement ils percevaient leur *home ground* comme étant plus petit que leur *neighborhood*. Entre les deux, c'est le *home ground* qui était plus important à leurs yeux. Ils donnaient, par ailleurs, une définition de leur quartier qui s'apparente à celle du « unit neighborhood » de Lee (1968), soit un quartier, compris comme cet espace où se trouvent des commerces, des institutions et des installations.

il est généralement compris en français. Quoiqu'il en soit, c'est là une des difficultés majeures à (tenter de) contourner : Au-delà de ce qui a été prévu et choisi, comment l'environnement joue-t-il sur les individus, une fois qu'ils y sont, et peut-être sans qu'ils s'en rendent compte?

Ce mémoire à lui seul ne réglera pas cette question existentielle, mais c'est tout de même dans l'objectif de l'aborder que le sujet est traité sous l'angle des délimitations du chez soi. En effet, parler des limites, plutôt que des préférences, permet d'ouvrir du côté de ces relations « inaperçues » que l'individu entretient avec l'environnement, car les limites, en plus de pouvoir être chargées positivement ou négativement, peuvent également être neutres. Elles peuvent être des interfaces, des transitions entre un ici et un ailleurs qui vont au-delà du fait d'aimer, ou pas, cet endroit. Il se peut que l'on aime un endroit sans s'y sentir chez soi, qu'on ne l'aime pas mais qu'on s'y considère tout de même comme chez soi, ou que l'on soit plutôt neutre par rapport à celui-ci tout en ressentant des démarcations et des changements. Les limites (plutôt que les préférences) rajoutent donc un degré de nuance à la question. Cela permet de toucher à des relations qui n'ont pas déjà été identifiées par les individus et qui relèvent du rôle de la forme de l'espace dans la construction de l'ancrage territorial. Ce faisant, cette approche permet de pallier une des lacunes principales des études sur le sens du lieu.

Structure du mémoire

Ce mémoire aborde via une étude plutôt exploratoire les délimitations de l'espace du chez soi, ce territoire à l'extérieur de la résidence on l'on se sent « encore chez soi », en se concentrant particulièrement sur le facteur « environnement physique » de la relation. Sans nier que des facteurs complexes et interreliés, outre l'environnement physique, soient à l'œuvre dans cette relation, ce mémoire tente de déterminer s'il y a un lien entre l'environnement physique et la manière dont s'articulent les limites de l'espace du chez soi. Il le fait en se penchant sur les individus, en interrogeant leur compréhension de cet objet, et tente d'en déterminer les sens, rôles et implications puis, compare ces données à une analyse paysagère des territoires de résidence afin de dégager les aspects moins conscients de cette relation.

Pour ce faire, le premier chapitre approfondit la pertinence théorique de la recherche par une recension des écrits et présente les hypothèses de travail qui ont servi à l'élaboration du terrain. Le deuxième chapitre présente le cadre conceptuel retenu et explicite les notions-clés, alors que

le troisième aborde les questions méthodologiques et présente la stratégie employée, qualitative, principalement basée sur des parcours commentés menés sous forme d'entrevues semi-dirigées. Le quatrième chapitre s'arrête sur les deux terrains choisis pour y mener les entretiens et en fait une analyse paysagère sommaire, ce qui permet d'évaluer les perceptions des participants au regard du bâti existant et de dégager, lors de l'analyse, les éléments physiques ayant un impact sur la délimitation du chez soi qui passent plutôt inaperçus chez les participants. Le cinquième chapitre présente les résultats des entretiens, tandis que le sixième les analyse en les comparant, lorsque pertinent, aux résultats de l'analyse paysagère.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE

Des auteurs ayant des approches théoriques et des champs d'action assez diversifiés ont été recensés afin d'établir l'état de la question sur ce sujet – les délimitations de l'espace du chez soi – qui touche à divers champs d'études, allant de la sociologie à la psychologie environnementale, en passant par la géographie et la phénoménologie. Principalement, les écrits retenus portent sur le sens du lieu et l'attachement au lieu, sur les délimitations territoriales (espace du chez soi et du quartier), ainsi que sur les ambiances et la perception.

Après avoir situé le rôle de l'environnement physique dans les études sur le sens du lieu et l'attachement au lieu, ce chapitre s'arrête sur trois modèles explicatifs possibles du rôle de l'environnement physique dans le sens du lieu, tels que présentés par Stedman (2003). Ceux-ci sont par ailleurs repris dans les hypothèses de travail. Ensuite, différentes études portant sur la délimitation territoriale sont recensées. L'attention est portée sur la place spécifique qu'y tient l'environnement physique, en faisant ressortir les conclusions pertinentes des différentes études à ce sujet, ainsi que leurs lacunes. Étant donné que les études portant sur les délimitations territoriales se demandent assez peu pourquoi les limites des participants sont placées à un endroit plutôt qu'à un autre, des pistes sont explorées du côté des études sur la perception et sur les ambiances, afin de présenter les explications qu'elles amènent qui permettent de combler en partie ce manque. Une question de recherche et quatre hypothèses de travail sont ensuite posées.

Avant d'aborder la problématisation de la question en fonction des écrits, il importe de préciser le contexte et les raisons qui poussent à « isoler » l'environnement physique des autres facteurs jouant dans l'ancrage territorial d'un individu.

1.1. L'individu et le milieu : une relation globale et complexe

Si l'objectif est d'isoler l'apport, ou le rôle, de l'environnement physique à un moment précis, pour un individu, afin de tenter de mieux le comprendre, il reste que les liens entre l'homme et son environnement font partie d'une relation globale et circulaire. L'humain influence ou modifie son environnement qui, en retour, influence ou « modifie » l'humain. Cette relation dynamique

est largement acceptée de nos jours. On doit notamment à la phénoménologie d'avoir fait ressortir le caractère global de la relation entre l'homme et son environnement. Cette posture doit beaucoup aux travaux de Heidegger (1971) et de Merleau-Ponty (1945). À l'opposé des théories « objectives » et « scientifiques », la phénoménologie prône un retour aux choses, dans leur entièreté. Cette approche holistique de l'expérience humaine s'inscrit en réaction aux traditions positiviste et déterministe. Buttimer (1976) dira que le rapport direct de cause à effet entre le sujet et l'objet est à proscrire, qu'il faut plutôt conceptualiser la relation entre le corps-sujet et le monde comme se déterminant mutuellement l'un l'autre. Norberg-Schulz (1981) parle d'une phénoménologie de l'architecture. Il conçoit celle-ci comme étant capable de donner une prise existentielle à l'homme. S'inspirant de Heidegger, il fait référence au concept d'habiter pour concevoir le lieu comme un espace existentiel. D'autres auteurs, tel Alexander (2002), ont, à sa suite, montré d'une manière ou d'une autre comment l'homme fait partie de son environnement, comment ils ne sont que partie du même tout. D'une certaine manière, c'est aussi ce que Tuan (1974) et Rapoport (1982) ont avancé. Dans leurs études respectives des règles générales des liens émotifs entre l'homme et son environnement, ils concluent que l'important est le sens que prend l'environnement pour l'individu, et que celui-ci est largement dépendant de la culture.

To understand a person's environmental preference, we may need to examine his biological heritage, upbringing, education, job, and physical surroundings. At the level of group attitudes and preferences it is necessary to know a group's cultural history and experience in the context of its physical setting. In neither case is it possible to distinguish sharply between cultural factors and the role of the physical environment. (Tuan 1974, 59)

Sans remettre ce principe en cause, il est toutefois intéressant de tenter d'isoler l'apport spécifique de l'environnement. Ceci étant dit, il est très difficile, voire hasardeux, d'isoler complètement un facteur, et de ne pas tenir compte des autres. Il est entendu qu'il est impossible d'y arriver complètement, mais insister particulièrement sur son apport spécifique, même s'il s'agit là d'une tentative imparfaite, est pertinent. En effet, tel que mentionné (1) l'environnement physique est un donné assez fixe (sur une temporalité significative à la vie humaine) et toujours présent (bien que les valeurs, perceptions et représentations qui lui sont associées peuvent varier grandement). Par ailleurs (2) l'environnement physique a été assez peu étudié par rapport aux autres facteurs qui lient émotionnellement l'humain à son monde (notamment la culture).

Il est important de mentionner que les limites posées des espaces du chez soi peuvent ne pas être liées à l'environnement physique, ou n'y être que peu liées. Elles peuvent être également, ou exclusivement, reliées à l'histoire personnelle ou collective, à la culture, aux différences entre groupes sociaux, à l'éducation, à l'âge, à la mobilité, et ainsi de suite. Il reste cependant pertinent d'évaluer en quoi l'environnement physique joue un rôle à ce niveau.

1.2. Les études sur le sens du lieu : rôle et importance de l'environnement physique

1.2.1. L'environnement physique, un facteur peu étudié de manière spécifique

Dans la plupart des études sur le sens du lieu, l'environnement, bien qu'il joue un rôle,² n'est qu'un facteur faisant partie du processus à l'étude. Il est présenté comme partie d'une triade liant les gens, l'environnement, et un autre élément (comme par exemple, le groupe), et son apport spécifique n'est pas étudié. Pour Gustafson (2001), par exemple, le sens du lieu est le produit de relations dynamiques entre le soi, les autres et l'environnement. Il propose un cadre d'analyse pour le sens du lieu qui prend en compte les différentes relations possibles entre les éléments. Son schéma présente bien la manière dont le sens du lieu émerge d'un processus complexe (voir figure 1.1). Bien que plus élaboré que la plupart des schémas du genre, il est représentatif de l'idée que prend l'environnement dans les théories sur le sens du lieu, et rend bien compte de la dynamique et la diversité des facteurs en présence. Cependant, poser le sens du lieu comme le fait Gustafson, ou la plupart des théoriciens du sens du lieu, n'aide pas à comprendre en quoi, spécifiquement, l'environnement immédiat compte.

² Il y a toutefois des auteurs pour qui la matérialité du lieu ne sert plus, ou à peu près plus, dans nos sociétés mobiles et contemporaines à expliquer le sens que ce lieu prend pour les gens; l'important étant les réseaux et les flux (voir notamment Pred 1984; Massey 1994; Stock 2006), mais pour la plupart des auteurs, l'espace physique joue encore un rôle.

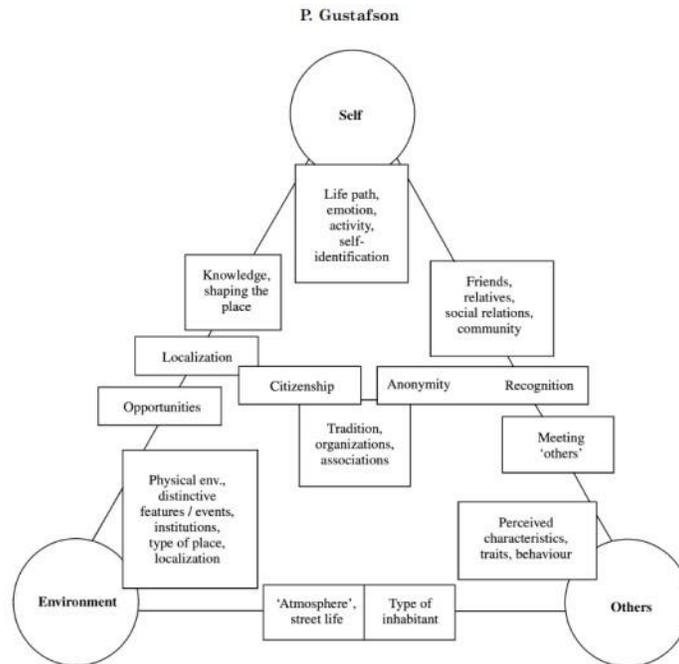


Figure 1.1: Le sens du lieu pour P. Gustafson (2001)

Stedman (2003) va jusqu'à dire que la recherche sur le sens du lieu a sous-estimé le rôle de l'espace lui-même dans la construction du sens du lieu. Selon lui, la recherche empirique a négligé le rôle de l'environnement physique dans ce processus, se concentrant plutôt sur les rôles de la culture, et des comportements et attitudes partagées par un groupe. Idem pour Lewicka (2011), qui recense l'évolution de la littérature récente sur l'attachement au lieu. Si elle note que l'intérêt que les universitaires portent aux études homme-environnement va en augmentant et que dans les dernières années des études portant plus spécifiquement sur le rôle de l'environnement ont été publiées, elle mentionne également: « there is a sad lack of theory that would connect people's emotional bonds with the physical side of places » (Lewicka 2011, 218). Elle explique ce fait en partie par l'évolution du concept « d'attachement au lieu », qui découle largement d'approches communautaires (*community studies*) et sociologiques, où l'aspect physique est généralement traité comme un « contenant » dans lequel se déroulent des processus sociaux, plutôt qu'en tant qu'objet indépendant d'études. Les études récentes portant spécifiquement sur l'environnement physique qui sont recensées dans sa revue de littérature, par ailleurs, sont généralement quantitatives. Qui plus est, si elles s'attardent aux sens ou aux valeurs, elles s'arrêtent sur les sens explicitement donnés par les individus à tel ou tel endroit, ou encore à l'importance que certains lieux prennent dans le quotidien vécu, mais pas à ces sens, rôles et valeurs qui passeraient plutôt inaperçus (voir notamment Eisenhauer, Krannich et

Blahna 2000; Hidalgo et Hernandez 2001; Buys et Buys 2003; Brehm, Eisenhauer et Krannich 2006; Brehm 2007; Brown et Raymond 2007; Scannell et Gifford 2010).

1.2.2. Une relation directe ou indirecte? Trois modèles possibles

Dans un article de 2003, Stedman se demande si les variations entre les communautés (qui ont généralement été attribuées à des variations socioculturelles) ne pourraient pas être en partie, attribuées à l'environnement. Il reproche à la littérature existante, celle qui a tenté de parler de l'effet de l'environnement, de ne l'avoir, en général, pas fait de manière assez spécifique. Il mentionne que l'environnement a implicitement un effet, pour plusieurs auteurs, mais que ces modèles n'ont pas été testés empiriquement. Il cite trois modèles, soit (1) l'effet de lieu (*genius loci*), qui stipule une influence directe entre l'environnement et le sens du lieu, (2) la « signification indirecte » (*meaning-mediated*) qui mentionne que les caractéristiques environnementales influencent les significations (valeurs) du paysage qui, en retour, influencent le sens du lieu et enfin, (3) le modèle expérientiel, qui avance que l'environnement physique change les possibilités d'expériences qu'un individu a, et que ce sont ces expériences qui servent de base aux sens qui sont donnés aux lieux. Pour Stedman, la force de la relation entre les caractéristiques environnementales et le sens du lieu reste à prouver. Il tente de la cerner en testant les trois modèles, lors d'une analyse quantitative qui étudie la satisfaction résidentielle et l'attachement au lieu, dans une région de lacs et de villégiature. Il conclut que la relation avec l'environnement est plus directe en ce qui concerne la satisfaction que l'attachement. Le niveau d'attachement résulte d'un processus plus complexe que la satisfaction, et le lien entre l'environnement et celui-ci est uniquement révélé via le sens symbolique attribué aux lieux (modèle 2). Quand l'environnement change, le niveau d'attachement ne change pas nécessairement, mais les bases sur lesquelles l'individu s'attache, oui. Selon Stedman, le modèle expérientiel ne s'est pas révélé aussi pertinent, mais il avance que cela pourrait être lié au fait que des lacs différents de la même région offrent, en réalité, les mêmes possibilités d'expérience. Il termine en mentionnant qu'il serait pertinent d'élargir cette étude à des environnements présentant des possibilités différentes d'expériences. L'idée que le lien entre l'environnement et le sens du lieu est indirect, mais présent, est intéressante. Si ce ne sont pas la satisfaction et l'attachement qui sont étudiés dans le cadre de ce mémoire, mais bien la construction de l'ancrage et la délimitation du chez soi, il y a beaucoup de parallèles à faire, car ces concepts sont assez proches l'un de l'autre.

1.3. Les études sur les délimitations territoriales

Pour Minnery et al. (2009), si les quartiers³ sont des lieux, ils sont alors, forcément, spatialement différenciés des autres; ils ont donc des limites. En effet, il semble que les limites de ces territoires existent, pour les individus.⁴ Les études précédentes touchant la délimitation (des quartiers, ou encore du « home ground ») ont établi que la compréhension de l'exercice ne semblait pas être problématique (voir notamment les recherches de Everitt et Cadwallader 1981; Stanton 1986; Aitken et Prosser 1990; Coulton et al. 2001; Minnery et al. 2009).

1.3.1. Des réponses divergentes et des motifs peu explorés

Cependant, les réponses données par les participants varient grandement, que ce soit au niveau des formes, de l'étendue ou des types de limites (floues, précises, circulaires, angulaires, continues, brisées, etc.). Il est intéressant de noter que le sens et le rôle que prennent ces limites, pour les individus, sont très peu explorés. Cela peut même sembler étrange, compte tenu la grande disparité de réponses. Aitken et Prosser (1990), Coulton et al. (2001) et Minnery et al. (2009), bien qu'ils soulignent l'absence de consensus entre les résidents dans leurs articles, ne se demandent pas ce que cette variation importante entre les répondants peut vouloir dire. La manière dont les gens posent leurs frontières relève-t-elle tout de même de processus communs? Sur quoi est-elle basée? Que signifie-t-elle dans leur vie quotidienne? Ces questions ne sont pas abordées. Toutefois, Everitt et Cadwallader (1981), qui se demandent si une aire résidentielle (*home area*) qui aurait encore de l'importance dans la vie des individus (malgré les changements de mode de vie) existe, concluent qu'effectivement celle-ci existe, mais que les raisons de son existence restent à clarifier. Ils évoquent que le principe de territorialité pourrait être une voie à explorer. Ils se demandent par ailleurs si le sens de ce qu'ils appellent *home area* est constant, mais ils n'en n'ajoutent pas davantage.

³ Même si le quartier n'est pas l'objet de ce mémoire, les recherches précédentes portant sur la délimitation des quartiers sont pertinentes et permettent de combler le peu d'études existantes sur la délimitation de l'espace du chez soi (*home ground*). Dans le cas présent, l'analogie présentée tient également la route dans le cas de l'espace du chez soi. Par ailleurs, il est intéressant de relever que la plupart des recherches portant sur la délimitation du quartier par les résidents font état de confusion chez les participants entre les différents sens du terme « quartier » – limites administratives par rapport à limites communautaires, par exemple. Pour éviter la confusion, et comme la question des différentes frontières officielles ou non du « quartier » n'est pas le propos de ce mémoire, les références à ce mot sont évitées, bien que les études sur le sujet puissent être pertinentes.

⁴ Les limites peuvent cependant être réduites à la résidence. Il n'existe, dans ce cas, pas d'espace du chez soi, puisqu'il n'y a pas de territoire approprié, « où l'on se sent encore chez soi » à l'extérieur de la résidence.

1.3.2. Aspects de l'environnement physique identifiés

Par ailleurs, plusieurs études abordent la question des liens entre l'environnement physique et la délimitation territoriale, mais aucune des études recensées n'en fait le centre de ses questions de recherche. Everitt et Cadwallader (1981) voient toutefois un lien important entre la structure présente et les limites : Des indices environnementaux plus forts (les artères étant les choix les plus fréquents) produiraient des limites plus définies, mais ils n'approfondissent pas l'idée. À ce sujet, ils rejoignent d'ailleurs les conclusions de Lee (1968), qui, dans une étude assez approfondie sur le sens du *neighborhood* et qui a été abondamment reprise depuis, conclut, entre autres, que la forme de celui-ci est influencée par des indices environnementaux forts. Ils ne sont pas les seuls à avoir observé une convergence plus grande lorsque qu'il y a des éléments physiques forts. Par exemple Minnery et al. (2009) notent que les rues principales et les cours d'eau sont les barrières physiques les plus fréquemment utilisées en tant que limites. Ils avancent aussi qu'il est possible que les quartiers soient plus faiblement définis (que leurs limites soient moins spécifiques) quand la grille de rue et la topographie sont plus complexes. De leur côté, Aitken et Prosser s'intéressent surtout à la connaissance qu'ont les habitants de leur quartier, en terme spatial, mais ils mentionnent, comme Minnery et al., qu'ils ont vu un lien entre certains éléments environnementaux et les limites : « Street patterns and the presence of canyons clearly influence the form of perceived neighborhood boundaries » (1990, 310). Cependant, ni les uns ni les autres n'ont questionné le sens que prenaient ces limites, pour les individus; comment elles avaient été établies, la permanence qu'elles avaient, ou les implications de celles-ci dans le développement de l'identité. Cela est peut-être dû au fait que la plupart des études font un traitement quantitatif des données (souvent par SIG) en tentant de comprendre quelles sont les formes des limites perçues, et non pas des études plus qualitatives qui tenteraient de déterminer quels sont les motifs qui poussent à marquer à cet endroit une certaine forme de limite, ni le sens que celle-ci a.

Des auteurs recensés, Stanton (1986) est celle qui approfondit le plus l'analyse des liens entre l'environnement physique et la délimitation des espaces du chez soi. Cependant, comme l'objectif de son projet de recherche est de tester la déclaration de Jacobs (dans *The Death and Life of Great American Cities*, 1961), à savoir que seuls les petits blocs permettent la création d'un *street neighborhood network*, elle s'en tient à cet objectif. Elle voit un lien entre la longueur des pâtés de maisons et le type de cognition que les habitants ont de l'espace de leur chez soi :

des rues courtes sont parfois associées à des limites en forme de réseaux (réseau expérientiel) alors que de longues rues ne le sont jamais. Elle tire la conclusion qu'il y aurait peut-être une certaine limite mentale de temps au-delà de laquelle on ne peut plus relier les chemins (*paths*) et les connecter entre eux afin de créer un réseau. Des auteurs répertoriés, elle est la seule à tenter de trouver des explications qui vont au-delà de la simple constatation. Cependant elle ne s'attarde qu'à la longueur des blocs.

Enfin, toutes les études ne s'entendent pas sur la force du lien entre l'environnement physique et la délimitation des frontières. Minnery et al. (2009) avancent que les frontières sont des construits plutôt individuels (que de groupes) et qu'elles sont moins basées sur des indices environnementaux (comme des rues ou des barrières physiques) que ce que la littérature laisse entendre.

Bref, la recension des écrits montre qu'il y aurait un lien entre la délimitation de l'espace du chez soi et l'environnement physique : des indices plus forts produiraient des frontières plus définies, qui tendraient à converger davantage entre différents répondants; une grille de rue et une topographie complexe auraient tendance à produire des limites plus divergentes entre les participants (des quartiers moins définis). Cependant, ces observations restent sporadiques, sont assez peu étudiées de manière approfondie, et ne proposent pas d'explications qui aborderaient plus globalement le phénomène.

1.4. Les ruptures, les ambiances, et la perception

Si les recherches recensées portant directement sur la délimitation territoriale ne se demandent pas comment ni où ces limites se construisent, comment elles évoluent, ce qu'elles veulent dire pour les individus, quel est le lien qu'elles ont avec l'environnement physique, ou en quoi elles participent au processus d'ancrage territorial, d'autres travaux, portant sur la perception et les ambiances, proposent des pistes intéressantes de solution.

1.4.1. Discontinuités de l'espace perçu

Pour Moles et Rohmer (1998), dans un ouvrage traitant de psychologie de l'environnement, une limite (paroi) est une discontinuité de l'espace, attribuable à une variation brusque de ce qui est perçu par les sens; une rupture sensorielle :

Ainsi, il suffira de faire varier brusquement avec l'éloignement une quelconque des perceptions de l'individu : diamètre apparent, audition, résistance au déplacement, température, odeur ou couleur pour édifier dans son esprit une paroi, un dehors et un dedans, un ici et un ailleurs, et, en définitive, séparer le Moi des Autres. (Moles et Rohmer 1998, 55)

Cette discontinuité sensorielle créerait donc une limite mentale, symbolique, pour un individu, là où l'environnement physique subit une rupture. Moles et Rohmer ajoutent que plus il y a de sens qui subissent en même temps une variation dans la perception, plus la paroi est forte. De même, plus le taux de discontinuité est grand, plus la paroi est forte. Cette idée est intéressante car elle amène le concept des « ruptures » de l'espace et introduit un cadre qui permet – potentiellement – d'expliquer ces observations sporadiques que les études précédentes portant sur la délimitation territoriale avaient présentées.

Cette paroi, qui dans le cadre de ce mémoire est appelée limite, sert par ailleurs pour Moles et Rohmer à définir l'identité, c'est-à-dire à construire ce qu'ils nomment le Point Ici. Moles et Rohmer diront que le Point Ici est caractérisé par le fait de cadrer son existence entre des discontinuités de l'espace-temps. Plus encore, construire le Point Ici, « c'est enraciner ces parois en un lieu de l'espace, c'est *approprier* l'un des lieux au détriment de l'autre » (Moles et Rohmer 1998, 57). Ce faisant, ils posent un lien, quasi existentiel, entre l'environnement physique, le processus d'ancrage dans le territoire, et la construction des limites de celui-ci. Le principe de territorialité, très brièvement mentionné par Everitt et Cadwallader (1981) pourrait donc trouver une explication plus approfondie en ces parois (limites) mentales, telles que présentées par Moles et Rohmer.

1.4.2. Approche perceptuelle

D'autres auteurs, s'intéressant plus directement à l'urbanisme et l'architecture, ont travaillé à identifier des éléments qui permettent à l'humain de cadrer son existence. Pour Lynch, référence qui apparaît incontournable dans les études sur la perception et la représentation de l'espace urbain, « les gens se règlent sur ce qui les entoure, et tirent structure et identité du matériau qu'ils ont sous la main » (1976, 50). Il identifie cinq formes qui jouent sur l'image : les voies, les limites (qui peuvent être des barrières ou des coutures), les quartiers (leur caractère général), les nœuds (points vers et à partir desquels on voyage), et les points de repère (l'observateur n'y pénètre pas, ils sont externes à lui). Son propos a le mérite d'être simple et clair : « Un environnement doté d'une bonne imagibilité devrait [...] permettre [à l'individu] de se sentir rapidement chez lui dans un nouveau milieu » (Lynch 1976, 130). Ce serait la clarté de l'environnement qui le rendrait facilement appropriable. Mais Lynch n'explique que de manière sommaire ce que cette clarté est, et ne se demande pas si elle est universellement reconnue ou non. Il laisse entendre qu'un individu pourrait poser les limites de l'espace de son chez soi là où il reconnaît qu'un autre « ensemble » commence, mais ces questions ne sont pas traitées en profondeur. Il mentionne cependant que le manque de caractère ou de différenciation d'un élément ou d'un secteur et la discontinuité seraient des éléments problématiques, qui nuisent à l'orientation. Sans qu'il en parle en ces termes, il semble toutefois se dessiner de ses propos que la différenciation des éléments ou des secteurs, de même que les discontinuités (ruptures) sont des éléments qui jouent sur la perception territoriale, sur l'impression de ce qui fait ou ne fait pas partie de, donc sur la délimitation de l'espace du chez soi.

Plusieurs autres auteurs ont proposé des modèles permettant de lire la ville. Par exemple, Kaplan et Kaplan (1982) ont proposé un modèle qui se base sur la complexité perçue, la cohérence, la lisibilité, et le mystère, tandis que Gallardo Martín et González Bernáldez (1989), en ont proposé un qui se base sur la diversité, le risque, les couleurs, les motifs (*patterns*) et l'irrégularité des formes (*patch-shape*). Si ces auteurs se distinguent de Lynch, ils ont toutefois en commun de marquer l'importance de la structure, mais également celle des « surprises ». Différents termes sont utilisés, tels complexité perçue, mystère, diversité, risque et *patch-shape*, ils permettent tous, selon les auteurs qui les utilisent, de capter et maintenir l'intérêt; de dessiner la ville. Il semble que ces surprises, ces ruptures, deviennent des prises qu'un individu peut utiliser pour construire sa ville. Bien qu'ils n'en parlent pas en ces termes, il semblerait, pour ces

auteurs comme pour Lynch, que ces ruptures pourraient avoir un lien avec la manière dont un individu délimite son territoire. Si les propos de ces auteurs ont le mérite d'identifier les indices visuels sur lesquels un individu aura tendance à se baser pour ancrer l'espace de son chez soi, les « discontinuités de l'espace perçu » proposées par Moles et Rohmer semblent une piste plus nuancée à explorer afin de comprendre comment et où les frontières individuelles du chez soi se construisent.

1.4.3. Le climat de la ville

Augoyard (1979), dans un ouvrage qui traite du cheminement quotidien des passants, tente de saisir « l'habiter » via les pratiques individuelles de déplacement dans la ville. Il rapporte plusieurs extraits d'entrevues portant sur les déambulations quotidiennes d'individus vivant dans le même ensemble, et qui mettent de l'avant le rapport du participant au lieu. Via le cumul de ces perceptions individuelles, il exprime des rapports forts entre l'environnement physique et le ressenti. Il écrit, par exemple : « Un autre parlera de cette zone "des silos", qu'il fréquente par nécessité, mais où "... on est étouffé..., on est écrasé par le béton" » (Augoyard 1979, 36). Ou encore, rapporte les propos d'une participante entrant dans une galerie : « Affreux [...] on a l'impression de descendre dans un trou », et précise que la galerie ne descend pas, c'est le plafond qui est descendu et crée une impression de pesanteur (1979, 42). Tout au long de son ouvrage, Augoyard insiste sur les ambiances (qu'il nomme climat) en posant que celles-ci jouent sur la manière dont on habite un espace. Il qualifie ce climat, ces ambiances, par sa difficulté à être saisi en mots : « Peu identifiable précisément, [le climat] se ressent par une sensorialité immédiate » (Augoyard 1979, 107). Il ajoute que ce climat ne semble qu'être perceptible par un « jeu de différences ». Les odeurs, le froid, le vent, les conditions atmosphériques, l'heure de la journée, la nuit, les couleurs, participent tous à construire l'ambiance, surtout lorsqu'ils surprennent. Selon lui, ces ambiances ont à voir avec le fait que l'on choisisse de s'approprier, ou non, l'espace.

Il y aurait donc des lieux habitables et des lieux non habitables. Ceux-ci seraient fonction de la perception qu'en ont les individus. Toujours selon lui, un lieu habitable est un espace que l'imagination peut remodeler afin d'en faire un *endroit*, alors qu'un lieu non habitable est un espace fonctionnel, pratique, homogène, vécu de manière absente. Les lieux homogènes seraient plus difficiles à vivre, car plus difficiles à imaginer. L'imaginaire aurait besoin d'un

bouleversement sensoriel, d'inattendu, pour pouvoir se projeter. Il ajoute : « Les pratiques quotidiennes ont exprimé un refus des évidences de l'espace planifié » (Augoyard 1979, 149). En ce sens, il rejoint Lynch (1976), Kaplan et Kaplan (1982) et Gallardo Martín et González Bernáldez (1989).

Cependant, des propos d'Augoyard, nous retiendrons plutôt l'idée que les ambiances, variables et fluctuantes, sont centrales à l'habiter, et que celles-ci sont révélées par des jeux de différences. L'idée des lieux habitables et des lieux non habitables, comme étant fonction de la perception qu'en a un individu, est également intéressante. Un lieu serait plus facilement habitable là où sont présentes des « prises » où l'imagination pourrait s'accrocher afin de singulariser un endroit par rapport à un autre; action qui serait plus difficile à effectuer dans un milieu homogène.

1.4.4. En guise de conclusion sur les ruptures, les ambiances, et la perception

Bref, ces auteurs, en utilisant divers termes, mettent de l'avant l'importance des ruptures, des discontinuations, et des jeux de différences dans l'appropriation et l'ancrage. Si, pour Moles et Rohmer, ceux-ci permettent de créer une limite symbolique et d'ancrer le Moi en le séparant des autres, ils sont, pour Augoyard, plutôt des moyens de percevoir les différentes ambiances, difficilement explicables, qui seraient pourtant saisissables instantanément par le passant et qui joueraient dans l'habitabilité du lieu. Ces auteurs mettent également de l'avant que tous les sens comptent dans la perception et qu'il existe différents niveaux de ruptures. Ces idées contribuent à expliquer pourquoi les individus délimitent leur chez soi comme ils le font, pourquoi ils posent leurs limites à l'endroit où ils le font, et comment celles-ci participent à leur ancrage territorial.

Ces auteurs répondent partiellement aux lacunes exposées précédemment, que ce soit celles des études sur le sens du lieu et l'attachement au lieu, ou celles des études sur les délimitations territoriales. C'est-à-dire que l'environnement est rarement pris en compte spécifiquement et que lorsque cela est fait, elles n'abordent pas les éléments relevant du domaine moins conscient. Par ailleurs, bien que des observations ponctuelles aient été émises concernant la divergence des réponses observées dans les études des délimitations territoriales, peu d'hypothèses sont venues tenter d'expliquer ce phénomène. Les travaux recensés portant sur la perception, les

ruptures et les ambiances posent un lien entre la forme de l'environnement physique et l'ancrage qui pourrait apporter une réponse plus globale aux phénomènes observés dans les études citées sur les délimitations territoriales.

1.5. Question de recherche et hypothèses de travail

En continuité avec ce qui a été exposé précédemment, la question de recherche de ce mémoire est la suivante : Quel est le rôle de l'environnement physique dans la délimitation de l'espace du chez soi? C'est-à-dire, est-ce que le cadre bâti joue sur la formation des limites du chez-soi? Si oui, en quoi? Joue-t-il sur la perception que les individus en ont, sur le sens et la portée qu'elles ont, ou sur leurs rôles et leurs significations?

Par ailleurs, un postulat de cette recherche est que, malgré de grandes divergences, les individus définissent un territoire de leur chez soi en lui donnant des limites et que celles-ci servent à cadrer leur existence, à s'ancrer, bien que le degré d'importance de ce territoire et de ces limites puissent être variables.⁵ Afin de répondre à cette question, quatre hypothèses de travail exploratoires sont posées. Elles ont pour objectif de questionner – et répondre – aux points principaux soulevés par la problématisation des écrits.

1.5.1. [H1] Le rôle de l'environnement physique est-il direct ou indirect?

Le rôle de l'environnement est plutôt indirect. Les modèles de signification indirecte (2) et expérientiel (3) (présentés par Stedman 2003) serviront à expliquer le lien entre l'environnement physique et les limites perçues. En effet, un environnement différent produira des significations différentes (valeurs, modèle 2), ainsi que des possibilités différentes d'expériences à l'individu (modèle 3), et c'est sur la base de ces expériences ou significations que l'individu marque les limites de son territoire. La manière dont on s'ancre dans le territoire pourrait donc être différente en fonction de la forme de celui-ci. Une partie du rôle de l'environnement physique sur les limites de l'espace du chez soi, cependant, est directe, c'est-à-dire qu'elle émane directement

⁵ Tel que mentionné précédemment, il n'est pas exclu que ces limites soient réduites à la résidence et que l'espace du chez soi tel que défini dans ce mémoire, donc, n'existe pas.

de sa forme, sans être filtrée par les valeurs ou les possibilités d'expériences qui sont associées à un lieu.

1.5.2. [H2] Les ruptures et les contrastes, une explication valable?

Les individus ont tendance à inscrire les limites de l'espace de leur chez-soi aux endroits où l'environnement subit une « rupture ». Suivant ce que Moles et Rohmer (1998) avancent, il est posé que des contrastes, des brisures, des jeux de texture, de lumières; bref, des ambiances différentes, tendront à amener l'individu à poser à ces endroits les limites de l'espace de son chez-soi. Les différentes ruptures présentes dans l'environnement offrirait donc différentes options à l'individu afin qu'il s'ancre dans l'espace. Un corollaire à cette hypothèse, et suivant ce qu'Augoyard (1979) pose, est qu'un environnement fortement contrasté, enchevêtré et complexe, en offrant plus de « prises » possibles, permettrait à l'individu une plus grande quantité d'options que dans un milieu homogène et ouvert. Par ailleurs, il est posé que la présence de lieux physiquement forts (contrastant fortement avec ce qui les entoure) aura tendance à faire converger d'avantage les perceptions des limites des différents individus.

1.5.3. [H3] Une relation consciente?

Tel qu'avancé par Proshansky et al. (1983), il est postulé que le rôle que l'environnement joue est à la fois conscient et non conscient. C'est-à-dire qu'une partie du rôle que l'environnement joue sur les sens, les rôles, et les raisons d'être des limites de l'espace du chez soi est spontanément pris en compte par les individus (conscient), une partie l'est lorsque ceux-ci sont amenés à se questionner sur le rôle de l'environnement physique alors qu'une partie reste non consciente (inaperçue). Cette portion du rôle de l'environnement se révélera plutôt par les recoupements faits entre différents individus.

1.5.4. [H4] Au-delà des individus, est-il possible de généraliser?

Il est posé que la portée du rôle de l'environnement va au-delà de la relation individuelle que chacun entretient avec lui. Les représentations individuelles des limites sont partagées de façon relativement cohérente par différents individus vivant à proximité, et les discours sur les limites permettent de dégager un certain sens commun.

Ceci étant dit, la forme de l'environnement physique n'est pas le seul élément à jouer sur la cohérence des limites des individus. L'effet de communauté joue également.⁶ Cependant, si les différentes limites convergent effectivement davantage à des endroits où l'environnement subit une rupture, il pourra être avancé qu'au-delà de l'effet de communauté, la forme de l'environnement joue bien un rôle.

⁶ N'utiliser que le terme « espace du chez soi » plutôt que « quartier » lors des entrevues devait contrer en partie cet effet.

CHAPITRE 2 : CADRE CONCEPTUEL

Afin de répondre à la question de recherche et aux hypothèses de travail, les concepts de « limites de l'espace du chez soi » ainsi que de « ruptures de l'environnement physique » seront mobilisés. Avant de les expliquer, de les définir et de les opérationnaliser, un bref rappel, et des précisions, sur la notion d'espace du chez soi.

2.1. L'espace du chez soi, rappel et précisions

Tel qu'il a été défini, l'espace du chez soi est compris comme cet espace, excluant la résidence, où les individus se sentent encore chez eux. Il n'est pas limité géographiquement en tant que tel (son étendue peut être très grande), cependant il se doit d'être en continuité physique avec la résidence. Même s'il est possible qu'un individu se sente « chez lui » à plusieurs endroits différents dans l'espace, et que ceux-ci ne soient pas en continuité avec sa résidence, les espaces où l'individu se sent chez lui mais qui sont complètement coupés de la résidence par un espace où l'individu ne se sent pas chez lui sont cependant exclus de la définition de l'espace du chez soi car ce sont les limites (la fin) de cet espace et le liens qu'elles ont (ou non) avec les ruptures de l'environnement physique qui sont observées dans le cadre de ce mémoire. Pour cette raison, afin d'uniformiser l'objet, seules les délimitations de l'espace « émanant » de la résidence principale sont considérées.⁷

Il n'est pas exclu, cependant, que certains se sentent « chez eux » uniquement dans les limites de leur résidence. Tel que mentionné, il n'y aurait, dans ce cas, pas d'espace du chez soi. Il est possible, par ailleurs, qu'un même individu ait plusieurs espaces du chez soi, en fonction de l'échelle à laquelle il se place. Revenir d'un long voyage n'évoque pas les mêmes signaux d'être « arrivé à la maison » qu'un trajet quotidien. Afin d'assurer, encore une fois, une certaine

⁷ Ceci étant dit, la réalité est rarement aussi tranchée que les notions et concepts. Dans les faits, les différentes « sphères », notamment du passé et du présent espace du chez soi peuvent être imbriquées et donner lieu à un certain flou chez les participants quand vient le temps de délimiter l'espace du chez soi. Par ailleurs, certains espaces du chez soi sont constitués de différentes zones plus ou moins reliées entre elles. La distinction évoquée ci-haut entre l'espace du chez soi qui émane de la résidence et les autres espaces où l'individu se sent chez lui vise à cerner un objet plus précis et a servi, lors des entrevues, à ramener les participants sur une base commune. Une certaine flexibilité et un effort d'interprétation ont été nécessaires cependant, suite aux entrevues, afin de rester fidèle aux propos des participants, tout en uniformisant l'objet entre eux afin de pouvoir comparer les réponses.

uniformité entre les répondants, l'espace du chez soi visé par ce mémoire est celui du quotidien : Aller au travail, aller faire les courses, conduire les enfants à la garderie, etc.

En revanche, l'espace du non chez soi (ou le non espace du chez soi) est défini comme cet espace à l'extérieur des limites de l'espace du chez soi, ou encore, ces « poches » ponctuelles, de lieux exclus de l'espace du chez soi, mais à l'intérieur des limites globales de celui-ci. La figure 2.1 (à gauche) représente graphiquement ces deux possibilités, alors qu'à droite, elle schématise un espace du chez soi où une portion serait complètement séparée du cœur, donc non considérée. Par ailleurs, l'espace du non chez soi n'est pas nécessairement un espace lié à une émotion négative. Il peut s'agir, tout simplement, de l'ailleurs.

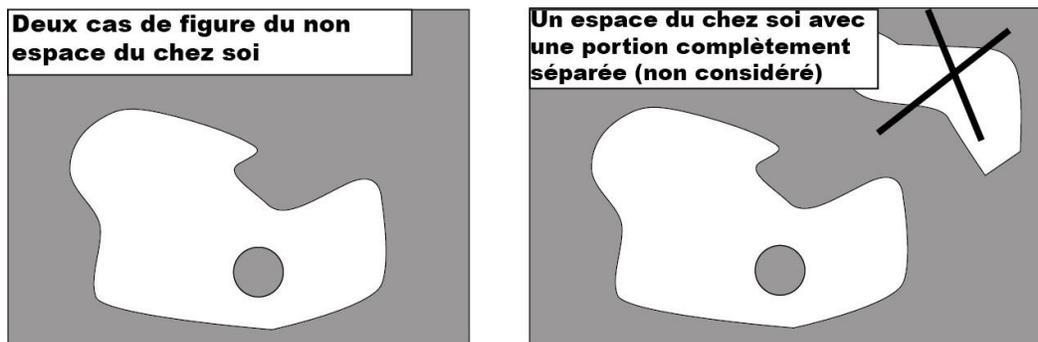


Figure 2.1: Exemples théoriques⁸

Source : Laurence Leduc-Primeau

2.2. Les limites de l'espace du chez soi

Ce mémoire porte plus spécifiquement sur les limites de l'espace du chez soi : c'est-à-dire, sur la transition ou la démarcation entre l'espace du chez soi et le non espace du chez soi; la ligne qui marque la fin d'un espace et le début de l'autre. Une limite, dans le cadre de ce mémoire, est donc comprise comme la démarcation symbolique que pose un individu entre ce qu'il considère comme étant « chez lui » et ce qu'il considère comme n'étant « pas chez lui ». Le

⁸ L'espace du chez soi est en blanc sur cette figure alors que le non espace du chez soi est en gris. L'image de gauche montre deux possibilités du non chez soi alors que celle de droite montre un espace du chez soi dont une portion ne serait pas considérée.

terme « délimitation » est utilisé de la même manière, à la même portée et le même sens que celui de limite.

Bien qu'elle soit symbolique, la limite, telle que définie dans le cadre de ce mémoire, se situe forcément quelque part. En ce sens elle est spatiale. Il s'agit du ou des endroits dans l'espace où l'individu fixe des points démarquant l'ici (le chez-soi) de l'ailleurs (le non chez-soi). Cependant il n'y a pas d'a priori posé quant au lien entre cette limite et l'environnement où elle est située, puisqu'il s'agit de la question que ce mémoire aborde.

Ces limites de l'espace du chez soi peuvent par ailleurs prendre plusieurs formes. Stanton (1986), dans son étude sur l'espace du chez soi (*home ground*), identifie différentes formes qu'elles peuvent prendre : elles peuvent être fermées et délimiter une aire géographique aux contours variables, linéaires (ce qu'elle nomme *a single path*), en forme de réseau (différentes lignes, *paths*, reliées), ou dispersées (un certain nombre de lignes ou d'aires séparées).

2.2.1. Aparté sur les frontières

Le terme « frontière » avait été considéré lors de l'évolution de ce projet de recherche. Le Grand dictionnaire terminologique définit « frontière » comme la limite d'un territoire, d'une étendue (Office québécois de la langue française 1979), ce qui représente bien le concept défini ci-haut. Il suggère, par ailleurs, le terme « limite » en tant que substitut à celui de « frontière », montrant bien que ce sont deux termes proches l'un de l'autre.

Cependant, « frontière » a d'autres sens que celui, géographique, de limite. Pour Newman (2006), les frontières créent de l'ordre, des catégories, et des compartiments; éléments fondamentaux à l'humain. Bien que traditionnellement, ce terme réfère au tracé qui sépare deux États-nations, en sciences sociales, la frontière est aussi cette délimitation qui sépare le Moi de l'Autre, l'ici de l'Ailleurs, l'Intérieur de l'Extérieur. Lamont et Molnár (2002), notamment, parlent de frontières symboliques. Celles-ci sont basées sur des distinctions conceptuelles visant à catégoriser les gens, les pratiques, les objets, ainsi que le temps et l'espace. Elles séparent les individus en groupes et génèrent des sentiments d'appartenance et de singularité de ce groupe. En excluant ce qui ne fait pas partie de, la frontière contribue à la définition du Soi.

Suite à de longues délibérations, le terme « limite » s'est finalement imposé, principalement parce que le concept de frontière pouvait induire, chez les participants, des références à des frontières officielles, normatives, comme celles séparant deux États-nations, et fausser la compréhension de l'objet de la recherche.⁹ La définition du concept de frontières a été présentée car elle peut servir à éclairer la compréhension du concept de limite. Cela étant dit, sur des bases conceptuelles, les deux termes présentés, tels que définis, sont considérés équivalents.

2.2.2. Opérationnalisation

Afin de pouvoir plus concrètement saisir ces limites, le concept est divisé en trois dimensions. C'est-à-dire, en (1) les rôles et raisons d'être des limites de l'espace du chez soi, (2) leur signification et leur portée et (3) leur matérialisation, c'est-à-dire, le déploiement dans l'espace de ces limites (voir figure 2.2 pour un schéma des dimensions et variables, voir annexe 1 pour une grille détaillant et résumant le cadre conceptuel complet). Malgré cette division, les différentes dimensions, qui sont expliquées ci-après, se chevauchent légèrement. Si les séparer ainsi permet de mieux comprendre les objectifs de la recherche, toujours est-il que le concept est abordé dans la suite de ce mémoire de manière plus holistique, bien que les dimensions et variables décrites aient été gardées à l'esprit.

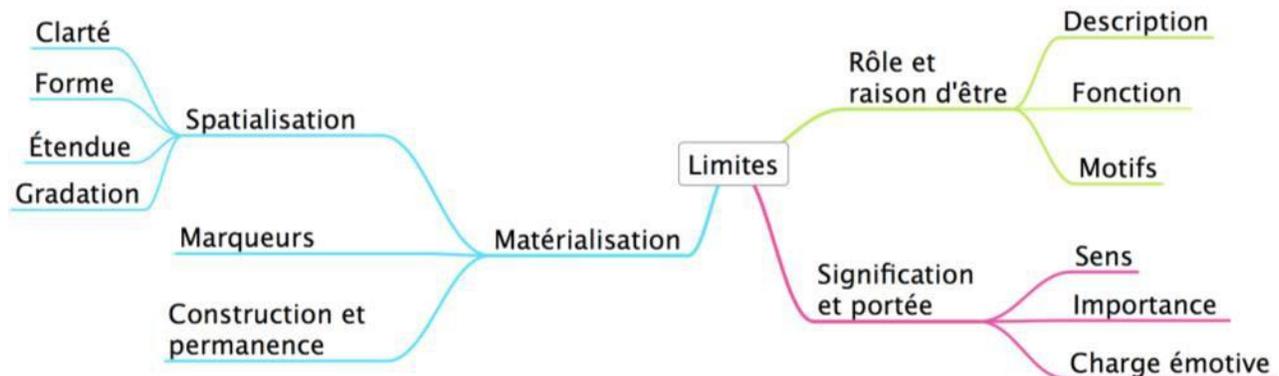


Figure 2.2: Opérationnalisation schématisée du concept de limites de l'espace du chez soi

Source : Laurence Leduc-Primeau

⁹ Le terme « frontière » a néanmoins été utilisé lors des entrevues, afin d'évaluer en quoi celui-ci correspondait, ou non, à la perception qu'avaient les participants des limites de l'espace de leur chez soi.

2.2.2.1. *Rôle et raison d'être*

La dimension « rôle et raison d'être » aborde ce que les limites sont, pour les individus. Elle explore tout d'abord (1) la manière dont sont comprises et définies les limites de l'espace du chez soi, pour les individus (description). Elle se penche également sur (2) la fonction qu'elles exercent dans le quotidien. Servent-elles, par exemple, à séparer le Moi des Autres, à cadrer l'existence, à donner un sentiment de bien-être et de sécurité, à exclure, à marginaliser? Et elle s'attarde, enfin, (3) sur les motifs qui poussent à poser à un endroit précis une limite de l'espace du chez soi (pourquoi à cet endroit plutôt qu'à un autre?).

2.2.2.2. *Signification et portée*

Ce mémoire se penche également sur la signification et la portée de ces limites de l'espace du chez soi, sur l'impact qu'elles ont. Cette dimension explore, donc, (1) le ou les sens que ces limites prennent pour les individus. C'est-à-dire, la signification qu'elles ont, ce à quoi elles sont reliées ou dues (sont-elles liées à un événement précis, aux endroits fréquentés, aux relations sociales, à l'environnement, etc.?). Elle aborde également (2) l'importance qu'elles revêtent dans leur vie quotidienne, qui peut être comprise comme la différence qu'il y a, pour les individus, entre être à l'intérieur ou à l'extérieur de l'espace du chez soi. Et enfin, cette dimension s'intéresse à (3) la charge émotionnelle que ces limites portent : sont-elles chargées émotionnellement (positivement ou négativement), ou sont-elles plutôt neutres?

2.2.2.3. *Matérialisation*

Cette dimension porte sur les aspects plus matériels des limites de l'espace du chez soi, qui touchent leur déploiement dans l'espace. Elle aborde (1) la manière dont se spatialisent les limites. Elle traite de la clarté de celles-ci (ces limites sont-elles plutôt précises ou floues?), des différentes formes qu'elles peuvent avoir (fermées, brisées, ponctuelles, etc.), de leur étendue (sont-elles vastes ou resserrées?), et de l'existence, ou non, d'un certain phénomène de gradation (c'est-à-dire différents « seuils » de limites s'étendant du « très chez moi » vers le « non chez moi »). Elle traite également (2) des marqueurs utilisés, c'est-à-dire, du type de repères utilisés et des indices sensoriels mentionnés comme étant des limites. Enfin, (3) elle

aborde la construction des limites de l'espace du chez soi, et questionne leur permanence, dans le temps comme dans l'espace.

Ces trois dimensions, et les différentes variables et indicateurs proposés servent à saisir le concept de limites tel que défini, c'est-à-dire, les démarcations symboliques posées par un individu entre l'espace du chez soi et le non espace du chez soi. Comme ce mémoire s'attarde à la relation que ces limites ont, ou n'ont pas, avec les ruptures de l'environnement physique, il importe de définir également ce concept.

2.3. Les ruptures de l'environnement physique

Un peu à la manière dont Ford définit l'espace entre les édifices, l'environnement physique est compris dans le cadre de ce mémoire comme tout ce qui n'est pas à l'intérieur :

I define space as more than the open space found in parks, square, and gardens. I use the term comprehensively to include all kinds of spaces between and immediately around buildings, both at ground level and upper stories. I also include building « skins » in my definition, since space in the city is often defined and given character by the look of the building façades that surround it. (Ford 2000, 28)

Par ailleurs, cet environnement est public en ce sens qu'il est accessible. Cependant, l'attention est portée, non pas sur cet environnement physique de manière générale, mais sur ses ruptures. Ce qui revient à dire, sur les contrastes perceptibles par les sens qu'il y a dans le tissu de la ville, puisque l'hypothèse est que ce sont ceux-ci qui auraient un lien avec les limites des espaces du chez soi des individus.¹⁰

2.3.1. Les oppositions conceptuelles

Une des manières de saisir les différences entre deux éléments perceptibles par les sens, et d'en évaluer la force de rupture, ou de contraste, est d'utiliser la technique des oppositions conceptuelles. Plusieurs auteurs proposent des oppositions conceptuelles afin d'analyser le cadre bâti (certains ajoutent même un troisième élément, plus neutre, dans leurs schémas

¹⁰ Le terme « cassure » est utilisé de la même manière que celui de « rupture ». Ces deux termes sont jugés équivalents. Le terme « coupure », lui, est utilisé en référence aux coupures de la trame urbaine, c'est-à-dire une rue qui ne débouche pas, qui est décalée, un cul-de-sac.

comparatifs). Selon Tuan (1974), des oppositions comme ouvert/fermé et vertical/horizontal seraient assez universelles, ce qui est peut-être dû à la tendance qu'auraient les humains à comprendre le monde en oppositions dichotomiques. De Wolfe (1963) propose par exemple : symétrie / dissymétrie, définition latérale / définition centrale, ouverture / fermeture, convexité / concavité.

D'autres auteurs ont étendu et raffiné la liste. Rapoport (1982) propose notamment une liste extensive d'éléments à observer, et rappelle l'importance du contraste entre les éléments afin de pouvoir lire l'environnement. Celle-ci aborde notamment les édifices (leur taille, forme, couleur, matériaux, textures, etc.), les espaces (leur qualité, les éléments qui les encadrent, leur forme, etc.), la luminosité, la végétation, l'ordre (ou le chaos), la densité et la topographie.¹¹ Cette liste permet d'envisager ce que l'on pourrait poétiquement nommer le champ des possibles observables, elle construit le lexique des éléments qui peuvent jouer un rôle dans le caractère (l'ambiance) des espaces. Cette liste minimise cependant le rôle des voies de circulation (bien qu'elles soient comprises dans les termes d'« éléments qui encadrent l'espace », « barrières et liens »). Ceci étant dit, il est hors de la portée de ce mémoire, et virtuellement impossible, de recenser l'ensemble des éléments en potentielle opposition sur le territoire des terrains retenus.¹² Cependant, plusieurs de ces idées d'éléments à observer sont intéressantes, notamment l'ouverture ou la fermeture de l'espace, l'importance des éléments qui l'encadrent, les différents éléments qui peuvent contraster dans les édifices, la topographie et le rôle que peuvent jouer les différentes dimensions sensorielles (luminosité, odeurs, vent, bruit, etc.).

2.3.2. La notion de mise en vue

Chelkoff, lui, parle des ambiances comme d'un ensemble de facteurs environnementaux perceptibles par les sens. Il rappelle que « l'observation des éléments d'ambiance est à la fois simple parce que les objets sont directement accessibles mais elle est aussi complexe, parce qu'il est difficile de tout observer, de structurer les informations et de savoir à quoi elles serviront » (Chelkoff 2001, 106). Dans un article de 1992, il avait notamment insisté sur le fait que l'humain perçoit par chacun de ses sens. Qu'il perçoit non seulement directement, mais

¹¹ L'annexe 2 présente la liste complète, s'y référer pour en avoir une meilleure compréhension.

¹² Les terrains d'études sont présentés au chapitre 4.

aussi indirectement, car les espaces ont différents degrés de porosité. Il proposait la notion de mise en vue pour expliquer la manière dont les objets et les individus sont donnés à voir dans le cadre bâti. Cette notion se déclinait en les phénomènes de « surexposition » (mise en valeur de certains éléments au détriment de d'autres), de « cadrage » (délimitation du champ visuel et discrimination de certains éléments; découpage de l'espace) et de « filtrage » (qualité de suggérer ce qui ne peut être perçu, unité qui permet la cohérence entre les scènes). Pour Chelkoff, le point de vue de l'observateur, de même que son mouvement dans l'espace, jouent sur sa perception.

Inspirée d'idées proches du cinéma et de la photographie, cette approche a une compréhension à la fois plus large et plus simple des « ruptures » de l'environnement que ce mémoire cherche à cerner. Elle s'intéresse à la manière dont les aspects sensibles participent à caractériser un espace. Ces phénomènes créent des ruptures perceptibles par les sens. Fait intéressant, Chelkoff ramène l'espace à une matière plus poreuse que ne le font les autres auteurs, dans une approche qui a le mérite de prendre en compte l'ensemble de la perception humaine et de souligner l'importance de la complexité, du point de vue et du mouvement dans la perception. Cependant, la notion proposée reste difficilement applicable en tant que méthode d'analyse qui permettrait de saisir les ruptures de l'environnement physique.

2.3.3. L'imagibilité et la signification

Lynch (1976), dont il a été brièvement fait mention, a popularisé le concept d'imagibilité, ce qu'il définit comme le potentiel qu'a un objet de créer une image mentale forte. Il insiste sur l'identité d'un objet (sa possibilité d'être reconnu comme un objet séparé des autres), sur sa structure (ses relations avec les autres objets, ainsi qu'avec les humains), et sa signification (qu'elle soit pratique ou émotionnelle) pour l'observateur. Ces trois éléments devraient permettre à un objet de marquer le passant, l'habitant; lui permettre de s'orienter. Bien qu'il ne cherche pas à définir ces ruptures de l'environnement physique de la manière dont ce mémoire cherche à le faire, le concept d'imagibilité tel qu'il le présente fait ressortir l'importance du contraste, des relations entretenues avec les autres éléments de la ville, et de la signification afin qu'un élément se distingue des autres. En ce sens, il parle des ruptures qui permettent, dans ce cas, de rendre un objet distinct des autres. Si l'importance du contraste afin de distinguer les ruptures semble un

élément commun à la plupart des auteurs, Lynch y ajoute les liens (les relations entre les éléments), ainsi que la signification (qui comprend les symboles).

Il n'est pas le seul à traiter du sens symbolique des éléments physiques et de l'importance qu'ils ont dans une ville, loin de là. La sémiologie en fait son terrain de jeu. Monnet (1998) et de Certeau (1980), par ailleurs, ont insisté sur l'importance de l'espace symbolique, des symboles, dans la perception de l'espace vécu. L'importance de ces lieux symboliques varie en fonction de l'échelle étudiée. Sans entrer dans une dissertation sur la puissance symbolique et la sémantique urbaine, qui n'est pas l'objet de ce mémoire, nous retiendrons tout de même que les objets, les lieux, sont chargés de sens. Certains plus que d'autres. Ces sens symboliques peuvent avoir des incidences dans les ruptures de l'environnement physique. Certains éléments se distinguent des autres et la signification qu'ils ont peut augmenter ou minimiser l'effet de rupture.

2.3.4. La morphologie urbaine

Les auteurs présentés jusqu'à maintenant proposent une lecture plutôt perceptuelle, sensible, des éléments de l'espace urbain qui pourraient y créer des ruptures. Si ceux-ci sont fondamentaux à la compréhension des ruptures, toujours est-il que des éléments relevant de tendances plus profondes de la ville sont à considérer, également, dans l'identification des ruptures.

La morphologie urbaine a été développée, à l'origine, par l'urbanisme et la sociologie urbaine. Cette approche tente de comprendre la structure spatiale en identifiant les tendances profondes, la configuration, et le développement dans le temps. La cartographie y est abondamment utilisée. Le plan est un élément commun à la plupart des théoriciens de l'analyse morphologique. D'ailleurs, Conzen (1960), dans son classique *Alnwick, Northumberland. A Study in Town-Plan Analysis*, avance que le caractère géographique d'une ville s'exprime par sa physionomie, qui est une combinaison du plan de la ville, de la structure de la forme des édifices (bâti), et de la structure de l'utilisation de l'espace au sol. Il critique par ailleurs le fait que les géographes n'aillent pas suffisamment en profondeur lorsqu'ils étudient la morphologie d'une ville. Selon lui, ils ne mettent pas assez d'emphase sur le cadre bâti. Il propose un cadre

d'analyse (le *town plan*) qui tient compte du système de circulation (*street system*), des lots (*street-blocks*) et des édifices (*block-plans*). Il fait une analyse très détaillée (cartographie) de l'évolution probable de Alnwick. En partant de ce qui est présent alors qu'il fait son étude, il tente de retracer l'évolution des usages et de la trame urbaine. Si ce type d'analyse est intéressant, toujours est-il que sa réalisation prend un temps considérable, et que faire une telle analyse excèderait les prétentions et l'ampleur de ce mémoire.

Pour Allain (2004), l'étude des formes de la ville permet de « dépasser la vision superficielle d'une ville-décor » (Allain 2004). Il propose de décomposer les trois « structures » de Conzen en cinq composantes principales : le plan (principalement structuré par le tracé des voies), le parcellaire (le découpage du sol en lots pour l'utilisation), le bâti (les immeubles, mais aussi les vides urbains), l'utilisation du sol (les fonctions) et le site (topographie, hydrographie, végétation). Ces cinq composante principales permettent d'identifier les ruptures principales de la trame urbaine.

2.3.5. Précisions sur les types de ruptures

Des ruptures de différentes forces se dégagent des écrits présentés. Elles sont regroupées en deux catégories, bien qu'en réalité celles-ci se présentent plutôt sous une forme de continuum, allant de ruptures de faible intensité à des ruptures de très forte intensité. Suivant l'hypothèse émise, les ruptures auraient différentes incidences sur les espaces du chez soi en fonction de leur force : des ruptures importantes tendraient à faire converger davantage les limites que des ruptures de faible intensité. Moles et Rohmer (1998) posaient que la force d'une rupture était fonction du taux de discontinuité et de la quantité de sens qui subissaient au même moment une variation dans la perception.

Les ruptures majeures sont, dans le cadre de ce mémoire, celles qui créent des coupures nettes, importantes. Elles sont nommées « barrières physiques », et sont définies ci-après. Les ruptures mineures, elles, font référence à des variations moins tranchées dans le tissu urbain. Elles sont appelées « brisures d'ambiance » et sont définies à la suite des barrières physiques.

2.3.5.1. *Les barrières physiques*

Les barrières physiques (ou barrières – les deux termes sont utilisés de manière équivalente) sont ces ruptures majeures de la trame urbaine qui créent un obstacle, qui créent un fort contraste avec le milieu environnant, posent des contraintes à la circulation et peuvent aller jusqu'à être difficilement franchissables, voire infranchissables. Par exemple, une voie de chemin de fer ou de circulation majeure, une dénivellation abrupte, une coupure dans le tracé des rues, etc.

2.3.5.2. *Les brisures d'ambiance*

Les ruptures moins tranchées sont regroupées sous le vocable de « brisures d'ambiance ». Il s'agit de variations, par exemple, dans les textures, les odeurs, les sons, les couleurs, la luminosité, ou encore dans ce « caractère » des espaces. Plus difficilement cernables en mots que les barrières physiques dont il a été fait mention, elles n'en sont pas moins importantes dans les dynamiques de la ville. Augoyard (1998) rend bien compte de la difficulté, voire de la futilité, qu'il y a à traiter les éléments d'ambiance de manière séparée. Il apparaît, pour cet auteur comme pour plusieurs autres, que ce sont les variations entre ces ambiances qui sont saisissables et observables.

2.3.6. **Opérationnalisation**

Les différentes approches présentées permettent d'aborder le concept de ruptures de l'environnement physique et de comprendre l'objet dont il est question. Il reste, toutefois, à les synthétiser et à opérationnaliser le concept. Quatre dimensions sont proposées (voir figure 2.3 pour un schéma de l'opérationnalisation).

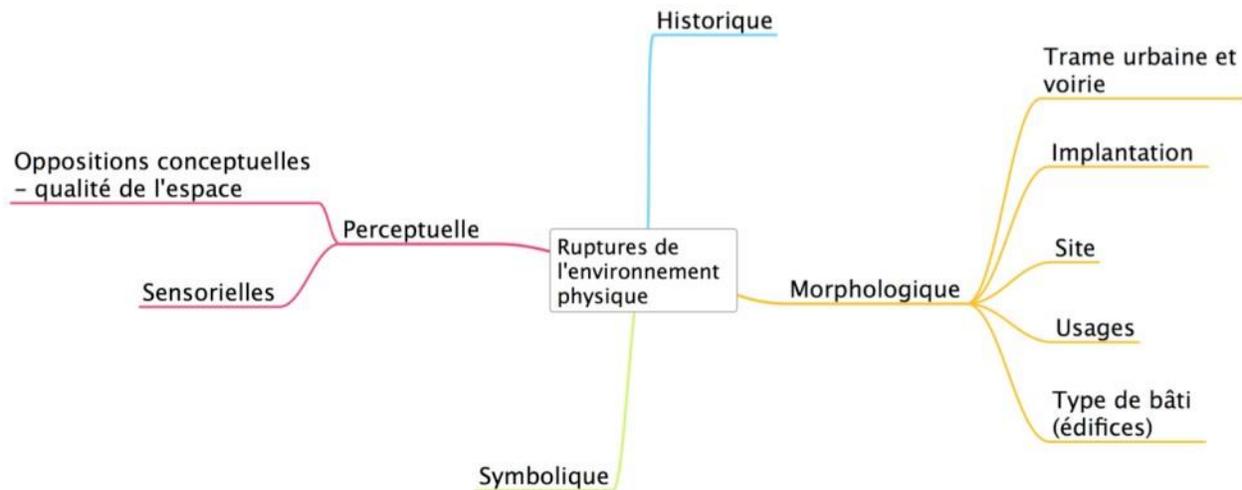


Figure 2.3: Opérationnalisation schématisée du concept de ruptures de l'environnement physique

Source : Laurence Leduc-Primeau

2.3.6.1. Dimension morphologique

Cette dimension, inspirée en grande partie d'Allain (2004), regroupe les aspects de l'environnement physique qui participent principalement à créer des ruptures majeures (quoique non strictement) dans l'environnement physique. S'y retrouvent la trame urbaine (plan, tracé des voies) et la voirie (type, hauteur, largeur), l'implantation des édifices (parcellaire et empreinte au sol), le site (topographie, hydrographie et végétation), les usages au sol (fonctions, services) et les différents types de bâti qui, ensemble, dessinent le squelette de la ville, la base des ruptures de l'environnement physique.

2.3.6.2. Dimension perceptuelle

Cette dimension fait référence aux éléments qui ont, à priori, plus à voir avec les ruptures plus subtiles (brisures d'ambiance) qu'avec les ruptures majeures. Bien que tout ce qui est perçu le soit par les sens, le vocable de « dimension perceptuelle » a été choisi parce qu'ici, contrairement aux variables de la dimension morphologique, les éléments sont plutôt impalpables. Cette dimension comprend les éléments touchant aux perceptions sensorielles (lumière, bruits, odeurs, vent, etc.) ainsi que les contrastes entre les différentes qualités de l'espace, tel qu'exposé précédemment, notamment par Rapoport (1982).

2.3.6.3. *Les dimensions historiques et symboliques*

L'histoire du développement d'un site ainsi que les valeurs symboliques des différents éléments jouent sur ses structures profondes et sur la manière dont les différents lieux et espaces sont perçus. Si les dimensions morphologiques et perceptuelles sont davantage considérées, car elles touchent directement aux ruptures de l'environnement physique, les dimensions symboliques (particulièrement par rapport à l'image d'un lieu et ses hauts-lieux, ses potentiels points de repères) et historiques ne peuvent être ignorées.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

3.1. Stratégie de recherche

L'objectif de ce mémoire étant la compréhension de phénomènes profonds, le choix s'est porté sur une recherche qualitative. Par ailleurs, cette stratégie évolutive convient à la nature exploratoire de cette recherche. En plus, comme la plupart des études sur la délimitation des limites perçues, que ce soit au niveau du quartier vécu ou du *home ground*, étaient de nature plutôt quantitatives, une approche qualitative permet d'éclairer sous un autre angle le sujet, et d'approfondir des pans moins étudiés de la question.

La méthode principale consiste en des entrevues individuelles semi dirigées menées sous forme de parcours commenté. En complément à cette méthode principale et afin d'avoir une base sur laquelle évaluer les réponses des participants, la stratégie de recherche comporte également une analyse morphologique et paysagère des terrains retenus pour y mener les entretiens.

Ce chapitre détaille, en premier lieu, les caractéristiques ayant mené au choix des terrains, ainsi que la méthode d'analyse morphologique et paysagère retenue et, en deuxième lieu, la technique des parcours commentés, ainsi que les modalités des entretiens et celles de la sélection des participants. Il aborde également le rapport au terrain et les considérations éthiques, en plus de présenter la stratégie d'analyse retenue.

3.2. Analyse paysagère

3.2.1. Critères de sélection des terrains

Étant donné qu'il a été posé dans les hypothèses de travail que les ruptures de l'environnement physique auraient tendance à être des endroits où les individus poseraient les limites de l'espace de leur chez soi, et que plus l'environnement serait contrasté et complexe, plus celui-ci offrirait de prises aux individus, deux terrains d'enquête ont été choisis en conséquence. Les terrains se devaient, donc, de différer au niveau des prises potentielles qu'ils offriraient,

notamment par rapport à leur nombre afin que soit validée ou infirmée l'hypothèse. Un terrain se devait d'être complexe, globalement hétérogène, présentant des cassures fortes et une importante stimulation sensorielle, alors que l'autre, au contraire, devait être simple au niveau de ses formes, homogène, sans cassure forte et créant une faible stimulation sensorielle.

Comme il a été postulé que la présence de lieux physiquement forts (contrastant fortement avec ce qui les entoure) aura tendance à faire converger davantage les perceptions des limites des différents individus, de fortes ruptures se devaient d'être présentes dans les deux terrains, afin de pouvoir tester cette hypothèse dans des conditions différentes. Les terrains se devaient par ailleurs d'avoir certaines caractéristiques communes, afin de rendre la comparaison possible. C'est-à-dire, ils se devaient d'avoir une population résidentielle en importance, une certaine proximité aux services (mixité d'usage), un cadre bâti qui date majoritairement de plus de vingt ans et qui présente différents types d'habitations (afin de favoriser la présence d'une population diversifiée).

En tenant compte des critères énoncés, deux terrains d'étude, sur l'île de Montréal, ont été retenus. Le terrain complexe et hétérogène a été choisi dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, il s'agit du Mile-End Est, alors que le terrain simple et homogène a été choisi dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, il s'agit du domaine Saint-Sulpice (notons que ce terrain est toutefois bordé par des ruptures fortes). Ces terrains sont présentés au prochain chapitre. Par ailleurs, l'annexe 3 présente un tableau synthétisant les caractéristiques ayant mené au choix des terrains.

3.2.2. Méthode d'analyse paysagère des terrains choisis

L'analyse des terrains se divise en deux parties. La première les présente et les situe l'un par rapport à l'autre. Les dimensions historiques (histoire du développement du site) et symboliques (valeurs, images qui y sont associées, lieux ayant une forte valeur symbolique) présentées au chapitre précédent y sont abordées. Cette portion d'analyse se base sur un corpus d'ouvrages de références ainsi que sur de la recherche documentaire dans des cartes et documents d'époque.

La deuxième partie identifie plus particulièrement les ruptures du site. Les dimensions morphologiques et perceptuelles présentées au chapitre précédent sont traitées. Afin d'identifier les ruptures et de mieux comprendre le site, plusieurs séances d'observation préliminaire ont été effectuées au printemps et à l'été 2012. Lors de celles-ci, une attention particulière a été portée aux voies de circulation, à la topographie, au bâti (incluant les lieux symboliques) et à l'utilisation du sol. Par la suite, une analyse morphologique, inspirée de la méthode d'Allain (2004) a été réalisée. Compte tenu de l'ampleur, somme toute limitée de ce mémoire, l'analyse reste assez sommaire et vise à établir les ruptures principales du site. Cette analyse, basée sur les relevés cartographiques de la ville de Montréal (2002) s'attarde à la trame urbaine et la voirie, à l'implantation au sol, au site (topographie, hydrographie et végétation), aux usages et au bâti (les pleins et les vides, ainsi que les hauteurs).

Ensuite, l'analyse s'est penchée sur les brisures d'ambiance, avec une analyse plus perceptuelle. Dans le cas du domaine Saint-Sulpice, ces ruptures d'ambiance ont été identifiées en considérant d'une part l'historique de développement du site (par phases) et le bâti typique qui lui est associé, et des séances d'observation directe afin de valider le caractère distinct des espaces. Trois secteurs ont été identifiés sur le site. Ils sont présentés et expliqués au prochain chapitre. En ce qui concerne le Mile-End Est, les ruptures mineures sont si diverses qu'une cartographie déjà établie, basée sur le bâti et le développement du site a été utilisée. Cette dernière, réalisée par l'arrondissement du Plateau Mont-Royal (2005), divise le territoire en unités de paysage et donne un bon aperçu des multiples brisures d'ambiance du site. Ceci étant dit, elle n'a pas été créée dans l'objectif de rendre compte des différentes ambiances présentes, mais bien dans celle de regrouper le bâti en zones et unités semblables, différentes entre elles. Elle donne cependant un bon aperçu de la fragmentation du site.

Ces analyses des ruptures mineures laissent par ailleurs peu de place aux dimensions sensibles telles la luminosité, le bruit, le vent. Une attention a été portée à ces dimensions lors des parcours commentés, mais une cartographie du sensible n'a pas été établie. Étant donné l'ampleur des sites, il a été jugé plus efficace d'effectuer des observations ponctuelles, lorsque nécessaire, qui tiennent compte de ces dimensions.

3.3. Parcours commenté et entretien semi-dirigé

Bien que l'analyse morphologique et paysagère ait été présentée en premier, et qu'elle soit essentielle à la démarche, la stratégie principale de ce mémoire en est une basée sur l'entretien. Ceci, afin d'explorer le sens que l'enquêté lui-même donne à ses gestes et actions. La méthode des entretiens, semi-dirigés dans le cas présent, est fort utile et génère des récits riches d'information à traiter. Elle n'est cependant pas sans faille. Une des limites majeures à contourner dans le cadre de ce projet, était la difficulté que pourraient avoir les sujets à verbaliser en termes précis et pertinents la relation qu'ils entretiennent avec l'environnement, et particulièrement d'aborder ces impacts dont ils ne seraient pas conscients (troisième hypothèse de travail), sur un thème qui n'avait fort probablement jamais effleuré leur esprit auparavant. Afin de pallier cette limite, il a été décidé de procéder à des parcours commentés.

En effet, il a été identifié par Hitchings et Jones (2004) que le fait d'être « sur place » permettait de mieux verbaliser les attitudes et émotions reliées à l'environnement ou au lieu en question. Par ailleurs, pour Kusenbach (2003) les parcours commentés permettraient à des relations cachées ou inaperçues avec l'environnement d'émerger. L'environnement fournirait des indices qui permettraient aux sujets de développer et clarifier leur pensée. En étant immergés dans l'environnement duquel ils parlent, les participants feraient plus de liens spontanés avec celui-ci. Pour Evans et Jones : « Walking interviews produce a decidedly spatial and locational discourse of place, which is structured geographically rather than historically » (Evans et Jones 2011, 856). La technique du parcours commenté s'avérait donc toute indiquée.

Il existe par ailleurs plusieurs variantes aux parcours commentés, notamment qui du sujet ou de l'intervieweur choisit le parcours, et la manière dont les données sont spatialisées, ou non.¹³ Dans ce cas-ci, le trajet a été choisi par le sujet et les données n'ont été que sommairement spatialisées, puisque cela suffisait à l'analyse projetée. L'intervieweur accompagnait donc le sujet en lui posant diverses questions. Le déroulement des entrevues est expliqué ci-après.

¹³ Pour plus d'informations sur les différentes possibilités de parcours commentés et leurs limites, voir Evans et Jones (2011).

3.3.1. Déroulement des entretiens et dimensions abordées

Au début de l'entretien, à la porte du domicile, le participant avait pour directives générales d'amener l'intervieweur à des endroits à l'extérieur de sa résidence où il se sentait « très chez lui » ainsi qu'à des endroits où il ne se sentait « pas chez lui du tout ».¹⁴ Au cours du parcours, les différentes dimensions du concept de limites de l'espace du chez soi étaient abordées, de manière plutôt ouverte et sous forme de conversation. L'objectif était de déterminer, pour les participants, ce que cet espace du chez soi et ses limites signifiaient, la compréhension qu'ils en avaient et la manière qu'ils avaient de les définir.

L'entretien abordait donc la permanence des limites dans l'espace (en fonction du trajet, du moyen de transport, de l'heure de la journée, des saisons, etc.) ainsi que dans le temps (depuis le déménagement), les motifs et raisons qui poussaient le participant à placer une limite à cet endroit plutôt qu'ailleurs (traversez-vous souvent? S'est-il passé quelque chose?). Lorsque cela s'avérait possible (les limites étant assez proches), les participants étaient amenés à traverser une de ces limites, afin de les aider à verbaliser les différences qu'il y avait entre le chez soi et le non chez soi. Le participant était amené à se demander « ce qui change » entre un côté et l'autre de cette limite. Les fonctions des limites étaient également abordées. À ce sujet, il était demandé au participant s'il pouvait imaginer et décrire un monde sans frontière. Ensuite, il lui était demandé de décrire, donc, à quoi les frontières servaient, ce qu'elles pouvaient avoir comme effet, que ce soit positif ou négatif, et en quoi cette définition qu'ils venaient de donner des frontières s'apparentait à ces limites que nous étions en train de déterminer. L'importance que prenait cet espace dans le quotidien était également abordée (cet espace existe-t-il? Est-il important? Quelle est la différence entre être à l'intérieur ou à l'extérieur?). Afin d'amener un élément de comparaison, la dernière résidence (ou une résidence marquante) faisait l'objet de questions. L'espace du chez soi actuel était comparé avec l'ancien afin d'évaluer sa forme, son étendue, la clarté qu'il avait et cerner en quoi ces espaces différaient et pourquoi. L'entretien abordait également les éléments de gradation qui pouvaient exister, les points de repères que les participants pouvaient avoir. Elle tentait aussi d'évaluer si certaines limites étaient plus fortes, plus marquées que d'autres, et pourquoi. Les références directes à l'environnement

¹⁴ L'espace du chez soi était défini et expliqué aux participants comme « ce territoire où vous avez encore l'impression d'être chez vous, même si vous n'êtes plus physiquement à votre domicile ». L'espace du non chez soi était défini et expliqué comme « ce territoire où vous n'avez plus l'impression d'être chez vous. Ce sentiment n'est pas nécessairement négatif. Vous avez peut-être seulement l'impression d'être "ailleurs" ».

physique étaient évitées, autant que possible, au début des entrevues, afin de laisser le temps au sujet d'émerger de lui-même. La figure 3.1 présente de manière schématisée les thèmes abordés lors du parcours commenté.

THÈMES ABORDÉS LORS DE L'ENTREVUE EN MOUVEMENT

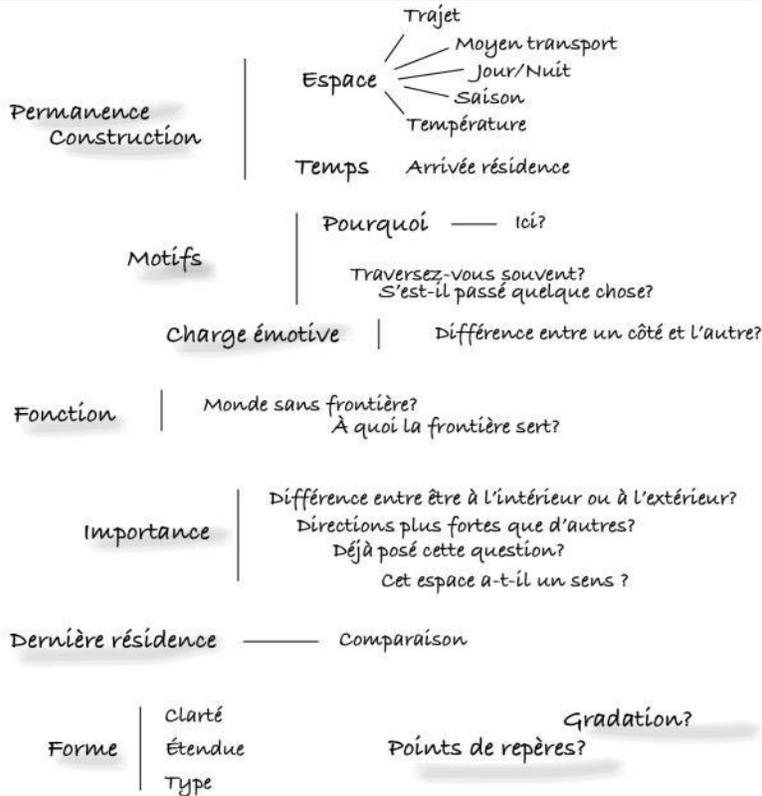


Figure 2.4: Schéma des thèmes abordés lors du parcours commenté

Source : Laurence Leduc-Primeau

Le trajet s'effectuait à pied. Plusieurs autres options avaient été considérées afin de ne pas contraindre les choix de déplacement, tel qu'accompagner le participant dans son moyen de transport principal. Mais effectuer les entretiens ainsi posait d'autres problèmes, notamment au niveau de la difficulté qu'il y a d'interroger quelqu'un qui est en train de conduire un vélo ou une voiture et de l'implication et du niveau de confiance plus grands qui étaient requis du participant afin que celui-ci accepte de faire monter l'interviewer dans son véhicule personnel. Compte tenu des contraintes, il a été décidé que l'entretien aurait lieu à pied. Cependant, il était mentionné aux participants qu'il se pouvait que leurs limites soient trop loin afin que nous puissions nous y rendre à pied. Dans ce cas, nous abordions ces limites sans nous y rendre physiquement. Par

ailleurs, il était demandé aux participants lors des entrevues si leurs limites changeaient en fonction du moyen de transport utilisé, et en quoi celles-ci changeaient. Enfin, à la fin de l'entrevue, des cartes à différentes échelles étaient présentées aux participants, afin qu'ils y tracent, entre autre, les limites de l'espace de leur chez soi et pallier en partie cette contrainte de distance de marche que le parcours avait imposée.

Tel que mentionné, une fois le parcours terminé, les participants étaient invités à s'asseoir (généralement dans un parc, à une table à pique-nique). Des cartes leur étaient présentées. Les participants devaient tracer sur le trajet parcouru, délimiter l'espace de leur chez soi, marquer le non chez soi ainsi que leurs points de repères et les barrières majeures à proximité. Cette deuxième partie de l'entretien permettait de résumer le contenu des échanges, revenir sur les propos-clés, ainsi que valider les réponses données. Les ruptures de l'environnement physique étaient par ailleurs abordées plus directement à cette étape. L'entrevue se terminait avec des questions sur les caractéristiques individuelles des participants, qui visaient à établir leur situation matrimoniale, leur histoire résidentielle ainsi que leur caractéristiques socio-économiques, et à tracer un bref portrait de leurs pratiques de l'espace.

En tout, une dizaine d'entrevues par terrain ont été effectuées, à l'automne 2012 (11 dans le Mile-End Est, 10 dans le domaine Saint-Sulpice). Ce corpus ne se voulait pas statistiquement représentatif mais a été établi, d'une part par rapport aux contraintes de temps posées par la recherche et d'autre part, afin de permettre d'arriver à la saturation des données. Des deux portions de l'entrevue (mobile et fixe), le parcours commenté occupait la majeure partie (environ 45 minutes) alors que la partie assise durait environ 15 minutes.

3.3.1. Méthode et critères de recrutement des participants

Étant donné que ce mémoire observe un phénomène global ou universel si l'on peut dire, le maximum de diversité a été visé chez les participants. C'est pourquoi aucun groupe en particulier n'a été sélectionné. Le recrutement des participants s'est fait principalement par du porte-à-porte dans les terrains choisis. Tous les résidents majeurs des secteurs choisis pouvaient potentiellement participer à la recherche, ce qui s'approche d'un échantillon aléatoire

simple. Bien que cette méthode, quantitative, ne s'applique pas directement à une approche qualitative, les portes ont été choisies au hasard, sans biais quelconque.

Approcher les participants potentiels via du porte-à-porte permettait d'expliquer verbalement les grandes lignes du projet et d'établir un premier contact, tout en permettant un choix aléatoire des portes. À cette occasion un court document explicatif (« Feuillet explicatif », voir annexe 4) contenant les coordonnées de la chercheuse a été laissé aux participants potentiels. Des entretiens ont par la suite été planifiés, par téléphone. Les rues choisies pour le recrutement des participants devaient être majoritairement résidentielles. Ceci afin de maximiser les chances d'avoir un nombre intéressant de participants vivant à proximité, ce qui facilitait par la suite la comparaison des données. Le recrutement s'est fait en premier lieu sur une portion de rue satisfaisant les critères puis, d'autres portions de rues ont été ajoutées jusqu'à ce que le nombre d'entrevues visées ait été atteint. Les périodes de recrutement occupaient différentes plages horaires, afin de rejoindre différents types de répondants.

Par ailleurs, afin de diversifier davantage les types de répondants, l'échantillon a été complété par du recrutement « boule-de-neige ». Sur les vingt-et-un participants, seize ont été recrutés par porte-à-porte, et cinq par boule-de-neige (voir annexe 5 pour un tableau résumant les caractéristiques des participants).

Bien que les critères de recrutement n'étaient pas stricts, une attention a été portée afin d'établir un échantillon relativement diversifié, où une certaine répartition est assurée entre les sexes, les âges, les niveaux d'éducation/niveaux de vie et les temps de résidence, de manière à ne pas former un groupe de sujets homogène. Afin d'être en mesure de participer au parcours commenté, les participants ne devaient pas souffrir d'un handicap majeur, ou avoir besoin d'aide pour se déplacer à pied. Enfin, un seul participant par ménage a été choisi, par souci de diversité des sources.

3.4. Validation, cohérence interne et questions éthiques

Bref, le travail terrain s'est fait en deux étapes principales. Il s'agissait dans un premier temps, de cerner les terrains à l'étude et d'en établir les ruptures via une analyse paysagère

comprenant des périodes d'observations assez libres, de la recherche documentaire et de l'analyse cartographique et, dans un deuxième temps, d'explorer la relation des participants avec le terrain, par des entretiens semi-dirigés menés sous forme de parcours commentés. Cette utilisation complémentaire de deux techniques de recherche a permis de valider les résultats obtenus de part et d'autre. La recherche étant de nature qualitative et plutôt exploratoire, la sensibilité de la chercheuse a été mise à profit au cours des différentes phases afin d'en arriver à une compréhension nuancée d'un phénomène complexe.

3.4.1. Rapport au terrain

Comme la méthode qualitative en est une de proximité, le rapport entretenu par le chercheur avec le terrain est primordial. Étant donné que les thèmes abordés n'étaient pas de nature à provoquer de fortes réactions émotionnelles (au sens où la chercheuse devait prendre parti pour ou contre une situation jugée inacceptable par certains), il a été possible d'adopter une position neutre, bien qu'intéressée et attentive aux propos des participants.

Afin de limiter au maximum les digressions des participants, et de les garder dans le cadre de l'entrevue, tout en arrivant à les faire verbaliser une relation complexe et probablement non explorée préalablement avec l'environnement il était important de mettre les sujets à l'aise, et de bien leur expliquer les objectifs du projet, ce qui a été fait, autant que possible, avant et pendant l'entretien. Par ailleurs, il importait de ne pas influencer le sujet, ni de lui suggérer de réponses, par rapport aux propres impressions de l'intervieweur sur les ruptures présentes. Une attention particulière a été portée à ce risque lors des parcours et l'analyse a tenu compte des biais possibles à ce niveau.

3.4.2. Questions éthiques

Le projet soulève peu de questions éthiques brûlantes, voire aucune. Les risques étaient minimaux. Les règles en vigueur ont été respectées, les données ont été anonymisées et les risques d'identification sont minimes. Un certificat d'éthique a été émis. Voir annexe 4 (deuxième partie) pour la lettre d'information et la demande de consentement qui ont été remises à chaque participant.

3.5. Méthode d'analyse

Suite à la retranscription intégrale des entretiens (verbatim), une analyse thématique du contenu a été effectuée. Celle-ci a été réalisée de manière séquentielle : après chaque entretien, un commentaire analytique a été rédigé. De brèves synthèses en lien avec la question de recherche ont été réalisées en cours de route. Une fois que l'ensemble des entretiens a été complété, une période d'écoute et de lecture flottante a eu lieu. Celle-ci visait à identifier les thèmes majeurs ayant été abordés lors des entretiens. Ensuite, un codage mixte (à la fois inductif et déductif), a été effectué à la main, suivant ce que recommande Saldaña (2013), afin de créer un arbre de codes adapté à la fois au cadre conceptuel et aux perceptions des participants. Des codes concernant les réactions des participants par rapport à la forme urbaine (éviter, attirance, etc.), d'autres catégorisant les différents sens qu'une limite peut prendre, par exemple, se sont ajoutés à la grille conceptuelle de base lors de l'élaboration de l'arbre de codes. De nouvelles données, telles l'existence d'un phénomène d'habituation et l'importance des habitudes ont émergé des entrevues. Une fois l'arbre de code finalisé (suite à plusieurs va-et-vient entre le détail et l'ensemble, et entre les différents entretiens), les verbatim ont été codés à nouveau afin qu'ils respectent tous les mêmes barèmes, cette fois dans un logiciel QACDAS.¹⁵ Tout au long du processus, les commentaires et réflexions ont été consignés par écrit. Une analyse textuelle (par occurrence de mots) a également été réalisée.¹⁶ Dans un premier temps, générale, afin de dégager les termes apparentés apparaissant fréquemment lors des entrevues¹⁷ et dans un deuxième temps, spécifique : les termes apparentés ont été regroupés manuellement (enclavé, enclavée, enclavés, enclaves et enclave comptent tous comme étant « enclave », par exemple) dans les deux cas où il apparaissait pertinent de le faire. Le résultat de ces analyses a été passé dans un logiciel de visualisation graphique des occurrences, afin d'avoir un rendu permettant de saisir l'ampleur des répétitions (au chapitre 5).

Une fois l'analyse des entretiens terminée (les résultats sont présentés au chapitre 5), les réponses ont été évaluées à la lumière de l'analyse paysagère afin de dégager ce dont les participants n'auraient pas conscience et valider les résultats obtenus, et un essai d'interprétation est proposé (au chapitre 6).

¹⁵ Le logiciel Dedoose a été retenu (www.dedoose.com).

¹⁶ Le logiciel AntConc a été utilisé (www.antlab.sci.waseda.ac.jp/antconc_index.html).

¹⁷ Les termes génériques tels le, la, les, l', etc. ont été retirés du champ des mots analysés (stop list).

CHAPITRE 4 : TERRAINS ET ANALYSE PAYSAGÈRE

Les deux terrains d'études retenus sont présentés puis analysés selon les modalités annoncées. Il s'agit du Mile-End Est (terrain complexe et hétérogène), dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et du domaine Saint-Sulpice (terrain simple et homogène), dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, tous deux à Montréal. La figure 4.1 montre les secteurs dans leurs arrondissements respectifs.

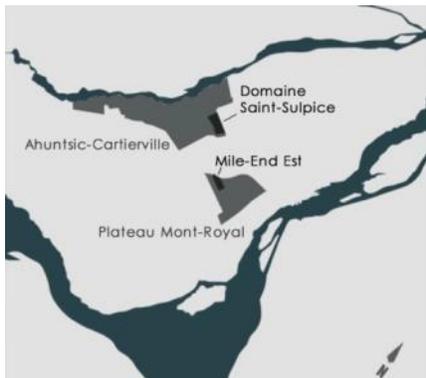


Figure 4.1: Terrains d'études, dans leurs arrondissements respectifs

Source : Laurence Leduc-Primeau

Le chapitre présente, en premier lieu, le Mile-End Est, qui sera suivi du domaine Saint-Sulpice. Dans les deux cas, le contexte historique est présenté, avec un accent sur les valeurs symboliques du lieu, puis suivent les différentes délimitations possibles du secteur, en fonction des unités administrative le découpant et, enfin, l'analyse paysagère, avec ses composantes morphologiques et perceptuelles, qui a pour objectif de faire ressortir les ruptures présentes sur les sites. En annexe, se retrouvent des statistiques additionnelles comparant la population des deux terrains (voir annexe 6).

4.1. Le Mile-End

Le Mile-End fait partie de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Ce nom, aux origines disputées, viendrait du fait que le secteur était situé à un mile de la fin de la ville de Montréal, à cette époque environ la rue Duluth (Le Plateau Mont-Royal 2005). Il apparaît sur une carte

datée de 1859, au croisement des actuelles rues Saint-Laurent et Mont-Royal (pour information, consulter la carte de Boxer 1859). Cependant c'est en 1878 que le village de Saint-Louis du Mile-End est incorporé (voir figure 4.2 pour un aperçu du secteur à l'époque),

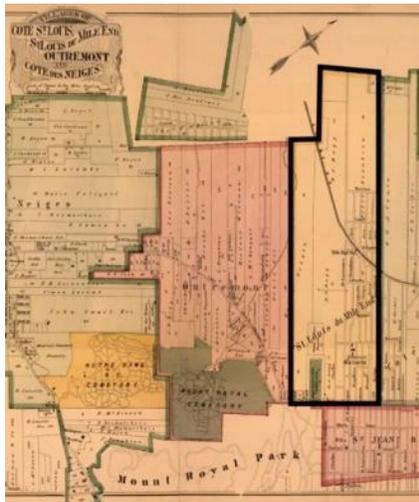


Figure 4.2: St-Louis du Mile-End en 1879 (encadré foncé)

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Hopkins 1879)

Le secteur, peu habité jusqu'à la deuxième moitié du XIX^e siècle, a commencé à se développer autour d'une tannerie et de carrières. L'arrivée d'un tramway hippomobile sur Saint-Laurent, en 1864, et la construction de la voie ferrée Montréal – St-Jérôme en 1876, avec la gare du Mile-End, favorisent son expansion et renforcent l'axe du boulevard Saint-Laurent (Séguin 1998). Vers la fin du XIX^e siècle, le secteur connaît une expansion rapide. De 1891 à 1901, celui-ci passe de 3500 à 11 000 habitants (Séguin 1998). D'ailleurs, en 1895, le village est devenu ville.

C'est à cette époque que l'on voit apparaître les fameux triplex montréalais, ainsi qu'un nombre croissant d'industries (principalement attirées par le chemin de fer et les congés de taxes). Par ailleurs, en 1880, la ville de Montréal décide d'encadrer le développement résidentiel en standardisant la dimension des lots et en généralisant la présence des ruelles (Dubois, Marmen et Lemay 2003), ce qui contribuera à donner un caractère au développement subséquent. En 1909, la ville de Saint-Louis-du-Mile-End est annexée à Montréal, elle devient un quartier. Jusqu'à la Première Guerre mondiale ce sera l'âge d'or du développement, non seulement du

Mile-End, mais également du Plateau Mont-Royal. Avant que la guerre n'éclate, une bonne partie de son territoire est construit.

4.1.1. Un synonyme de diversité

4.1.1.1. Diversité socio-culturelle

Au tournant du XX^e siècle, le Mile-End peut être décrit comme un « bastion francophone », bien qu'un nombre assez important d'Irlandais aient commencé à venir s'installer (Séguin 1998). Les années qui suivent seront cependant marquées par l'immigration juive et italienne. Les immigrants aménageront aux alentours de « La Main » et en feront un lieu de métissage emblématique (Olazabal 2006). Dans les mêmes années, la bourgeoisie francophone délaisse le Mile-End pour investir Outremont. L'immigration massive de cette époque marquera le quartier et en fera un carrefour d'échanges et de contrastes dont l'image perdure dans l'imaginaire montréalais. Olazabal (2006) parle d'un « trafic des langues » remarquable et cite le quartier comme un exemple du caractère hybride de Montréal. Plusieurs poètes et auteurs ont immortalisé le caractère bigarré du quartier, notamment Mordecai Richler avec son roman *The Street* (Richler 1975). Avec les années, des communautés grecques et portugaises (entre autres) sont venues s'ajouter.

Si aujourd'hui le quartier n'est plus la porte d'entrée par excellence des nouveaux immigrants à Montréal qu'il était, il reste qu'en 2006, près de 18% des résidents de Saint-Louis-du-Parc n'utilisaient ni le français ni l'anglais comme langue d'usage à la maison (Guindon 2009a), et que plusieurs commerces, restaurants et cafés associés à l'une ou l'autre communauté perdurent.

En s'établissant dans le Mile-End, les communautés culturelles ont également marqué son bâti. De nombreuses églises, notamment l'emblématique église St. Michael (Saint-Michel Archange), initialement irlandaise puis devenue portugaise, ont laissé des traces de la diversité culturelle du quartier et en sont témoins (voir figure 4.3, à gauche) (Olazabal 2006). Des commerces, tels les bagels Fairmount, ou des clubs sociaux, tels l'Olympico (voir figure 4.3, au centre et à droite), sont devenus des symboles qui rappellent les communautés juives et italiennes qui ont façonné

l'histoire du secteur, sans toutefois que la diversité dynamique du quartier n'en soit réduite à ces quelques emblèmes.

L'église St. Michael



Les bagels Fairmount



Le club social Olympico



Figure 4.3: Figures emblématiques du secteur

Source : Leduc-Primeau (2012)

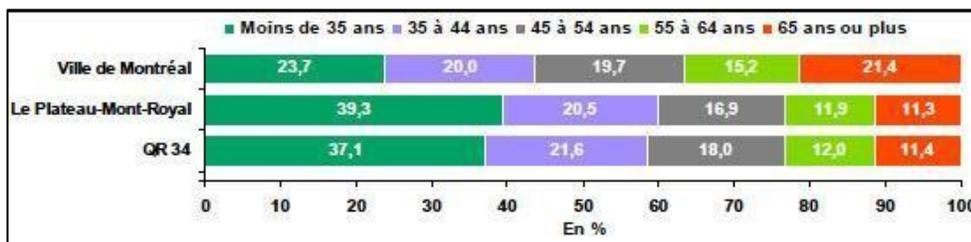
4.1.1.2. Diversité fonctionnelle

La diversité est bien au cœur de ce quartier. L'immigration a non seulement façonné un quartier culturellement diversifié, mais également commercialement diversifié. En cela témoignent les nombreuses rues commerçantes du secteur (boulevard Saint-Laurent, avenue du Parc, rue Saint-Denis, rue Laurier, etc.), qui offrent des services de proximité et des commerces plus spécialisés attirant des visiteurs de l'extérieur. La diversité fonctionnelle du Mile-End touche cependant davantage que le secteur commercial. Si l'on se reporte à son âge d'or (fin XIX^e – Première Guerre mondiale), entre autres grâce au chemin de fer, le Mile-End se développe en intégrant une importante fonction industrielle à ses fonctions résidentielles et commerciales. Si le quartier en 1911 est densément peuplé, il n'en n'est pas moins un centre manufacturier important. Il restera d'ailleurs un centre de production textile jusque dans les années 1980. À l'époque (1911), bien que le territoire soit presque entièrement construit, il reste cependant des bandes libres autour de la voie ferrée, secteurs qui demeurent à vocation industrielle, encore aujourd'hui (Dubois, Marmen et Lemay 2003). Par ailleurs, ces zones à « larges mailles », parfois en friche, parfois habitées par des édifices industriels à large empreinte au sol, introduisent des ruptures dans la trame du quartier qui ne sont pas sans incidence et qui seront abordées lors de l'analyse paysagère (voir 4.1.3).

4.1.1.3. Le caractère du Mile-End aujourd'hui

Depuis les années 1980, le Mile-End, alors un quartier ouvrier, se transforme selon un phénomène de gentrification bien documenté. Les anciennes manufactures sont transformées en lofts d'artistes, en condominiums. Des entreprises culturelles participent à la revitalisation du secteur, Ubisoft étant la plus connue. Le secteur attire une population jeune et artistiquement branchée. Les moins de trente-cinq ans y sont beaucoup plus représentés que dans le reste de l'île, alors que les soixante-cinq ans et plus y sont sous-représentés (voir tableau 4.1, qui montre la répartition des ménages par tranche d'âge pour la ville de Montréal, le Plateau Mont-Royal et le Mile-End (QR 34)). La proportion de travailleurs dans les domaines des arts, de la culture, des loisirs et du sport tournait autour de 18% en 2006, alors qu'elle était autour de 4% sur l'île de Montréal (Statistique Canada 2008).

Tableau 4.1: Proportion relative des groupes d'âges des résidents



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 [extrait], tiré de Ville de Montréal (2009a)

Enfin, le prix des logements explose. Si en 1991, le loyer brut moyen est de 500\$, en 2001, il est de 600\$, alors que l'île de Montréal connaît une augmentation moyenne de 21\$ pour la même période (CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, CLSC St-Louis-du-Parc et Convercité 2003). En 2006, il continue de grimper et se situe à 689\$ (Guindon 2009b). Depuis, bien que les dernières statistiques ne sont pas disponibles à l'heure de la rédaction de ce mémoire, tout indique que cette hausse continue.

Bref, par son historique, le Mile-End est un quartier dense, marqué par une diversité à plusieurs niveaux. Cet héritage se traduit par des symboles représentant diverses communautés culturelles et associés à une image dynamique. Dans les dernières années, le quartier a subi

une mutation que d'autres quartiers centraux connaissent ou ont connu à travers le monde en entrant dans un processus de gentrification. Une population jeune et attirée par le domaine des arts et de la culture y réside.

4.1.2. Délimitations du territoire

Le Mile-End existe depuis de nombreuses années, et bien qu'il se retrouve sur des cartes depuis au moins 1859, ses frontières ont passablement changé avec le temps et aujourd'hui, un certain flou existe quand à ses frontières – normatives, officielles. Pour ajouter au flou, les différentes unités administratives qui cartographient aujourd'hui le territoire délimitent le Mile-End différemment les unes des autres. Si les frontières est (rue Hutchison, limite de l'arrondissement d'Outremont) et sud (l'avenue Mont-Royal) sont constantes au travers des différentes cartes, les frontières nord et ouest le sont moins.

4.1.2.1. Divisions électorales

Si l'on se fie aux divisions électorales municipales (voir figure 4.4), le district du Mile-End est bordé par la rue Mont-Royal au sud, la rue Hutchison à l'ouest, la voie de chemin de fer au nord et le parc Laurier ainsi que la rue Christophe-Colomb à l'est (Ville de Montréal 2009b).



Figure 4.4: Le district électoral (municipal) du Mile-End (en rouge)

Source : Ville de Montréal (2009b)

4.1.2.2. Quartiers de référence

Cependant si l'on se fie aux quartiers de référence de la ville de Montréal, théoriquement élaborés selon les anciens quartiers de la ville et offrant un profil socio-économique relativement homogène, le Mile-End (QR 34 sur la figure 4.5), s'il a les mêmes frontières nord, sud et ouest que le district électoral, s'arrête à l'est à la rue Saint-Denis.

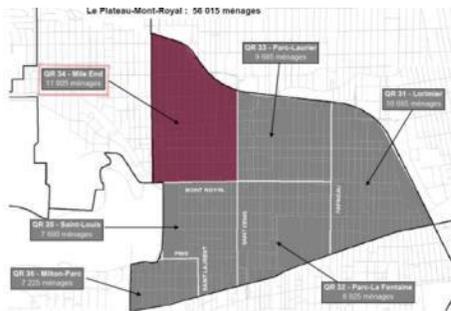


Figure 4.5: Carte de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et ses quartiers de référence (QR34 en rose)

Source : Adaptation de Ville de Montréal (2009a)

4.1.2.3. Aires de paysage

Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, lui, identifie et caractérise des aires et des unités de paysage sur le Plateau Mont-Royal. Ces aires sont découpées en fonction des grandes phases de développement et des caractéristiques typomorphologiques. Une de ces aires est Saint-Louis-du-Mile-End (voir figure 4.6). Si les limites nord, sud et ouest sont les mêmes que celles qui ont été précédemment citées, la limite est, elle, est plutôt située à la rue Resther, c'est-à-dire un peu à l'ouest de la rue Saint-Denis.

En ce qui concerne la frontière nord, s'il est vrai que les différentes cartes actuelles s'accordent pour la placer à la voie ferrée, il peut être intéressant de savoir que les frontières de l'ancien village de Saint-Louis du Mile-End, devenu ville, ne sont pas celles de l'entité aujourd'hui reconnue comme le Mile-End. Si les frontières sud et ouest étaient les mêmes qu'aujourd'hui, la figure 4.2 (qui présentait le territoire en 1879), montre clairement que les frontières de Saint-Louis du Mile-End, vers le nord, traversaient la voie ferrée (s'étendaient environ jusqu'à

l'actuelle rue de Castelnau). Par ailleurs, côté est, la frontière passait quelque part entre Henri-Julien et Drolet (donc à l'ouest de la rue Saint-Denis).

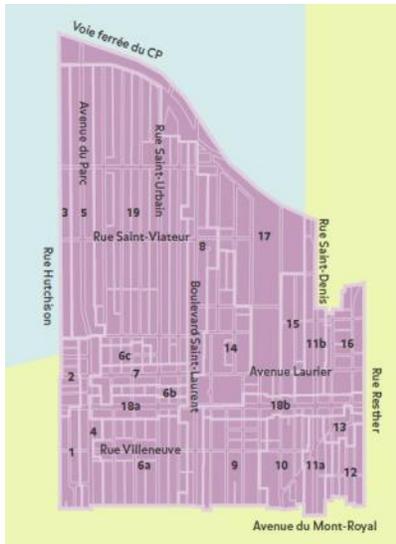


Figure 4.6: Aire de paysage, Saint-Louis-du-Mile-End

Source : Le Plateau Mont-Royal (2005)

Ce bref tour d'horizon des différentes cartographies montrent que celles-ci ne concordent pas avec la délimitation du territoire, particulièrement côté est, la frontière se situant quelque part entre les rues Henri-Julien et Christophe-Colomb en fonction des différentes cartes (un écart d'une dizaine de coins de rues). La frontière nord, si elle semble aujourd'hui faire consensus, a cependant été posée au nord de la voie ferrée pendant de nombreuses années. Ces délimitations officielles, changeantes, ne sont pas sans incidence sur la perception qu'ont les individus des frontières du Mile-End. Par ailleurs, elles ne sont pas sans incidence sur les ruptures présentes dans le territoire.

4.1.3. Analyse paysagère sommaire du Mile-End Est

Afin de concentrer les répondants à proximité les uns des autres, tout en reflétant la grande diversité du territoire, un secteur plus réduit que le Mile-End et qui représentait bien la diversité qui s'y trouve a été choisi afin d'y recruter les participants. Ce secteur est appelé ici le « Mile-End Est » bien que la dénomination ne soit pas officielle. Il est bordé au nord par la voie ferrée

(frontière « officielle », consensuelle, du Mile-End), au sud par la rue Laurier, à l'ouest par la rue Clark et à l'est par la rue de Gaspé (la figure 4.7 montre le Mile-End Est, en blanc, et les rues qui le bordent). Étant donné que les critères ayant mené au choix de ce terrain de recherche étaient qu'il soit « mixte, enchevêtré et complexe », le territoire a été choisi afin d'englober plusieurs types et niveaux de cassures et plusieurs ambiances du Mile-End. L'analyse qui suit vise à tracer un portrait des différentes ruptures présentes, en s'attardant aux dimensions morphologiques et perceptuelles. Elle s'arrête en premier lieu sur les ruptures mineures (brisures d'ambiance), et porte ensuite sur les ruptures majeures.

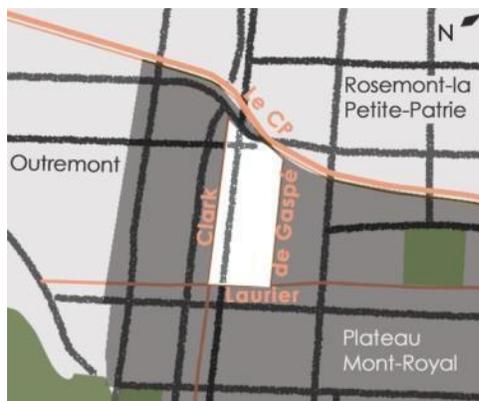


Figure 4.7: Le Mile-End Est, secteur où on été recrutés les participants

Source : Laurence Leduc-Primeau

4.1.3.1. *Des unités de paysage qui contrastent, diverses ambiances*

La figure 4.8 montre que le terrain choisi englobe quatre unités de paysage distinctes. Le classement des unités de paysage et leurs typologies a été fait par l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, en 2005, et se trouve en annexe du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (Le Plateau Mont-Royal 2005). Les descriptions qui suivent en sont tirées.¹⁸ De l'ouest vers l'est, le secteur choisi couvre les unités nommées Saint-Louis Ouest (19), boulevard Saint-Laurent 2 (8), Avenue de Gaspé (17), et Saint-Louis Centre (14).

¹⁸ D'autres mesures auraient pu être prises pour rendre compte de la typologie et de la diversité du bâti, celle-ci avait l'avantage de les regrouper en unités semblables et donc de tracer de potentielles cassures d'ambiances.

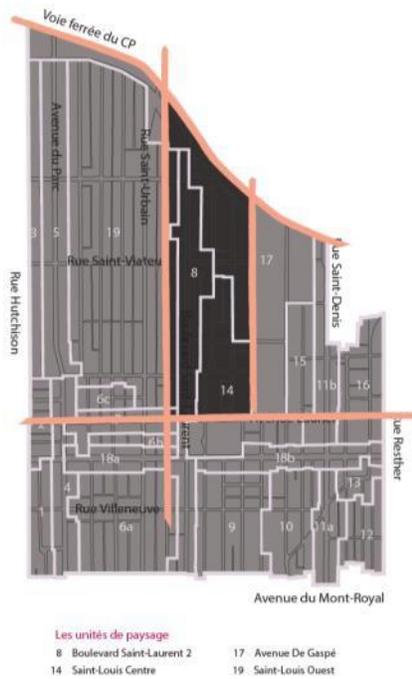


Figure 4.8: Unités de paysage du Mile-End Est

Source : Adaptation de le Plateau Mont-Royal (2005)

Saint-Louis Ouest (19) a été développé avec des constructions en série, sur des îlots allongés (avec ruelles) et des parcelles assez constants. Les bâtiments sont contigus et on y retrouve en majorité des duplex implantés avec une marge de recul avant, principalement recouverts de brique d'argile de couleur rouge (voir figure 4.9). Ce secteur est assez homogène.



Figure 4.9: Duplex avec marge de recul, unité Saint-Louis Ouest (19)

Source : Laurence Leduc-Primeau

Ensuite vient l'unité paysagère boulevard Saint-Laurent 2 (8). Le boulevard s'est construit sur une longue période, l'ensemble de son bâti est donc hétérogène. La plupart des parcelles actuelles constituent la fusion de parcelles de base, elles sont donc de taille variable. La présence de ruelles n'est par ailleurs pas constante. Les bâtiments sont implantés sans marge de recul, ceux-ci sont contigus. On y retrouve surtout des immeubles à vocation mixte avec hauteurs variables (deux à quatre étages, principalement), recouverts soit de brique d'argile de diverses couleurs, soit de pierre de taille grise ou à bossage (voir figure 4.10). De larges vitrines donnent sur la rue.



Figure 4.10: Bâtiments mixtes, unité boulevard Saint-Laurent 2 (8)

Source : Laurence Leduc-Primeau

L'unité qui suit, nommée Avenue de Gaspé (17), longe la voie ferrée, puis la rue de Gaspé. À l'époque, plusieurs voies ferrées, s'y trouvaient, ainsi qu'une gare de triage. Tout a été démoli, sauf une voie ferrée, mais le secteur est demeuré largement industriel. Les îlots sont de dimensions variables, il n'y a pas de ruelles. Le parcellaire est généralement de grande taille, mais il n'est pas homogène. On y retrouve principalement des immeubles industriels, recouverts de brique d'argile ou de béton, sans ornementation à proprement parler (voir figure 4.11 pour des exemples). Les ouvertures ne sont pas typiques mais on y retrouve souvent de larges fenêtres à bandeaux. Les bâtiments peuvent atteindre une dizaine d'étages.



Figure 4.11: Bâtiments industriels, unité avenue de Gaspé (17)

Source : Laurence Leduc-Primeau

Enfin, le secteur touche également à l'unité de paysage Saint-Louis Centre (14), cœur de l'ancien village, dont le lotissement s'est réalisé dans les années 1880. On n'y retrouve pas les caractéristiques architecturales associées au Plateau Mont-Royal. Le territoire s'est développé sur une période assez longue, ce qui explique son hétérogénéité. De plus, on y retrouve également des bâtiments modernes, qui s'y sont construits depuis les années 1960. Les ruelles sont parfois présentes, mais celles-ci ne sont pas typiques. Plusieurs parcelles sont fusionnées, elles ont donc des dimensions atypiques. Toutefois, les types de bâtiments qui dominent sont les duplex, et les triplex avec escaliers extérieurs, généralement construits en série de quelques unités. Les bâtiments sont de deux ou trois étages, principalement recouverts de brique d'argile rouges ou brunes, ou de pierre à bossage (surtout sur les bâtiments institutionnels). D'ailleurs un important complexe institutionnel marque le paysage (complexe dominé par l'église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile End et l'ancien couvent de la Providence du Saint-Enfant-Jésus, voir figure 4.12, au centre).



Figure 4.12: Bâtiments dans l'unité Saint-Louis Centre (14)

Source : Laurence Leduc-Primeau

Bref, ce secteur d'environ 0,3 km² possède un bâti assez diversifié, qui est regroupé ici en quatre zones distinctes (unités de paysage). Les ruptures d'ambiance étant multiples dans le secteur, plusieurs autres zones auraient cependant pu être circonscrites. Il a été jugé plus intéressant de laisser les participants parler de l'espace de leur chez soi et le délimiter en fonction de ce qu'ils jugeaient pertinent que d'établir un éventail de caractérisations d'ambiances possibles. Cette brève présentation vise principalement à faire ressortir le caractère multiple des ruptures d'ambiances du Mile-End Est et par conséquent, du Mile-End.

4.1.3.2. Site, implantation et fonctions

Suivant l'analyse qui a été faite des unités de paysage, une étude plus structurale et morphologique du territoire du Mile-End Est montre une grande amplitude dans la variation des empreintes au sol. Les édifices entourant la voie ferrée, ainsi que ceux à l'est du secteur sont beaucoup plus volumineux que les édifices autour de Clark, de Saint-Laurent, ou sud de Maguire. Ceux-ci ont, règle générale, une plus petite empreinte au sol (voir la figure 4.13 pour une carte de l'implantation des bâtiments). Les édifices plus massifs qui sont situés au sud de Maguire sont surtout des édifices institutionnels, notamment des écoles.

Tel que mentionné, ce secteur a une assez grande diversité au niveau des utilisations du sol. Celle-ci est bien visible sur la figure 4.14. Des fonctions commerciales, résidentielles et institutionnelles cohabitent. La figure montre par ailleurs une concentration des fonctions semblables à proximité, ainsi qu'une concentration de terrains vagues et stationnements aux alentours de la voie ferrée.

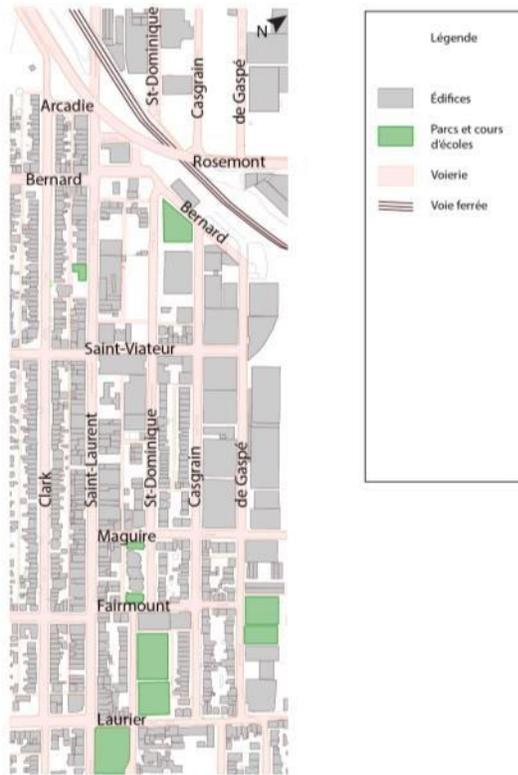


Figure 4.13: Implantation des bâtiments

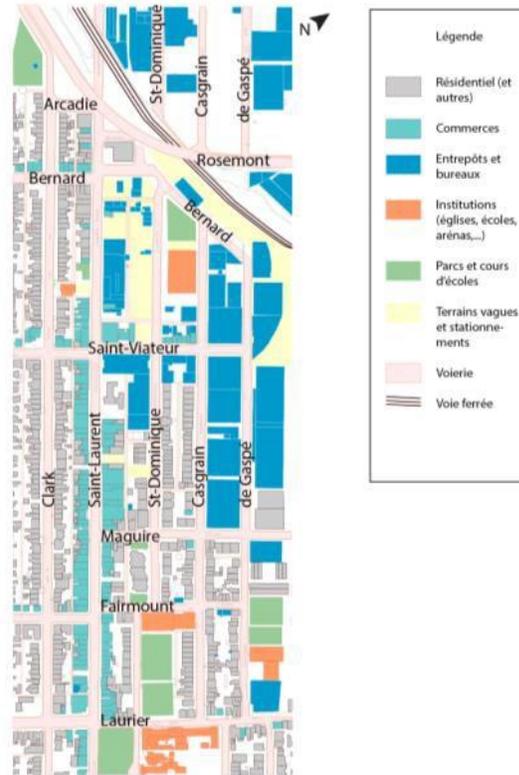


Figure 4.14: Utilisation du sol¹⁹

Source : Adaptation du Plan d'utilisation du sol (Ville de Montréal 2002)

Le site a relativement peu de dénivellations. À proximité, on retrouve cependant le mont Royal (voir figure 4.15 pour un aperçu). Son sommet s'élève à 233 m. En plus d'être un écrin de verdure, celui-ci s'élève au-dessus de la ville et domine le paysage. Il fait figure de monument et, en plus d'être largement fréquenté, a une certaine puissance symbolique. Par ailleurs, bien que le Mile-End Est en lui-même ne possède que peu d'espaces verts (voir figure 4.13), il y en a quelques-uns à proximité. En plus du mont Royal, quelques parcs se trouvent à Outremont. Le parc Laurier et le parc Lafontaine (les deux espaces verts en haut et à droite de la figure 4.15) sont également à proximité.

¹⁹ Les bâtiments mixtes sont classés selon la fonction dominante au rez-de-chaussée.



Figure 4.15: Site et espaces verts à proximité

Source : Laurence Leduc-Primeau

Bref, le territoire choisi pour y recruter les participants comporte d'assez grandes variations au niveau des empreintes au sol du bâti et des fonctions de celui-ci. Des bâtiments massifs et des terrains vagues se trouvent aux alentours de la voie ferrée. Il a peu de dénivellations, mais la Montagne s'élève, à proximité. Ses espaces verts sont peu nombreux bien qu'il y en ait quelques-uns d'envergure à proximité.

4.1.3.3. *Une trame urbaine avec interruptions et ruptures*

L'analyse morphologique de la trame urbaine montre que celle-ci est ponctuée d'interruptions et de ruptures. En effet, si le tracé des voies est principalement orthogonal, hérité d'un système cadastral de côtes et de rangs (Beauregard 1984; Marsan 1974), il est interrompu au nord par une rupture majeure, soit la voie ferrée ainsi que le boulevard Rosemont (/avenue Van Horne), qui est surélevé en un viaduc à cet endroit (voir figure 4.16). Le complexe formé par la voie ferrée et le boulevard Rosemont coupe par ailleurs la trame de rue à angle, ce qui fait changer la forme du tracé des voies, notamment pour la rue Bernard.

En plus d'être coupées au nord, d'autres rues sont coupées au sud. La rue Saint-Dominique, par exemple, est coupée à la hauteur de Fairmount, et elle reprend en étant légèrement décalée de sa trajectoire initiale. Casgrain et de Gaspé, pour leur part, se terminent direction sud à la rue Laurier. Les rues qui reprennent au sud de celle-ci (Hôtel de ville et de Bullion) sont décalées et

ont changé de nom. En direction est-ouest, la rue Fairmount est coupée à la hauteur de Saint-Laurent, et reprend en un axe décalé, tandis que Maguire, direction ouest, s'arrête à Saint-Laurent.

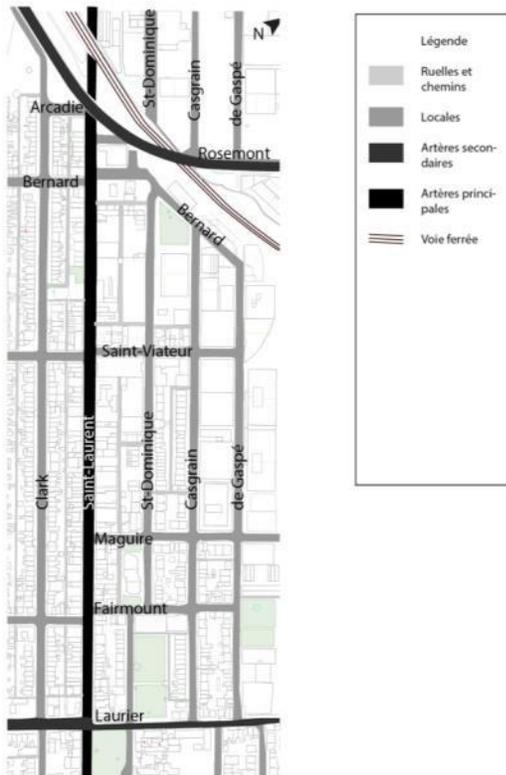


Figure 4.16: Tracé des voies

Source : Adaptation du Plan d'utilisation du sol (Ville de Montréal 2002)

Les rues susmentionnées, locales, sont généralement coupées à des artères plus importantes (boulevard Saint-Laurent, rue Laurier). La coupure (ou le décalage) accentue les effets de rupture à ces endroits, ceux-ci étant déjà induits notamment par un volume de trafic supérieur et une empreinte plus large. En ce qui concerne le boulevard Saint-Laurent, boulevard mythique qu'il ne convient plus d'introduire, la rupture est encore plus forte. Elle est, ici, ancrée dans le temps et le développement du boulevard.

En effet, en raison de problèmes dans la succession, le fief longeant le boulevard Saint-Laurent à l'est (fief Closse) reste sans résidences jusqu'au milieu du XIX^e siècle, alors que du côté

ouest, des terres seront concédées dès le début du XVIII^e siècle pour la construction de villas bourgeoises (Dubois, Marmen et Lemay 2003). Ce retard de développement introduit une première rupture entre l'est et l'ouest du boulevard Saint-Laurent. Par la suite, plusieurs éléments viendront renforcer cette idée de « boulevard-frontière ». Olazabal parle même d'une triple frontière : frontière réelle, symbolique, et imaginaire entre l'est et l'ouest de Montréal (Olazabal 2006). Réelle, car elle est l'adresse zéro de la ville; symbolique, car elle divise deux univers qui diffèrent tant dans leur configuration spatiale que dans leurs institutions; et imaginaire puisqu'elle suscite des légendes de part et d'autre, dans les deux groupes qu'elle sépare. Pour Olazabal, le terrain à proximité de cette frontière en est un d'hybridité et de mélanges.²⁰ Il s'agit par ailleurs d'une artère principale, son fort volume de trafic et les nuisances associées contribuent à y accentuer l'effet de rupture.



Figure 4.17: Les abords de la voie de chemin de fer

Source : Laurence Leduc-Primeau

La voie ferrée (ainsi que le boulevard Rosemont/avenue Van Horne) constitue elle aussi, et tel que mentionné, une barrière importante (voir figure 4.17 pour des photographies de ses abords et de l'effet de barrière visuelle et physique qu'ils imposent). Ce complexe routier n'est traversable qu'en quelques endroits ciblés.

4.1.3.4. Un bâti avec une zone en rupture majeure avec le milieu

En plus de la trame de rue qui change d'angle à cet endroit, le bâti change considérablement de densité. Plusieurs terrains vagues datant de son passé industriel sont encore présents, et les

²⁰ L'utilisation du terme frontière, ici, est la sienne.

édifices, lorsqu'il y en a, ne sont ni du même gabarit, ni de la même hauteur que le bâti environnant.

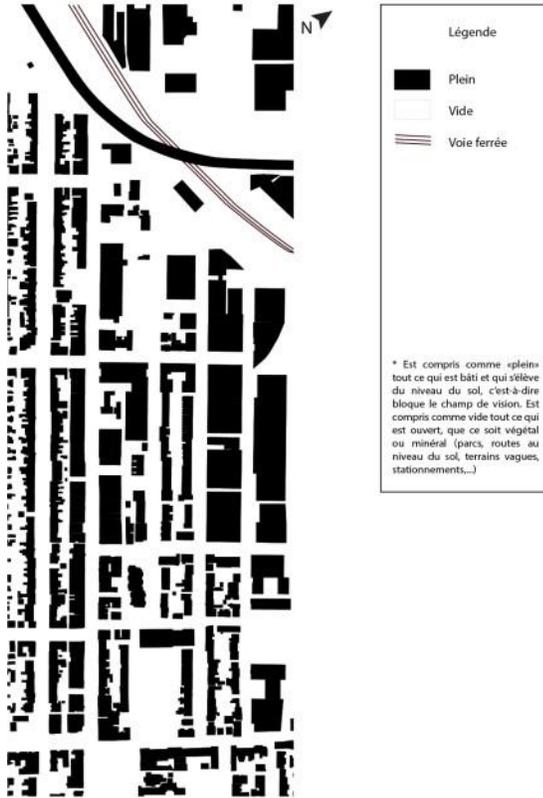


Figure 4.18: Pleins et vides



Figure 4.19: Hauteurs approximatives

Source : Adaptation du Plan d'utilisation du sol (Ville de Montréal 2002)

Bien que cette zone ait déjà été mentionnée, les figures 4.18 et 4.19 en donnent un aperçu cartographique qui permet d'en mesurer les impacts. La figure 4.18 fait ressortir le contraste entre la régularité du bâti autour des rues Clark et du côté ouest de Saint-Laurent, et la dispersion entourant la voie ferrée, tandis que la figure 4.19 fait plutôt ressortir la barrière visuelle et physique que forment les édifices industriels sur de Gaspé.

4.1.3.5. En guise de conclusion sur les ruptures

Le Mile-End Est est donc coupé par une barrière importante, au nord : le complexe formé de la voie ferrée et de la voie surélevée du boulevard Rosemont/avenue Van Horne. Celle-ci forme

une barrière visuelle (la vue est coupée) ainsi que physique (le passage est restreint). Elle est montrée en jaune sur la figure 4.20. Cette barrière est couplée à une zone plutôt industrielle (plus précisément à un restant de fonctions industrielles) qui la longe et se continue vers le sud aux alentours de la rue de Gaspé (en rose sur la figure 4.20). Dans cette zone, se trouve un bâti en rupture avec le secteur. L’empreinte au sol est plus large, les édifices sont plus hauts, plus massifs. Leur style, industriel, contraste avec le reste. Le site est par ailleurs traversé d’artères et de rues commerçantes (en orangé sur la figure 4.20), aillant toutes une atmosphère différente. La rue Saint-Laurent, cependant, crée une rupture plus importante. D’une part, les rues transversales sont souvent coupées à sa hauteur, et d’autre part, la division est-ouest qu’elle induit en fait selon Olazabal (2006) une frontière, voire une barrière. La Montagne, à proximité, crée par ailleurs une rupture, topographique (elle est surélevée) et de végétation.



Figure 4.20: Les ruptures majeures du Mile-End Est

Source : Adaptation du Plan d’utilisation du sol (Ville de Montréal 2002)

Enfin, une multitude de ruptures d’ambiance peuvent être identifiées dans le secteur, quatre ont été définies dans ce chapitre. Toutes ces ruptures induisent, en général, des modifications dans

la luminosité, le bruit, le vent. Ces dimensions n'ont pas été cartographiées mais ont été gardées à l'esprit lors des parcours commentés et de l'analyse subséquente.

4.2. Le domaine Saint-Sulpice

Quand les Sulpiciens sont devenus seigneurs de l'ensemble de l'île de Montréal en 1663, ils se sont conservé un territoire dans le nord de la ville pour leur usage personnel dans ce qui deviendra le domaine Saint-Sulpice, aujourd'hui dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville (voir figure 4.21, pour une carte de l'emplacement du site).

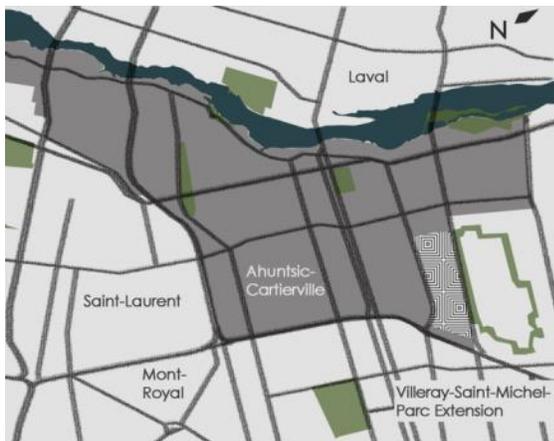


Figure 4.21: Le domaine Saint-Sulpice aujourd'hui (texturé), dans l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville

Source : Laurence Leduc-Primeau

À toutes fins pratiques, cette portion de territoire échappe à l'urbanisation jusqu'au milieu du XX^e siècle, alors que le territoire aux alentours se développe (voir figure 4.22). Plusieurs projets sont cependant élaborés dans les années 1930, mais aucun ne voit le jour (Archambault-Malouin 2002a). D'ailleurs, un des plans qui n'a pas été développé avait été conçu par Gréber,²¹ et celui-ci prévoyait une verdoyante cité-jardin (Ploegaerts 2001). En 1939, à cause de difficultés financières, une partie du domaine est vendue à Québec, qui le met sous tutelle et en 1952, le reste est vendu à la Ville de Montréal (Archambault-Malouin 2002a). La mise sous tutelle marque le début du démantèlement du domaine.

²¹ Jacques Gréber est l'architecte Français à qui on doit, notamment le plan d'Ottawa, dans la période de l'immédiate après-guerre. Gréber s'inscrit dans une pensée « désurbaniste », dans le courant de Mumford (Ploegaerts 2001).

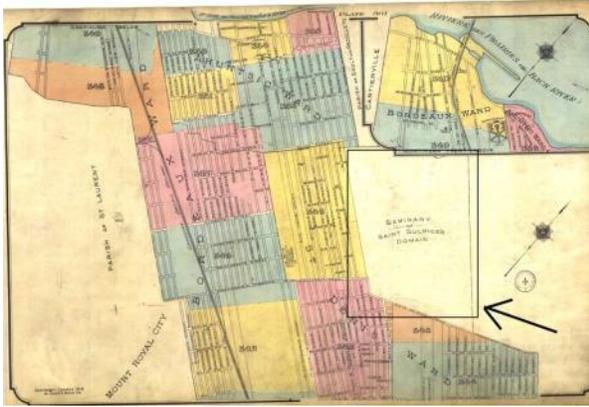


Figure 4.22: Nord de Montréal en 1914, flèche pointant le futur domaine Saint-Sulpice (encadré)

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Goad 1914)

Alors que la Ville devient propriétaire des terrains, une nouvelle vague de projets déferle. La crise du logement provoquée par la guerre n'est pas encore réglée et de fortes pressions se font sentir, surtout du côté des associations de coopératives. En 1962, un cinquième du domaine est alloué à trois coopératives, afin qu'elles développent ce territoire sous forme de logements (Desbiens et Pronovost 2003). Mis à part le Collège André-Grasset (construit en 1927) et ce qui deviendra, à la fin des années 1960, le CÉGEP Ahuntsic, le domaine, en 1962, n'est toujours pas construit (voir figure 4.23) (Archambault-Malouin 2012). Par ailleurs, il faut attendre 1986 pour une occupation complète du territoire (Ville de Montréal 2008).



Figure 4.23: Le domaine Saint-Sulpice en 1962²²

Source : Archives de la Ville de Montréal (reproduit dans Archambault-Malouin 2012)

²² Par ailleurs, la photo montre, en haut et la traversant, l'autoroute métropolitaine qui vient d'être achevée (en 1959) et à gauche, la carrière Miron, qui borde le domaine.

4.2.1. Un milieu de vie intégré

4.2.1.1. *Un fort esprit coopératif*

Les trois coopératives qui se partagent le domaine ont des clientèles différentes, avec des objectifs différents. Deux de ces coopératives visent l'accès à la propriété et seront dissoutes une fois les terrains vendus et les résidences construites. Il s'agit de la Coopérative d'habitations de Montréal (qui vise les travailleurs à revenus modestes) et de la Coopérative des employés municipaux de Montréal (qui regroupe principalement des cols blancs travaillant à la ville de Montréal) (Desbiens et Pronovost 2003). La troisième coopérative, La Familiale, vise les jeunes familles avec enfants qui n'ont jamais été propriétaires. Celle-ci va plus loin dans son esprit social et coopératif, s'organisant également en groupe d'achats, de loisirs, de femmes, etc. Contrairement aux deux autres, celle-ci ne sera pas dissoute une fois les propriétés vendues (Desbiens et Pronovost 2003). Berthe Louard, co-fondatrice de la Familiale, marquera le domaine Saint-Sulpice et contribuera à sceller l'image de celui-ci en celle d'un « paradis familial ».²³

Le développement résidentiel initié par les coopératives débute dans la partie nord du domaine. Par la suite, il descend vers le sud. Presque toutes les maisons construites par le regroupement de coopératives le sont de 1962 à 1965 (voir la figure 4.24 pour un aperçu des phases de développement).

En 1965, environ 600 familles vivent dans le domaine Saint-Sulpice (Desbiens et Pronovost 2003). Entre autre grâce aux efforts de Mme Louard, plusieurs services communautaires sont développés. L'objectif est d'édifier « une communauté vivante, harmonieuse où il fera bon vivre » (Archambault-Malouin 2005). En 1963, une caisse populaire ouvre ses portes et en 1968, un Cooprix. En 1971, des jardinets pour les jeunes ouvrent leur porte et en 1977, suivront des jardins communautaires pour adultes (Archambault-Malouin 2002b).

²³ Par ailleurs, le centre communautaire porte aujourd'hui son nom.

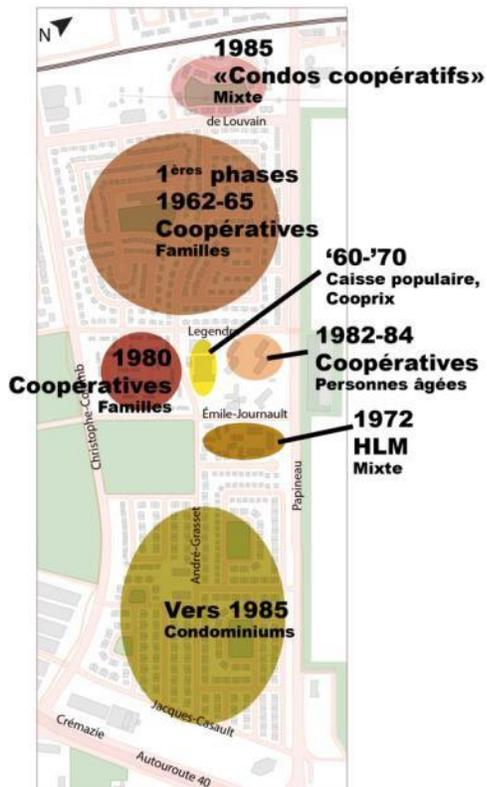


Figure 4.24: Phases approximatives de développement

Source : Laurence Leduc-Primeau

Au début des années 1970, des HLM sont construits dans le domaine. À l'époque, ils sont à l'écart des autres constructions (voir figure 4.24). Dans les années qui suivent, d'autres coopératives seront érigées, certaines pour familles, d'autres pour personnes âgées, qui viendront essentiellement combler l'écart entre les HLM et les premières phases de développement (voir figure 4.24). C'est ainsi qu'en 1983 la partie nord du domaine est, à toutes fins pratiques, entièrement développée, mais la partie sud est toujours libre de constructions (voir figure 4.25). Celles-ci sera développée vers 1985 dans le cadre de l'opération 20 000 logements, principalement en unités de condominiums (Le Bot 2002).

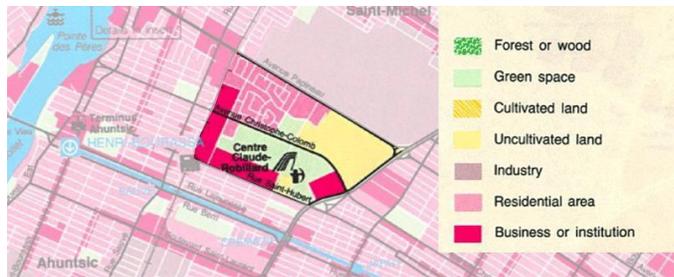


Figure 4.25: Le domaine Saint-Sulpice en 1983 (portion construite en rouge, non construite en jaune)

Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Jobin et Kirouac 1983) [extrait et surlignage]

4.2.1.2. *Un havre de paix pour les familles*

Dès les débuts de la construction, le domaine Saint-Sulpice est « vendu » et perçu comme un oasis verdoyant, sécuritaire et tranquille à l'abri des dangers de la grande ville; un paradis où élever sa famille. Le plan d'urbanisme est conçu en conséquence (aspect qui sera abordé dans la section 4.2.3). D'ailleurs, il est intéressant de noter que dans une série de fascicules qui retracent l'histoire du domaine, plusieurs références sont faites à cette image idyllique à laquelle est associée le domaine. Il y est notamment écrit : « De jeunes familles s'y établissent [dans le domaine], désireuses de créer un milieu de vie différent, comme une banlieue à la ville » (Archambault-Malouin 2002b). Dans un autre fascicule de la même série, il est rapporté qu'une dame a réussi à trouver un vrai chez soi dans une maison du domaine, alors qu'elle en était incapable dans un appartement, en ville.²⁴ Des références sont par ailleurs faites, dans cette série de fascicules, à un « petit paradis familial » (Archambault-Malouin 2012), à un village, ou encore à un lieu que personne ne veut quitter (Archambault-Malouin, Desbiens et Pronovost 2004). Cette image perdue aujourd'hui.²⁵

4.2.1.3. *Une population homogène?*

Les premières années du domaine voient une population principalement blanche, francophone, catholique, et de classe moyenne s'installer. Cela peut être attribué en partie aux coopératives,

²⁴ L'extrait complet : « Mon plus beau souvenir, c'est d'avoir eu cette maison-là parce que nous avons trois enfants et que nous n'aurions jamais eu les moyens de s'en acheter une autrement (...). J'ai été élevée à la campagne et je n'ai jamais pu me sentir chez-nous dans un appartement en ville. Mon chez-nous, c'était au Lac-Étchemin dans la maison de mes parents. J'ai enfin trouvé mon chez-nous sur la rue Louvain! » (Desbiens et Pronovost 2003)

²⁵ D'ailleurs, plusieurs participants utiliseront des termes semblables pour parler du domaine lors des entrevues.

qui recrutait principalement dans ce groupe (Desbiens et Pronovost 2003). Ces premiers habitants partagent par ailleurs des idéaux coopératifs. La population, restreinte, y est alors assez homogène. Cependant, dès le début des années 1970, avec la construction des HLM, la population s'accroît et se diversifie. La population passe de 816 à 1100 familles (Archambault-Malouin 2005).

Aujourd'hui, les familles avec enfants représentent environ 29% de la population (incluant les familles monoparentales), et les personnes seules, près de 44% de la population (Ville de Montréal 2009c). Les couples avec enfants sont toutefois concentrés dans la partie nord du domaine alors que les familles monoparentales le sont plutôt dans la partie centre (là où se trouvent les HLM) (voir figure 4.26).

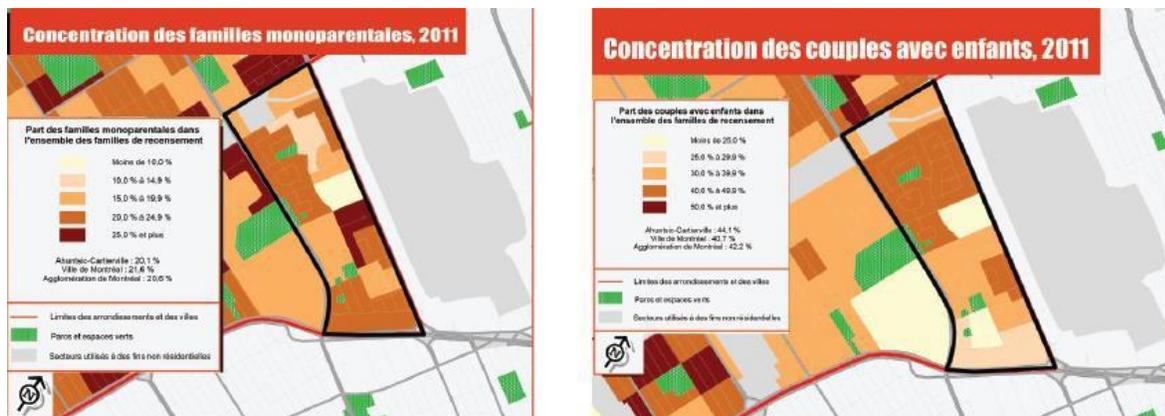
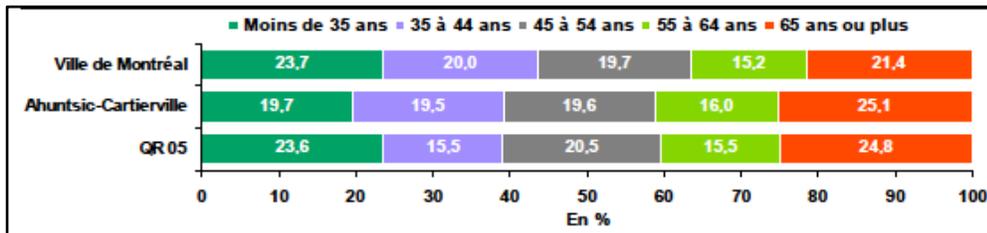


Figure 4.26: Répartition géographique des concentrations de couples avec enfants et de familles monoparentales

Source : Atlas sociodémographique [extraits] (Ville de Montréal 2012)

Par ailleurs, les moins de 35 ans sont à peu près aussi nombreux en proportion que sur l'île de Montréal, représentant environ 24% de la population tandis que les 34 à 44 ans sont un peu moins nombreux en proportion que sur l'île. Les 65 ans et plus représentent environ 25% de la population, soit plus qu'à Montréal (voir tableau 4.2).

Tableau 4.2: Proportion relative des groupes d'âge des résidents



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 [extrait], tiré de Ville de Montréal (2009c)

Enfin le quartier Saint-Sulpice se caractérise par un taux d'effort²⁶ moins grand qu'à Montréal (autour de 24% alors qu'il est de près de 33% pour la Ville de Montréal) et une concentration de logements sociaux et communautaires (1159 logements sociaux) (Ville de Montréal 2009c). Ce qui en fait un quartier bien nanti qui comprend toutefois d'importantes poches de pauvreté. Environ 20% des ménages ont leur principal soutien qui est né à l'extérieur du Canada, ce qui est moins qu'à Montréal (32%), et moins que dans le Mile-End (31%) (voir annexe 6 pour des tableaux comparant les principales statistiques entre les deux terrains, et par rapport à l'île de Montréal). La très grande majorité des ménages utilisent le français comme langue d'usage (Ville de Montréal 2012).

4.2.2. Délimitations du territoire

4.2.2.1. District électoral

Si les frontières normatives du domaine Saint-Sulpice sont moins floues que celles du Mile-End il est toutefois intéressant de constater que la limite est change en fonction des différentes cartes. Le district électoral Saint-Sulpice (voir figure 4.27) suit les limites de l'arrondissement, côtés est, ouest et sud (c'est-à-dire l'avenue Papineau, l'autoroute 15 et le métropolitain), et il suit à peu près la voie ferrée au nord.

²⁶ Le taux d'effort est la proportion du revenu annuel brut qu'un ménage consacre à se loger (Ville de Montréal 2009c)

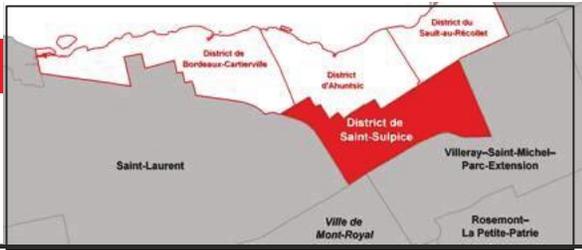


Figure 4.27: 'LVWULFW pOHFWRUUDO

6RXUFH : 9LOOH GH 0RQWUpDO (2009G)

4.2.2.2. 4XDUWLHU GH UplpUHQFH

6HORQ OHV TXDUWLHUV GH UplpUHQFH, OH TXDUWLHU 6DLQW-6XOSLFH (45 05) VXLW OHV OLPLWHV GH O¶DUURQGLVPHPHQW F{WpV HWV HW VXG, OD YRLH IHUUpH F{Wp QRUG, HW OD UXH 6DLQW-/DXUHQW j O¶RXHVW (YRLU ILJXUH 4.28). /H © GRPDLQH 6DLQW-6XOSLFH KLWVRULTXH^a (SRUWLRQ VRXVWUDLWH DX GpYHORSSHPHQW), OXL, V¶DUU+WLW WRXWHIRLV, GLUHFWRQ RXHVW, j OD UXH 6DLQW-+XEHW, GRQF j O¶HVW GH OD OLPLWH GX TXDUWLHU GH UplpUHQFH (YRLU ILJXUH 4.23). &H VRQW pJDOHPHQW FHV OLPLWHV (DOODQW MXVTX¶ j OD UXH 6DLQW- +XEHW j O¶RXHVW) TXL VRQW UHSULVHV SDU OD 6RFLpWp GH 'pYHORSSHPHQW 'RPDLQH 6DLQW-6XOSLFH ORUVTX¶ HOOH GpOLPLWH OH GRPDLQH (6RFLpWp GH GpYHORSSHPHQW 'RPDLQH 6DLQW-6XOSLFH 2012). &HOD FRUUVSRQG j O¶pTXLYDOHQW GHV ©JUDQGH IHUPH^a HW ©SHWLWH IHUPH^a DX[TXHOV OHV WH[WHV G¶pSRTXH IRQW UplpUHQFH.

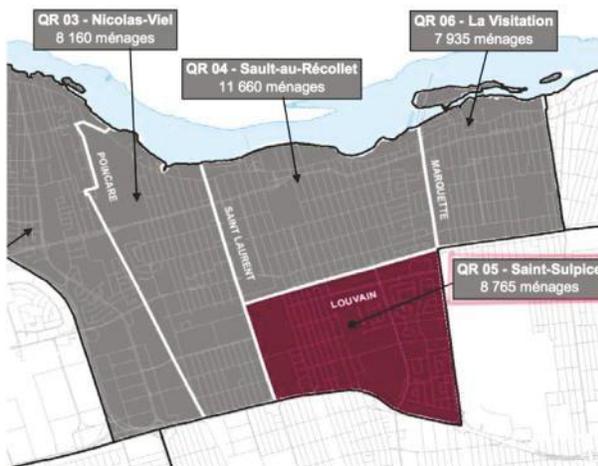


Figure 4.28: 4XDUWLHU GH UplpUHQFH (45 05)

6RXUFH : 9LOOH GH 0RQWUpDO (2009F)



Figure 4.29: 7HUUDLQ UHWHQX SRXU OH UHFUXWHPHQW

6RXUFH : /DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

La « grande ferme » située à l'est de l'actuel collège André-Grasset (Archambault-Malouin 2002a) coïncide à peu près avec le territoire choisi pour l'étude, délimité par les rues Papineau, Crémazie (Jacques-Casault), Christophe-Colomb et Louvain (chemin de fer) (voir figure 4.29). Ce territoire d'environ 1 km² a été retenu parce qu'à l'intérieur de celui-ci, il est relativement homogène et ne présente pas de cassures fortes. Il est cependant bordé par des ruptures importantes, tel que le montre l'analyse paysagère (voir 4.2.3).

4.2.3. Analyse paysagère sommaire de la portion retenue du domaine

Contrairement à l'ordre de présentation qui avait été retenu pour le Mile-End Est, l'analyse paysagère, en ce qui concerne le domaine Saint-Sulpice, débute par l'analyse morphologique, en s'attardant aux ruptures majeures, et se termine avec l'analyse des brisures d'ambiances (ruptures mineures).

4.2.3.1. Une trame de rue en rupture avec son environnement, un paradis fermé et sécuritaire

Le nord de la ville de Montréal s'est développé principalement selon un cadastrage « côtes et rang », comme cela est typiquement le cas à Montréal. Beaugard (1984) parle même de Montréal comme d'un cas particulier et intéressant de peuplement par côtes.²⁷ Marsan (1974) souligne que c'est cette structure territoriale rurale qui est à l'origine du système cadastral orthogonal actuel et que « la grille typique des rues du grand Montréal suit fidèlement le patron de subdivision des terres en roture dans les côtes originelles, sauf évidemment pour certains développements urbains spécifiquement planifiés » (Marsan 1974, 66). Le domaine Saint-Sulpice fait justement partie de ces exceptions. Quand il sera finalement développé, selon un des premiers plans d'urbanisme moderne à Montréal, il suivra un plan différent de la structure orthogonale environnante. D'ailleurs en 1989, CONSAUR écrit, dans un rapport sur Ahuntsic-Cartierville :

Les rues plus récentes définissent pour leur part des îlots plus irréguliers, davantage caractéristiques, avec leur courbure, de la banlieue des vingt dernières années. Le

²⁷ « Côte » signifie la rive, le rivage, le bord de l'eau.

domaine Saint-Sulpice demeure certes l'exemple le plus représentatif de cette rupture du modèle traditionnel de l'îlot montréalais. (CONSAUR Inc. 1989)



Figure 4.30: Trame de rue

Source : Adaptation du Plan d'utilisation du sol (Ville de Montréal 2002)

La figure 4.30 montre un développement inspiré des cités-jardins, alors que la figure 4.22 montrait bien la trame orthogonale environnante. Les rues locales, à débit lent, sont peu connectées au réseau principal. Plusieurs rues ne débouchent pas (se terminant en cul-de-sac ou sur une intersection en forme de T), d'autres s'enroulent autour d'espaces verts, ou tournent sur elles-mêmes en boucles. Ceci a pour effet de déconnecter « l'intérieur » du domaine de « l'extérieur ». L'objectif étant de créer un espace sécuritaire et plaisant, attrayant pour les jeunes familles (Desbiens et Pronovost 2003). Le projet suggère un rejet de la ville et de la circulation (lourde) environnante. Une place importante a été faite au « vert ». Deux grands

parcs, plusieurs petits, des arbres partout.²⁸ À l'intérieur, l'endroit respire le calme et la tranquillité, il s'agit d'ailleurs de mots qui ressortiront souvent lors des entrevues.

Il est intéressant de savoir que le plan de Gréber, qui n'a jamais été construit, prévoyait de ne pas respecter pas l'orthogonalité de la grille, et que deux avenues principales, incurvées, traversant le projet selon des axes perpendiculaires et se rejoignant au centre pour donner sur un mail à place centrale, étaient prévues. Deux autres avenues circulaires, au nord et au sud, venaient compléter le réseau primaire, de même que plusieurs rues locales. Même si, selon Ploegaerts, « bien peu des éléments constitutifs du projet de Gréber ont été conservés » (2001), il reste que le projet actuel s'inscrit dans l'idée d'une cité-jardin luxuriante, avec un plan plutôt romantique où deux axes principaux se croisent au centre, et donnent sur une place commerciale.

Cet effet de rupture entre « l'intérieur » et « l'extérieur » du territoire choisi est renforcé par le fait que les voies qui l'encadrent créent un effet de barrière. En effet, le domaine s'inscrit entre l'autoroute métropolitaine, l'avenue Papineau (qui dès les années 1970, prendra la forme d'un boulevard à huit voies (Ville de Montréal 2008)), l'avenue Christophe-Colomb et la voie de chemin de fer du Canadien national (construite en 1952). Pour Archambault-Malouin « les pylônes et la voie ferrée forment une frontière presque infranchissable au nord du Domaine » (2002a). L'autoroute métropolitaine, par le fait qu'elle est surélevée sur pilotis, a par ailleurs fréquemment été qualifiée de barrière, de coupure marquée dans le paysage, notamment par les auteurs de CONSAUR Inc., qui parlent également d'une « agression particulièrement grossière et violente » (1989). Par ailleurs des talus végétaux bordent les avenues Papineau et Christophe-Colomb, des deux côtés des rues, ce qui a pour effet d'atténuer les nuisances associées au trafic automobile, mais également d'accentuer l'effet d'enclavement.

4.2.3.2. *Site et végétation*

À l'exception des vallons, le site est relativement plat. En plus des vallons qui bordent le secteur, il y a également des vallons dans le parc Jean Martucci (au centre de la figure 4.31), ce qui tend

²⁸ Le domaine est un véritable arboretum. À l'intérieur de son périmètre y ont été plantées l'ensemble des essences d'arbres disponibles sur le territoire de Montréal au début des années 1960 (Desbiens et Pronovost 2003).

à rendre le parc plus intime et l'inscrit dans l'idéal des cités-jardins. Le site est par ailleurs plutôt vert et comporte plusieurs arbres. Au nord, une haie d'arbre vient cacher la voie ferrée. Celle-ci crée une barrière visuelle. À l'est, l'ancienne carrière Miron est en voie de devenir un parc, mais celui-ci n'est pas encore complété. Il n'y a, pour l'instant, qu'une piste en terre battue, pour les joggeurs, les promeneurs ou les cyclistes.



Figure 4.31: Topographie et végétation²⁹

Source : Adaptation du Plan d'utilisation du sol (Ville de Montréal 2002)

4.2.3.3. *Un bâti unifié*

Le cadre bâti dans son ensemble est assez unifié. CONSAUR, dans le rapport précédemment cité, parle du domaine comme d'un ensemble résidentiel isomorphe. « Ces vastes emplacements, lotis et construits à compter de l'immédiate après-guerre, se distinguent en effet

²⁹ À proximité du site se trouve la rivière des Prairies, qui est bordée par un parc linéaire (voir figure 4.21). Il n'y a pas d'autres secteurs verts en importance en proximité. Le terrain est relativement plat.

des poches d'urbanisation d'avant-guerre en ce qu'ils ont souvent été mis en valeur par un promoteur unique. L'homogénéité du cadre bâti caractérise donc ces ensembles dont plusieurs s'apparentent à maints égards au développement de banlieue dont ils sont contemporains » (CONSAUR Inc. 1989). Les figures 4.32 et 4.33 montrent que l'utilisation du sol est largement résidentielle à l'intérieur du périmètre Louvain-Papineau-Jacques-Casault-Christophe-Colomb, et qu'à l'exception de quelques tours, le paysage est assez unifié du côté des hauteurs des bâtiments.



Figure 4.32: Utilisation du sol



Figure 4.33: Hauteurs approximatives

Source : Adaptation du Plan d'utilisation du sol (Ville de Montréal 2002)

Cependant, à l'extérieur du site choisi, le domaine est bordé à l'est par l'ancienne carrière Miron (en opération en tant que carrière jusqu'en 1986, et comme site d'enfouissement jusqu'en 2000) et à l'ouest, par le trio Collège André-Grasset (et tour d'habitations récemment construites) – Centre Claude-Robillard (et terrains de sport) – Boisé de Saint-Sulpice (ce qu'il reste du domaine des pères). Ce qui fait que, côtés est et ouest, en plus des barrières provenant des

voies de circulation à large débit, se trouvent des ensembles assez massifs avec des empreintes au sol d'une échelle beaucoup plus grande que celles que l'on retrouve à l'intérieur, ce qui contribue à créer l'effet d'un intérieur unifié et d'un extérieur autre, qui fonctionne selon d'autres règles.

4.2.3.4. Trois secteurs

Malgré le fait que le bâti soit relativement homogène, une analyse plus fine permet de diviser le site en trois secteurs (nord, centre, sud). Ceux-ci ont été établis à partir des phases de développement du site et au type de bâti qui s'y trouve (voir figure 4.34). Cette division n'est pas officielle, mais permet de mieux comprendre le site.

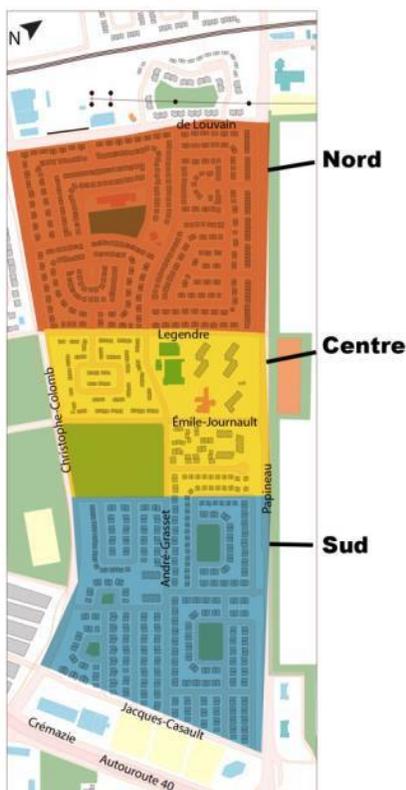


Figure 4.34: Trois secteurs dans le domaine

Source : Laurence Leduc-Primeau

Le secteur nord est résidentiel, mais il s’y trouve également l’école, l’église, le centre communautaire et un parc. Ce secteur a principalement été construit par les trois premières coopératives (1962-65). Cependant, comme le partage des terres entre les trois coopératives n’est pas préétabli, sur une même rue peuvent cohabiter des habitations construites par différentes coopératives (Desbiens et Pronovost 2003).³⁰

Les membres de ces coopératives n’avaient pas accès aux mêmes logements. Ceux de la Familiale avaient accès à des duplex belges avec propriétaires-occupants, alors que les membres des deux autres coopératives avaient le choix entre six modèles d’unifamiliales (bungalows), ou un de duplex (inspiré de celui de La Familiale) (Desbiens et Pronovost 2003). C’est pourquoi certaines rues de ce secteur sont entièrement composées d’unifamiliales, d’autres sont mixtes. Par ailleurs, une des coopératives a été dissoute avant que tous les terrains ne soient construits, les terrains ont donc été vendus à des non-membres, qui ont construit des résidences qui n’étaient pas prévues au plan (Collin 1986). Il s’agit d’un secteur uniforme dans son ensemble, bien que différents types de logements coexistent (voir figure 4.35). La hauteur est généralement de deux étages. La construction s’est effectuée sur une courte période, en grande partie selon des plans semblables.



Figure 4.35 : Trois résidences dans le secteur nord

Source : Laurence Leduc-Primeau

Le secteur centre est plus éclectique. Il s’agit en quelque sorte d’une zone tampon entre le nord et le sud, qui regroupe quatre quadrilatères assez différents. On y retrouve le dernier des développements en coopératives familiales, un petit centre d’achats, un CSSS ainsi que des résidences pour personnes âgées, le HLM, et un grand parc. Dans le quadrilatère

³⁰ Le terrain est vendu par groupe de 15-20 lots à une coopérative, qui doit construire dans l’année qui suit.

« coopératives familiales », la typologie est unifiée, il s'agit de maisons de ville de deux étages (Archambault-Malouin, Desbiens et Pronovost 2004). Ceci étant dit, ce quadrilatère est assez fermé sur lui-même, un domaine à l'intérieur du domaine, en quelque sorte, avec une voie d'entrée principale, sur Legendre et des maisons construites en un laps de temps réduit, selon des plans respectant une unité paysagère. Le quadrilatère formé du centre d'achats, des tours résidentielles pour personnes âgées et d'un CSSS contraste avec l'environnement résidentiel à l'ouest et au nord (voir figure 4.36). Viennent ensuite les HLM, des maisonnettes en rangée ainsi que des tours, qui contrastent visuellement avec leur entourage, particulièrement par rapport au côté sud. Gotman dira : « Comme dans beaucoup d'autres cas à Montréal, ces immeubles ont été construits avant que ne se développe le domaine résidentiel avoisinant où ils se trouvent, de telle sorte qu'ils forment aujourd'hui des enclaves faisant figure d'intrus dans le paysage de propriétés et de copropriétés qui les entoure. Leur caractère architectural les isole également du milieu environnant, puisqu'ils se composent de bâtiments de trois étages et de "maisonnettes" formant un plan d'ensemble parcouru d'allées intérieures et relativement fermé sur lui-même » (Gotman 2004). Le parc, lui, est d'assez grande taille. Parcouru de vallons et de chemins sinueux, il est composé d'espaces intimes ainsi que de jeux pour enfants, de terrains de sport et des jardins communautaires.



Figure 4.36: Le secteur centre

Source : Laurence Leduc-Primeau

La section sud, elle, se compose d'habitations en condominiums d'environ quatre étages, construits dans un laps de temps réduit. Il s'agit d'une zone homogène, visuellement parlant (voir figure 4.37).



Figure 4.37: Le secteur sud

Source : Laurence Leduc-Primeau

4.2.3.5. En guise de conclusion sur les ruptures

Bref le domaine Saint-Sulpice, bien qu'ayant un bâti relativement homogène, peut être divisé en trois secteurs ayant chacun une ambiance différente. Par ailleurs, bien que peu de ruptures fortes se trouvent à l'intérieur du site choisi, celui-ci est cependant en forte rupture avec « l'extérieur ». Plusieurs niveaux de cassures contribuent à cet état. Notamment, en raison de la trame de rue qui ne suit pas le plan orthogonal des rues environnantes, des voies de circulation à fort débit qui créent une barrière importante, des édifices massifs et avec une large empreinte au sol qui le bordent, de l'ancienne carrière Miron, ainsi que des valons qui visent à isoler encore davantage l'intérieur de l'extérieur. Tout semble être fait pour projeter une image de calme, de confort et de sérénité à l'intérieur, en rupture avec le monde extérieur.

CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats d'entrevue, en comparant la définition des objets donnée dans le cadre théorique à celle qu'en avaient les répondants, sur le terrain. Il dresse, en premier lieu et en guise d'introduction, un portrait de l'espace du chez soi tel que perçu par les participants. Il traite, ensuite, des limites de l'espace du chez soi pour les participants en synthétisant ses rôles et fonctions, en abordant la manière dont les limites se spatialisent dans l'espace, ainsi que la permanence et la charge émotive qu'elles ont. Les éléments les plus importants qui jouent sur le chez soi et ses limites ayant été relevés lors des entrevues sont ensuite présentés, regroupés sous six thèmes principaux : correspondance au soi, familiarité, structure du réseau viaire et mobilité, souvenirs, réseau social, sécurité. Enfin, les entretiens ont également permis d'évaluer la sensibilité des participants par rapport aux ambiances et aux aspects sensibles, sujet qui est abordé en dernier lieu.

Les éléments relevant de l'environnement physique mentionnés lors des entrevues comme ayant un lien avec l'espace du chez soi ou ses limites sont présentés dans ce chapitre sans toutefois être approfondis, puisqu'ils sont analysés au prochain chapitre. Par ailleurs, bien que ce chapitre se concentre sur les entrevues et les liens faits par les participants, certains éléments qui n'ont pas été mentionnés explicitement et qui préfigurent l'analyse présentée au chapitre 6 sont introduits lorsque ceux-ci sont nécessaires à la compréhension des résultats présentés.

5.1. L'espace du chez-soi, une mise en contexte

Avant d'aborder les limites de l'espace du chez soi, ce chapitre résume la compréhension que les participants avaient de l'espace du chez soi. Il rend compte de leur perception de l'existence (ou non) de cet espace, de la manière qu'ils avaient de le décrire et le comprendre et de l'importance que celui-ci prenait dans leur vie quotidienne. Il discute brièvement de l'état des questionnements préalables des participants sur ce sujet.

5.1.1. Existence

L'espace du chez-soi, tel que défini dans le cadre conceptuel (chapitre 2), semble exister pour les participants. Pour la grande majorité des participants, la question était claire, ce qui ne signifie pas qu'y répondre était simple ou facile. Par ailleurs, dans quelques cas, des questionnements par rapport à ce que cela signifie, être chez soi ou ne pas être chez soi, ont été soulevés.

Ceci étant dit, l'échantillon n'était pas représentatif et les individus ayant accepté de participer avaient plus de chances de se reconnaître au moins minimalement dans l'objet d'étude que les autres. Lors des périodes de recrutement, par exemple, il est arrivé à quelques reprises que les individus refusent de participer en répondant que leur sanctuaire, leur chez soi, était strictement « ici » (dans leur résidence) et que l'extérieur ne les intéressait pas, ne les concernait pas, ou encore qu'ils disent ne pas aimer leur environnement extérieur, ne pas s'y sentir chez eux. Ces réponses ont été données dans les deux quartiers, mais restaient minoritaires. Une participante sur les vingt-et-un, par ailleurs, tombait dans cette catégorie. Dans ce cas, l'espace du chez soi tel que défini dans le cadre conceptuel n'existe pas pour eux, les limites de leur espace du chez soi coïncidant avec celles des espaces privés de leur résidence.

L'existence de l'espace du chez soi était par ailleurs variable chez les individus ayant accepté de participer à l'étude. Celui-ci pouvait varier pour un même individu entre différentes résidences et différentes étapes de sa vie, et variait entre les individus.³¹ C'est-à-dire que, sur un échantillon de vingt-et-une personnes, le gradient allait de « je ne peux pas concevoir que l'on puisse se sentir chez soi à l'extérieur de la résidence » (un cas, participante préalablement mentionnée) à « forcément, peu importe où j'habite, je créerai à l'extérieur de ma résidence un espace approprié, confortable, où je me sens chez moi » (quelques participants). Règle générale, les participants se situaient entre ces deux extrêmes.

³¹ Les raisons qui font de l'espace du chez-soi existe, ou non, et l'importance que celui-ci prend seront abordées plus en détail dans les sections qui suivent, la présente section ne dresse qu'un portrait sommaire des réponses des participants.

Pour la très grande majorité des participants, l'espace du chez soi est par ailleurs lié aux lieux, aux espaces physiques. Ceci étant dit, deux cas atypiques ont été relevés. Pour une des participante, l'espace du chez soi existe, mais il est ailleurs (cette personne n'habite pas là où elle considère que son espace du chez soi est) et dans un autre cas, l'espace du chez soi existe, mais il n'est pas nécessairement relié à un espace physique, il s'agit plutôt d'une sorte d'énergie, qui peut être reliée à des gens, des idées, des sentiments. Il s'agirait dans ce cas d'un espace plutôt immatériel. Étant donné que cette possibilité concernait une seule participante, elle n'est pas traitée de manière approfondie dans les pages qui suivent. Ce scénario, cependant, semble possible.

Indépendamment du fait que l'espace du chez soi à l'extérieur de la résidence existe, plusieurs ont parlé du « vrai » chez-soi, cet espace intime, privé, qui se trouve à l'intérieur de la résidence ou encore dans les espaces extérieurs privés (la cour, par exemple). Il semble assez clair qu'il y a une différence pour la très grande majorité des participants entre ces espaces que l'on peut s'approprier, modifier, adapter, et les autres. Comme l'objet de la recherche portait sur les autres espaces, les espaces extérieurs publics, ceux que l'on ne peut pas modifier, la question des espaces privés, intimes, n'a pas été approfondie. Il apparaît cependant important de mentionner que cette question a été abordée dans environ la moitié des entrevues, par des participants répartis également entre les deux terrains.

5.1.2. Description

5.1.2.1. L'espace du chez soi

Pour la très grande majorité, l'espace du chez soi est un espace de confort, relié à la sérénité, au bien-être. C'est un endroit où l'on est à l'aise, où l'on se sent bien, en sécurité. Il s'agit également, et presque aussi souvent, d'un espace familier, connu, un endroit où l'on connaît et reconnaît les choses et les gens. Ceci étant dit, le fait d'être familier, de connaître un endroit n'est pas garant du fait que l'on s'y sente chez soi. Certains endroits peuvent être familiers sans qu'ils ne fassent partie du « chez soi ».³²

³² Pour certains, l'espace du chez soi s'apparentait à leur définition de quartier. Au cours des entrevues, ils utilisent le mot « quartier ». Dans les extraits qui suivent, les termes sont laissés tels qu'utilisés par les participants. Il est hors du propos de ce mémoire de discuter des écarts de définition entre la théorie et la pratique en ce qui concerne le terme

Les participants parlent par ailleurs souvent d'un espace vécu et approprié. Ils en parlent en termes appropriatifs : c'est « mon coin », « mon environnement », « je m'en sens propriétaire », « j'ai l'impression que c'est ma cour, mon jardin » (alors que nous sommes dans un parc, par exemple). Un autre parlera de ce « territoire », « où il fait ses marques ». Par ailleurs, l'espace du chez soi est assez souvent décrit comme un endroit où l'on tisse des liens, où l'on construit quelque chose dans le temps, que ce soit avec l'espace, ou avec les gens qui y sont.³³

Le chez soi est pour certains un sentiment, une impression, parfois difficile à qualifier. Il s'agit alors d'une sensation qui peut être floue, imprécise, et qui est parfois sensorielle. Ces participants feront référence au *feeling* d'un endroit, à son atmosphère. À titre d'exemple, un participant dira : « Je commence à me promener ici et je commence à sentir, oh je me sens vraiment chez moi ici. Vraiment. Comme un sens tactile, un sens psychologique, un sens esthétique. Je me sens chez moi » (extrait de l'entrevue 1-10).

L'espace du chez soi est également associé pour certains à un espace où l'on ne se pose pas de question, on peut s'y déposer, relaxer. On y entre comme dans un gros câlin, il s'agit d'un espace chaleureux où l'on est soulagé d'arriver. Un participante utilisera le terme *golden circle* (entrevue 1-09), qui matérialise bien cette idée d'un espace où l'on peut se laisser aller, un espace qui nous accueille et nous reconforte. Il peut s'agir, également, de l'endroit « où l'on passe du temps », ou encore un endroit « que l'on a choisi ». C'est un espace attrayant, esthétique. Enfin, certains parlent de l'espace du chez-soi comme d'un espace à échelle humaine, un espace « marchable », marché, vivant et vivable.

quartier. L'entrevue portait sur ces espaces « où l'on a encore l'impression d'être chez soi ». Pour certains, cet espace se nomme le quartier alors que pour d'autres, non. Toujours est-il que les participants qui utilisaient le terme quartier n'ont pas plus que les autres tracé des limites qui coïncidaient avec le quartier « officiel » qui a, de toute façon, des limites changeantes en fonction des cartographies qui en sont faites.

³³ L'espace du chez soi tel que décrit et les limites qu'il a semble pour certains être relié à l'idée d'un espace du marche. Cependant, il ne s'agit pas uniquement d'un espace de marche, et cette compréhension de l'espace du chez soi n'est pas partagée par assez de participants pour être défini comme tel.

5.1.2.2. *L'espace du non chez soi*

Au contraire de l'espace du chez soi, l'espace du non chez soi est un espace qui est tout d'abord perçu comme un autre monde, quelque chose de différent, un ailleurs qui n'est pas le « Moi, Ici ». Un peu plus de la moitié des participants disent également se sentir soit mal à l'aise, soit « pas à leur place » ou encore non intégrés ou mal intégrés dans ce territoire autre, là où ils ne se sentent pas chez eux. Ils font parfois spécifiquement référence au contact qui ne passe pas avec les gens, soit les résidents, les passants, ou les commerçants. D'autres par contre font plutôt référence à un espace pour lequel ils n'ont pas d'intérêt, pas de raison d'y aller, rien à y faire, rien qui ne les y attire. Pour certains, cet espace autre est attirant, fréquenté, mais il n'est tout simplement « pas chez eux ».

Le non chez soi est, dans certains cas, également perçu comme un espace froid, qui manque de charme, qui n'est pas accueillant, qui est laid, que l'on n'aime pas. Il est parfois lugubre et déprimant, sale, bruyant, pauvre ou encore étrange.

Enfin, le non chez soi est également pour certains un endroit inconnu, un endroit où l'on se perd, où l'on ne retrouve pas ses repères.

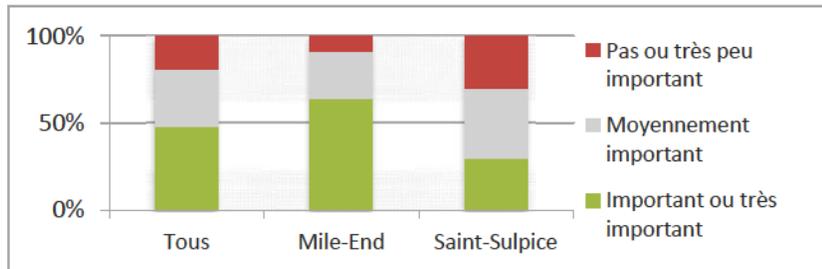
5.1.2.3. *Lieux importants*

Lorsque les participants parlent des lieux importants de l'espace de leur chez soi, ils parlent principalement des parcs (incluant les espaces verts en général), des commerces (incluant les cafés, épiceries, restaurants et bars) et des rues. Les rues les plus souvent citées comme faisant partie du chez soi sont la rue Fleury (dans Saint-Sulpice), l'avenue du Parc, la rue Bernard, la rue Saint-Viateur et le boulevard Saint-Laurent (dans le Mile-End).

5.1.3. Importance

Tout comme l'existence de l'espace du chez soi, l'importance de celui-ci est variable. Cependant, règle générale, cet espace compte. Ceci étant dit, pour plusieurs participants, l'importance de l'espace du chez soi varie avec les années. Pour certains, l'importance

DXJPHQWH DORUV TXH OHV DQQpHV SDVVHQW, SRXU G¶DXWUHV, HOOH GLPLQXH. /H IDLW G¶DYRLU GHV HQIDQWV MRXHUDLW pJDOHPHQW GDQV O¶LPSRUWDQFH TXH FHW HVSDFH SUHQG.



ILJXUH 5.1: ,PSRUWDQFH GH O'HVSDFH GX FKJ] VRL

6RXUFH : /DXUHQFH /HGXF-3ULPHDX

/HV SDUWLFLSDQWV SRXU OHVTXHOV O¶HVSDFH GX FKJ] VRL HWW LPSRUWDQW RX WUqV LPSRUWDQW VRQW XQ SHX SOXV IUptXHQWV GDQV OH OLOH-(QG, PDLV FHX[-FL VH WURXYHQW GDQV OHV GHX[WHUUDLQV (YRLU ILJXUH 5.1). 3RXU FHX[-FL, LO \ D XQH GLIipUHQFH LPSRUWDQWH HQWUH rWUH j O¶LQWpULHXU HW rWUH j O¶H[WpULHXU GH O¶HVSDFH GX FKJ] VRL. &HX[SRXU TXL O¶HVSDFH GX FKJ] VRL Q¶HVV SDV GX WRXW RX SHX LPSRUWDQW VRQW PLQRULWDLUHV HW VH UHWURXYHQW GDYDQWDJH GDQV 6DLQW-6XOSLFH.

'HV SDUWLFLSDQWV SRXU TXL FHW HVSDFH HWW LPSRUWDQW IHURQW VRXYHQW pWDW G¶XQH VHQDWRQ © DXWUH^a DORUV TX¶LOV VRQW j O¶H[WpULHXU GH OHXU HVSDFH GX FKJ] VRL. &HUWDLQV VH GLURQW GpSD\pV. - WLWUH G¶H[HPSOH, FHOH-FL, UpVLGHQWH GX OLOH-(QG (VW, PHQWRQQH O¶HIIRUW TX¶HOH GRLW IDLUH SRXU © VRUWLU^a: © 7X VDLV oD IDLW XQ SHX, RXL, DOOHU DLOOHXUV SDUFH TXH GDQV FHWWH YLOOH-Oj MH WURXYH TXH LW¶V WUDYHOOLQJ WR JR RYHU WR 6DLQW-HQLV IURP KHUH >ODUN@. 7KH VDG WUXWK LV WKDW LW¶V WUDYHOOLQJ. ,W¶V WUDYHOOLQJ WR JR RYHU WKH PRXQDLQ^a (H[WUDLW GH O¶HQWUHYXH 1-09).

,O HWW LPSRUWDQW GH PHQWRQQHU TXH PrPH GDQV OHV FDV R¶ FHW HVSDFH HWW WUqV LPSRUWDQW, OD YLH QH V¶ OLPLWH SDV. 3DU DLOOHXUV, OHV SDUWLFLSDQWV V¶LGHQWLILDLHQW j GLIipUHQWHV pFKHOHV WHUULWRULDOHV. 3RXU FHUWDLQV, O¶LGHQWLILFDWRQ VH IDLW GDYDQWDJH DX QLYHDX GX TXDUWLHU, G¶DXWUHV DX QLYHDX GH OD YLOOH (OHV FDV R¶ O¶LGHQWLILFDWRQ VH IDLVDLW DX SD\ R¶ VWULFWPHQW j OD UpVLGHQFH pWDLHQW UDUHV). &HWWH © pFKHOH G¶DQFUDJH^a MRXH VXU OD SHUFHSWRQ GH O¶LPSRUWDQFH GH O¶HVSDFH GX FKJ] VRL. 3DU H[HPSOH, XQ LQGLYLGX TXL V¶LGHQWLILH SOXW¶W j OD YLOOH DXUD WHQGDFH j GLUH TXH OH TXDUWLHU GDQV OHTXHO LO YLW j ORQWUpDO D SHX G¶LPSRUWDQFH, PDLV TXH ORQWUpDO D XQ FDUDFWqUH GLVWLQFW GHV DXWUHV YLOOHV HW TX¶LO \ D XQH GLIipUHQFH (LPSRUWDQWH) HQWUH YLYUH j ORQWUpDO HW QH SDV YLYUH j ORQWUpDO,

alors que quelqu'un s'identifiant davantage au quartier aura tendance à dire que des secteurs distincts de la même ville ressemblent à des villes différentes, qu'il faut une acclimatation avant de s'adapter à un changement de quartier.

5.1.3.1. Ancrage

Un des points qui est ressorti des entrevues est celui de la force de l'ancrage dans cet espace précis, et la sensation, presque physique, que certains ressentent à l'idée de s'éloigner, de déménager. Environ un tiers des participants (répartis à peu près également dans les deux terrains) en parlera. Des participants mentionnaient, par exemple, ne pas pouvoir s'imaginer vivre ailleurs qu'« Ici ». Ce participant l'illustre parfaitement alors qu'il dit : « j'ai vraiment de la misère à me sortir du coin ici tellement j'aime ça alors tu sais je vais tout faire pour rester ici » (extrait de l'entrevue 2-09). Un autre bon exemple en cette dame qui mentionne ne pas pouvoir « vivre longtemps en dehors de [s]es petites racines » (extrait de l'entrevue 2-05). Certains participants mentionnent se sentir « déportés », loin de « leur centre » à mesure qu'ils s'éloignent de leur point d'ancrage. Bien sûr, un processus adaptatif peut suivre ce dépaysement, et le centre peut bouger dans le temps. Par ailleurs, l'ancrage peut également être senti selon un axe. Certains axes migratoires sont empruntés ou encore mentionnés lors des entrevues comme un potentiel moins déstabilisant qu'un autre axe, si un déménagement devient nécessaire.

5.1.3.2. Points de repère

Les points de repère des participants étaient relativement peu importants dans leur vie quotidienne. Il y avait bien quelques participants pour qui le fait d'avoir des points de repère contribuait fortement à la construction de l'espace du chez soi mais en général, quand ces points de repère avaient une quelconque importance ils servaient principalement à marquer le « j'arrive chez moi », ou encore à expliquer à des étrangers comment se rendre.

réponses sont venues rapidement lorsque qu'ils se sont questionnés (afin de pouvoir répondre à l'entrevue). Cependant plusieurs diront « ne pas se poser tant de questions », mentionnant que le tout se fait plutôt intuitivement, et que s'ils ne s'étaient pas senti chez eux, ils auraient probablement déménagé.

Bref, qu'il y ait eu ou non questionnements préalables, pour la grande majorité, il s'agit de questions plutôt vagues, sur lesquelles on ne s'arrête pas réellement dans la vie de tous les jours.

5.1.5. En guise de conclusion sur l'espace du chez soi

L'espace du chez soi est donc le plus souvent compris comme un espace de confort et de bien-être. Il s'agit souvent, aussi, d'un espace connu et familier. Plusieurs réfèrent, enfin, à un espace approprié et vécu. Son importance est cependant variable. Celle-ci varie pour un même participant à différents temps de sa vie, et varie entre les individus. Bien que l'échantillon ne soit pas représentatif, l'espace du chez soi avait quand même tendance à exister et avoir une certaine importance pour les participants interrogés. Par ailleurs, plusieurs ont tenu des propos où ils apparaissaient fortement ancrés dans l'espace physique à proximité de leur résidence. Les points de repère, quoique variés, ne semblaient pas importants pour la majorité des participants. Par ailleurs, peu s'étaient questionnés de manière concrète sur l'espace du chez soi avant d'accepter de participer à l'entrevue.

5.2. Les limites de l'espace du chez-soi

Après avoir exposé la compréhension des participants par rapport à l'espace du chez soi, ce chapitre se penche sur la perception des répondants par rapport aux limites de celui-ci. Il aborde, donc, la compréhension qu'ils ont de la fin de l'espace du chez soi (définition, fonction, terme approprié), la manière dont ces limites se spatialisent dans l'espace, la permanence de celles-ci ainsi que leurs charges émotives.

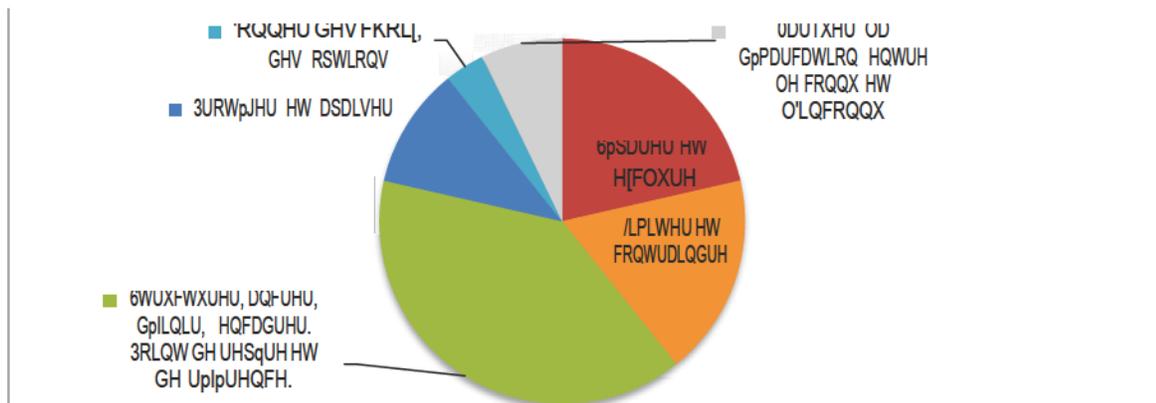
5.2.1. &RPSUpKHQVLRQ

5.2.1.1. 4X¶HVW-FHTX¶XQH IURQWLqUH HW TXHOOH HVW VDIRQFWLRQ"

%LHQ TXH OH FRQFHSW UHWHQX VRLW FHOXL GH OLPLWHV GH O¶HVSDFH GX FKH] VRL, LO D pWp GHPDQGp DX[SDUWLFLSDQWV G¶LPDJLQHU XQ PRQGH VDQV IURQWLqUH, GH OH GpFULUH, HW G¶H[SOLTXHU j TXRL OHV IURQWLqUHV VHUYDLHQW. 5qJOH JpQpUDOH, OHV SDUWLFLSDQWV LPDJLQH QX PRQGH VDQV IURQWLqUHV FRPPH XQH EHOOH XWRSLH, GLIILFLOH, YRLUH LPSRVVLEOH j DSSOLTXHU. &HSHQGDQW, FHW H[HUFLFH SHUPHWWDLW GH OHV IDLUH YHUEDOLVHU OD FRPSUpKHQVLRQ TX¶LOV DYDLHQW GX WHUPH © IURQWLqUH ^a, DLQVL TXH U{OH HW OHVIRQFWLRQV TXH FHOOHV-FLSRXYDLHQW DYRLU.

3RXU OD PDMRULWp GHV SDUWLFLSDQWV, OHV IURQWLqUHV SHUPHWWHQW GH VWUXFWXUHU OH 6RL, GH OH GpILQLU, GH OXL GRQQHU XQ FDGUH GH UpIpUHQFH. 'DQV OH PrPH RUGUH G¶LGpHV, HOOHV VHUYHQW GH SRLQWV G¶DQFUDJH, GH SRLQW GH UHSqUH, HW GRQQHQW XQ VHQWLPHQW G¶DSSDUWHQDQFH. /D IURQWLqUH VHUV j GRQQHU XQ VHQV DX PRQGH (YRLU ILJXUH 5.3 SRXU XQ DSHUoX GHV UpSRQVHV GRQQpHV).

3RXU SOXVLHXUV SDUWLFLSDQWV, OHV IURQWLqUHV VHUYHQW j VpSDUHU OHV JHQV, OHV JURXSHV, OHV FRPPXQDXWpV. (OOHV SHXYHQW DXVL, VHORQ OHV SDUWLFLSDQWV, H[FOXUH HW © JKHWWRwVHU ^a. (OOHV SHXYHQW rWUH, SDU DLOOHXUV, GHV FRQWUDLQWHV, TXL SHXYHQW OLPLWHU.



ILJXUH 5.3: /HV IURQWLqUHV SHUPHWWHQW GH« (3URSRUWLRQ GHV UpSRQVHV SDU SDUWLFLSDQW, OHV GHX[WHUUDLQV)³⁵

6RXUFH: /DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

³⁵ &HUWDLQV SDUWLFLSDQWV RQW GRQQp GHV UpSRQVHV TXL RQW pWp FODVvHV GDQV SOXV G¶XQH FDWpJRULH.

Pour quelques participants, les frontières servent à protéger (les groupes, les valeurs), et donnent un sentiment de sécurité. Elles permettent aussi de donner des choix, des options, en définissant des ensembles distincts. Parfois, les frontières ne permettent rien, ne servent à rien, elles sont là, elles représentent la frontière entre le connu et l'inconnu, tout simplement.

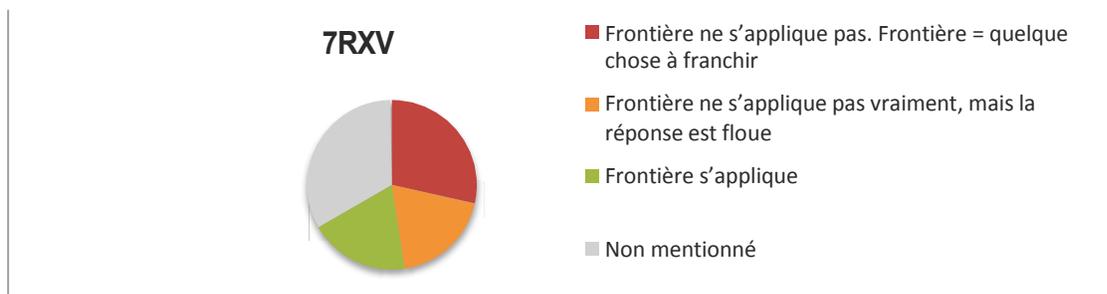
5.2.1.2. *La frontière, une barrière physique?*

Les frontières sont, pour un peu plus du quart des participants, bien concrètes et associées aux barrières physiques, notamment aux voies de circulation en hauteur ou à fort débit. Pour ces participants, le terme frontière réfère à ce qui a été défini dans le cadre conceptuel comme une barrière physique, c'est-à-dire une rupture forte de l'espace urbain, qui pose une contrainte, notamment au déplacement. Pour ces participants, une frontière est un objet concret (voir figure 5.4 pour un résumé des réponses concernant le terme frontière et son adéquation avec l'objet d'étude). À titre d'exemple, un participant dira, en répondant à la question « que serait un monde sans frontières? » : « sans frontières ça serait des petites rues au lieu de Papineau et Christophe-Colomb et l'enfouissement de Métropolitain et là, pour moi, ça élargirait mes horizons. Là, les frontières tomberaient » (extrait de l'entrevue 2-03). L'idée de « frontière naturelle » ou de « barrière naturelle » est également ressortie lors des entrevues. Elle semble correspondre à l'idée de frontière précédemment exposée, non pas aux frontières naturelles, telles que généralement comprises en géographie. Les termes de « barrière naturelle », « frontière naturelle » et « frontière » (dans le cas susmentionné) semblent correspondre pour les participants qui les ont utilisés et référer au même objet, bien qu'il y ait, pour plusieurs, une certaine confusion à ce sujet. À titre d'exemple, un participant dira :

C'est sûr qu'il y a une barrière naturelle là-bas. Je ne sais pas si c'est, il n'y a pas de raisons politiques à ça, mais qu'est-ce que tu veux elle est là. Ça sépare le quartier Saint-Michel du quartier Ahuntsic et puis tu la vois la différence. Il y quelque chose de très différent entre les deux quartiers. Je sais pas c'est juste là. Je sais pas, je sais pas s'il y a un statement là-dedans. [...] Par contre c'est sûr que l'autoroute c'est une frontière. Ben je sais pas si t'appelle ça une frontière, mais c'est une barrière. Une barrière pour plein de choses. Un, de quartier, et deux, de marche. Quand tu traverses la rue, faut que tu le veuilles pour traverser à pied la 40. À part peut-être passer par

&KULVWRSKH-&RORPE, PDLV OHV DXWUHV oD GHYLHQW FRPSOLTXp >«@ F¶HVW XQH IURQWLqUH. (H[WUDLW GH O¶HQWUHYXH 2-06)

&HV TXHVWLRQV VXU OHV IURQWLqUHV RQW SDU DLOOHXUV IDLW UHVVRUWLU TXH OH WHUPH Q¶pWDLW SHXW-rWUH SDV OH SOXV DSSURSULp, OH SOXV DSWH j GpILQLU OD ILQ GH O¶HVSDFH GX FK] VRL. (Q HIIHW, LO UHVVRUW TXH © IURQWLqUH ° HVW SUREDEOHPHQW WURS IRUW SRXU TXDOLILHU OD ILQ GH FHW HVSDFH. 3DU H[HPSOH, XQ DXWUH SDUWLFLSDQW SRXU TXL OD IURQWLqUH HVW XQ REMHW SKVLTXH GLUD : © MH QH VDLV SDV VL MH YRLV SOXV oD >OD QRWLRQ GH IURQWLqUH@, MH GLUDLV SOXW¶W WHUULWRLUH. 7X VDLV, VDQV rWUH WURS DQLPDO. >«@ 0DLV HQ PrPH WHPSV, LO \ HQ D GHV IURQWLqUHV FRPPH SDU H[HPSOH, Oj, Oj-EDV, LO \ D OH FKHPHQ GH IHU. &¶HVW V¶U TXH, F¶HVW XQH IURQWLqUH LQFUR\DEOH ° (H[WUDLW GH O¶HQWUHYXH 1-07). &HSHQGDQW OH WHUPH TXL OXL, DUULYHUDLW j ELHQ GpILQLU HW UHSUpVHQWHU FH TXH OHV SDUWLFLSDQWV RQW HQ WrWH Q¶HVW SDV VLPSON j WURXYHU. ¶DLOOHXUV, SRXU HQYLURQ XQ FLQTXLqPH GHV SDUWLFLSDQWV, ELHQ TXH OH WHUPH © IURQWLqUH ° QH VRLW SDV QRQ SOXV DSSURSULp, OD UpSRQVH UHVWH IORXH. - OD ILQ, F¶HVW O¶LQFRQX. 2X HQFRUH FHOOH-FL Q¶H[LVWH SDV YUDLPHQW HQ WHUPHV FRQFUHWV. ¶LQWpULHXU GH FHW HVSDFH H[LVWH, RXL, PDLV VD ILQ" &HV TXHVWLRQV VRQW FRQVLGpUpHV WUqV DEVWUDLWHV. /D JUDQGH PDMRULWp GHV SDUWLFLSDQWV Q¶pWDLW SDV HQ WHUUDLQ FRQX HQ UpSRQGDQW j FHV TXHVWLRQV. 8Q PRW FRPPH © GpOLPLWDWLQ ° VHPEOH, DSUqV WRXW, OH WHUPH OH SOXV DSSURSULp. &HFL pWDQW GLW, SRXU HQYLURQ XQ FLQTXLqPH GHV SDUWLFLSDQWV, OH WHUPH IURQWLqUH FRQYLHQW.



)LJXUH 5.4: /HWHUPH "IURQWLqUH"FRQYLHQW-LO"

6RXUFH :/DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

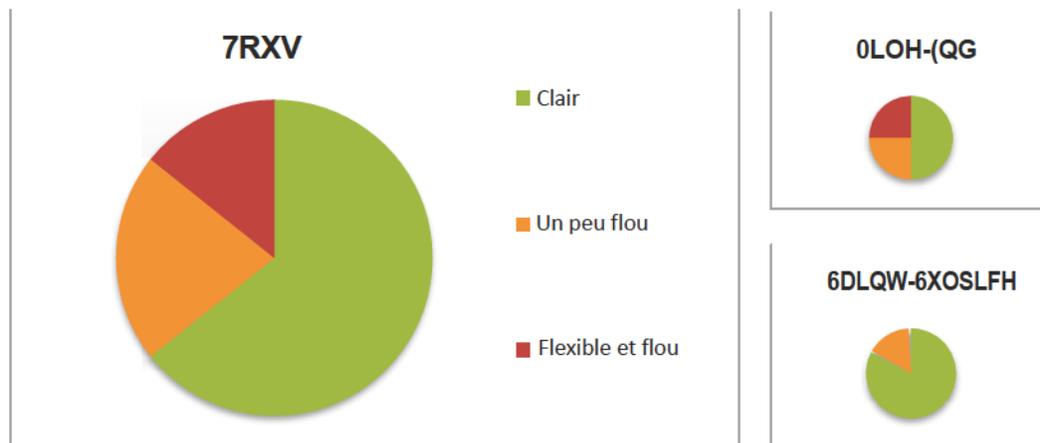
%LHQ TXH OD SOXSDUW GHV SDUWLFLSDQWV DLHQW WURXYp OH PRW IURQWLqUH WURS IRUW SRXU O¶DSSOLTXHU VXU OD UpDOLWp GH OD ILQ GH O¶HVSDFH GH OHXU FK] VRL, OHV VHQV HW VLJQLILFDWLQV TX¶LOV RQW GRQQpV DX PRW V¶DSSOLTXHQW, UqJOH JpQpUDOH, j OD ILQ GH FHW HVSDFH. 6HXOHPHQW, OD SRUWpH, RX OD IRUFH, GH OD GLIpUHQFLDWLRQ VHUDLW PRLQV JUDQGH. /HV FRQFHSWV, SRXU OHV SDUWLFLSDQWV, QH VHPEOHQW SDV rWUH GH

5.2.2. 6SDWLDOLVDWLRQ

/RUV GH O¶HQQWUHYXH HQ PRXYHPHQW, DLQVL TX¶j OD ILQ, ORUV GH OD SRUWLRQ DVVLVH, GHV TXHVWLRQV RQW pWp SRVpHV DILQ GH GpWHUPLQHU OD FODUWp TXH FHV OLPLWHV DYDLHQW, OD IRUPH TX¶HOOHV SUHQDLHQW GDQV O¶HVSDFH, OHXU pWHQGXH DLQVL TXH OHXU SRVVLEOH JUDGDWLRQ, SRXU OHV SDUWLFLSDQWV. /D VHFWRQ TXL VXLW UpVXPH OH UpVXOWDW GHV HQUHYXHV j FH SURSRV. /HV FDUWHV GHVVLQpHV SDU OHV SDUWLFLSDQWV VH WURXYHQW HQ DQQH[H (YRLU DQQH[H 7).

5.2.2.1. &ODUWp

/HV OLPLWHV VRQW FODLUHV SRXU OD SOXSDUW GHV SDUWLFLSDQWV, FHVW-j-GLUH TX¶LOV FRQVLGpUDLHQW ORUV GHV HQUHYXHV TXH OHV OLPLWHV TX¶LOV QRPPDLHQW pWDLHQW DVVH] ELHQ GpLQLHV, TX¶LOV OHV SHUFHYDLHQW GH PDQLqUH FODLUH (YRLU ILJXUH 5.6 SRXU XQ DSHUoX GHV UpSRQVHV GRQQpHV). &HSHQGDQW FHFL QH YHXW SDV GLUH TXH FHV OLPLWHV QH VRQW SDV DSSHOpHV j ERXJHU GDQV OH WHPSV. 3DU DLOOHXUV, SRXU j SHX SUqV WRXV OHV SDUWLFLSDQWV, FHUWDLQHV OLPLWHV pWDLHQW SOXV FODLUHV TXH G¶DXWUHV.



ILJXUH 5.6: &ODUWp GHV OLPLWHV GHV HVSDFHV GX FKH] VRL

6RXUFH : /DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

3RXU FHUWDLQV, OHV OLPLWHV pWDLHQW SOXV IORXHV DX PRPHQW G¶DUULYHU GDQV OH TXDUWLHU, HOOHV VH VRQW SUpFLVpHV DYHF OH WHPSV. &HWWH UpSRQVH D XQLTXHPHQW pWp GRQQpH GDQV OH 0LOH-(QG. 3DU H¶HPSOH, XQH SDUWLFLSDQWH GLUD : © /H PRQGH PH GHPDQGLW M¶pWDLV R□, , GRQ¶W NQRZ, MH VDLV SDV, F¶HVW XQ SHX IORX FRPPH TXDUWLHU F¶HVW SDV, F¶HVW XQ TXDUWLHU PDLV F¶HVW SDV XQ YUDL TXDUWLHU. >«@

J'étais un peu mélangée au début. Puis maintenant c'est plus clair dans ma tête où c'est » (extrait de l'entrevue 1-08). Avec le temps, cette participante a amélioré sa cognition de l'environnement à proximité de chez elle, et ses limites se sont clarifiées.

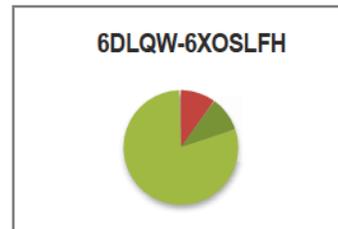
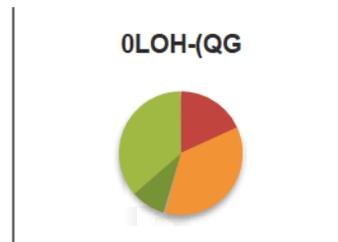
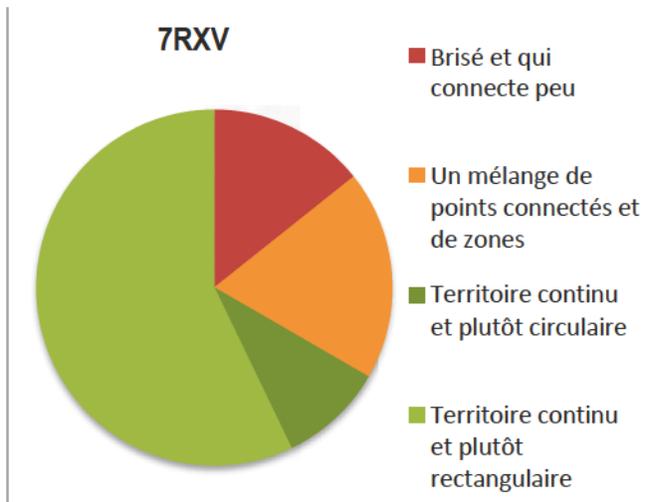
Bien que la forme urbaine ne soit pas le seul élément qui ait un impact sur la clarté des limites (la cognition en étant certainement un majeur), un lien peut être établi entre l'environnement physique et la clarté des limites. Les ruptures qui se distinguaient nettement du milieu environnant avaient tendance à générer des limites plus claires, ce lien sera approfondi lors de l'analyse. Il est cependant intéressant de noter que presque tous ceux qui disaient avoir des limites plutôt floues ou floues habitaient le Mile-End (voir figure 5.6), alors que plusieurs participants du domaine Saint-Sulpice ont fait référence à un espace bien délimité, une enclave. À titre d'exemple, une participante du domaine dira : « Ici tu vois vraiment que c'est un enclos [...], un enclos entre deux grandes rues et deux grandes dans l'autre sens aussi » (extrait de l'entrevue 2-04).

5.2.2.2. *Forme*

Les formes des espaces des participants sont plutôt variables, mais le plus souvent, il s'agit d'un espace continu, généralement plutôt rectangulaire (voir figure 5.7 pour un résumé des réponses données).³⁷ Certains participants ont plutôt parlé de points qui se relient, qui finissent par former une zone aux formes irrégulières. Pour une minorité, l'espace du chez soi est formé de points, ou de zones plutôt linéaires qui ne sont pas réellement reliées ensemble. Les espaces brisés ou faits de points reliés sont plus fréquents chez les participants du Mile-End alors que les espaces continus le sont davantage dans Saint-Sulpice (voir figure 5.7).

Il est également intéressant de noter qu'il y a un certain écart entre ce que les participants ont dit lors des entrevues, et les cartes qu'ils ont dessinées : Les cartes présentant souvent un territoire plus fermé et continu que celui défini dans les discours.

³⁷ Les participants ont cependant parfois fait mention de points satellites à l'extérieur de cet espace central.



)LJXUH 5.7:)RUPHGHOHVSDFHGXFKH]VRL
6RXUFH:/DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

5.2.2.3. eWHQGXH

/HV HVSDFHV GHV SDUWLFLSDQWV YDULHQW SDVVDEOHPHQW HQ pWHQGXH. 3RXU FHUWDLQV, O¶HVSDFH DSSURSULp, FRQQXHW FRQIRUWDEOH GH O¶HVSDFH GXFKH]VRL YD DX-GHOj GH O¶vOH GH 0RQWUpDO DORUV TXH SRXU G¶DXWUHV LO HVW UHWUHLQW j TXHOTXH FRLQV GH UXH (YRLU OHV FDUWHV, j O¶DQQH[H 7, SRXU XQ DSHUoX GHV pWHQGXH).³⁸ &HOXL-FL YDLH GDYDQWDJH SRXU OHV SDUWLFLSDQWV GX 0LOH-(QG.

3RXU OD SOXSDUW GHV SDUWLFLSDQWV, OH WHUULWRLUH YD HQ V¶pODUJLVVDQW, j PHVXUH TXH OH WHPSV SDVVH, G¶DXWUHV VHFWRQV VRQW GpFRXYHUWHV, DSSURSULpHV SXLV DMRXWpHV j O¶HVSDFH GXFKH]VRL. &HUWDLQV RQW IDLW PHQWRQ G¶XQ WHUULWRLUH VWDEOH, DX QLYHDX GH O¶pWHQGXH, GHSXLV O¶DUULypH GDQV OD UpVLGHQFH. \$XFXQ SDUWLFLSDQW Q¶D PHQWRQQp XQ WHUULWRLUH V¶pWDQW UpWUpFL DYHF OHV DQQpHV. /H IDLW G¶DYRLU GHV HQIDQWV DpJDOHPHQW pWp PHQWRQQp FRPPHXQpOpPHQW MRXDQW VXU O¶pWHQGXH GXFKH]VRL.

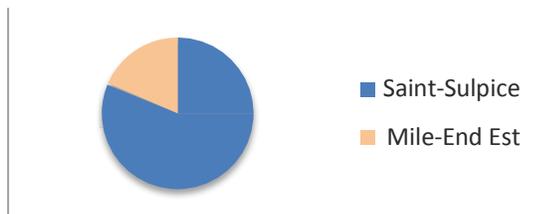
/H PRIHQ GH WUDQVSRUW SULQFLSDO XWLOLVp QH VHPEOH SDV YUDLPHQW UHOLp j O¶pWHQGXH GH O¶HVSDFH GXFKH]VRL. &¶HVW-j-GLUH TXH OHV HQWUHYXHV PHQpHV QH SHUPHWWHQW SDV GH FRQFOXUH TX¶XQ SDUWLFLSDQW XWLOLVVDQW OD YRLWXUH FRPPH PRIHQ GH WUDQVSRUW SULQFLSDO DXUD VVWpPDWLTXPHQW XQ HVSDFH GXFKH]VRL SOXV JUDQG (RX SOXV SHWLW) TXH, SDU H¶HPSOH, XQ SDUWLFLSDQW D¶DQW OD PDUFKH

³⁸ 8QH SDUWLH GH FHV GLYHUJHQFHV YLHQW SUREDEOHPHQW G¶XQH FRPSUpKHQVLRQ GLIpUHQWH GH O¶H¶HUFH HQWUH OHV SDUWLFLSDQWV. &HFL pWDQW GLW, OHV HVSDFHV YDLHQW WRXW GH PpH VXEVWDQWLHOHPHQW HQ WHUPHV G¶pWHQGXH.

FRPPH PRIHQ GH WUDQVSRUW SULQFLSDO.³⁹ 8Q GHV pOpPHQWV TXL HVW FSHQGDQW UHVVRUWL ORUV GHV HQWUHYXH HVW O¶LGP H G¶XQH ©GLVWDQFH PD[LPDOH^a JpQpUDOHPHQW DVVRFLP H j OD PDUFKH, TXL VHUDLW FHOOH GX WHUULWRLUH. (QYLURQ XQ WLHUV GHV SDUWLFLSDQWV D PHQWLRQQp TXH O¶HVSDFH GX FKH] VRL DYDLW SDU QDWXUH XQH pWHQGXH OLPLWH TXL FRUUHVSRQGDLW SRXU OD SOXSDUW j OD GLVWDQFH (RX OH WHPSV) TX¶LOV pWDLHQW j O¶DLVH GH PDUFKHU. &HUWDLQV RQW WRXWHIRLV PHQWLRQQp TX¶XQH IRLV FHW HVSDFH pWDEOL, LOV HQ ©VRUWDLHQW^a DX PrPH HQGURLW, PrPH V¶LOV Q¶pWDLHQW SDV j SLHG (YRLU 5.2.3 SRXU SOXV GH GpWDLOV j FH VXMHW). .OV RQW pWp XQ SHX SOXV QRPEUH[X GDQV OH 0LOH-(QG j HQ SDUOHU. - WLWUH G¶H[HPSOH, XQ SDUWLFLSDQW GLUD : ©TX VDLV GHV IRLV MH PDUFKH SXLV Oj MH PH GLV DK, F¶HVW OH WHPSV GH IDLUH GHPL-WRXU, SXLV VRXYHQW F¶HVW SDU LFL^a (H[WUDLW GH O¶HQWUHYXH 1-03).

5.2.2.4. *UDGDWLRQ

/HV TXHVWLWRQV SRVpHV ORUV GHV HQWUHYXH YLVDLHQW pDOHPHQW j pWDEOLU VL, SRXU OHV SDUWLFLSDQWV, LO \DYDLW XQ HVSDFH GH JUDGLHQW GDQV O¶HVSDFH GX FKH] VRL. 1¶ D-W-LO TX¶XQH VHXXH OLPLWH ©FKH] PRL /SDV FKH] PRL^a, RX VL FHW HVSDFH HVW SOXW{W IDLW GH VHXLQV ©GH SOXV HQ SOXV FKH] PRL^a /©GH PRLQV HQ PRLQV FKH] PRL^a, RX HQFRUH HQ FRQWLQX" (QYLURQ OD PRLWLp GHV SDUWLFLSDQWV RQW SDUOp RX IDLW UplpUHQFH j XQ JUDGLHQW TXHOFRTXH, j XQH]RQH ©SURFKH^a HW ©ORLQWDLQH^a, j XQ FRQWLQXXP. 8QH SOXV JUDQGH SURSRUWLWRQ VH UHWURXYDLW GDQV OH GRPDLQH 6DLQW-6XOSLFH (YRLU ILJXUH 5.8) R□, SHXW-rWUH HVW-FH XQ KDVDUG, PDLV OHV HVSDFHV pWDLHQW SOXV IL[HV HW SOXV GpILQLV. eWDQW GRQQp TXH OHV EDUULqUHV SKIVLTXHV VRQW SOXV FODLUHV GDQV 6DLQW-6XOSLFH, LO HVW SRVVLEOH TXH OHV SDUWLFLSDQWV VpSDUHQW SOXV IDFLOHPHQW OH FKH] VRL ©SURFKH^a GX FKH] VRL ©ORLQ^a, WDQGLV TXH OHV SDUWLFLSDQWV GX 0LOH-(QG DXUDLHQW SOXV VRXYHQW XQ HVSDFH SOXV IORX, RX V¶LQWqJUHQW VDQV TX¶LOV V¶HQ UHQGHQW FRPSWH GLIipUHQWHV ©FRXFKHV^a GH FKH] VRL.

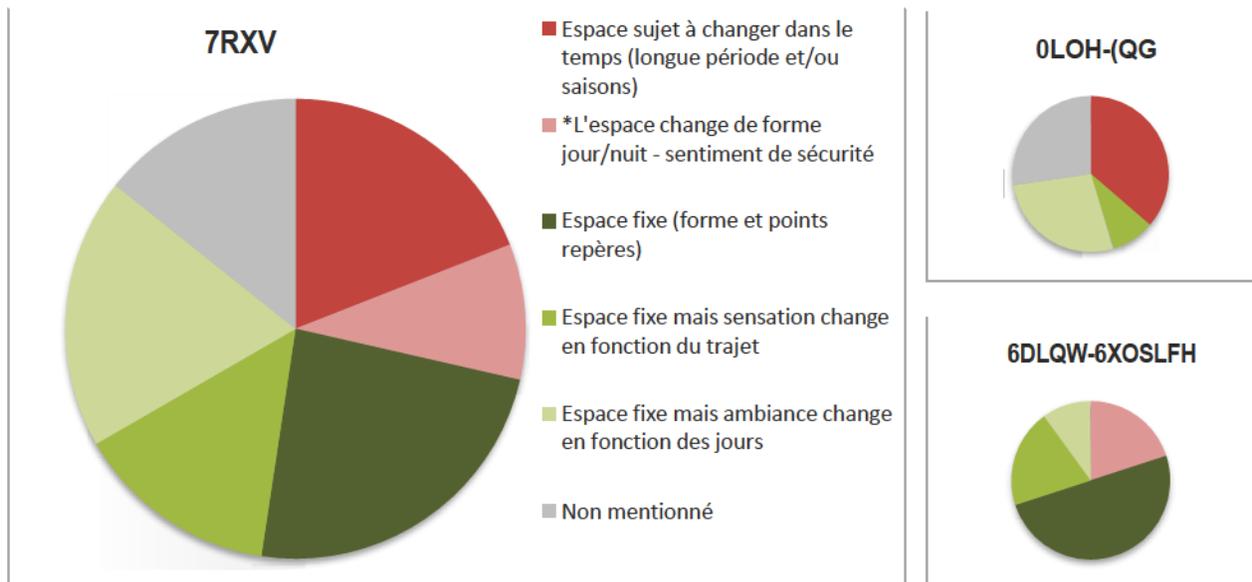


ILJXUH 5.8: 5pSDUWLWRQ GHV SDUWLFLSDQWV IDLVDQW UplpUHQFH j XQH JUDGDWLRQ GH O¶HVSDFH GX FKH] VRL 6RXUFH :/DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

³⁹ 8Q WDEOHDX UpVXPQW OHV PRIHQV GH WUDQVSRUW SULQFLSDX[XWLQVpV VH WURXYH HQ DQQH[H (YRLU DQQH[H 8).

5.2.3. 3HUPDQHGFH

¶HVSDFH GX FKJ VRL GHV SDUWFLSDQWV HWV SOXW{W IL[H RX VXMHW j FKDQJHU OHQWHPHQW, VXU GH ORQJXHV SpULRGHV. 3OXV TXH O¶HVSDFH OXL-PrPH (VD IRUPH, VHV SRLQWV GH UHSqUH), F¶HWV OD VHQVDWLRQ TXH O¶RQ D GDQV FHW HVSDFH TXL HWV VXMHWWH j FKDQJHU IDFLOPHQW (YRLU ILJXUH 5.9). 6RLW O¶DPELDQFH GH O¶HVSDFH FKDQJH HQ IRQFWLRQ GHV MRXUV (KHUXH GX MRXU, VHPDLQH RX ILQ GH VHPDLQH), VRLW OH UDSSRUW TXH O¶RQ D j O¶HVSDFH FKDQJH HQ IRQFWLRQ GHV WUDMHVV TXH O¶RQ IDLV. 3DU DLOOHXUV, OD IRUPH GH O¶HVSDFH FKDQJH HQWUH OH MRXU HW OD QXLW SRXU FHUWDLQV SDUWFLSDQWV, FHFL HWV UHOLp DX VHQWLPHQW G¶LQVpFXULWp TXL DXJPHQW j FHUWDLQV HQGURLWV SUPFLV HW OHXU IHUD pYLWHU OH VHFWHXU (YRLU ILJXUH 5.9). ¶HVSDFH GX FKJ VRL VHPEOH SOXV IL[H GDQV OH GRPDLQH 6DLQW-6XOSLFH.



ILJXUH 5.9: 3HUPDQHGFH GH O¶HVSDFH GX FKJ VRL

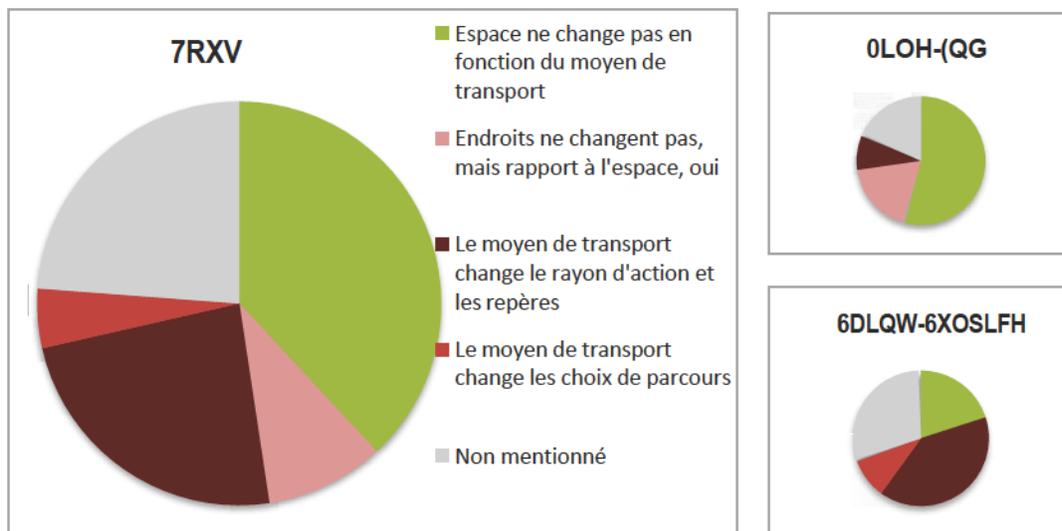
6RXUFH: /DXUHGFH/HGXF-3ULPHDX

5.2.3.1. 3HUPDQHGFH SDU UDSSRUW DX PRIHQ GH WUDQVSRUW

%LHQ TX¶LO Q¶ DLW SDV GH OLHQV VVWpPDWLTXHV HQWUH OH PRIHQ GH WUDQVSRUW SULQFLSDO XWLQVp HW O¶pWHQGXH JpQUDOH GH O¶HVSDFH GX FKJ VRL (WHO TX¶H[SOLTXp DX SRLQW 5.2.2.3), HW TXH O¶HVSDFH GX FKJ VRL VRLW SOXW{W IL[H, LO VHPEOH TXH OH IDFWHXU DIDQW OH SOXV G¶LPSDFW VXU OD YDULDWLRQ GH

O[HVSDFH GX FKH] VRL (SRXU XQ PrPH SDUWLFLSDQW) VRLW OH PRIHQ GH WUDQVSRUW GDQV OHTXHO LO VH WURXYH (YRLU ILJXUH 5.10).

6L SRXU OD PDMRULWp GHV SDUWLFLSDQWV, OH PRIHQ GH WUDQVSRUW GDQV OHTXHO LOV VH WURXYHQW Q[SDV G[LPSDFW VXU OD SHUPDQHGFH GHV OLPLWHV GH O[HVSDFH GX FKH] VRL, SRXU O[DXWUH PRLWLp, FH IDFWHXU D XQ LPSDFW. 3ULQFLSDOHPHQW, LO MRXH VXU OH UDIRQ G[DFWLRQ HW OHV SRLQWV GH UHSqUH. 3RXU G[DXWUHV, LO V[DJLW QRQ SDV GH OD IRUPH GH O[HVSDFH TXL FKDQJH, PDLV GX UDSSRUW HQWUHWHQX DYHF FHOXL-FL. → WLWUH G[H[HPSOH, XQH SDUWLFLSDQWH GLUD : ©, O \ D SHXW-rWUH oD DXVVL WX VDLV, HQ YpOR RQ HVW SOXV HQ PRGH WUDQVLWRLUHW j SLHG, ELHQ RQ HVW SOXV FRQQHFWp RX HQ WRXW FDV PRLMH PH VHQV XQ SHX SOXV FRQQHFWp^a (H[WUDLW GH O[HQWUHYXH 1-05). 8QH PLQRULWp D UpSRQG XH FH VRQW OHV FKRL[GH SDUFRXUV TXL FKDQJHQW HQ IRQFWLRQ GX PRIHQ GH WUDQVSRUW.

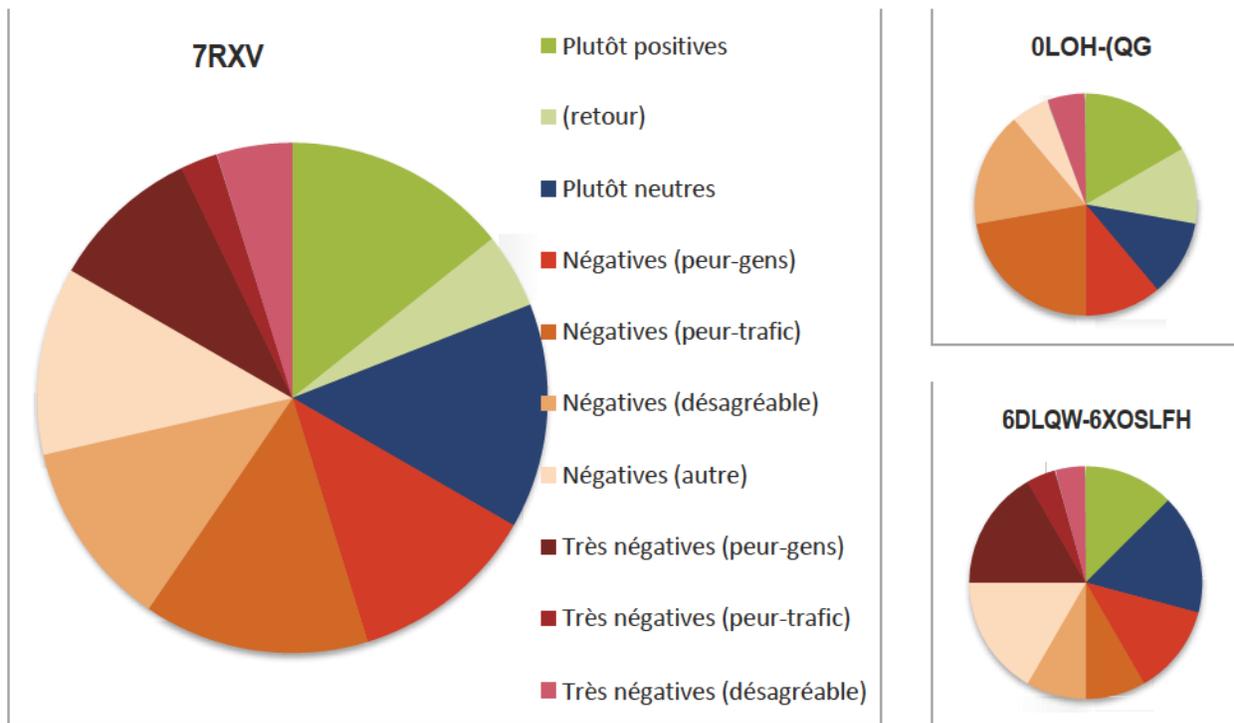


ILJXUH 5.10: SHUPDQHGFH GH O[HVSDFH GX FKH] VRL - 0RIHQV GH WUDQVSRUW
6RXUFH : /DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

,O HVW SDU DLOOHXUV LQWpUHVVDQW GH QRWHU TXH OH PRIHQ GH WUDQVSRUW XWLQVp D SOXV G[LPSDFW GDQV OH GRPDLQH 6DLQW-6XOSLFH, Oj R[OD YRLWXUH HVW EHDXFRXS SOXV XWLQVpH (YRLU DQQH[H 10, SRXU XQ WDEOHDX UpVXPQW OHV PRIHQV GH WUDQVSRUW XWLQVpV SDU OHV SDUWLFLSDQWV).

5.2.4. &KDUJH pPRWLYH

8QH GHV UDLVRQV SRXU OHVTXHOOHV FHWWH UHFKHUFKH DERUGDLW OD TXHVWLRQ VRXV O¶DQJOH GHV OLPLWHV (SOXW{W TXH GHV SUplUHQFHV HQYLURQQHPHQWDOHV) pWDLW GH IDLUH UHVVRUWLU GHV UHODWLRQV SOXW{W QHXWUHV DYHF O¶HQYLURQQHPHQW, UHODWLRQV TXL VRQW SOXW{W LJQRUpHV ORUVTX¶LO HVW TXHVWLRQ GHV SUplUHQFHV. 5HOHYHU O¶HQVHPEOH GHV FKDUJHV pPRWLYHV DVVRFLpHV DX[OLPLWHV GHV HVSDFHV GX FKH] VRL V¶DYqUH WRXWHIRLV XQ H[HUFLFH SpULOOHX[. /D ILJXUH 5.11, TXL HQ GRQQH XQ DSHUoX JUDSKLTXH, VHUV SOXW{W j GRQQHU XQH LGpH GHV WHQGDFHV. 7URLV FDWpJRULHV SRVLWLYHV (YHUW) ± QHXWUHV (EOHX) ± QpJDWLYHV (URXJH HW RUDQp) VRQW FRQVLGpUpHV, OHV GLIpUHQWHV WHLQWHV GH OD ILJXUH 5.11 PRQWUHQW XQH GpFOLQDLVRQ GH FHV FDWpJRULHV, DILQ GH OHV QXDQFHU.



ILJXUH 5.11: &KDUJHV pPRWLYHV DSSUR[LPDWLYHV OLpHV DX[OLPLWHV GH O¶HVSDFH GX FKH] VRL⁴⁰

6RXUFH: /DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

3RXU XQH PLQRULWp, OHV OLPLWHV VRQW FRQRWpHV SRVLWLYHPHQW. (OHV DWWLUHQW YHUV O¶LQFRQQX, SHUPHWWHQW OD GpFRXYHUWH, SHUPHWWHQW GH VRUWLU GH VD JRQH GH FRQIRUW. - WLWUH G¶H[PSOH, XQH

⁴⁰ /HV SDUWLFLSDQWV RQW SXUpSRQGUH SOXV G¶XQH UpSRQVH, HQIRFWLRQ GHV GLIpUHQWHV OLPLWHV GRQW LOV SDUODLHQW.

participante dira : « Faut pas rester enfermés, ça fait du bien aussi sortir de ses limites » (extrait de l'entrevue 1-06). Pour certains (ceux qualifiés de « retour » dans la figure 5.11), les limites sont connotées positivement alors que l'on rentre dans l'espace du chez soi (revenir est un soulagement).

Les limites peuvent, comme il avait été prévu dans la portion théorique de ce mémoire, être plutôt neutres. Cette catégorie n'est pas majoritaire, mais elle n'est pas négligeable non plus. Les limites représentent alors des compromis à faire, un désintérêt, une différence (l'Autre), sans être particulièrement positives ou négatives. Par exemple, un participant résidant dans le domaine Saint-Sulpice dira : « Quand on parle du Plateau, c'est le fun y aller, mais ce n'est pas un monde qui me ressemble. Ville Mont-Royal non plus. Tu vas marcher dans les rues à ville Mont-Royal, alentour de la gare [...], c'est le fun, mais je ne suis pas chez nous. C'est un autre monde. Ce n'est pas le bien et le mal c'est un autre monde » (extrait de l'entrevue 2-03).

Dans la grande majorité des cas répertoriés, les limites sont cependant soit négatives ou très négatives (ces catégories auraient également pu s'appeler « plutôt négatives » et « négatives », l'idée était de démontrer que tout en étant perçues négativement, certaines le sont avec plus de force que d'autres). Dans la figure 5.11, les réponses ont été classées par catégories. Celles-ci sont soit reliées à la peur et à un sentiment d'insécurité (principalement lié aux groupes de gens ou au trafic automobile) ou à un désagrément (notamment à cause de l'aspect physique des choses, ou au bruit).

5.2.5. En guise de conclusion sur les limites de l'espace du chez soi

Il semble que les limites des espaces du chez soi, pour les participants, servent à structurer et ancrer le soi et, dans une moindre mesure, à séparer et exclure, ainsi qu'à limiter et contraindre. Ces fonctions avaient été attribuées aux frontières lors des entrevues. Il apparaît cependant que les termes « limites » ou « délimitations » représenteraient mieux le concept pour les participants, car une frontière est souvent associée à quelque chose de plus fort et de plus définitif que la fin de l'espace du chez soi. « Frontière » (ou encore « frontière naturelle ») semble par ailleurs assez souvent associée à ce qui a été théoriquement décrit comme une barrière physique (que certains participants nomment « barrière naturelle »), bien que pour

certain participants, la fin de l'espace du chez soi est bien une frontière. La distinction de ces différents termes semble assez floue pour les participants. Est-ce une barrière? Est-ce une frontière? Si la barrière marque la fin de l'espace du chez soi, devient-elle alors une frontière? Le terme « limite » semble causer moins de problèmes, quoiqu'il ne rallie pas unanimement les participants non plus. Par cette hésitation entre « barrière » et « frontière » les participants semblent implicitement avancer un lien entre les ruptures majeures de l'environnement physique et la délimitation de l'espace du chez soi. Par ailleurs, le plus fréquemment, ceux-ci indiqueront des éléments de voirie pour marquer les limites de l'espace du chez soi.

Par ailleurs, ce chapitre abordait la spatialisation des limites, qui est assez diversifiée. Ceci étant dit, elles sont plutôt claires, mais ont tendance à l'être davantage lorsque les ruptures sont en fort contraste avec l'environnement immédiat. Elles sont de formes variables, quoique le plus souvent elles forment un espace fermé et continu. Les participants du Mile-End font plus souvent état de limites aux formes atypiques. Leur étendue, également, est variable, elle varie davantage dans le Mile-End. Cependant, les éléments de gradation sont plus fréquents dans le domaine Saint-Sulpice. En ce qui concerne la permanence, il semble que les limites des espaces du chez soi sont relativement stables sur de courtes périodes. Si elles changent, elles le font le plus souvent sur une plus longue période de temps. Ceci étant dit, l'élément ayant le plus d'impact sur la spatialisation de l'espace du chez soi, à court terme, est le moyen de transport dans lequel l'individu se trouve. Celui-ci peut jouer sur la forme et l'étendue, sur les choix de parcours, ainsi que sur le rapport au lieu. La majorité des limites identifiées ont une charge émotionnelle plutôt négative, quoique certaines sont positives, et d'autres sont neutres.

Bref, règle générale, les différentes dimensions abordées semblent être plus variables dans le cas du Mile-End, ce qui tendrait à confirmer la deuxième hypothèse de travail (celle-ci sera développée plus en profondeur au prochain chapitre).

5.3. Les éléments du chez-soi

Lors des entrevues, certains thèmes sont ressortis comme contribuant fortement à l'espace du chez soi; à sa construction, à l'importance et au sens qu'il prend dans la vie quotidienne, à la manière dont il se spatialise, et par conséquent, sur les limites de l'espace du chez soi qui sont

posées. Ces thèmes viennent expliquer la ou les raisons qui poussent un individu à poser une limite à l'endroit où il le fait. Six thèmes, de nature différente mais récurrents à la plupart des entretiens, sont regroupés ici. Il s'agit de « correspondance avec le Soi », « familiarité », « sécurité », « structure du réseau viaire et mobilité », « souvenirs » et « réseau social », qui sont tour à tour définis dans cette section. Bien que ces thèmes aient une incidence pour la plupart des participants, leur importance est variable entre ceux-ci. Ces thèmes ont parfois une dimension plus sociale, parfois plus physique. Ils comprennent parfois ces deux dimensions. Le choix a été fait de présenter le contenu par thème, et de diviser les thèmes, lorsque pertinent, entre leurs dimensions sociales et physiques, plutôt que de présenter le contenu sous les dimensions générales « sociale » et « physique » et de fractionner les thèmes lorsque pertinent. Le contenu, tel que divisé dans cette section représente ainsi mieux les propos des entrevues et la perception que les participants ont de ces différents sujets. L'analyse, au chapitre qui suit, se concentrera à évaluer, ou cerner, le rôle de l'environnement physique sur l'espace du chez soi, notamment au travers des différents thèmes identifiés dans cette section.

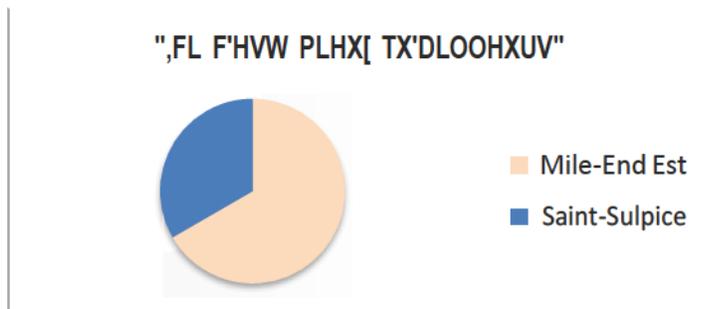
5.3.1. Correspondance avec le Soi

Les participants recherchent généralement un endroit qui leur ressemble, ou qu'ils considèrent leur ressembler, ce qui est peut-être équivalent. Ils s'identifient à certains éléments qu'ils jugent caractéristiques et marquants de l'endroit où ils ont choisi de vivre, que ces éléments soient sociaux ou physiques.⁴¹ Bien que la plupart des thèmes présentés à la suite de celui-ci puissent être compris comme correspondant à un critère recherché, les éléments regroupés dans ce thème se distinguent des autres critères que les participants pourraient avoir en ce sens qu'ils touchent aux valeurs idéales et idéelles, à la définition du Soi. L'habitat, ici, est perçu comme un miroir. Il reflète, ou devrait refléter, ce que l'on est. Ce thème, un des plus importants pour l'ensemble des participants interrogés, peut être défini comme le degré d'adéquation entre (1) la perception qu'un individu a du espace et (2) ses aspirations personnelles ainsi que la conception qu'il a de lui-même. Plus celui-ci est fort, plus l'endroit habité est jugé correspondre à ce que l'on est.

⁴¹ Dans certains cas les aspects physiques et sociaux des thèmes sont abordées conjointement, lorsque la division ne permettait pas d'améliorer la compréhension du phénomène.

5.3.1.1. ©,FL F¶HVW PHUYHLOOHX[, F¶HVW PLHX[TX¶DLOOHXUV ^a

/D PRLWLp GHV SDUWLFLSDQWV UHVWHQW XQH IRUWH DGpTXDWLRQ, SRXU FHUWDLQV XQH TXDVL-IXVLRQ, DYHF OH PLOLHX GH YLH KDELWp. /RUV GHV HQWUHYXH, FHX[-FL RQW IDLW UpIpUHQFH j XQ TXDUWLHU © VSpFLDO ^a, GLIIPUHQW GHV DXWUHV, R¶ V¶ WURXYHQW FHUWDLQV pOpPHQWV, WHOV XQH FRPPXQDXWp HW XQH FKDOHXU TXL QH VH UHWURXYHQW SDV DLOOHXUV, RX GLILFLOPHQW. &HX[-FL KDELWHQW GDYDQWDJH OH 0LOH-(QG (VW (YRLU ILJXUH 5.12), PDLV FHV UpSRQVHV RQW pWp GRQQpHV GDQV OHV GHX[WHUUDLQV. 3DUPL FHX[-FL, FHUWDLQV VRQW DOOpV MXVTX¶j PHQWLRQQHU QH SDV SRXYRLU V¶LPDJLQHU YLYUH DLOOHXUV, QH MDPDLV YRXORLU GpPpQDJHU RX DYRLU WURXYp j FHW HQGURLW R¶ LOV YLYHQW XQH FHUWDLQH YpULWp, XQ HQGURLW DYHF XQH kPH. 8QDXWUH GLW DYRLU WURXYp © O¶HQGURLW LGpDO ^a (SDUWLFLSDQW 2-09).



ILJXUH 5.12: 5pSDUWLWLRLQ GHV UpVLGHQWV IDLVDQW UpIpUHQFH j O¶H[FHSWLRLQ TX¶HVW OHXU HVSDFH 6RXUFH :/DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

&HSHQGDQW FHW HVSDFH Q¶HVW SDV WRXMRXUV HQ DGpTXDWLRQ DYHF OH 6RL. 'DQV OH 0LOH-(QG, FHUWDLQV GLURQW V¶LGHQWLILHU GH PRLQV HQ PRLQV j FH TXDUWLHU TXL FKDQJH, RX HQFRUH QH SDV V¶LGHQWLILHU j FHUWDLQH UXHV (SULQFLSDOHPHQW OD UXH /DXULHU, SOXV FKLF SOXV VQRE TXH OH © YUDL ^a 0LOH-(QG). 6L O¶LQDGpTXDWLRQ HVW WURS IRUWH, GpPpQDJHU SHXW DSSDUDvWUH FRPPH OD VHXOH VROXWLRQ YLDEOH. ¶DXWUHV SDUWLFLSDQWV, WRXW HQ DSSUpFLDQW O¶HQGURLW R¶ LOV YLYHQW RQW PHQWLRQQp TX¶LOV SRXUUDLHQW GpPpQDJHU VDQV SUREOqPH, TX¶LOV SRXYDLHQW YLYUH HW DLPHU YLYUH GDQV G¶DXWUH WASH G¶KDELWDW, JpQpUDOHPHQW j FRQGLWLRQ TXH FHUWDLQH GHV FDUDFWpULVWLTXHV TX¶LOV UHFKHUFKHQW VRLHQW SupVHQWHV.

5.3.1.2. « Des gens comme moi »

Une grande majorité de participants, répartis dans les deux terrains, fera référence lors des entrevues à l'importance d'être entourés de gens semblables. Environ un tiers des répondants parle de communauté, de village, d'entre-soi, des gens « tricotés serrés ». Ils sont répartis également dans les deux terrains, quoique les références à « communauté » sont plus fréquentes dans le Mile-End, tandis que les références à « tricotés serrés » sont plus fréquentes dans le domaine Saint-Sulpice.

Plusieurs exemples auraient pu être retenus pour illustrer cette recherche de gens « semblables ». Une participante du Mile-End Est dira, par exemple : « J'ai la sensation de vivre, pas dans une petite ville, mais dans une communauté vraie. Et ça je, quand je ne suis pas ici je me sens comme, je ne suis pas chez moi » (extrait de l'entrevue 1-08). Autre exemple, un participant du domaine Saint-Sulpice dira, en faisant référence aux habitants du Plateau Mont-Royal : « Tu sais je les trouve un peu prétentieux, tandis qu'ici, bien, c'est monsieur et madame tout le monde » (extrait de l'entrevue 2-03). Dans le Mile-End, la tendance est à se considérer ouverts sur le monde et à chercher un groupe qui l'est également, tandis que dans Saint-Sulpice, la tendance, quoiqu'elle est moins forte, est plutôt à se considérer blanc, francophone, de classe moyenne, et à chercher un milieu qui l'est aussi.

5.3.1.3. « Coïncide avec mon idéal-type »

Dans toutes les entrevues, il a été demandé aux participants de nommer le premier (ou les premiers mots) qui leur venait en tête pour décrire l'environnement autour de chez eux. Les mots sont fortement positifs dans les deux terrains, cependant les valeurs associées à l'un et l'autre sont assez distinctes et préfigurent un certain idéal-type. Dans le cas du Mile-End Est, les mots qui ressortent sont communauté (village), urbain, diversité (éclectique, hétérogène, mélange, bilingue), et charme (chaleureux), alors que dans le cas du domaine Saint-Sulpice, les mots-phares sont tranquillité (paisible, calme), beau, et agréable (verdure) (voir figure 5.13).

Saint-Sulpice



Mile-End



Figure 5.13: Décrire l'environnement autour de chez soi, visualisation par terrain de recherche

Source : Laurence Leduc-Primeau, via le logiciel Wordle (Feinberg 2013)

Ces mots sont fortement contrastés entre les terrains, et se regroupent assez bien à l'intérieur d'un même terrain. Les participants pourraient paraître s'être consultés avant de répondre. Le constat qui s'impose à la suite des entrevues et des différentes questions posées, constat que la simple question sur la description de l'environnement immédiat préfigurait, est que dans le Mile-End Est, les représentations du de l'espace du chez soi sont plutôt associées à des valeurs urbaines (centre) tandis que dans le domaine Saint-Sulpice, celles-ci sont plutôt associées à des valeurs banlieusardes, bien que l'urbain (la proximité) soit important. La figure 5.14 schématise les différentes conceptions idéalisées de leur habitat que les participants exposaient lors des entrevues. Celles-ci sont regroupées sous les idéaux-types de la banlieue et de la ville. Tous les participants du Mile-End se rejoignent dans un idéal-type urbain alors que les participants du domaine Saint-Sulpice sont plus dispersés. Si certains se représentent leur chez eux comme étant fortement banlieusard, d'autres lui attribuent des valeurs plutôt urbaines.

Les valeurs associées à l'urbain, dans le Mile-End, tournent fréquemment autour d'une recherche de diversité, d'endroits qui bougent, d'endroits vivants. Dans la figure 5.14, ces participants ont été regroupés sous le vocable « je cherche la ville-ville ». À titre d'exemple

représentant ces participants, un dira : « ici je vais sur Saint-Viateur puis il y a du monde, ça bouge. Je veux aller dans un bar, je vais dans un bar, je veux rencontrer du monde, bien il y a du monde partout » (extrait de l'entrevue 1-03). Plusieurs mentionneront l'hétérogénéité, l'éclectisme et une certaine *trendyness*, tel que la figure 5.13 le montrait. Ces réponses ont été strictement données dans le Mile-End. Cependant, ce n'est pas la seule valeur idéale qui est associée à cet espace. Dans le Mile-End, plusieurs cherchent aussi ou par ailleurs une ville tranquille, verte.

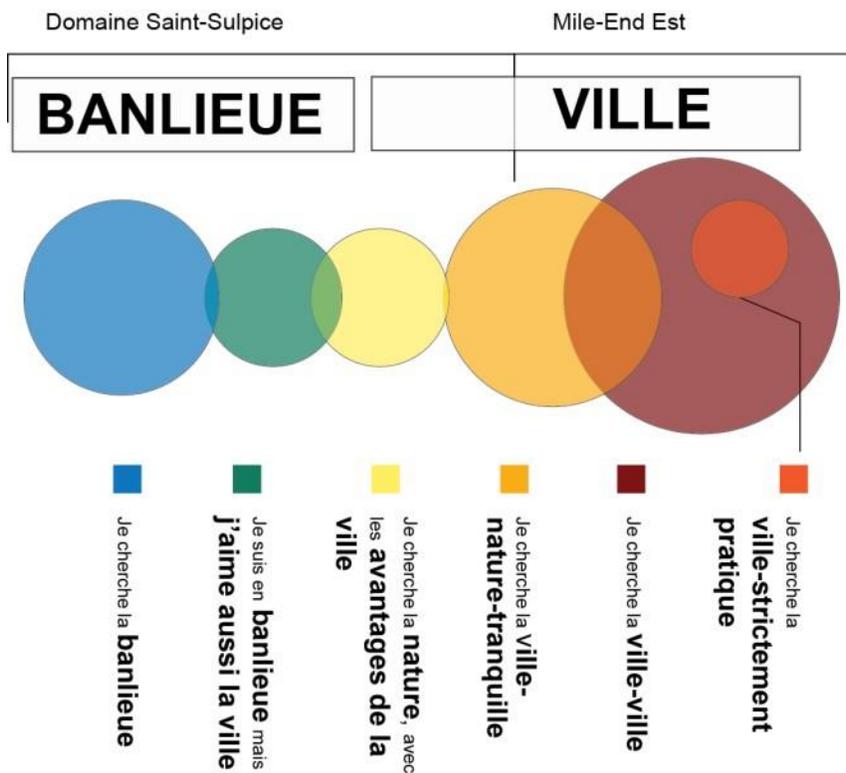


Figure 5.14: L'idéal-type urbain

Source : Laurence Leduc-Primeau

Ces idéaux sont également recherchés dans le domaine Saint-Sulpice, quoique la recherche de verdure et de tranquillité vient généralement avant la recherche de la ville. À titre d'exemple, une participante dira : « Je déteste les blocs appartements. [...] Des fois je suis assise sur le balcon en arrière puis je vois juste des arbres et je me dis ahh c'est le fun, on dirait qu'on est à la campagne. On n'est pas à la campagne mais tu sais » (extrait de l'entrevue 2-05). Ce sont les avantages de la ville, la proximité principalement, qui attirent davantage que « la ville ». Alors

que les participants du Mile-End parlaient plus souvent d'une ville, qui procure également un accès à la nature. Ensuite, viennent ceux qui disent habiter en banlieue, mais comme un choix pratique, ils aiment aussi la ville. Parfois, ils cherchaient un endroit sain pour les enfants. À l'extrême du gradient, des participants de Saint-Sulpice cherchaient plutôt une banlieue idyllique. À titre d'exemple, un participant dira : « j'ai toujours comparé ce coin-là à une genre de petite banlieue à Montréal. Tout le monde se connaît, tu sais, la plupart du temps tout le monde s'apprécie aussi » (extrait de l'entrevue 2-09). Il ajoutera « je suis quelqu'un qui est assez calme dans la vie alors c'est un endroit qui me rejoint vraiment ». Ces catégories montrent une recherche, basée sur un idéal, qui va généralement au-delà de critères objectifs de recherche d'un logis. Cet idéal n'est pas strictement composé d'élément physique, mais ceux-ci jouent largement dans l'adéquation ressentie entre l'habitat et les valeurs.

5.3.2. Familiarité

Le deuxième thème qui est ressorti des entrevues comme étant un thème majeur est celui de la familiarité. Il s'agit, pour certains, d'un critère (« je suis attiré, je cherche, des endroits que je connais »), mais plus encore, il s'agit d'un élément qui construit le chez soi. Être familier avec son entourage, qu'il soit physique ou social, permet, pour presque tous les participants, de délimiter l'espace de son chez soi. Là où la familiarité s'arrête, l'espace du chez soi aussi. Ce thème se divise en deux dimensions, sociale et physique, puisqu'elles comptent toutes les deux dans la familiarité.

5.3.2.1. Dimension sociale

Pour la très grande majorité des participants, être familier avec les gens de leur environnement immédiat est important et est lié au sentiment de se sentir chez soi. Pour certains, cette familiarité se décline sur un mode plus direct (connaître directement ses voisins, les rencontrer, échanger avec eux, participer activement à une vie de quartier) alors que pour d'autres, la familiarité prend une forme plus distante (connaître et reconnaître des visages dans la rue, dans les commerces, les saluer). Plusieurs ont fait référence à ces deux types de familiarité lors des entrevues, comme contribuant au sentiment du chez soi. La figure 5.15 montre le ou les types de familiarité recherchés par les participants (directe (A), distante (B), ou les deux (A et B)), par terrain.

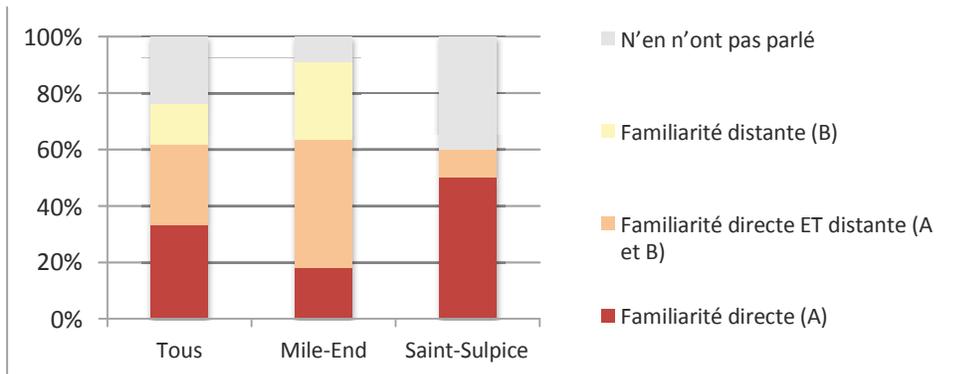


Figure 5.15: Répartition de la familiarité des répondants par région (N=1000) (Source: Statistique Canada, 2011)

Figure 5.15 illustre la répartition de la familiarité des répondants par région. Les données sont présentées dans le tableau ci-dessous :

5.3.2.2. Familiarité des répondants

Les données de la Figure 5.15 indiquent que la majorité des répondants ont une familiarité directe ou directe et distante avec les services de santé. Plus précisément, 50% des répondants de Saint-Sulpice ont une familiarité directe, contre 32% pour l'ensemble de la population. À l'inverse, 40% des répondants de Saint-Sulpice n'ont pas parlé, contre 25% pour l'ensemble de la population.

En outre, les données indiquent que la familiarité directe est plus élevée chez les personnes âgées (50% pour les 65 ans et plus) que chez les personnes de moins de 65 ans (32%). De plus, la familiarité directe est plus élevée chez les personnes qui ont une formation postsecondaire (50%) que chez les personnes qui ont une formation secondaire (32%).

could see a photo of a little road in Windsor and I would be "oh that's that area". So I kinda felt like all of Windsor really was my home in a way. » (extrait de l'entrevue 1-04). Monter une « carte mentale de base » prendrait un certain temps, variable entre les participants, puis se stabiliserait passablement. Cependant fréquenter un endroit ne signifie pas toujours, ni pour tous, l'intégrer à l'espace de son chez soi. Certains endroits sont fréquentés sans jamais faire partie de l'espace du chez soi. Le prochain chapitre abordera cette question.

Par ailleurs, il semble que l'on ne puisse pas se sentir chez soi à un endroit que l'on ne connaît pas du tout, où l'on n'est jamais allé. Ce constat semble plutôt simpliste, toutefois il sous-entend qu'une certaine connaissance (géographique) minimale d'un endroit est nécessaire pour s'y sentir chez soi. Cela n'est pas sans incidence étant donné que plusieurs facteurs, notamment environnementaux, font fréquenter un endroit plutôt qu'un autre. Lors des entrevues, il est régulièrement ressorti que les participants fréquentent un endroit parce qu'ils ont une raison d'y aller, une activité à y réaliser (généralement sport, loisir ou plein air), ou parce qu'ils ont envie d'y aller (quelque chose les y attire, généralement des commerces, des restaurants ou des cafés). Les résultats étaient plutôt semblables entre les terrains sur cette question, quoique dans Saint-Sulpice, le côté « pratique » l'emportait alors que dans le Mile-End, le côté « intérêt » était plus populaire. Par ailleurs certains endroits n'attirent pas. On les évite. Les participants répondront souvent qu'il n'y a « rien à y faire ». Bien que ces questions seront approfondies au prochain chapitre, il est intéressant de noter, déjà, que bien que les discours fassent plutôt mention d'éléments liés à la fréquentation et la cognition d'un lieu, basés sur un *motif*, plusieurs éléments physiques favorisent ou découragent la fréquentation. Les barrières, notamment, ou les liens (voies permettant de se rendre facilement du point A au point B) jouent sur les endroits qui seront fréquentés. Cependant, ceux-ci sont beaucoup moins mentionnés que les éléments relevant des raisons (objectives et factuelles) qui incitent à aller quelque part. Les éléments relevant des barrières et des liens qui ont été mentionnés lors des entrevues sont abordés dans le thème « structure du réseau viaire et mobilité », qui suit.

5.3.3. Structure du réseau viaire et mobilité

Les participants ont mentionné différents éléments relevant de la trame urbaine, de la manière dont elle est structurée, et des impacts que celle-ci a sur la mobilité, notamment en fonction du mode de transport utilisé. Elle favoriserait certains déplacements, en limiterait d'autres. Ce qui a

un impact sur les endroits fréquentés et donc, tel qu'il a été mentionné au point précédent, sur l'espace du chez soi. Les éléments qui sont présentés dans ce chapitre relèvent des entrevues et des propos tenus par les participants. Ceux qui sont exposés dans cette section préfigurent cependant l'analyse et le retour sur la deuxième hypothèse de travail, qui sera fait au prochain chapitre, à savoir si les ruptures de la trame urbaine ont un lien avec l'endroit où les limites des espaces du chez soi sont posées et si elles constituent un élément de réponse satisfaisant à la question posée.

5.3.3.1. *Les coupures de la trame urbaine*

Peu importe le moyen de transport utilisé, les coupures de la trame urbaine (c'est-à-dire une rue qui ne débouche pas, qui est décalée, un cul-de-sac) peuvent avoir un impact sur les parcours empruntés. Dans les deux terrains, il y a présence de telles rues (voir chapitre 4). À titre d'exemple, un participant mentionnera : « on est dans une rue qui est fermée, donc on part toujours un peu dans le nord » (extrait de l'entrevue 2-08). Ce faisant, celui-ci fréquente et connaît moins la partie sud, n'est pas porté à y aller.

La « définition du quartier » a également été mentionnée comme un élément orientant les déplacements. Dans Saint-Sulpice, fréquemment, les participants mentionnaient « être bien encadrés » (voir à ce sujet le point 5.2.2, sur la spatialisation des limites) alors que dans le Mile-End les participants parlaient plus souvent d'un espace flou. Bien que minoritaires, certains feront des liens, lors des entrevues, entre la définition de l'espace (encadrement) et les déplacements. Un répondant de Saint-Sulpice dira, par exemple :

Ici c'est des lignes. C'est assez, surtout de ce bord-là, côté est, côté sud. Ce qu'on n'avait pas avant. Moins en tout cas. [...] C'est beaucoup plus nord-sud que est-ouest. Donc sans s'en rendre compte on vit beaucoup plus, on circule plus nord-sud je pense [...] alors qu'avant on faisait plus est-ouest, ou les deux. Les deux. Maintenant t'as l'impression qu'il faut comme sortir, qu'il faut quitter le quartier et je vais appeler ça Ahuntsic-sud pour voyager est-ouest. C'est normal, les rues ne débouchent pas. Mais ça change un peu comment tu te sens par rapport à. Oui c'est ça, je ne sais pas comment dire ça. (extrait de l'entrevue 2-06)

5.3.3.2. *Marche et vélo*

La structure du réseau viaire comme affectant les déplacements a été plus souvent abordée dans le cas de la marche et du vélo. Sans grande surprise, les voies de circulation majeures (artères principales, autoroutes) ont été mentionnées comme étant désagréables à emprunter à pied ou en vélo. Plusieurs ont dit qu'ils les évitaient, autant que possible, lorsque dans ces moyens de transport. À titre d'exemple, une participante dira : « boulevard Saint-Joseph, si je suis sur mon vélo, ça va être plus difficile pour moi d'aller au sud, si je veux juste rouler pour le plaisir ça va être plus difficile, plus stressant que d'aller, au nord par exemple. [...] Si je suis en voiture, là je me sens beaucoup plus à l'aise d'aller sur les gros boulevards mais, oui, c'est juste un exemple » (extrait de l'entrevue 1-08). De la même manière, ces artères, autoroutes, et également les voies de chemin de fer ont été citées très fréquemment comme des obstacles désagréables, difficiles, voire impossibles à traverser. L'effort à fournir est parfois suffisant pour décourager les participants de s'y rendre.

Cependant, des obstacles plus subtils reliés à la trame de rue ont également été mentionnés. Dans certains cas, des participants à pied, s'ils le pouvaient, évitaient les rues où il y avait des feux de circulation à traverser, leur préférant les rues à plus faible débit où il n'y que des arrêts, ou rien, à traverser aux intersections. D'autres participants ont mentionné l'absence de trottoirs ou de sentiers comme étant des obstacles à la marche. Ceci étant dit, des lieux d'intérêts peuvent venir atténuer l'effet des barrières. Par exemple, un participant dira : « spontanément je ne vais pas traverser Saint-Laurent [...]. Mais c'est ça la petite crèmerie est là. Fait que l'été on va souvent, presque à tous les soirs on vient marcher ici, on prend une crème glacée, on jase » (extrait de l'entrevue 1-07).

5.3.3.3. *Voiture*

En voiture, la plupart des participants a mentionné favoriser les artères principales. Dans Saint-Sulpice, certains ont dit éviter de descendre « en ville » à cause des problèmes de trafic et de stationnement, y préférant le transport en commun lorsqu'ils y allaient. D'autres ont mentionné l'ancienne carrière Miron (qui ne se traverse pas en voiture) comme un obstacle majeur qui ne les portaient pas à se rendre de l'autre côté, sauf cas d'extrême nécessité. Par ailleurs, une participante a mentionné que certains tracés autoroutiers, complexes et intercroisés lui faisaient

éviter certains secteurs, de Laval, notamment. Elle dira : « le bord de Laval, j'y vais, mais dépasser, je commence à trouver ça un peu compliqué et épeurant parce que je trouve qu'il y a trop d'autoroutes qui se croisent partout puis que je finis tout le temps par être pris en loop » (extrait de l'entrevue 2-10).

5.3.3.4. *Transport en commun*

Par ailleurs, les lignes d'autobus semblent concentrer les déplacements selon certains axes, rendent difficile l'accès à d'autres. Il semble que dans les deux terrains, les déplacements nord-sud se fassent mieux en autobus que les déplacements est-ouest (s'applique parfois également aux déplacements en voiture). Ce qui peut jouer sur les endroits où les participants décideront de se rendre, ou à tout le moins influencer sur le moyen de transport utilisé, s'ils ont le choix.

Les participants utilisant le métro ont mentionné que celui-ci induisait une coupure importante dans leurs déplacements, qu'il permettait, par exemple, de mieux séparer le monde du « chez soi » du monde du « travail », leur donnait un point de repère qui jouait sur leur conception de l'espace du chez soi. Un participant mentionnera cependant qu'il « accumule de la bonne humeur » à ne plus prendre le métro depuis qu'il a déménagé : « D'un côté j'aimais bien parce que ça me faisait une grosse coupure de marche, etc, je prenais le métro mais, en même temps, le fait de ne plus avoir ça à faire fait que oui je prends ma petite marche qui est ridicule là, mais après je peux bouger dans le quartier, et je suis moins fatigué au fait » (extrait de l'entrevue 1-03).

5.3.3.5. *Note par rapport aux choix de moyens de transport*

Par ailleurs la forme de l'espace influe sur les moyens de transports choisis. Il n'est plus à prouver aujourd'hui que moins le tissu est dense, plus les gens auront recours à l'automobile. Une participante de Saint-Sulpice dira : « Dans Ahuntsic, le tissu est assez lousse donc heu. [...] Avant d'arriver à franchir disons une frontière ou un point de repère ou en identifier un, ça prend plus de temps, puis les déplacements ne se font pas nécessairement comme ils se feraient ailleurs, dans les autres heu » (extrait de l'entrevue 2-07). Voulant dire que les déplacements se font davantage par automobile. Une autre participante de Saint-Sulpice dira, en réponse à une

question lui demandant si elle prenait des marches autour de chez elle : « Où c'est que je marcherais? » (extrait de l'entrevue 2-04). Ceci étant dit, plusieurs participants marchent dans le domaine Saint-Sulpice, mais assez peu marchent pour en sortir. Dans le Mile-End, plusieurs ont cité la possibilité de vivre à pied comme un des attraits du quartier, bien que certains participants se déplaçaient en voiture (voir annexe 8 pour une représentation des moyens de transport utilisés par les participants).

5.3.4. Souvenirs

Les souvenirs liés au lieu ont été mentionnés par environ la moitié des participants comme un élément jouant sur le chez soi. Il s'agit donc d'un thème moins important que ceux présentés jusqu'à maintenant, mais qui rallie tout de même un bon nombre de participants. Des discours, il se dégage toutefois deux types de souvenirs, nommés « souvenirs directs » et « souvenirs indirects ». Ceux pour qui les souvenirs jouaient un rôle très important dans la détermination de l'espace du chez soi se retrouvaient plutôt dans Saint-Sulpice, y habitaient depuis longtemps ou encore avaient longtemps habité le quartier et venaient d'y revenir, et parlaient principalement de souvenirs directs (définis ci-après).

5.3.4.1. Souvenirs directs liés aux lieux

Les participants parlaient souvent d'un souvenir ayant eu lieu sur place, et qui les liait directement au lieu. C'est-à-dire, ils mentionnaient qu'il leur était arrivé « quelque chose d'important » à « cet endroit », que celui-ci comptait, en fonction de ce qui s'y est passé. Ce type de souvenir a été nommé souvenir direct. Des souvenirs reliés aux enfants semblaient notamment déterminer fortement les lieux importants. Par exemple, un participant dira, en faisant référence à l'école de ses enfants : « L'église, l'école, le parc, avec leurs amis puis tout ça donc ça a un caractère pour moi, c'est des souvenirs. Des souvenirs de la cour d'école. [...] Mon fils jouait au hockey cosom à l'église, ma fille suivait toutes sortes de cours [...] donc ici c'est vraiment, c'est chez moi ici » (extrait de l'entrevue 2-01). Les souvenirs directs ne sont cependant pas toujours liés aux enfants. Plusieurs souvenirs différents ont été mentionnés (« l'autre jour, après une beuverie, dans ce parc », lieu d'une rencontre spéciale, etc.). Autre exemple, un participant dira : « Cette place ici, je me sens bien. Juste ici. Le coin de rue, Lajoie. La hauteur des immeubles, c'est comme un de mes premiers souvenirs de Montréal. Parce que

j'ai habité ce coin quand je suis arrivé la première fois. So, ici, c'est une certaine sensation d'architecture, d'espace, c'est une familiarité » (extrait de l'entrevue 1-10).

5.3.4.2. *Souvenirs indirects liés au lieu*

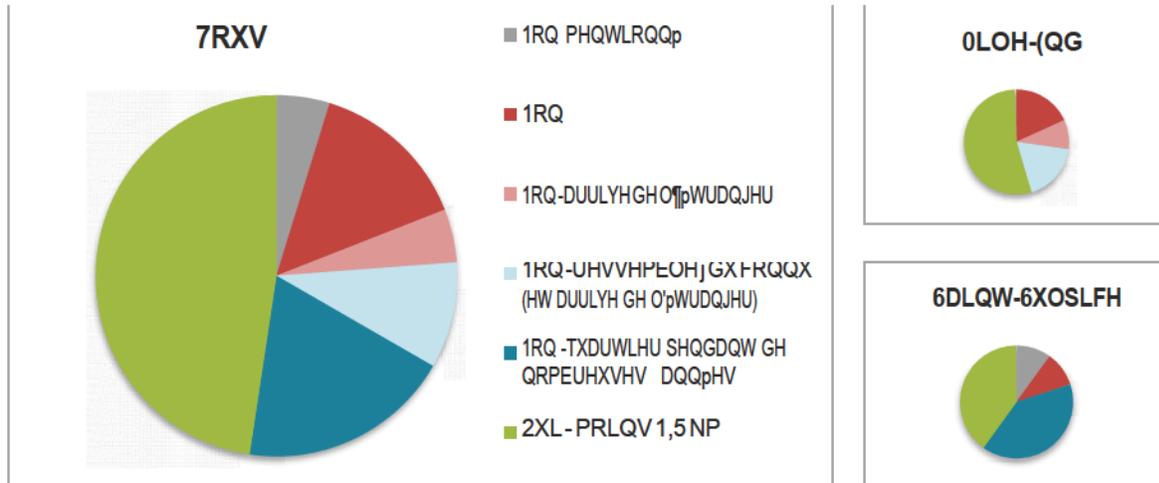
Quand un participant faisait référence à « cet endroit » comme étant important parce qu'il lui en rappelait un autre, cela a été nommé souvenir indirect. Dans le Mile-End, les participants faisaient plus fréquemment que dans Saint-Sulpice des liens avec quelque chose qu'ils avaient déjà connu ailleurs, avant. Par exemple, une participante dira : « I feel like back in Windsor [Ontario] » (extrait de l'entrevue 1-04), en faisant référence à l'aspect industriel du lieu, au passage fréquent de camions, à la voie ferrée. Alors qu'un autre dira : « je voulais un quartier qui me rappelait Brooklyn. C'est pour ça que j'ai choisi le Mile-End » (extrait de l'entrevue 1-07).

5.3.4.3. *Expérience de vie et enfance*

Certains font également référence aux choses comme elles étaient avant, avant qu'elles ne changent. Celles-ci ont un impact sur l'espace du chez soi actuel, sur les lieux qui comptent, ou qui ne comptent pas. Plusieurs parlent de leurs souvenirs d'enfance, s'ils ont grandi à proximité. Un exemple parmi d'autres, une participante dira : « Le marché Jean-Talon pour moi c'est aussi un endroit où ma mère nous amenait quand on était jeunes, on était bien impressionnés. Il y avait des poules vivantes. [...] Fait que moi j'aime encore aller au marché Jean-Talon » (extrait de l'entrevue 2-05). Des références ont été faites à « l'expérience de vie » et au « bagage personnel ». Une dose de nostalgie fait parfois partie de ces commentaires. Des participants ayant quitté Montréal un certain temps diront avoir délibérément choisi de revenir dans le quartier qu'ils connaissaient, celui où ils avaient grandi. D'autres mentionnent qu'ils ont l'impression de suivre les traces de quelqu'un d'autre, notamment leurs parents. Traçant ainsi une histoire vivante et vécue qui se transmet dans le présent.

Il est intéressant de noter que la très grande majorité des participants (voir figure 5.16) a choisi (1) une résidence actuelle à proximité de l'ancienne (en vert dans le graphique qui suit), est (2) revenue dans « son quartier » après un séjour « ailleurs » (en turquoise foncé), ou a choisi (3) un environnement qui lui rappelait le précédent (lorsqu'arrivant de l'étranger) (en bleu pâle), et

FH, GDQV OHV GHX[WHUUDLQV. 3DU DLOOHXUV, OD PDMRULWp GHV SDUWLFLSDQWV FODVVpV FRPPH Q¶DIDQW SDV HX OHXU GHUQLqUH UpVLGHQFH j SUR[LPLWp RQW PHQWLRQQp DYRLU VXLYL XQ D[H PLJUDWRLUH, RX FKHFUFXHU GHV FDUDFWpULWLTXHV VSFLILTXHV, VHPEODEOHV j FH TX¶LOV DYDLHQW GpMj FRQX DLOOHXUV.



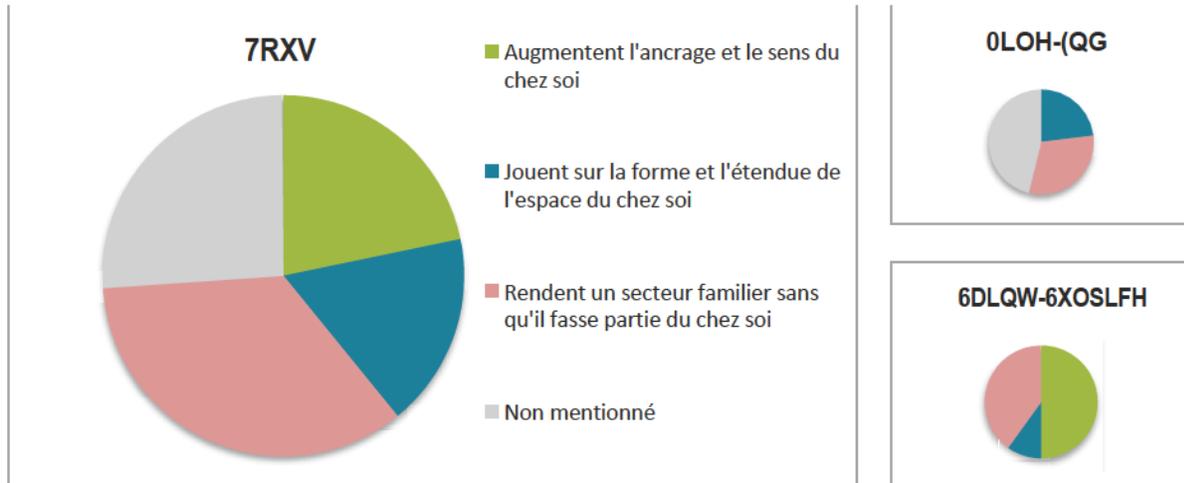
JLXUH 5.16: 5pVLGHQFH SUpFpGHQWH j SUR[LPLWp" 6RXUFH: /DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

&HV GRQqHV VRXOqYHQW GHV TXHVWLRQV SDU UDSSRUW DX OLHQ HQWUH O¶HQYLURQQHPHQW SKVLTXH, O¶H[SulHQFH SDVVpH HW OH FKRL[GH UpVLGHQFH TXL VHURQW DERUGpH DX SURFKDLQ FKDSLWUH.

5.3.5. 5pVHDX VRFLDO (IDPLOOH HW DPLV)

/H UpVHDX IDPLOLDO HW DPLFDO MRXH VXU OH FKH] VRL SRXU XQ SHX PRLQV GH OD PRLWLp GHV UpSRQGDQWV (YRLU ILJXUH 5.17). ,O V¶DJLW G¶XQ WKqPH SOXV VHFQGDLUH, PDLV WRXW GH PrPH LPSRUWDQW SRXU SOXVLHXUV (SULQFLSDOHPHQW GDQV 6DLQW-6XOSLFH). /H UpVHDX VRFLDO SHXW MRXHU SOXW¶W VXU OD IRUPH HW O¶pWHQGXH GH O¶HVDFH GX FKH] VRL, DPHQDQW OHV SDUWLFLSDQWV j LQWpJHU FHUWDLQHV SRUWLRQV GH WHUULWRLUH j OHXU FKH] VRL SDUFH TX¶LOV RQW GHV UHODWLRQV, PDLV LO SHXW DXVL FRQWULEXHU j GpILQLU OH FKH] VRL, j OH IRUWLILHU, HW SDUWLFLSHU j O¶DQFUDJH WHUULWRULDO. /HV SDUWLFLSDQWV SRXU TXL OH UpVHDX VRFLDO FRQWULEXH j IRUWLILHU O¶DQFUDJH VH WURXYHQW H[FOXVLYHPHQW GDQV 6DLQW-6XOSLFH (HQ YHUW, GDQV OD ILJXUH 5.17), LOV UHSUpVHQWHQW OD PRLWLp GHV UpSRQGDQWV GH FH VHFWHXU. 8Q EHO H[HPSOH VH WURXYH HQ FH SDUWLFLSDQW TXL GLUD : © -¶DL KDELWp j SOXVLHXUV HQGURLWV GDQV OH FRLQ. -XVHPHQW M¶DL KDELWp VXU \$QGUp-*UDVVHW, M¶DL KDELWp VXU/HJHQGUH, M¶DL KDELWp 3ODFH GHV &RRSpUDWLYHV, 3DSLQHDX

PDLV, WRXWH PD IDPLOOH HVW GDQV OH FRLQ DXVVL >«@ IDLW TXH oD DLGH j PH IDLUH VHQWLU FKHJ PRL MH GLUDLV^a (H[WUDLW GH O¶HQWUHYXH 2-09). 3DU DLOOHXUV, SUqV GH OD PRLWLp GHV SDUWLFLSDQWV GX 0LOH-(QG Q¶D SDV DERUGp OH UpVHDX VRFLDO FRPPH XQ pOpPHQW MRXDQW VXU O¶HVSDFH GX FKHJ VRL.



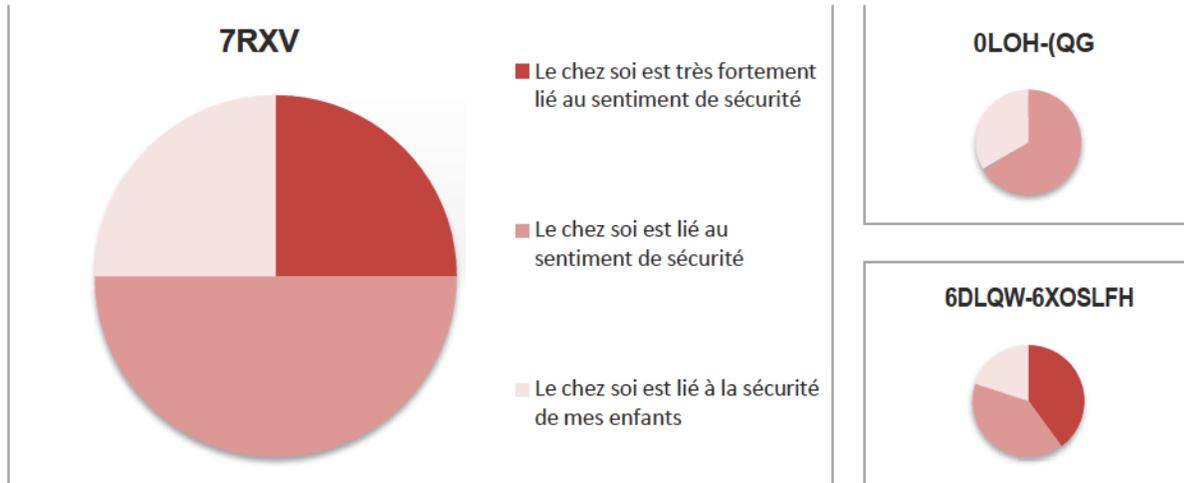
ILJXUH 5.17: 5pVHDX VRFLDO (IDPLOOHV HW DPLV)
6RXUFH: /DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

5.3.6. 6pFXULWp

%LHQ TXH OD PDMRULWp GHV SDUWLFLSDQWV DLW PHQWLRQQp GHV pOpPHQWV UHOLpV j OD VpFXULWp ORUV GHV HQWUHYXHV (SULQFLSDOHPHQW SDU UDSSRUW DX WUDILF DXWRPRELOH HW GHV GDQJHUV DVVRFLpV, j OD SHXU GH VH IDLUH DWWDTXHU HQ GHV HQGURLWV MXJpV PRLQV VpFXULWDLUH RX OLpV j GHV JURXSHV © GLIipUHQQW^a), XQH PLQRULWp VHxOPHQW (HQYLURQ XQ WLHUV GHV UpSRQGQWV) HQ IDLW XQ WKqPH TXL FRQGLWLRQQH OH FKHJ VRL. &HX[SRXU TXL FHOD HVW WUqV LPSRUWDQW VH UHWURXYHQW H[FOXVLYHPHQW GDQV OH GRPDLQH 6DLQW-6XOSLFH. &H WKqPH SHXW rWUH GpILQL FRPPH OH FKHJ VRL FRUHVSRQGQW j XQ HQGURLW VpFXULWDLUH. ¶HVSDFH GX FKHJ VRL VH WHUPLQH, TXDQG FH WKqPH HVW LPSRUWDQW, Oj R□ OH VHQWLPHQW GH VpFXULWp SUHQG ILQ.

7RXWHV FKRWHV pWDQW FRQLGpUpHV, FH WKqPH D pWp FRQVHUYp FRPPH LPSRUWDQW, ELHQ TX¶XQ WLHUV VHxOPHQW DLW H[SOLFLWHPHQW PHQWLRQQp TXH OD VpFXULWp pWDLW IRQGDPHQWDOH DX FKHJ VRL FDU LO VHPEOH VH GpJDJHU GX GLVFRXUV GHV UpSRQGQWV TX¶XQ HQGURLW MXJp GDQJHUHX[HW QRQ VpFXULWDLUH SHXW GLIILFLOHPHQW IDLUH SDUWLH GH O¶HVSDFH GX FKHJ VRL. /D ILJXUH 5.18 PRQUH OD UpSDUWLWLRQ GHV

SDUWLFLSDQWV DIDQW PHQWLRQQp TXH OD VpFXULWp pWDLW XQ SUPUHTXLV DX FKJ] VRL. 3RXU FHUWDLQV G¶HQUWHUHX], LO VHPEOH TXH OD UHFKHUFKH G¶HX] HQYLURQQHPHQW VpFXULWDLUH QH VRLW SDV XQH SULRULWp SRXU HX], PDLV TX¶HOOH OH VRLW SRXU OHXUV HQIDQWV.



JLXUH 5.18: 5pSDUWLWLRQ GHV SDUWLFLSDQWV DIDQW PHQWLRQQp OD VpFXULWp FRPPH WKqPH FHQWUDO, HW LPSRUWDQFH GH FHOXL-FL

6RXUFH: /DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

5.3.7. (Q JXLVH GH FRQFOXVLRQ VXU OHV pOpPHQWV GX FKJ] VRL

¶HVSDFH GX FKJ] VRL, HW VHV GpOLPLWDLRQV, HVW LQIOXHQP SDU SOXVLHXUV IDFWHXUV GH GLIipUHQWV RUGUHV. &HWWH VHFWRQ SUPVHQWDLW TXH OHV SDUWLFLSDQWV (1) UHFKHUFKHQW XQ HQYLURQQHPHQW TXL FRUUHVSRQG j OD YLVLRQ TX¶LOV RQW G¶HX]-PrPHV, R¶ OH PLOLHX HVW SUHVVTXH XQ PLURLU LGpDOLVp GH FH TXH O¶RQ HVW, FURLW rWUH RX YHXW rWUH. 'HX] LGpDX]-WASHV, DVVH] WUDQFKpV, RQW pWp SUPVHQWpV (YLOOH HW EDQOLHXH). (QVXLWH, OD VHFWRQ DERUGDLW (2) TXH OH IDLW G¶rWUH IDPLOLHU (DXWDQW GDQV OD GLPHQVLRQ VRFLDOH HW SKIVLTXH) DYHF VRQ HQYLURQQHPHQW LPPpGLDW SDUWLFLSH j OD GpILQLWLRQ GH O¶HVSDFH GX FKJ] VRL. 'DQV FH WKqPH pWDLW DPHQpH O¶LGpH TX¶LO IDXW IUpTXHQWHU XQ HQGURLW SRXU rWUH IDPLOLHU DYHF OXL HW TXH FHWWH IUpTXHQWDLRQ pWDLW LQIOXHQP ± HQ SDUWLH GX PRLQV ± SDU (3) OD VWUXFWXUH GX UpVHDX YLIDLUH HW OHV FKRL] GH PRGHV WUDQVSRUW. 'HV pOpPHQWV QRPPpV FRPPH DIDQW XQ LPSDFW OD IUpTXHQWDLRQ RQW SDU OD VXLWH pWp LQWURGXLWV. /HV YRLHV GH FLUFODWLRQV PDMXUHV HW OD PDQLqUH GRQW OHV UXHV VRQW FRXSpHV, HQWUH DXWUHV, RULHQWHQW OHV GpSODFHPHQWV. &HV WURLV SUHPLHUV WKqPHV ((1) © FRUUHVSRQGDQFH DX 6RL^a, (2) © IDPLOLDULWp^a HW (3) © VWUXFWXUH GX UpVHDX YLIDLUH HW PRELOLWp^a) MRXHQW XQ U¶OH LPSRUWDQW SRXU XQH SOXV JUDQGH SURSRUWLRQ GH UpSRQGDQWV TXH OHV WURLV GHUQLHUV

((4) « souvenirs », (5) « réseau social », (6) « sécurité »). Certains thèmes ont davantage à voir avec l'environnement physique que d'autres, les liens esquissés entre les ruptures de l'environnement physique et les limites de l'espace du chez soi seront approfondis dans le prochain chapitre.

5.4. Sensibilité aux ambiances et aspects sensibles

En plus de cerner les six thèmes présentés, les entretiens ont permis d'évaluer le rôle que les dimensions plus sensibles et perceptuelles jouaient dans la délimitation des espaces du chez soi. D'une part, par rapport aux différentes ambiances présentes et aux caractères des espaces, d'autre part, par rapport aux dimensions sensorielles (luminosité, couleur, texture du bâti, bruit, odeur, vent).

5.4.1. Le caractère des espaces

Lors des entrevues, la quasi-totalité des participants a mentionné des éléments relevant des ambiances de la ville. Environ la moitié a démontré une sensibilité aux caractères des espaces, en mentionnant plusieurs fois lors des entrevues des éléments relevant de ceux-ci (voir figure 5.19, pour la proportion des participants ayant mentionné plus de cinq fois des éléments relevant du caractère et de l'ambiance des espaces). Ces participants sont plus fréquents dans le Mile-End.

Un participant démontre bien cette sensibilité aux ambiances dans la citation qui suit :

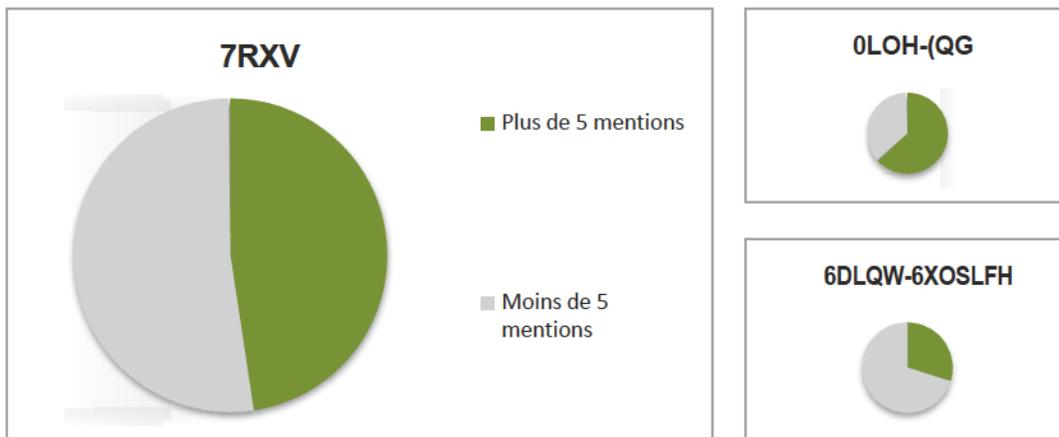
Quand tu traverses sous le métropolitain, [...] tu sens que c'est un autre monde parce que non seulement c'est industriel sur l'autre côté et mais c'est comme des petits groupes de maisons. [...] T'as un sens que c'est, ici c'est comme une rue principale d'une petite ville, une petite ville à côté d'une autre petite ville. [...] Pas comme quand tu vas à Laval et que t'as des grosses, une autoroute avec des gros magasins de boîtes à côté et que wow c'est vraiment, t'as pas ce sentiment d'être entouré par une vie normale. [...] Et ce n'est plus l'échelle humaine c'est l'échelle des dieux ou quelque chose. (extrait de l'entrevue 1-02)

,O HWV LQWpUHVWDQW GH QRWHU TXH, SRXU FHUWDLQV, OHV DPELDQFHV RQW XQH IRUFH SURSUH HW TXH, PDOJUp HX], LOV Q¶DLPURQW SDV FHUWDLQV VHFVHXUV. 8Q SDUWLFLSDQW HQ GRQQH XQ ERQ H¶HPSOH HQ GLVDQW :

'HSXLV TXHOTXH WHPSV MH FRPPHQFH j PDUFKHU VXU 9DQ +RUQH, SRXU YRLU VL F¶HVW SRVLEOH GH FKDQJHU O¶HIIHW TX¶HOOH DVXU PRL, >«@ PDLV MXVTX¶j PDLQWHQDQW MH YDLV GLUH QRQ. >«@ (W MH QH VDLV SDV H¶DFWHPHQW SRXUTXRL, PDLV F¶HVW FRPPH, LO Q¶D SDV OD PrPH FKDOHXU TXH OHV DXWUH VUXV SuqV G¶LFL, FRPPH %HUQDUG, 6DLQW-9LDWHXU,)DLUPRXQW, /DXULHU. (H¶WUDLW GH O¶HQWUHYXH 1-10)

'DQV FHV FLWDLRQV, FRPPH GDQV G¶DXWUHV, LO VHPEOH TXH FHV SKpQRpQH V QH VRLHQW SRXUWDQW SDV IDFLOHV j QRPPHU DYHF SuFLVLRQ. &HWWH GLILFXOWp G¶HQ SDUOHU HQ WHUPHV SuFLV HWV SDUWDJpH SDU SUHVTXH WRXV OHV SDUWLFLSDQWV PHQWLRRQDQW GHV pOpPHQWV G¶DPELDQFHV. 'DQV XQ DXWUH H¶HPSOH, TXL PRQWUH ELHQ FHWWH GLILFXOWp TX¶LO \ D j FHUQUH FHW REMHW, XQH SDUWLFLSDQWH GLUD :

,O PH VHPEOH TXH GHSXLV WDQW{W, MH QH VDLV SDV, SDUFH TX¶RQ D TXDQG PrPH FRXYHUW XQ HVSDFH, KXP F¶HVW SDV JUDQG, PDLV, GpMj, LO \ D SOHLQ GH SHWLWHV ERVWHV j O¶LQWpULHXU GH >«@ GRQF F¶HVW GLILFLOH SRXU PRL GH UHJURXSHU WRXW oD. >«@ TX HQWUHV GDQV XQH QRXYHOOH UXH SXLV WX DV O¶LPSUHVLRRQ GH, F¶HVW FRPSOqWHPHQW XQH DXWUH DPELDQH. (H¶WUDLW GH O¶HQWUHYXH 1-05)



)]JXUH 5.19: 0HQWLRQV GX FDUDFWqUH HW GH O'DPELDQH GHV HVSDFHV 6RXUFH: /DXUHQFH/HGXF-3ULPHDX

/HV SDUWLFLSDQWV, DX FRXUV GHV HQWUHYXHV, RQW IDLW GLIipUHQWV OLHQV, j OD PDQLqUH GHV H¶WUDLWV SuVHQWpV, HQWUH OHV DPELDQFHV HW O¶HVSDFH GX FKJ] VRL. 'DQV OH 0LOH-(QG, OHV EULVXUHV G¶DPELDQFHV OHV SOXV VRXYHQW PHQWLRRQpHV FRQFHUQDLHQW OD OLPLWH RIILFHOOH HQWUH OHV

arrondissement du Plateau Mont-Royal et d'Outremont (que les participants plaçaient cependant généralement à l'avenue du Parc alors que celle-ci est à la rue Hutchison, une rue plus à l'ouest) ou encore la rue Laurier, qui est souvent citée comme un élément « distinct ». Par exemple, une participante dira : « C'est bizarre Laurier ça fitte pas. [...] C'est comme c'est quoi cette rue ici qui est juste comme complètement différent que tout le reste » (extrait de l'entrevue 1-08). Ceci étant dit les brisures d'ambiances nommées dans le Mile-End étaient très variées. Dans Saint-Sulpice, les changements d'ambiance mentionnés les plus fréquemment concernent une démarcation perçue entre le nord et le sud du domaine. Plusieurs participants ont l'air de marquer, de respecter, peut-être intuitivement cette division (voir chapitre 6), mais peu l'ont mentionnée explicitement. Une participante dira cependant :

J'ai pas un sentiment d'appartenance par rapport à ça [la zone sud, les condos]. Pour moi ça c'est une autre espèce d'enclave. J'ai l'impression que les gens qui habitent là, c'est des gens qui probablement ont un territoire X. Moi mon territoire d'appartenance est plus là-bas [au nord]. C'est curieux parce qu'on était déjà venus voir, avant qu'on achète le duplex on été déjà venus voir ici un condo [...]. Fait que ça aurait pu être quelque chose qu'on habite aussi, mais si on avait habité là on n'aurait pas été du tout dans l'autre territoire, je suis à peu près certaine. (extrait de l'entrevue 2-04)

En plus de cette sensibilité aux différentes ambiances, qui a, bien qu'à des degrés variables, été abordée par presque tous les participants, des éléments plus sensoriels ont été relevés comme jouant sur l'espace du chez soi, quoiqu'ils l'ont parfois été de manière plus ponctuelle. Les sections qui suivent abordent les éléments mentionnés lors des entrevues, regroupés par sens.

5.4.2. La vue

La vue est le sens principal de l'humain moderne, son mode privilégié de perception. Certains participants ont mentionné que ce qu'ils n'avaient pas vu, ne voyaient pas, ne pouvait pas faire partie de l'espace de leur chez soi. Les barrières qui coupent la vue ont conséquemment été mentionnées comme des barrières plus importantes que celles qui ne font que bloquer le passage. Certains participants ont mentionné éviter de passer à proximité de secteurs qu'ils ne trouvent pas visuellement plaisants.

5.4.2.1. *Rapport à la lumière*

Certains participants ont mentionné un rapport à la lumière, comme élément qui jouerait sur la délimitation de l'espace du chez soi. Une participante dira : « je pense que j'ai vraiment un rapport à la lumière parce que là il y a un coin qui est super, tu sais en s'approchant plus de Bernard ça devient comme lumineux et c'est particulier » (extrait de l'entrevue 1-05). Les endroits plus lumineux auraient tendance à faire davantage partie de l'espace du chez soi que les endroits sombres. Un autre exemple, cette participante mentionnera une limite de luminosité sur la rue Laurier : « Il y a une autre luminosité, c'est comme un autre univers. C'est drôle il y a le sud et le nord de Laurier et j'ai l'impression que juste Laurier c'est un autre, c'est un univers [...] c'est, je sais pas » (extrait de l'entrevue 1-06).

5.4.2.2. *Couleurs et tons*

D'autres participants ont mentionné que la couleur des édifices, leur tonalité, déterminaient des ensembles semblables et contribuaient à les différencier entre eux. Par exemple, une participante dira :

Ça, c'est comme plus brun, plus vert, plus de cette couleur-là versus, au centre-ville qui est plus gris, blanc, argent, métal. [...] Par exemple on a été à Paris qui est très blanc blanc blanc, tous les bâtiments sont blancs, puis on est retournés ici et ça m'a frappée la brique, comment on a tellement de briques dans ce quartier. [...] Tout de briques rouges partout. C'est ça. Donc ça c'est vraiment, Outremont est comme, l'epidemy of red brick, tout le quartier est red brick. (extrait de l'entrevue 1-08)

5.4.2.3. *Le bâti et l'architecture*

Une majorité de participants a par ailleurs mentionné que le cadre bâti, l'aspect des bâtiments, l'architecture, jouaient sur le chez soi en contribuant à le délimiter par les changements perçus dans celui-ci. Un exemple parmi d'autres, ce participant de Saint-Sulpice parle de sa résidence précédente (Rosemont) et des différences perçues entre les deux univers :

On vivait dans un endroit avec des condos, dans un endroit avec des duplex et des triplex. C'est un endroit que j'ai beaucoup aimé, j'aime ce genre d'endroits là à Montréal

mais c'est sûr qu'ici ce n'est plus ça. Et je la sens la différence. [...] Dans le sens que visuellement là il y a des maisons, [...] on vit vraiment dans une presque banlieue ici. Il y a ce feeling-là beaucoup. [...] Ça fait une grosse démarcation. L'environnement, le type de bâtiment, le type d'habitation. (extrait de l'entrevue 2-06)

Certains ont également parlé de l'ouverture et de la fermeture des espaces, comme jouant sur l'espace du chez soi. Par exemple, celle-ci dira : « mais même quand j'allais souvent là-bas, je me sentais moins chez moi, je ne sais pas pourquoi. C'est juste quelque chose c'est, c'est plus ouvert c'est, c'est moins comme, chaleureux un peu » (extrait de l'entrevue 1-08).

5.4.3. L'ouïe

Le bruit est ressorti comme un élément majeur qui contribue à déterminer le chez soi du non chez soi. Principalement en ce qui concerne les désagréments reliés à la circulation automobile. La majorité des participants a mentionné ce phénomène, répartis de manière égale entre les deux terrains. Le bruit fait éviter certains secteurs, rend désagréable la promenade à certains endroits, crée des limites. Une participante de Saint-Sulpice dira, par exemple : « Je t'ai amenée ici parce que c'est, Papineau, c'est la limite de bruit » (extrait de l'entrevue 2-07). Cependant, tout le bruit « désagréable » ne provient pas nécessairement de la circulation. La proximité des voisins, la construction, les fêtes et la musique forte ont également été nommées.

Par ailleurs, pour certains participants, des bruits, ou des sons spécifiques sont associés à certains endroits, les aident à créer des connexions entre ces endroits et leur vie, participent au sentiment de chez soi. Une participante s'arrêtera pour photographier un édifice en disant : « they always have open windows and I can hear a lot of the sounds in my apartment and it sounds like a Chinese lady going [bruits de faux chinois] over and over again all day so this is the sound of [ce bâtiment] » (extrait de l'entrevue 2-04).

5.4.4. L'odorat

Tout comme le bruit, les odeurs peuvent créer des frontières et également être associées à certains endroits, marquant le familier, contribuant à séparer le chez soi du non chez soi. Celles-

ci ont cependant été peu mentionnées lors des entrevues. Une participante dira cependant qu'à la limite entre Outremont et le Mile-End, une odeur en provenance du YMCA ajoute à la démarcation sentie : « il y a toujours l'odeur de confort qui vient de la salle de vapeur [...] donc ça ajoute à la sensation de changement » (extrait de l'entrevue 1-08).

5.4.5. Le toucher et le senti

Certains participants ont signalé que le vent pouvait créer des démarcations qui contribuent à déterminer le chez soi du non chez soi. Une participante de Saint-Sulpice mentionnera par exemple éviter Christophe-Colomb, non seulement à cause du bruit, mais également à cause du vent qui est toujours plus fort à cet endroit [qu'à l'intérieur du domaine]. Une autre parlera d'une frontière de température alors qu'elle croise la Métropolitaine : « Oui, Métropolitain, c'est une frontière. D'abord l'été quand tu arrives de la ville, [...] tu franchis le Métropolitain, peut-être que c'est psychologique mon affaire, mais c'est plus frais. C'est carrément plus frais quand tu es de ce côté-ci de Métropolitain » (extrait de l'entrevue 2-07).

D'autres participants parlent du fait que, globalement, l'espace du chez soi est affaire de ressenti, de sensations (physiques). Certains mentionnent des éléments topographiques (côtes) comme jouant sur l'impression « d'arriver chez soi » et sur les démarcations de l'espace du chez soi.

5.4.6. En guise de conclusion sur la sensibilité

Le caractère des ambiances semble jouer un rôle important. Presque tous les participants en parlent, et la moitié le fait plusieurs fois lors de leur entrevue. Les participants ont fait des liens entre les changements d'ambiance et la délimitation de l'espace du chez soi, ce qui tendrait à confirmer la deuxième hypothèse de travail, dont il reste à discuter. Les éléments sensoriels qui ont été le plus souvent mentionnés sont ceux relevant du bâti et de l'architecture, ainsi que du bruit, tandis que des éléments relevant de la luminosité, des couleurs et des tons, des odeurs, de l'ouverture et de la fermeture des espaces, et du vent ont été mentionnés de manière plus ponctuelle.

5.5. Conclusion du chapitre

Le chapitre présente, en quatre sections principales, les résultats des entretiens ayant été menés. Il aborde l'espace du chez soi (existence, description, importance et état des questionnements préalables), ses limites (compréhension, spatialisation, permanence, charge émotive), ainsi que six thèmes majeurs ayant émergé des entretiens et qui ont un impact sur la délimitation de l'espace du chez soi, sans toutefois creuser les liens que les ruptures de l'environnement physique ont avec eux. Enfin, il aborde les propos des participants par rapport aux dimensions plus sensibles et aux ambiances. Les résultats présentés dans ce chapitre soulèvent plusieurs questions par rapport au rôle des caractéristiques locales dans la délimitation de l'espace du chez soi et qui sont abordées dans le chapitre qui suit, sous forme de discussion à partir des quatre hypothèses de travail qui avaient été posées en début de recherche.

CHAPITRE 6 : ANALYSE, DISCUSSION ET ESSAI D'INTERPRÉTATION

Ce chapitre reprend les quatre hypothèses de travail posées au début de ce mémoire en reprenant les éléments présentés au chapitre précédent en lien avec la forme urbaine, ainsi qu'en se basant sur l'analyse paysagère présentée au chapitre 4, en soulevant toutefois parfois plus de questions qu'il ne donne de réponses définitives. Les éléments n'ayant pas de lien avec la forme urbaine mais qui en ont un avec l'espace du chez soi sont par conséquent mis de côté, afin que l'analyse se concentre sur le cœur des questions de recherche de ce mémoire.

Tout d'abord, ce chapitre se pose sur (H1) la nature du rôle de la forme urbaine dans la relation avec la délimitation de l'espace du chez soi. Trois modèles présentés par Stedman (2003) sont repris afin d'évaluer si le rôle est plutôt direct (sans intermédiaire) ou plutôt indirect (que ce soit via les valeurs des lieux ou les possibilités d'expériences). Ce chapitre se penche ensuite sur (H2) l'étude plus approfondie des ruptures de l'environnement physique, afin d'évaluer si elles sont un élément de réponse qui contribue à expliquer les motifs qui poussent à poser une limite à un endroit précis plutôt qu'à un autre. Puis, ce chapitre aborde (H3) la question du degré de conscience de la relation entre les ruptures de l'environnement physique et la délimitation de l'espace du chez soi en faisant ressortir les aspects de cette relation qui émergeaient spontanément lors des entrevues, ceux qui le faisaient suite à des questions directes et ceux qui semblaient être moins prépondérants lors des entrevues que ce qu'une analyse transversale porte à croire. Enfin, (H4) le chapitre se termine sur un essai de généralisation.

6.1. [H1] Le rôle de la forme est-il plutôt direct ou plutôt indirect, et de quelle manière

La première hypothèse de travail portait sur la nature du rôle de la forme urbaine sur les délimitations de l'espace du chez soi. Ce rôle était-il plutôt direct ou plutôt indirect? Trois modèles, d'après Stedman (2003) avaient été présentés. Il s'agit (1) du modèle direct qui, à la manière de l'effet de lieu (*genius loci*), postule que l'influence, ou l'impact, si on peut les nommer ainsi, de la forme urbaine sur l'espace du chez soi seraient ressentis sans intermédiaire par les individus. Le deuxième modèle, indirect (2), postule que la forme urbaine influence les

significations et les valeurs d'un lieu et que ce sont ces valeurs et significations qui ont un impact sur les délimitations de l'espace du chez soi. Le troisième modèle (3), indirect lui aussi, postule que des formes urbaines différentes offrent différentes possibilités d'expérience dans l'espace et que c'est sur la base de ces expériences vécues (qui diffèrent en fonction des formes) que les individus délimiteraient l'espace de leur chez soi. Cette section reprend, en les ordonnant différemment, les éléments présentés au chapitre précédent en ayant comme objectif de départager ce qui relève du modèle de l'effet de lieu (1), de celui de la signification indirecte (2) ou du modèle expérientiel (3).

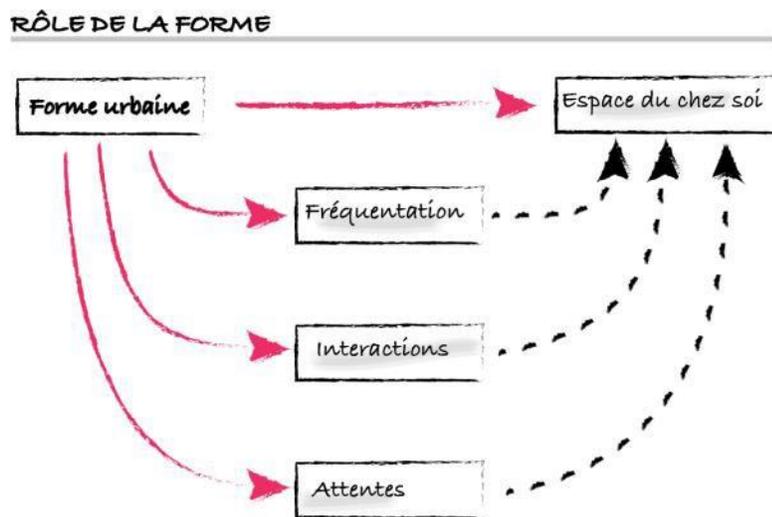


Figure 6.1: Liens entre la forme urbaine et l'espace du chez soi, et éléments intermédiaires

Source : Laurence Leduc-Primeau

L'analyse montre cependant que la forme urbaine joue à différents niveaux sur la délimitation de l'espace du chez soi. En effet, si celle-ci joue, en elle-même, sur l'espace du chez soi, elle joue également sur la fréquentation, les interactions, ainsi que sur les attentes d'un individu par rapport à l'espace. Ces trois derniers éléments ressortent du chapitre précédent comme ayant un impact sur l'espace du chez soi. Ils sont donc traités dans cette section. Toutefois, il est à noter que le lien entre la forme urbaine et l'espace du chez soi, lorsque passant via ces éléments intermédiaires, est détourné, donc moins fort que dans le premier cas. La figure 6.1 schématise ces relations. Les flèches pleines (en rose) représentent les quatre niveaux qui sont étudiés dans cette section, selon les trois modèles de Stedman (2003).

6.1.1. Le rôle de la forme sur la construction de l'espace du chez soi

La forme urbaine, par sa disposition, tend à influencer l'espace du chez soi et ses limites. Au-delà des impacts que les éléments physiques ont sur la fréquentation, les interactions ou les attentes, qui seront abordés sous peu, certains éléments, par leur présence dans l'espace, ont un impact sur l'espace du chez soi. Les ruptures de l'environnement physique, divisées entre les barrières physiques et les brisures d'ambiances, jouent un rôle à ce sujet. Bien que la deuxième hypothèse de travail se penche spécifiquement sur les impacts qu'ils ont, ils sont brièvement présentés ici, et analysés sous l'angle de la nature du rôle de la forme urbaine.

6.1.1.1. Les barrières physiques

Les ruptures majeures, telles les barrières physiques, influencent la délimitation de l'espace du chez soi. Elles coupent les perceptions sensorielles et tendent à « contenir » les espaces du chez soi. Ce rôle serait plutôt direct. Cependant, elles peuvent favoriser, de manière indirecte et à long terme, le développement de lieux avec des valeurs spécifiques (modèle 2).

6.1.1.2. Les brisures d'ambiances

Le chapitre précédent a exposé la sensibilité que les participants montrent par rapport aux ambiances de la ville, ainsi qu'à ses éléments plus sensibles. Tous n'ont pas le même degré de sensibilité aux ambiances, mais il semble que celles-ci, à différents niveaux de force, ont un rôle plutôt direct dans la délimitation de l'espace du chez soi. Les limites ont effectivement tendance à être posées à l'endroit où est perçue une brisure d'ambiance. Tel que mentionné, la prochaine section s'attarde aux ruptures de l'environnement physique et au liens que celles-ci ont avec la délimitation de l'espace du chez soi. Cependant, en ce qui concerne la première hypothèse de travail, nous retiendrons que les brisures d'ambiance jouent de manière plutôt directe dans la délimitation de l'espace du chez soi.

6.1.2. Le rôle de la forme sur la fréquentation

En plus de jouer en propre sur la délimitation de l'espace du chez soi, les éléments de rupture susmentionnés ont un impact sur la fréquentation. Il apparaissait important de diviser ces deux niveaux d'impacts, quitte à risquer la redondance, car si fréquenter un endroit le rend familier et augmente de beaucoup les chances que celui-ci fasse partie de l'espace du chez soi, les entretiens ont permis de marquer que tout endroit fréquenté ne devient pas nécessairement partie de l'espace du chez soi alors que les éléments de rupture, eux, semblaient influencer sur l'espace du chez soi, qu'ils soient fréquentés ou non. Cependant, le fait que les éléments de rupture influencent la fréquentation renforce, dans plusieurs cas observés, le rôle de la forme urbaine sur la délimitation de l'espace du chez soi. C'est pourquoi ils ne sont pas à négliger dans le rôle qu'ils ont sur la fréquentation. Par ailleurs, d'autres éléments, relevant plutôt de l'attrait exercé, par exemple, modulent la fréquentation.

6.1.2.1. *L'attraction et l'évitement*

Il est clairement ressorti des entrevues que les participants évitent ce qui dérange et fréquentent davantage ce qui attire. Ce qui dérange et attire n'est pas strictement physique, mais la forme tient un rôle important.

Certains endroits repoussent et les participants les évitent. Ils ont été fréquemment mentionnés lors des entrevues. Le bruit, le volume de trafic, l'ambiance, le non esthétisme, entre autres, ont été souvent nommés. Certains endroits sont plus honnis que d'autres. Un bon exemple se trouve en les abords de la rue Papineau. Celui-là dira les détester, il est loin d'être le seul : « Je veux dire c'est vraiment, je ne veux pas être ici. Là-bas, je veux être là. C'est comme, ce n'est pas très gris. Je n'aime pas ça le bord de la rue ici. Le moins possible » (extrait de l'entrevue 2-06). Un autre parlera de la rue Van Horne comme d'un endroit à éviter à tout prix : « I'll get off of it, get off! [...] It's very strange, a very visceral feeling » (extrait de l'entrevue 1-10). Bien qu'il soit le seul à avoir explicitement parlé de Van Horne ainsi, la très grande majorité des participants a dit éviter certains endroits car ceux-ci n'étaient ni attirants ni agréables. Un autre exemple, une participante appellera « les blocs soviétiques » les édifices industriels sur de Gaspé, et dira éviter le secteur, ou passer rapidement (participante 1-11). Elle mentionnera cependant ne plus les remarquer « alors qu'ils m'ont dérangé beaucoup [avant], en terme visuel, c'était l'horreur ».

Par ailleurs, il semble que le fait de ne pas apprécier l'aspect extérieur des choses porte à se centrer davantage sur le « vrai » chez soi, sur l'intime. Plusieurs participants ont mentionné, qu'à d'autres endroits où ils avaient habité, avant, ils n'aimaient pas l'environnement de proximité, donc n'y portaient pas attention, ne s'y attachaient pas, ne le fréquentaient que par nécessité. Ils étaient donc familiers avec certains lieux (l'épicerie, notamment) mais n'établissaient pas de liens autres que fonctionnels avec celui-ci. Certains individus ayant refusé de participer à l'entretien ont également signalé ce motif comme cause de refus. Par ailleurs, une seule participante a mentionné ne pas avoir d'espace du chez soi à l'extérieur de sa résidence. Il est intéressant de noter qu'elle a dit :

Quand je suis arrivée j'ai détesté l'environnement extérieur, j'aimais pas. Puis plus je m'y faisais plus je me disais "ah et puis de toute façon je m'en fous je suis bien dans ma maison". Je me dis "ok c'est pas grave". C'est sûr que c'est plus agréable quand l'environnement extérieur est agréable, parce que bon, ça permet de sortir de chez toi et puis de faire des courses à pied. [...] Sinon tu prends ta voiture et puis tu files. (extrait de l'entrevue 1-01)

Dans cet extrait, elle fait référence à ce qu'Augoyard (1979) appelle des « lieux non habitables », des lieux vécus de manière absente, sur lesquels l'imagination n'a pas de prise. Ce type de familiarité, forcée en quelque sorte, semble ne jamais mener à de l'appropriation. Sauf nécessité, ce serait des lieux évités, car ils repoussent. Peut-être que lorsque l'environnement physique ne correspond pas assez aux attentes, il devient en quelque sorte imperméable, pour celui qui y vit, à l'appropriation et l'ancrage. La section 6.1.4 se penche plus spécifiquement sur les attentes et le rôle qu'y joue la forme urbaine.

Au contraire, certains endroits attirent. Ils peuvent mener à faire des détours, peuvent augmenter la satisfaction au lieu. La très grande majorité des participants a mentionné des éléments attirants. Par exemple, une participante enthousiaste dira : « one of my favorites spots in the city is Drawn and Quaterly the bookstore. [...] It's fabulous, it's amazing. So it's fun, we go there » (extrait de l'entrevue 1-09). En général une rue commerçante, avec des commerces qui plaisent est plus attrayante qu'une rue où rien d'autre que la circulation automobile n'attire l'œil. Dans le même ordre d'idée le petit centre commercial ainsi que la rue Fleury, dans Saint-Sulpice ont été cités. Par exemple, ce participant dira : « On est tout le temps rendus ici, on fréquente beaucoup. C'est très pratique. On aime ça. Ça fait partie de pourquoi on a acheté, peut-être.

Sans s'en rendre compte. C'est un gros plus pour nous dans le quartier. [...] C'est ça qu'on aime tu sais, de marcher à l'épicerie. Donc ça augmente beaucoup l'appartenance au chez soi. Énormément je dirais même » (extrait de l'entrevue 2-06).

Bref, l'impact de la forme sur l'attraction et la répulsion semble plutôt direct, mais pas nécessairement uniforme. Certaines personnes peuvent être attirées par ce qui en repousse d'autres. Cependant, de manière indirecte, les valeurs associées au lieu (modèle 2) ont probablement aussi un impact sur son pouvoir d'attraction et de répulsion. En fonction de la manière dont les gens se définissent, ces valeurs pourraient avoir des effets contraires d'attraction et de répulsion. La rue Laurier est un exemple particulièrement contesté dans le Mile-End. Si les participants s'entendent pour lui trouver un caractère distinct, pour certains elle détonne de manière négative et n'est fréquentée que par nécessité, alors que pour d'autres, il s'agit de la quintessence de l'agréable, elle est fréquentée par choix.

6.1.2.2. La sécurité

Par ailleurs, les éléments perçus comme étant dangereux sont, autant que possible, évités. Les participants ne se promenaient pas là où ils percevaient des dangers, notamment reliés à la circulation automobile. Des endroits plus sombres, plus déserts et moins accueillants, notamment les viaducs qui passent sous la voie ferrée, dans le Mile-End, ont été nommés comme des endroits non sécuritaires, désagréables et évités. Ces éléments sont donc liés de manière directe à la fréquentation et ont un impact sur la délimitation de l'espace du chez soi. Par ailleurs, les éléments relevant de la sécurité peuvent être liés à la fréquentation de manière indirecte, via les valeurs associées aux lieux, la réputation qu'ils ont. Réputation qui est en partie liée à l'environnement physique.

6.1.2.3. Les barrières physiques et les facilitateurs

Tel qu'il a été mentionné, certains éléments physiques bloquent le passage et la perception sensorielle, ou encore les facilitent. En limitant les déplacements, ils ont un impact direct sur la fréquentation. Ce faisant, ils transforment également les possibilités d'expériences que l'on peut avoir en un lieu (modèle 3) et donc, sur la construction dans le temps qu'un individu se fait de la

ville. Bien que l'analyse détaillée des ruptures suit dans la section 6.2, il est possible d'avancer, déjà, que les barrières fortes normalisent, si l'on peut dire, les possibilités d'expériences qu'un lieu offre et tendent probablement à favoriser la genèse d'une image particulière du lieu, de valeurs partagées (modèle 2) qui participeront à créer un univers distinct et perçu comme tel là où se situent d'importantes barrières physiques.

Par ailleurs, plusieurs participants lieront explicitement ces barrières à la délimitation de l'espace du chez soi. À titre d'exemple, un participant dira : « les choses qui empêchent le sens de chez moi c'est le fait que je ne peux pas entrer alors s'il y a une barricade, comme sur le chemin de fer c'est comme, [...] c'est quelque chose que je vois devant moi mais ce n'est pas chez moi. [...] Peut-être que ces frontières imposées empêchent la circulation normale » (extrait de l'entrevue 1-02).

6.1.2.4. *La trame urbaine*

Tel que mentionné au chapitre précédent, la forme urbaine a un impact sur la fréquentation en orientant les déplacements, non seulement par les obstacles et barrières de la ville, mais également par les coupures dans la trame urbaine. En fonction du moyen de transport utilisé, celle-ci a des impacts différents. Les axes prédéfinis des lignes d'autobus, les coupures induites par les stations de métro, les voies plus facilement utilisables en voiture, à pied ou en vélo ont une influence sur les endroits dans l'espace qui seront fréquentés. Cette influence serait plutôt directe sur la fréquentation, mais indirecte sur l'espace du chez soi. Certains axes tendraient à être favorisés au détriment d'autres.

Il semble que la longueur des pâtés de rues jouerait également sur la fréquentation et, par la bande, sur l'espace du chez soi. Ceci tendrait à valider l'hypothèse de Stanton (1986) stipulant qu'il y a une certaine limite mentale, de temps, au-delà de laquelle il devient impossible de connecter les points entre eux. Aucun participant n'a mentionné explicitement la longueur des quadrilatères comme un frein à la fréquentation piétonne, mais l'idée semble toutefois une explication valable à certains phénomènes observés. Par exemple, plusieurs participants du Mile-End n'ont pas inclus la portion au nord de Bernard et à l'ouest de Saint-Urbain dans l'espace de leur chez soi. À cet endroit, les pâtés s'allongent et la distance à parcourir avant de

croiser une autre rue peut être aliénante, particulièrement à pied. L'ensemble des résultats ne corroborent pas cette hypothèse, mais il serait intéressant de la développer davantage. Par ailleurs, l'aspect « moins attrayant » de cette section contribue probablement à son exclusion. Il se peut cependant que ce développement « moindre » soit relié à la trame urbaine. Cette section étant, à cause de la longueur des pâtés, moins fréquentée, les commerces s'y établissent moins et le cercle est enclenché. Cette section est également à proximité de la voie ferrée. Il a été observé, notamment par Jacobs (1961), que les voies à proximité de ce qu'elle nomme une frontière ont tendance à être plus délabrées, de par leur faible fréquentation. Ce qui n'invalide pas l'hypothèse concernant la longueur des pâtés de maison.

6.1.3. Le rôle de la forme sur les interactions sociales

Plusieurs aspects de la dimension sociale, bien qu'ils aient un rôle dans la délimitation de l'espace du chez soi, ne sont pas particulièrement reliés au tissu urbain. Notamment les réseaux sociaux dont il a été fait mention au chapitre précédent. Cependant, il y a des aspects de la dimension sociale qui sont reliés à la forme urbaine, comme le type d'interactions qui est favorisé. Par ailleurs les frontières ethno-culturelles peuvent être renforcées par les ruptures de la forme urbaine, et ceci peut influencer les interactions qui en découlent.

6.1.3.1. Les types d'interactions

Le cadre bâti favorise, par sa disposition, certains types d'interactions entre les individus. Une plus grande densité et des rues où abondent les commerces de proximité et les espaces où socialiser, comme dans le Mile-End Est, semblent avoir plus de chances d'encourager une forme de familiarité distante que dans un milieu moins dense, où les espaces privés prennent davantage d'importance et les commerces de proximité, moins. Les résultats des entrevues montrent effectivement une proportion beaucoup plus importante de participants mentionnant la sociabilité indirecte dans le Mile-End que dans le domaine Saint-Sulpice. Il semble que de manière indirecte, le cadre bâti, en ayant un impact sur les possibilités d'expériences vécues dans un lieu (modèle 3, via des sociabilités différentes), joue sur l'espace du chez soi.

Par ailleurs il semble qu'il pourrait y avoir un lien entre le type de résidence (unifamiliale, appartement en plex, appartement dans un bloc, etc.) et le type de sociabilité ou d'interactions entretenues avec le voisinage. Il ne s'agit que d'une hypothèse que cette recherche ne permet pas de vérifier, cependant il se pourrait que certains types de résidences incitent à être plus souvent à l'extérieur, sur son terrain, et que ceci appelle à connaître ses voisins sur un mode plus personnel, par exemple, le fait de vivre dans un bungalow (résidence unifamiliale détachée ou semi-détachée qui possède une entrée avant et arrière) dans un secteur où il y a d'autres bungalows. Ce lien, s'il existe, serait plutôt direct sur la familiarité mais indirect par rapport à l'espace du chez soi.

6.1.3.2. *Les composantes sociales inscrites dans le tissu urbain*

Par ailleurs, certaines frontières, ou délimitations entre groupes ethno-culturels sont inscrites dans le tissu de la ville. Lors des entrevues, la frontière linguistique anglophone/francophone au boulevard Saint-Laurent, ou celle du quartier « juif hassidique », à l'ouest de l'avenue du Parc ont notamment été mentionnées. Celles-ci, car elles s'inscrivent sur des ruptures physiques de la trame urbaine (voir notamment le chapitre 4 en ce qui concerne le boulevard Saint-Laurent), tendent à durer davantage dans le temps, à être plus marquées et avoir de plus grandes répercussions sur les valeurs associées aux lieux (modèle 2). Un exemple intéressant de composantes sociales ancrées dans un lieu physique et dont l'élément différenciateur est accentué par celui-ci se trouve dans les HLM. Dans chaque terrain, il y avait un HLM à l'intérieur du périmètre choisi. Dans Saint-Sulpice, la quasi-totalité des participants a fait référence aux HLM comme créant une brisure dans le quartier, d'où découlent problèmes et tensions. Un participant parlera même d'un « clash entre deux classes » (extrait de l'entrevue 2-09), alors que les HLM n'ont été que très rarement mentionnés dans le Mile-End Est. Les HLM du domaine Saint-Sulpice, contrairement à ceux du Mile-End Est, détonnent fortement dans le paysage. Si d'autres facteurs contribuent probablement à cet état de fait, il reste que la très grande visibilité des HLM dans le domaine Saint-Sulpice, et le fort effet de rupture qu'ils créent, participent certainement à ce malaise ressenti qui contribue à diviser les deux communautés. Il s'agit de l'exemple le plus probant ayant été observé lors des entrevues, cependant il pourrait s'appliquer à d'autres situations. Ces composantes sociales, inscrites dans un bâti où se situe une rupture, contribuent à marquer le lieu de valeurs associées au groupe social en question (modèle 2), à le « distinguer » des autres plus durablement que s'il n'y avait pas de rupture physique.

6.1.4. Le rôle de la forme sur les attentes

6.1.4.1. La recherche d'un certain idéal-type

La forme urbaine tient un rôle de manière indirecte sur les valeurs et significations qui sont associées à un lieu (modèle 2). Il est ressorti très clairement des entrevues que les participants recherchaient des environnements inspirés d'idéaux-types et que les valeurs associées à un lieu influaient sur leur recherche de domicile. Les participants cherchaient la « ville », la « ville-nature », la « nature-ville » ou la « banlieue accessible ». Ces valeurs sont tranchées de manière assez nette entre les deux terrains (voir figure 5.14, au chapitre précédent). Ceci laisse présager qu'elles sont partagées de manière assez uniforme par les résidents de ces secteurs. La forme urbaine n'est pas étrangère aux appositions de ces valeurs. Des secteurs, tels Saint-Sulpice, verts, tranquilles, sécuritaires, à proximité d'écoles, avec abondance de résidences unifamiliales risquent plus facilement d'être associés à « un petit paradis familial » qu'un secteur dense, où foisonnent les bars et les restaurants. Ou à tout le moins, de ne pas véhiculer la même image de la famille. Comme les participants recherchent un environnement qui les représentent, la forme urbaine a un impact très important, quoique indirect, dans les valeurs qui sont associées aux lieux, et qui attirent des résidents spécifiques.

6.1.4.2. La recherche du connu et l'habitation

La forme urbaine vient également jouer sur les attentes en participant à la construction de celles-ci. Une très grande majorité de participants ont mentionné rechercher ce qu'ils connaissaient déjà, ce avec quoi ils étaient déjà familiers. À ce sujet, le graphique présentant les résidences précédentes des participants est probant (figure 5.16, chapitre précédent). Le chapitre précédent a par ailleurs fait ressortir l'importance de l'expérience de vie et des souvenirs à ce niveau. Il semble que de manière indirecte, les souvenirs pourraient modeler la construction mentale qu'un individu se fait de « la ville » (ou de « la vie ») et participer à construire ses attentes par rapport à l'environnement physique. Il est possible que plus les souvenirs sont forts, plus ils remontent dans le temps et ont été activés fréquemment depuis, plus ils risquent d'avoir un impact sur le rapport futur au lieu. Cette hypothèse n'est cependant pas testée, elle mériterait d'être creusée davantage.

Par ailleurs, lors des entrevues, un autre type de souvenir, nommé « souvenir indirect » dans le chapitre précédent, a également été relevé. Il s'agit de lieux dans la ville qui font penser à un autre lieu, lui, plein de souvenirs. Il s'agit en quelque sorte du pendant « à venir » de la première catégorie de souvenirs, ceux qui participent à modeler le rapport au lieu. Ces endroits semblaient permettre aux participants (à certains participants) d'établir rapidement des liens avec l'espace. Il serait intéressant de voir si, dans le temps, un processus dynamique lié aux lieux et aux espaces se crée dans la réactualisation des souvenirs et la création de liens entre eux. Les expériences passées permettraient d'établir un certain rapport au lieu et lorsqu'un rapport du même type, ou faisant penser au premier, peut être établi dans un lieu nouveau, celui-ci permettrait de se l'approprier plus facilement. Les expériences précédentes, en terme de rapport au lieu, auraient donc une influence sur les choix futurs. S'il est vrai qu'une grande partie des participants cherche un chez soi qui leur correspond, ce qu'ils recherchent n'est pas dénué, en fait, d'une recherche de ce qu'ils ont déjà connu. Le lien entre ce que l'on a connu et ce que l'on cherche, au niveau de la forme urbaine, n'est certainement pas direct. Nous pouvons retenir que (1) la morphologie urbaine ne joue pas de manière directe sur l'espace du chez soi par rapport aux souvenirs forgés dans le lieu, mais que de manière indirecte, ceux-ci participent à construire les attentes des individus par rapport à la forme urbaine et que (2) la forme d'un lieu qui en rappelle un autre jouerait de manière indirecte sur l'espace du chez soi, en permettant de s'ancrer plus facilement et plus rapidement dans l'espace.

Par ailleurs, un phénomène intéressant, que l'on pourrait nommer « phénomène d'habitation » a été soulevé par les entrevues. Il a fréquemment été mentionné « qu'on s'habitue à tout », à l'environnement. Plusieurs participants ont mentionné s'adapter, finir par aimer ce qu'ils n'aimaient pas. Ceci étant dit, il semble que l'on ne s'habitue pas à tout, malgré ce que plusieurs participants ont mentionné. Des participants ayant vécu ailleurs ont fait mention du fait qu'ils n'ont pas réussi à s'adapter, à s'habituer ou à aimer cet environnement qui ne leur correspondait pas, qu'ils n'avaient pas choisi. Ils étaient moins portés à s'y mêler. Les expériences passées pourraient avoir un rôle dans ce à quoi « on s'habitue ». Cependant, l'expérience des lieux et de l'espace étant continue, il se peut qu'avec le temps, le rapport aux lieux soit amené à changer. À titre d'exemple, un participant a mentionné qu'un lieu qu'il considérait non pensé pour les humains a changé de valeur pour lui depuis qu'il y a découvert une communauté chaleureuse. Pour un autre, les désagréables abords de la voie de chemin de

fer, près de Saint-Laurent, sont devenus plus significatifs alors qu'il a appris que les anciens studios de Lhasa⁴² y sont situés, et que des gens se réunissaient pour commémorer son nom.

Bref, s'il semble bien exister un lien entre la forme urbaine, les expériences passées, celles à venir et l'espace du chez soi, celui-ci est complexe et cette recherche ne permet pas de l'établir avec précision. Assez de concordances ont été relevées, cependant, pour que le phénomène mérite d'être étudié davantage et approfondi. Une hypothèse à creuser serait celle du modèle expérientiel dont parlait Stedman (2003) (modèle 3). Celui-ci stipule que les expériences passées créent un filtre au travers duquel seront par la suite attribuées des valeurs aux lieux. À la lumière des résultats et réflexions présentées, il semble que le modèle serait pertinent, mais à raffiner en ce qui concerne la complexe relation entre la forme urbaine, les souvenirs, les expériences et les attentes par rapport à l'environnement physique, dans l'espace du chez soi.

6.1.5. En guise de conclusion sur la première hypothèse de travail

Cette discussion sur la nature du rôle de la forme urbaine dans la délimitation de l'espace du chez soi a permis de faire ressortir la complexité des liens en présence, et les différents niveaux qui cohabitent, souvent à l'intérieur du même élément présenté. L'analyse qualitative produite vient nuancer le portrait fait par Stedman (2003) qui avançait que le deuxième modèle (valeurs) était le plus apte à expliquer les liens entre l'attachement – dans son cas – et la forme de l'environnement physique. À la lumière de l'analyse présentée, il semble que le rôle que la forme urbaine tient sur la délimitation de l'espace du chez soi est à la fois direct et indirect (modèles 2 et 3), bien qu'il semble, tel que montré par Stedman, principalement indirect. En effet, des éléments intermédiaires, ayant donc un impact détourné et partiel sur la délimitation de l'espace du chez soi, ont été introduits afin de mieux expliquer la nature du rôle de la forme.

De manière directe, les ruptures (barrières physiques et brisures d'ambiances) sont les éléments qui ont le plus d'impact sur la délimitation de l'espace du chez soi. Celles-ci ont également un rôle indirect, en favorisant certains déplacements plutôt que d'autres. Elles n'offrent pas les mêmes possibilités d'expérience au passant – modèle 3, ce qui, dans le temps,

⁴² Lhasa de Sela (1972-2010) est une chanteuse américano-mexicaine ayant longtemps vécu à Montréal, et qui y est décédée il y a quelques années.

influence potentiellement les valeurs et significations d'un lieu – modèle 2. Celles-ci peuvent renforcer, par ailleurs, des divisions de nature plus sociale.

En plus des ruptures, l'autre élément majeur influençant la fréquentation est l'attrait ou la répulsion ressentie par rapport à divers éléments physiques. Si leur influence sur la fréquentation est plutôt directe, toujours est-il que les effets sur les individus peuvent être différents (ce qui attire et repousse n'est pas universel). Il a par ailleurs été montré que la forme urbaine pouvait avoir un impact, plutôt direct, sur les types d'interactions sociales engagées avec le voisinage, ce qui peut façonner la qualité et la force du lien avec l'espace du chez soi.

Enfin, la forme urbaine modèle les attentes, en ce qui a trait à l'environnement physique à proximité du domicile. D'une part, celle-ci participe à donner aux lieux certaines valeurs qui relèvent d'un idéal-type recherché (modèle 2) et d'autre part, les expériences passées avec la forme urbaine contribuent à créer un filtre au travers duquel se construit l'idéal formel recherché (modèle 3). De manière indirecte, la forme urbaine joue sur les attentes et la satisfaction de ces attentes, ce qui modifie la force de l'attachement à l'espace du chez soi et ses limites. Cependant, cette relation circulaire n'est pas fixe et peut évoluer dans le temps, quoiqu'il semblerait que les expériences de l'enfance marquent – à tout le moins dans certains cas, plus que les autres.

6.2. [H2] Les ruptures et les contrastes, une explication valable?

La deuxième hypothèse concernait les ambiances et les ruptures de la ville. Il était postulé que (1) les limites des territoires du chez soi auraient plus de chances d'être posées là où l'environnement subissait une rupture, que ce soit au niveau des ambiances, ou en raison de barrières ou d'obstacles. Par ailleurs, (2) des territoires plus contrastés, en offrant une panoplie plus large de ruptures, devaient « générer » des territoires personnels plus divergents. Au contraire, (3) des ruptures plus fortes devaient entraîner les différents territoires à converger davantage. Les résultats et l'analyse présentés jusqu'à maintenant montrent qu'effectivement, les ruptures de l'environnement physique semblent jouer un rôle dans la délimitation de l'espace du chez soi. La section qui suit se penche plus spécifiquement sur cette relation qui n'a été qu'esquissée jusqu'à présent. Elle compare, dans chaque terrain, les réponses données par les

participants lors des entretiens à l'analyse paysagère présentée au chapitre 4 afin d'évaluer en quoi les ruptures et les contrastes de l'environnement physique sont une réponse satisfaisante aux délimitations des espaces du chez soi. Pour ce faire elle se base sur les cartes ayant été dessinées par les participants à la fin des entretiens, ainsi que sur les mentions verbales des limites des espaces du chez soi et ruptures de l'environnement physique. En ce qui a trait aux cartes, il était demandé aux répondants de noter le trajet parcouru, de tracer les limites de l'espace de leur chez soi, de marquer les espaces où ils ne se sentaient « pas chez eux », ainsi que de dessiner les barrières importantes (ce qui coupe l'espace). L'ensemble des cartes dessinées lors des entrevues est présenté à l'annexe 7.

Une analyse rapide des limites des participants montre qu'effectivement, les territoires sont beaucoup plus homogènes dans Saint-Sulpice que dans le Mile-End, ce qui tendrait à confirmer les deux premières sous-hypothèses, à savoir que les ruptures de l'environnement physique offrent des « prises » où poser les limites de l'espace du chez soi, et que plus il y a de prises (de ruptures), plus il y a de possibilités, donc plus les territoires des différents participants vivant à proximité divergeront. L'analyse plus détaillée qui suit pour chaque terrain se pose en premier lieu sur le rôle et l'impact des ruptures majeures, puis sur ceux des ruptures mineures.

6.2.1. Le domaine Saint-Sulpice

Le domaine Saint-Sulpice a été choisi pour sa relative homogénéité interne. Tel que présenté préalablement, celui-ci est entouré de barrières assez importantes (autoroute, artères majeures et voie ferrée). À l'intérieur, trois zones principales, qui correspondent approximativement aux périodes de construction et tiennent compte du bâti et de l'ambiance ont été délimitées (voir chapitre 4). Sur les dix entrevues dans ce terrain, trois ont été menées dans le secteur « Sud », trois dans le secteur « Centre » (dont deux à la limite du secteur « Nord »), et quatre dans le secteur « Nord » (voir figure 6.2, pour la répartition des participants).

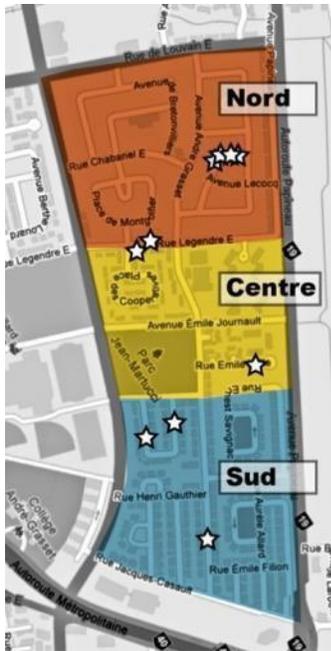


Figure 6.2: Répartition des participants de Saint-Sulpice, selon les secteurs



Figure 6.3: Territoires du chez soi, neuf participants sur dix⁴³

Source : Laurence Leduc-Primeau

6.2.1.1. Les ruptures majeures

Il est intéressant de noter que neuf territoires sur dix sont contenus à l'intérieur de la rue de Louvain (voie ferrée), de l'avenue Papineau, de l'autoroute métropolitaine (avenue Jacques-Casault) et de l'avenue Saint-Hubert, qui sont les limites historiques du domaine Saint-Sulpice (voir figure 6.3).⁴⁴ Le chapitre 4 explique que ce territoire a été soustrait du développement alors que les environs se sont développés. Au nord, au sud et à l'est de ce périmètre, en plus des barrières créés par les voies de circulation, il y a présence de zones passablement vagues, non résidentielles. Ce qui ajoute à la cassure et crée un effet que l'on pourrait qualifier « d'enclavant ». D'ailleurs, tel que mentionné au chapitre précédent, plusieurs participants ont utilisé des mots comme « bien encadré », « bien délimité » lors de l'entrevue pour parler du

⁴³ Des territoires familiaux pouvaient dans certains cas s'étendre au-delà de la carte. Les territoires conservés dans ce chapitre sont ceux du chez-soi « proche », lorsqu'applicable (voir annexe 7 pour l'ensemble des cartes).

⁴⁴ À l'exception de points satellites, tels la rue Fleury ou la piste cyclable dans l'ancienne carrière Miron. Par point satellite, il est entendu un endroit mentionné comme faisant partie du chez soi, mais coupé de l'espace du chez soi. Selon la définition donnée, ces points ne devraient pas être considérés dans l'analyse, car l'intérêt de la recherche est d'étudier ce qui coupe le territoire. Ceci étant dit, les cartes des participants ont été laissées telles que dessinées et ces points sont mentionnés, même s'ils ne sont pas pris en compte.

domaine. Le chapitre précédent montrait en outre que les participants du domaine Saint-Sulpice percevaient les limites de leurs espaces du chez soi comme étant plus claires que celles des participants du Mile-End Est.

Suivant l'hypothèse émise (3), les ruptures les plus importantes devraient conséquemment tendre à faire converger davantage les limites des espaces du chez soi que les ruptures moins importantes. Dans le cas du domaine Saint-Sulpice, l'autoroute métropolitaine ou encore la voie ferrée devraient donc être les limites les plus partagées entre les participants, suivies de près par l'avenue Papineau, puis Christophe-Colomb. Cependant, ce qui est observé dans le cas des ruptures fortes est plutôt un effet de « digue » que de convergence. En effet, les limites des espaces du chez soi dépassent très rarement (voire jamais) la métropolitaine vers le sud, bien que le secteur au sud de la métropolitaine soit dans certains cas fréquenté et familier. Idem avec la voie ferrée, règle générale, les limites des participants (en ce qui concerne le chez soi proche) ne dépassent la voie ferrée vers le nord.⁴⁵

Ceci étant dit, le phénomène de convergence escompté dans ces deux ruptures, identifiées comme étant les plus fortes ne semble pas aussi fort que prévu. Même en considérant la zone « Métropolitaine – Jacques-Casault » comme étant une seule et même rupture majeure, ainsi que la zone « voie ferrée – Louvain » comme en étant une autre, les limites ne convergent pas unanimement à ces endroits (bien qu'assez unanimement, elles ne les outrepassent pas). En ce qui concerne la Métropolitaine, seuls trois territoires convergent à cet endroit, alors qu'en ce qui concerne la voie ferrée, il y en a cinq. Il est cependant intéressant de noter que les trois territoires se rendant jusqu'à la zone de la métropolitaine sont ceux de trois participants résidants dans la zone sud ou centre, alors que les cinq territoires se rendant direction nord jusqu'à la zone de la voie ferrée sont ceux de participants résidant au nord et au centre (voir tableau 6.1, pour un tableau éclairant les limites convergentes, par point cardinal). La prochaine section (6.2.1.2) se penche sur les ruptures mineures, qui pourraient expliquer ce phénomène.

⁴⁵ Il y a bien des participants qui ont inclus la rue Fleury dans l'espace de leur chez soi mais aucun, sauf la participante ayant un très grand espace du chez soi, ne l'a incluse dans un territoire en continuité avec le domicile.

Tableau 6.1: Limites des espaces du chez soi, si identifiées plus d'une fois⁴⁶

	Nord		Ouest		Sud		Est
	Voie Ferrée/Louvain	Legendre	Saint-Hubert	Christophe-Colomb	Métropolitaine (40)	Paire J.-Martucci	Papineau
NORD	2-01	✓	✓			✓	✓
	2-02						✓
	2-04	✓		✓		✓	✓
CENTRE	2-07						✓
	2-06	✓	✓		✓		✓
	2-09	✓	✓				✓
	2-10	✓	✓			✓	✓
SUD	2-03	✓			✓		
	2-05	✓		✓	✓		
	2-08			✓			
Tot.	5	2	4	3	3	3	7

Source : Laurence Leduc-Primeau

Par ailleurs, la rue Papineau, identifiée elle aussi comme une rupture importante semble faire converger de manière plus unanime les limites des espaces du chez soi des participants. Tout comme la voie ferrée et la Métropolitaine, elle sert de digue : à l'exception de certains points satellites à l'est de Papineau (la piste cyclable de la carrière, ou le Maxi, par exemple), le territoire du chez soi des participants ne dépasse jamais Papineau.⁴⁷ Par ailleurs, c'est à la rue Papineau que la convergence la plus forte est observée (voir tableau 6.1). La majorité des espaces du chez soi des participants ont une limite commune en direction est. Ceci peut s'expliquer, peut-être, par le fait que Papineau est adjacente aux trois secteurs identifiés (les secteurs nord, centre et sud sont traversants est-ouest) et n'entre donc pas en « conflit » avec d'autres ruptures dans la même direction.

Suivant une telle logique, la limite ouest devrait, elle aussi, être conséquemment partagée par la majorité des participants. Cependant, le tableau 6.1 montre que ce n'est pas le cas. Deux limites majeures ressortent des entrevues, il s'agit de la rue Christophe-Colomb et de la rue Saint-Hubert (voir la figure 6.4). Ce cas est particulièrement intéressant. Si, ici, les conflits liés aux

⁴⁶ Crochet en noir, limite dessinée sur la carte, en gris, non dessinée mais mentionnée lors des entrevues.

⁴⁷ La participante aillant un très grand espace du chez soi a cependant mentionné Papineau comme étant « la limite de bruit ». Elle dira aussi : « c'est la limite physique aussi avec la carrière Miron, donc on ne va pas de l'autre côté. Je ne suis jamais allée de l'autre côté. Je sais qu'il y a une piste cyclable mais je ne suis jamais allée » (extrait de l'entrevue 2-07).

ruptures mineures qui semblaient influencer sur la convergence des limites au nord et au sud n'ont pas lieu, un conflit d'un autre ordre, entre deux ruptures majeures a lieu. En effet, Christophe-Colomb avait été identifiée lors de l'analyse paysagère comme une rupture majeure : artère importante avec un large volume de trafic, trame urbaine coupée et peu de rues qui « entrent » dans le domaine, des talus végétaux visant à isoler et séparer encore davantage « l'intérieur » et « l'extérieur » du domaine. Cependant, la rue Saint-Hubert est la limite historique du domaine Saint-Sulpice, ce territoire que les pères s'étaient conservé. Conséquemment, c'est à l'ouest de Saint-Hubert que la trame urbaine change considérablement, reprend sous une forme plus traditionnelle, plus orthogonale, héritée du système de côtes et de rangs. Par ailleurs, la présence du Centre Claude-Robillard et du Boisé Saint-Sulpice, à l'ouest de Christophe-Colomb, deux éléments appréciés et fréquentés, a probablement pour effet « d'étendre » les territoires au-delà de Christophe-Colomb.

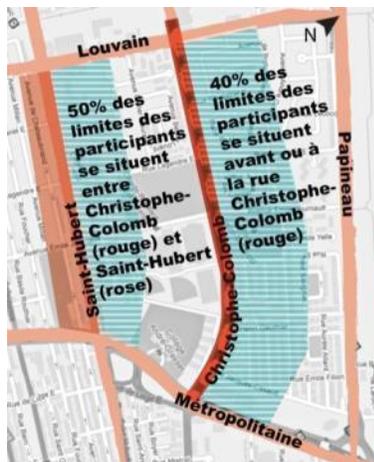


Figure 6.4: Direction ouest, deux limites majeures

Source : Laurence Leduc-Primeau

Bien que la plupart des participants ne soient probablement pas au courant de ces faits urbanistiques et historiques, toujours est-il que qu'environ la moitié des participants ont des espaces du chez soi qui se terminent avant ou à Christophe-Colomb, alors que l'autre moitié a des espaces du chez soi qui se terminent avant ou à Saint-Hubert.

En plus des limites identifiées, qui sont somme toute assez restreintes en nombre (au maximum deux limites par direction rejoignent plus de deux répondants) et qui rallient au moins 60% des participants dans chaque cas, l'étude des barrières identifiées par les participants (« ce qui coupe l'espace ») permet également de montrer la similitude des perceptions par rapport aux ruptures de l'environnement physique. En effet, des sept limites principales identifiées au tableau 6.1, quatre ont été identifiées en tant que barrières majeures et ce, de manière presque unanime entre les participants (voir tableau 6.2). Une seule autre barrière que les ruptures majeures ayant été identifiées lors de l'analyse paysagère a été indiquée et ce, une seule fois (barrière reliée aux HLM).

Tableau 6.2: Barrières majeures identifiées par les participants⁴⁸

		Métropolitaine (40)	Voie Ferrée/Louvain	Papineau	Christophe Colomb	Autre
NORD	2-01	✓	✓	✓	✓	
	2-02	✓	✓			
	2-04		✓	✓	✓	
	2-07	✓	✓	✓		
CENTRE	2-06	✓	✓	✓		
	2-09	✓		✓		
	2-10	✓				✓
SUD	2-03	✓	✓	✓		
	2-05	✓		✓	✓	
	2-08			✓	✓	

Source : Laurence Leduc-Primeau

Bref, il semble que les ruptures majeures dans le domaine Saint-Sulpice ont bien un lien avec la délimitation des espaces du chez soi, quoique, même dans un terrain avec relativement peu de ruptures, la présence de ruptures multiples tend à diviser les limites des espaces du chez soi des différents participants, ce qui semble confirmer les hypothèses émises. Nonobstant la présence de ruptures multiples offrant différentes prises et options aux répondants, il semble que les ruptures les plus importantes agissent, par ailleurs, comme digue, c'est-à-dire qu'elles ont pour effet de contenir les limites des espaces du chez soi : celles-ci les dépassent très rarement. Malgré des nuances, les espaces du chez soi des participants du domaine Saint-

⁴⁸ Les barrières identifiées ne coïncident pas nécessairement avec les limites des territoires du chez soi. En gris, les barrières identifiées verbalement mais non dessinées.

Sulpice restent beaucoup plus semblables que ceux des participants du Mile-End Est, comme il sera montré au point 6.2.2. Un des indices éclairant à ce sujet est la très grande convergence des réponses en ce qui a trait aux barrières.

6.2.1.2. Les ruptures mineures

L'analyse des ruptures majeures et de leur incidence sur la délimitation des espaces du chez soi a fait ressortir le fait que les secteurs identifiés en fonction des ambiances, du bâti et de l'historique de développement lors de l'analyse paysagère tiennent un rôle important, eux aussi, sur la délimitation des espaces du chez soi.



Figure 6.5: Espace du chez soi des participants en fonction de leur secteur de résidence⁴⁹

Source : Laurence Leduc-Primeau

En effet, les participants résidant plutôt au nord n'incluent généralement pas la zone sud dans l'espace de leur chez soi alors que les habitants résidant au sud n'incluent généralement pas la zone nord (voir figure 6.5 pour un comparatif). La zone centrale, où se situent les services, semble être partagée par tous. La coupure est fortement marquée, ce qui, tel que mentionné, contribue certainement à ce que les ruptures majeures identifiées, en direction nord et sud, ne

⁴⁹ Tous les participants du domaine Saint-Sulpice, sauf deux, sont représentés sur ces cartes. Une, car elle a identifié un territoire substantiellement plus grand, s'étendant plus ou moins à l'île de Montréal, et l'autre, fait intéressant, il était le seul à résider au centre de la section « centre », car il avait un territoire couvrant *grosso modo* l'ensemble du domaine Saint-Sulpice (voir annexe 7).

se soient pas révélées de forts agents de convergence, puisque la plupart des espaces du chez soi ne se rendent pas plus loin que le « secteur » suivant celui où ils résident.

Si les usages ont certainement un impact sur la forme des espaces du chez soi, toujours est-il que la concordance avec les secteurs identifiés, qui teintent les ambiances, est assez probante. À l'exception du centre, le domaine est résidentiel. Il n'y a, à priori, pas vraiment plus de raisons d'inclure la section nord-ouest que la section sud-est pour un participant de la section nord-est. La proximité joue, évidemment, mais il semble qu'il y ait davantage que cela. Une ambiance différente, qui s'explique par l'historique de développement, qui se perçoit dans le bâti et dans quelque chose d'invisible, de difficilement saisissable. Ce changement d'ambiance a été assez peu mentionné de manière explicite (par deux participants uniquement, tel que mentionné au chapitre précédent). Cependant, d'après les cartes, il semble que pour la très grande majorité des participants, celui-ci soit ressenti.

6.2.2. Le Mile-End Est

Le Mile-End Est a été choisi pour son hétérogénéité et sa complexité. Suivant l'hypothèse, celui-ci devrait offrir plus de prises aux individus afin qu'ils y posent les limites des espaces de leur chez soi et ceux-ci devaient être plus dissemblables. Il offrait plusieurs ruptures majeures, la principale étant, au nord, le complexe formé de la voie ferrée et de la voie surélevée, qui se continuait en une zone industrielle avec un bâti en rupture avec le milieu environnant. Le boulevard Saint-Laurent, ainsi que la montagne avaient été identifiés comme des ruptures majeures. Une multitude de ruptures plus mineures se trouve par ailleurs sur le site. Une cartographie des unités de paysage, réalisée par l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal (2005) lors d'une étude approfondie du bâti a été utilisée pour exemplifier la diversité des ambiances présentes. Si cette cartographie identifie des brisures d'ambiances, elle ne les répertorie cependant pas dans leur entièreté, puisque ce n'est pas là son objectif. Cette carte sert tout de même de base à l'analyse des ambiances cependant, nous verrons sous peu qu'elle ne reflète pas nécessairement toujours les perceptions des participants. Par ailleurs, la majorité des participants (sept sur onze) résidaient dans l'unité de paysage 14 (Saint-Louis Centre). Deux participants résidaient dans l'unité de paysage 19 (Saint-Louis Ouest), et deux étaient

hors du périmètre établi à la base.⁵⁰ La figure 6.6 montre la répartition des participants et les unités de paysage présentes.



Figure 6.6: Répartition des participants et unités de paysage⁵¹

Source : Laurence Leduc-Primeau (adapté de Le Plateau Mont-Royal 2005)

Un coup d’œil rapide aux espaces du chez soi des participants montre que ceux-ci sont beaucoup plus éclatés que dans le domaine Saint-Sulpice. Ils varient davantage en formes, étendues et limites choisies (voir figure 6.7 pour une compilation de tous les espaces du chez soi, ou encore l’annexe 7 pour visualiser chaque carte séparément). Si dans Saint-Sulpice la majorité des participants avait des espaces du chez soi relativement restreints (se limitant globalement aux limites du domaine), la majorité des participants du Mile-End Est (sept sur onze) ont des espaces du chez soi qui débordent du Mile-End (voir annexe 7).

⁵⁰ Certains participants ont été recrutés par boule-de-neige. Un venait tout juste de déménager à l’extérieur du périmètre mais avait passé une dizaine d’année dans l’unité de paysage 19, l’autre résidait un peu plus loin, mais tout de même dans le Mile-End.

⁵¹ Le territoire initialement délimité pour le recrutement des participants est en plus pâle, encadré de lignes roses (saumon).



Figure 6.7: L'espace du chez soi de tous les participants (11/11), cartes à deux échelles différentes, telles que présentées lors des entrevues

Source : Laurence Leduc-Primeau

Par ailleurs, leurs formes sont beaucoup plus atypiques et variées. Le chapitre précédent avait montré que la majorité des participants de Saint-Sulpice avait des espaces du chez soi fermés et continus tandis que la majorité des participants du Mile-End Est avait des espaces du chez soi soit brisés ou faits de différentes zones et points reliés. Les limites identifiées, par ailleurs, sont beaucoup plus variées dans le Mile-End Est que dans le domaine Saint-Sulpice (voir tableau 6.3 pour un aperçu des limites identifiées, si elles l'ont été plus d'une fois).

En effet, le tableau 6.3 montre qu'une zone convergente se dégage en direction nord, autour de la rue Bernard et de la zone de la voie ferrée. Celle-ci rejoint environ 70% des participants. Direction ouest, une zone convergente semble également se dégager, quoique plutôt floue, autour de l'avenue du Parc, de la Montagne et d'« Outremont »⁵². Cette zone, quoique vaste, regroupe environ 70% des répondants. Cependant, en direction sud et est, aucun consensus ne se dégage. En direction sud, seules deux limites ont été identifiées plus d'une fois. En direction est, s'il y en a plusieurs, aucune ne se démarque. Qui plus est, il est impossible de les regrouper en une zone ou un secteur qui se démarquerait des autres. La figure 6.8 synthétise les différentes limites des espaces du chez soi des participants.

⁵² Différents participants ont mentionné Outremont comme limite et tracé sur leurs cartes une ligne qui passe quelque part dans Outremont, généralement vers le milieu du quartier.

Tableau 6.3: Limites approximatives des espaces du chez soi, si identifiées plus d'une fois⁵³

	Nord			Ouest				Sud		Est			
	Rue Bernard	Aire voie ferrée	Métropolitaine (40)	Boul. St-Laurent	Av. du Parc	La Montagne	"Outremont"	Rue Fairmount	Boul. St-Joseph	Boul. St-Laurent	Rue de Gaspé	Rue St-Denis	Rue Iberville
1-01*													N/A
1-02		✓			✓	✓							✓
1-03*	✓						✓		✓				✓
1-04*		✓											
1-05	✓			✓		✓	✓			✓			✓
1-07		✓		✓					✓		✓		
1-11		✓				✓	✓						
1-08	✓	✓			✓	✓	✓	✓		✓			
1-09	✓	✓			✓	✓	✓	✓		✓	✓		
1-06			✓			✓							
1-10	✓	✓			✓	✓							✓
Tot.	5	6	2	2	4	5	4	2	2	3	2	2	2

Source : Laurence Leduc-Primeau



Figure 6.8: Synthèse des limites des participants du Mile-End Est

Source : Laurence Leduc-Primeau

Suite à ce constat, l'analyse qui suit se penche, tout d'abord sur les ruptures majeures, puis sur les ruptures mineures, afin de creuser davantage ces résultats et les interpréter.

⁵³ Les participants avec un * ont des espaces du chez soi avec une forme particulièrement atypique, ou pas d'espaces du chez soi. Les limites inscrites sont approximatives dans ces cas. Les limites en gras représentent les zones les plus consensuelles. Si aucune limite n'a été identifiée, « N/A » apparaît à la fin du tableau.

6.2.2.1. *Les ruptures majeures*

Au nord, la zone de la voie ferrée a été identifiée par l'analyse paysagère comme étant la rupture la plus importante à proximité. Tout comme c'était le cas dans le domaine Saint-Sulpice, cette forte rupture semble avoir un effet d'endiguement sur les limites des espaces du chez soi. En effet, seuls trois participants ont des territoires qui débordent, direction nord.⁵⁴ L'effet est toutefois moins « total » que dans Saint-Sulpice. Par ailleurs, la limite nord est celle qui est la plus convergente. Étant donné qu'il s'agit de la rupture la plus importante à proximité, cela tendrait à confirmer l'hypothèse émise, à savoir que de fortes ruptures tendent à faire converger davantage les limites. Toutefois, l'obstacle qu'est la voie ferrée a été moins abordé que prévu lors des entrevues, bien que certains en aient parlé abondamment et avec émotion (la voie ferrée comme un obstacle très concret qui cause du souci au quotidien et qui limite les déplacements vers le nord). Bien que ce sujet ait été moins abordé que prévu, l'analyse montre que cette rupture semble ressentie et avoir un impact sur les délimitations de l'espace du chez soi pour la très grande majorité des participants.

À l'ouest, plusieurs éléments de rupture se dégagent, notamment l'avenue du Parc, qui ne faisait pas partie du territoire étudié au chapitre 4. La Montagne, élément se détachant fortement de son environnement et créant par le fait même une rupture est par ailleurs fréquemment ressortie comme une limite. Si les limites précises de chaque participant varient, sept sur onze placent leur limite ouest aux environs soit de l'avenue du Parc, des abords de la montagne, ou quelque part dans le milieu d'Outremont, ce qui trace, en quelque sorte, une « zone » ouest, qui est une limite assez partagée, regroupant de multiples ruptures dans le tissu urbain. Il est impossible, cependant, de parler ici d'un point de convergence précis. Il semble plutôt que plusieurs options s'offrent aux participants, qui choisissent presque tous un endroit précis différent. Tout comme pour les ruptures importantes précédentes, celles-ci sont rarement dépassées. En effet, une seule participante a un territoire immédiat qui outrepassé à l'ouest cette zone limitrophe.

En ce qui concerne le boulevard Saint-Laurent, qui avait été identifié comme une rupture importante dans l'analyse paysagère du chapitre 4, s'il ne ressort pas dans le tableau 6.3

⁵⁴ Par ailleurs, deux de ces trois participants ont nommé la Métropolitaine comme limite nord, autre rupture forte.

comme une zone de convergence majeure, il est toutefois intéressant de noter que celui-ci a été identifié en tant que limite est et en tant que limite ouest. En tout, près de 50% des participants ont une limite qui converge au boulevard Saint-Laurent, bien que pour certains il s'agisse de la limite ouest de l'espace de leur chez soi alors que pour d'autres, de la limite est. Il s'agit donc d'une limite assez partagée par les participants.

En direction est, la zone adjacente à la voie ferrée, celle où se trouvent de grands édifices industriels et qui avait été identifiée comme une rupture majeure n'a pas semblé avoir d'impact significatif sur les limites des espaces du chez soi. Dans environ 60% des cas, les limites des espaces du chez soi ne « tiennent pas compte » de cette zone de rupture. Par ailleurs, plusieurs des limites des participants du Mile-End Est sont floues et ne coïncident pas avec une rue. Aucune autre rupture majeure n'avait été identifiée en direction est. L'hypothèse voulant que les fortes ruptures tendent à faire coïncider les limites des espaces du chez soi semble toujours se vérifier, quoique de manière inverse dans ce cas-ci, puisqu'aucune convergence n'est identifiée. Idem pour ce qui est de la direction sud, aucune rupture majeure n'avait été identifiée lors de l'analyse paysagère, aucune convergence ne semble se dégager des limites des espaces du chez soi des participants.

Le portrait présenté se renforce lorsque l'on observe les barrières identifiées par les participants. Le tableau 6.4 montre que s'il y a un certain consensus en ce qui a trait à la voie ferrée en tant que barrière (un peu plus de la moitié des participants l'identifient comme étant une barrière majeure), il y en a bien peu en ce qui concerne les autres barrières. Si les participants du domaine Saint-Sulpice nommaient, en grande majorité, quatre barrières qui correspondaient aux ruptures identifiées, ceux du Mile-End Est nomment presque tous des barrières différentes. Seules trois barrières ont été nommées plus d'une fois. En plus de la voie ferrée, il s'agit du boulevard Saint-Joseph et de la Métropolitaine, cette dernière pourtant à l'extérieur de l'espace du chez soi de la plupart des participants. Ces deux dernières barrières n'ont toutefois été identifiées que deux fois chacune. Il ne semble donc pas y avoir de consensus en ce qui a trait aux barrières qui « coupent » l'espace à proximité, à l'exception de la voie ferrée qui elle, fait passablement consensus.

Tableau 6.4: Barrières identifiées par les participants⁵⁵

	Voie Ferrée	Boul. Saint-Joseph	Métropolitaine (40)	Boul. Saint-Laurent	Rue Saint-Denis	Fleuve St.-Laurent	Autre
14							N/A
	✓						✓
							✓
							N/A
				✓			
	✓	✓		✓	✓		✓
	✓		✓				
19	✓	✓					
							✓
	✓		✓			✓	✓
	✓						✓

Source : Laurence Leduc-Primeau

Bref, malgré certaines zones plus convergentes que d'autres, les espaces du chez soi des participants du Mile-End Est sont plutôt diversifiés et divergents. La plupart des ruptures majeures ayant été identifiées semblent effectivement être des prises qui sont plus souvent utilisées que les autres et celles-ci tendent à faire converger les limites des espaces du chez soi davantage et agir, tout comme dans le domaine Saint-Sulpice, en tant que digue. Certaines ruptures, telles l'avenue du Parc, n'avaient pas été prises en compte dans l'analyse paysagère du chapitre 4, car hors du périmètre étudié, et d'autres qui avaient été identifiées, telle la zone plutôt industrielle où se trouvent des entrepôts, n'ont pas semblé avoir d'impact sur la délimitation des espaces du chez soi des participants.

6.2.2.2. Les ruptures mineures

L'analyse montre clairement que dans le Mile-End Est, plus éclaté, aux multiples ruptures d'ambiances et barrières, les espaces du chez soi sont plus diversifiés que dans le domaine

⁵⁵ Les barrières identifiées ne coïncident pas nécessairement avec les limites des territoires du chez soi. En gris, les barrières identifiées verbalement mais non dessinées. « N/A » signifie « aucune barrière majeure identifiée ». Les crochets se retrouvant sous « autre » signifient qu'une barrière a été identifiée, mais que celle-ci n'a pas été identifiée par d'autres participants. Le boulevard Saint-Laurent, la rue Saint-Denis et le fleuve ont également été mentionnés une seule fois chacun. Ils auraient donc pu se retrouver dans « autre » mais ont été indiqués dans la table puisqu'ils semblaient être ceux qui auraient pu être les plus significatifs.

Saint-Sulpice, simple et homogène. Ceci étant dit, les limites des participants coïncident-elles avec des ruptures? Globalement, il semble que oui. Lorsque les limites des participants ne coïncident pas avec une rupture majeure, dans la grande majorité des cas, elles coïncident avec des ruptures plus mineures, des brisures d'ambiance, même si ces brisures ne sont pas nécessairement celles des unités de paysage. L'éventail des « correspondances avec les unités de paysage » est assez large. Il y a des cas où l'espace du chez soi correspond quasi parfaitement aux unités de paysage, mais il y en a d'autres où les concordances sont moins fortes (voir figure 6.9 pour des exemples). Il reste qu'à quelques exceptions près (notamment l'exemple de droite de la figure 6.9), les délimitations de l'espace du chez soi sont assez fortement reliées aux ruptures urbaines.

Une analyse plus fine des brisures d'ambiance permet de constater que les ruptures reliées aux unités de paysage semblent bien avoir une incidence, quoique plus faible que lorsqu'il s'agit de ruptures majeures, sur les délimitations des espaces du chez soi. La figure 6.6 permet d'identifier des bandes plutôt continues, verticales, qui scindent la carte en deux. Les numéros 5 et 4 correspondent à l'avenue du Parc, le numéro 8 correspond au boulevard Saint-Laurent et les numéros 11a et 11b, à la rue Saint-Denis. Ces artères sont celles qui ont été le plus souvent mentionnées en tant que limites est et ouest, quoique le cas de Saint-Denis est un peu moins probant. Toutes trois ont été identifiées plus souvent que la rue Saint-Urbain, une artère pourtant importante (elle n'a été identifiée qu'une seule fois, elle ne figure donc pas sur le tableau 6.3). En direction est-ouest, la figure 6.6 montre que le boulevard Saint-Joseph (18a et 18b) ainsi que la voie ferrée (les unités de paysage contigües s'arrêtent en délimitant une zone) sont les principales bandes présentes. Tel que mentionné, plusieurs espaces du chez soi sont en relation à la voie ferrée. Le boulevard Saint-Joseph, n'est pas une « prise » plus déterminante que les autres, il a cependant été mentionné deux fois plutôt qu'une comme étant une barrière.

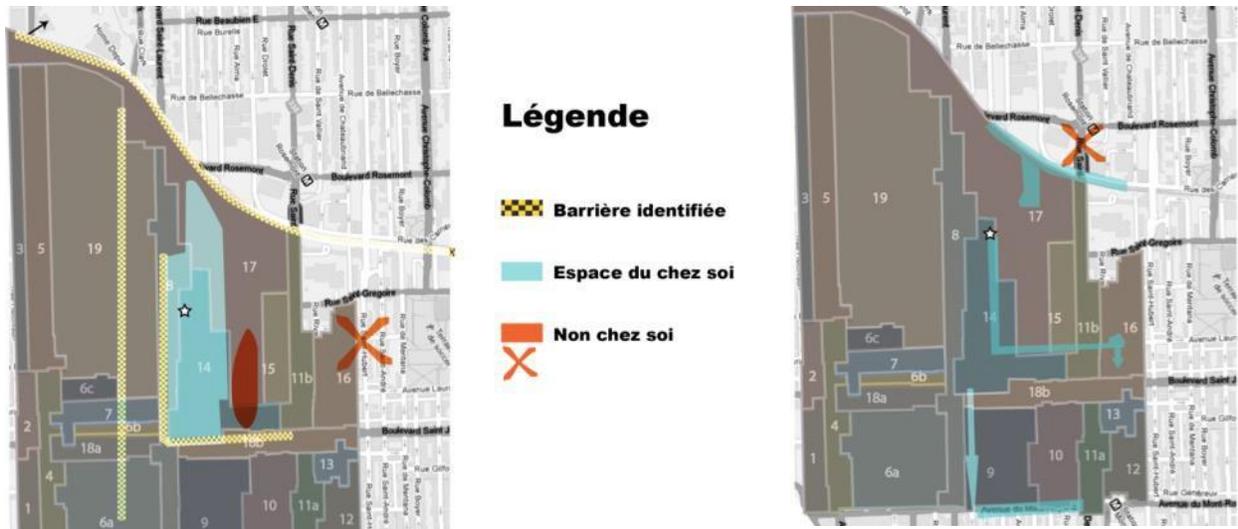


Figure 6.9: Exemples coïncidant quasi parfaitement avec les unités de paysage (à gauche) et moins parfaitement (à droite)

Source : Laurence Leduc-Primeau (adapté de Le Plateau Mont-Royal 2005)

D'autres ambiances et ruptures que celles qui ont été identifiées via les unités de paysage existent. Par exemple, des participants ont mentionné des ruptures liées à la fin de l'univers « marchable ». Un participant dira : « Si tu marches à Toronto, je ne sais plus maintenant parce que je ne suis pas allé à Toronto depuis longtemps mais mon souvenir de Toronto c'est que le centre-ville, c'est l'endroit où tu marches, où tu te sens bien, et tu rentres dans l'espace où tu sens que ce n'est pas ça, c'est comme une fracture » (extrait de l'entrevue 1-10). Il fait ensuite un parallèle avec les abords de la voie ferrée.

Des rues non identifiées dans les unités de paysage s'avèrent perçues par les participants comme ayant une ambiance particulière. La rue Laurier, par exemple, a été fréquemment mentionnée comme une rue « autre ». Des participants l'ont inscrite comme ne faisant pas partie de l'espace de leur chez soi (voir annexe 7). La rue Bernard, par ailleurs, serait la fin de quelque chose. Des ruptures liées à la luminosité, aux sons, aux odeurs, tel que mentionné dans le chapitre précédent, servent aussi à certains participants à y poser leurs limites.

Le Mile-End Est étant plus éclaté et présentant une multitude de ruptures de différentes forces, il se dégage un consensus moins fort quant aux différentes limites. Cependant les participants semblent bien se servir des ruptures de l'environnement afin d'y poser les limites des espaces

de leur chez soi et les ruptures fortes semblent faire converger davantage les différentes limites que les ruptures faibles.

6.2.3. En guise de conclusion sur la deuxième hypothèse de travail

Bref, les entretiens menés tendent à confirmer l'hypothèse de départ voulant que (1) les individus aient plus de chances de poser les limites des espaces de leur chez soi là où l'environnement subit une rupture, de même que ses corollaires : (2) un terrain plus contrasté offre davantage d'options et favorise des espaces du chez soi plus dissemblables; (3) les lieux forts augmentent les convergences, quoique différentes ruptures peuvent entrer en « conflit » et diviser les différentes limites, restreignant, ce faisant, les convergences. Il est apparu lors de l'analyse que les ruptures fortes serviraient cependant surtout de « digue », c'est-à-dire que les limites des espaces du chez soi vont rarement au-delà de ces points forts.

Il se peut que l'analyse, au chapitre 4, de ce qui constitue ou non une rupture « majeure » soit à raffiner, dans des études à venir, en fonction de paramètres plus complexes et plus précis afin d'en arriver à « quantifier » les ruptures et prédire leur potentiel pouvoir de faire converger les limites des espaces du chez soi. Ce n'était pas dans les objectifs de ce mémoire de le faire, mais plutôt d'explorer cette hypothèse afin d'évaluer si elle pouvait, ou non, être une piste de réponse intéressante à la manière dont les individus délimitent l'espace de leur chez soi et ainsi combler une partie des manques des études précédentes sur les délimitations territoriales, qui ne posaient que des observations sporadiques sur le phénomène, sans tenter de l'expliquer. Il semble bien, quoique d'autres facteurs jouent très certainement dans la relation, qu'une variation de l'espace perçu, tel qu'avancé par Moles et Rohmer (1998) permette, ou participe, à créer une paroi mentale qui sépare le Moi des Autres. Ces parois, nommées limites dans le cadre de ce mémoire, paraissent contribuer à construire ce que Moles et Rohmer nomment le Point Ici, c'est-à-dire un lieu approprié au détriment des autres.

6.3. [H3] Une relation consciente?

Une troisième hypothèse de travail avait été posée, elle questionnait le degré de conscience d'un individu dans sa relation entretenue avec l'environnement. Celle-ci relève-t-elle plutôt du

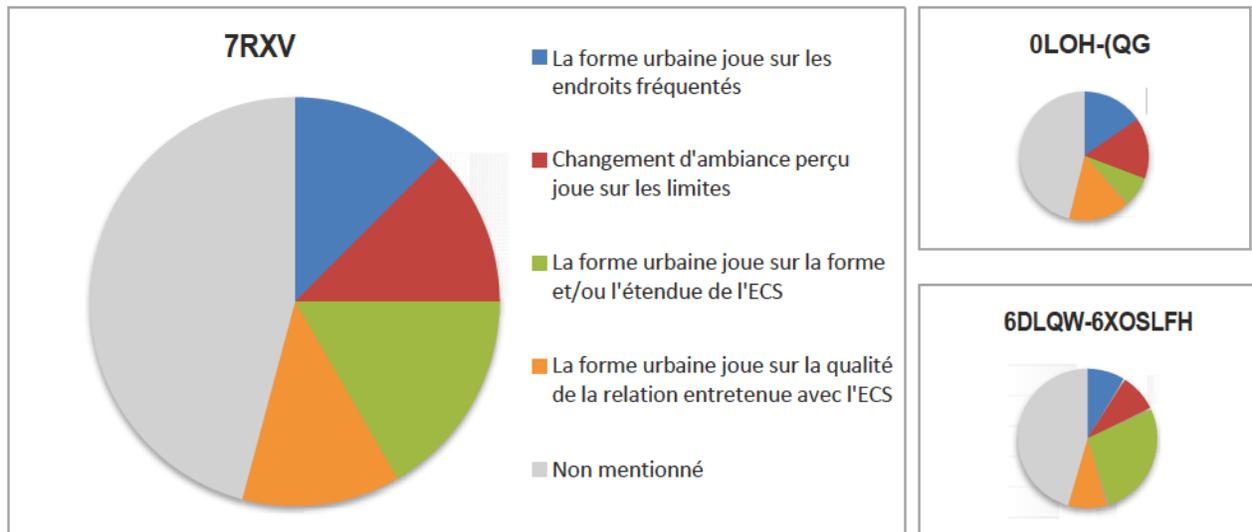
domaine conscient ou domaine inconscient (inaperçu)? Elle postulait qu'une partie de cette relation serait spontanément mentionnée par les participants lors des entrevues, qu'une partie serait abordée suite à des questions directes sur le sujet, alors qu'une partie resterait inaperçue, et ne serait évaluable qu'à travers la comparaison entre les différents participants. Jusqu'à présent, des éléments de réponse à cette question ont été disséminés au travers de ces pages, sans toutefois qu'elle ne soit abordée directement.

6.3.1. Les liens spontanés

Règle générale, et suivant l'hypothèse émise, les participants ne se demandent pas constamment comment l'environnement dans lequel ils vivent joue sur les limites du territoire à l'intérieur duquel ils ont encore l'impression d'être chez eux. Ceci étant dit, près de la moitié des participants ont fait des liens spontanés lors des entrevues entre l'environnement physique et la délimitation de l'espace du chez soi. Pour ces participants, la morphologie urbaine pouvait jouer (1) sur les endroits fréquentés (les participants évitaient, par exemple, les endroits désagréables, et le justifiaient par rapport à la forme urbaine), (2) sur l'endroit où les limites étaient posées (par les changements d'ambiances), (3) sur la forme et l'étendue de l'espace du chez soi (les barrières et la trame urbaine, notamment, ont été explicitement mentionnés de manière spontanée comme ayant un lien avec la spatialisation de l'espace du chez soi), ou (4) sur la qualité du lien entretenu avec l'environnement (le type de relation ou le degré d'attachement avec l'environnement pouvait changer en fonction de la morphologie urbaine). La figure 6.10 montre approximativement la répartition des réponses en ce qui concerne les liens spontanés. Elle montre que dans les deux terrains, la proportion de participants ayant fait des liens spontanés entre l'environnement physique et l'espace du chez soi est à peu près la même, quoique les participants du Mile-End Est ont moins parlé du rôle de la forme urbaine sur la spatialisation de l'espace du chez soi que ceux de Saint-Sulpice et ont abordé davantage les autres thèmes que ceux de Saint-Sulpice.

Par ailleurs, les participants ayant abordé spontanément le rôle de l'environnement physique dans la délimitation de l'espace du chez soi l'ont souvent fait en mentionnant des transformations ou des changements dans l'environnement physique. En effet, les transformations de l'environnement physiques semblent faire prendre davantage conscience de l'impact que celui-ci a dans le quotidien. À titre d'exemple représentant bien ce fait, une

SDUWFLSDQWH GLUD, HQ SDUODQW GH OD UXH %HUQDUG, TXL IDLW GHSXLV SHX SDUWLH GH O¶HVDFH GH VRQ FKJ] VRL : © 7KH\ VWDUWHG FKDQLQJ %HUQDUG D OLWWOH ELW PDLQJ WKH VLGHZDONV ELJJHU DQG WKHUH DUH VRPH NLQG RI QHDW SODFHV^a (H[WUDLW GH O¶HQWUHYXH 1-09). 'HSXLV FHV FKDQJPHQWV, HOOH WURXYH %HUQDUG SOXV DJUpDEOH HW HOOH OLH OHV FKDQJPHQWV SKVLTXHV j VRQ DSSUpFLDWLRQ QRXYHOOH GH OD UXH %HUQDUG, O¶DXJPHQDWLRQ GH VD IUpTXHQDWLRQ HW O¶LQFOXVLRQ, GHSXLV SHX, GH FHWWH UXH GDQV O¶HVDFH GH VRQ FKJ] VRL. 6DQV FHV FKDQJPHQWV SKVLTXHV, HOOH O¶DXUDLW SUREDEOHPHQW SDV QRWp VSRQWDQpPHQW TX¶HOOH QH IUpTXHQDWLRQ SDV OD UXH FDU HOOH Q¶DLPLW SDV VRQ DVSHFW, RX OD ODUJXU GHV WURWWRLUV. &HW H[PSOH HW DVVH] VLJQLILFDLW GX FRQWH[WH GDQV OHTXHO OHV DXWUHV SDUWFLSDQWV RQW PHQWRQp VSRQWDQpPHQW GHV OLHQV HQWUH O¶HQYLURQQHPHQW SKVLTXH HW OD GpOLPLDWLRQ GH O¶HVDFH GX FKJ] VRL. &HSHQGDQW, FHUWDLQ RQW DERUGp OH VXMHW VDQV IDLUH pWDW GH WUDQVIRUPDWLRQV GDQV O¶HQYLURQQHPHQW.



JLXUH 6.10: 5pSDUWLWRQ GHV WSHV GH OLHQV VSRQWDQpV IDLWV SDU OHV SDUWFLSDQWV⁵⁶

6RXUFH : /DXHQFH/HGXF-3ULPHDX

3DU DLOOHXUV, SOXVLHXUV DXWHXUV RQW QRWp TXH OHV FKDQJPHQWV (OH PDQTXH, O¶DEVHQFH RX O¶DSSDULWRQ G¶pPHQWV SKVLTXHV) DLGHQW j IDLUH SUHQGUH FRQVFLHQFH GX U{OH TXH FHV pPHQWV MRXHQW. 6SHOOHU HW 7LJJHU-5RVV (2009), QRWDPPHQW, RQW pFULW XQ DUWLFOH R¶ HOOHV VXLYHQW VXU XQH SpULRGH GH VL[DQV GHV UpVLGHQWV G¶XQ YLOODJH D'DQW pWp GpPpQDp HW UpDPpQDp GLIpUHPHQW, DILQ GH QRWHU OHV FKDQJPHQWV VWUXFWXUHOV, DX QLYHDX GH O¶LGHQWLWp HW GH OD FRPPXQDXWp, TXL RQW

⁵⁶ DQV OD OpJHQGH, © (&6^a VLJQLILH O¶HVDFH GX FKJ] VRL^a.

lieu suite à une transformation de l'environnement physique. Elles interviewent les résidents qui peuvent facilement comparer le « avant » au « après » et ce faisant, mettre des mots sur les changements qu'ils notent.

6.3.2. Les liens faits en réponse à une question directe

Ceci étant dit, comme peu de transformation majeure a eu lieu dans les terrains choisis, la majorité des liens identifiés lors des entrevues entre l'environnement physique et l'espace du chez soi ont été mentionnés suite à une question directe. Dans ce cas, la très grande majorité des participants a parlé de l'impact que l'environnement bâti avait sur l'espace du chez soi. La plupart du temps, cela concernait le fait que les barrières, ou ruptures de l'environnement physique en général, jouaient sur la forme ou l'étendue de l'espace du chez soi. La figure 6.11 montre la répartition des réponses en ce qui concerne les liens faits lorsque questionnés. Les types de liens identifiés sont les mêmes que dans la figure précédente, et classés dans le même ordre, à l'exception d'un, qui s'est rajouté, il s'agit de « la forme urbaine joue sur l'identité personnelle ». Cette catégorie fait référence à quelques participants qui ont mentionné que l'environnement avait un impact sur l'humain que nous sommes, dans le temps. Trois participants, lorsque questionnés directement, ont mentionné que l'environnement physique n'avait pas de liens particuliers avec l'espace de leur chez soi, ou pas un impact significatif. Cependant, au courant de leur entrevue, ils ont fait des liens spontanés avec celui-ci ou ont mentionné certains liens lorsque questionnés, se contredisant donc au cours du même entretien.⁵⁷

Bien que les proportions soient plutôt approximatives, il semble que les questions directes aient tendance à faire ressortir le rôle de la morphologie urbaine sur la forme et l'étendue de l'espace du chez soi, particulièrement par rapport aux barrières et ruptures majeures. Les éléments plus subtils ressortaient moins lors de questions directes. Il se peut cependant que cela ait à voir avec la formulation des questions posées.

⁵⁷ La répartition des réponses de la figure 6.11 est donc plutôt un aperçu approximatif que des proportions fiables. Certaines contradictions ont été relevées à l'intérieur des entrevues. Globalement on peut retenir pour ces participants des hésitations et des doutes quant à la force du lien. Lorsque questionnés, ils avaient tendance à revenir sur ce qu'ils avaient dit précédemment pour marquer le fait que la relation n'est pas déterministe ni déterminée. Dans deux cas, la question n'a pas été posée directement.

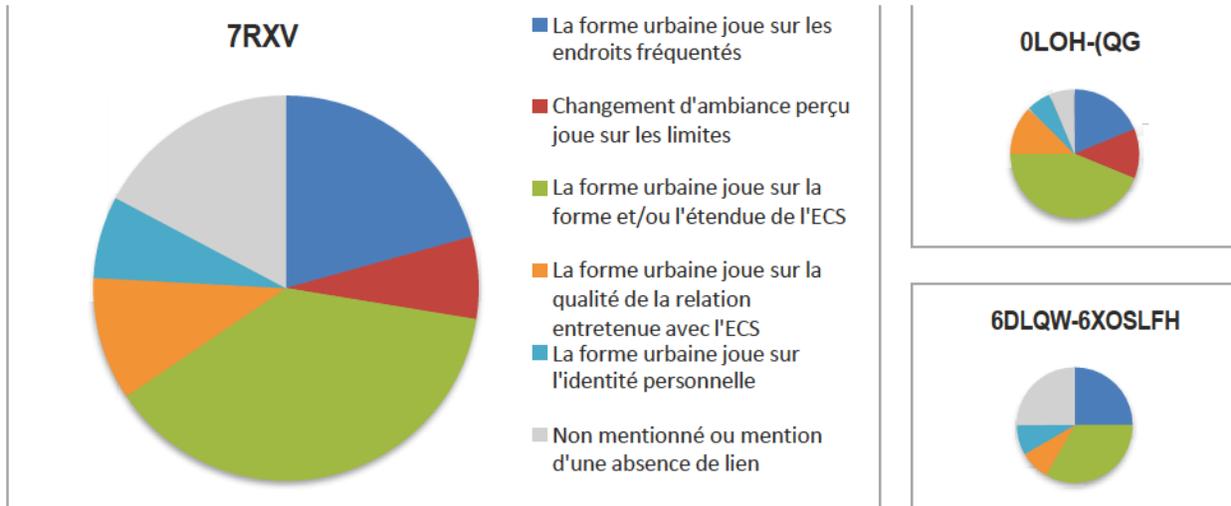


Figure 6.11: Impact de la forme urbaine sur les différents aspects de la qualité de vie. Source: D'après les données de l'étude de cas.

6.3.3. Impact de la forme urbaine sur la qualité de vie (SRUWLRQ QRQ FRQVFLHQWH)

Les résultats de l'étude de cas montrent que la forme urbaine a un impact significatif sur la qualité de vie, en particulier sur les aspects liés à la forme urbaine et à la relation entretenue avec l'ECS. Les impacts les plus importants sont liés à la forme urbaine qui joue sur la forme et/ou l'étendue de l'ECS, la forme urbaine qui joue sur la qualité de la relation entretenue avec l'ECS, et la forme urbaine qui joue sur l'identité personnelle.

6.3.3.1. Impact de la forme urbaine sur la qualité de vie

Les résultats de l'étude de cas montrent que la forme urbaine a un impact significatif sur la qualité de vie, en particulier sur les aspects liés à la forme urbaine et à la relation entretenue avec l'ECS. Les impacts les plus importants sont liés à la forme urbaine qui joue sur la forme et/ou l'étendue de l'ECS, la forme urbaine qui joue sur la qualité de la relation entretenue avec l'ECS, et la forme urbaine qui joue sur l'identité personnelle.

Les résultats de l'étude de cas montrent que la forme urbaine a un impact significatif sur la qualité de vie, en particulier sur les aspects liés à la forme urbaine et à la relation entretenue avec l'ECS. Les impacts les plus importants sont liés à la forme urbaine qui joue sur la forme et/ou l'étendue de l'ECS, la forme urbaine qui joue sur la qualité de la relation entretenue avec l'ECS, et la forme urbaine qui joue sur l'identité personnelle.

pas tendance à faire des liens entre les éléments plus subtils reliés à la structure du réseau routier et la délimitation de l'espace de leur chez soi, mais l'analyse tend à montrer que ceux-ci ont un impact dans le temps, ne serait-ce que sur la fréquentation, plus grand que ce qui est pris en compte.

6.3.3.2. *Les brisures d'ambiance*

Le rôle que les changements d'ambiance plus subtils que les barrières majeures ont est un autre aspect qui semble échapper à la conscience de la majorité des participants. Si quelques-uns ont abordé concrètement ce thème, ils restaient minoritaires. Certains individus sont certainement plus sensibles que d'autres aux changements d'ambiance et de texture dans le tissu de la ville, tous ne sont probablement pas affectés de la même manière ni avec la même force par ceux-ci. Il est envisageable que certains ne soient pas du tout affectés par ceux-ci. Cependant l'analyse porte à croire que les brisures d'ambiance jouent un rôle plus grand dans la délimitation de l'espace du chez soi que ce qui est consciemment pris en compte. En effet, la quasi-totalité des participants du domaine Saint-Sulpice a identifié malgré elle des secteurs à l'intérieur du domaine. Sans l'avoir mentionné explicitement (sauf quelques exceptions), les différents participants ont toutefois tracé des espaces du chez soi qui respectaient, si l'on peut dire, les ruptures d'ambiance ayant été identifiées lors de l'analyse paysagère. De la même manière, l'exclusion de la rue Laurier ainsi que les exclusions quasi chirurgicales de plusieurs participants du Mile-End Est paraît corroborer le fait que les ambiances, textures et éléments perçus par les divers sens jouent sur la délimitation des espaces du chez soi au-delà de ce qui a été abordé (voir notamment les divers « x » rouges sur les cartes des participants du Mile-End, à l'annexe 7, particulièrement les participants 1-05 à 1-09). Ces deux exemples, d'autres auraient pu être cités, semblent sous-tendre une sensibilité plus grande aux ambiances que ce qui a été abordé lors des entrevues.

6.3.3.3. *Les attentes*

Le dernier thème ayant été traité dans le cadre de ce mémoire et apparaissant comme sous-estimé par les participants touche le lien entre la forme urbaine et la construction des attentes en ce qui concerne l'environnement lui-même. La relation circulaire entre l'idéal-type formel recherché, les expériences passées, et ce phénomène d'habituation dont il a été fait mention

passer par la forme urbaine. Celle-ci, via les expériences vécues dans un lieu et les souvenirs qui s'y forgent, participe à construire l'image de l'environnement que les participants chercheront, plus tard. Cette image peut être actualisée en cours de route via ce phénomène qui a été nommé d'habituatation, cependant, une expérience trop éloignée du connu pourrait être « rejetée » et ne pas être intégrée à la construction de cet idéal-type. Des comportements de rejet, de repli sur le domaine privé, ont alors été observés. Par ailleurs, la forme urbaine participe à créer les significations et les valeurs d'un lieu, et les participants, en quête d'un certain idéal-type, se tourneront vers ces valeurs, associées aux lieux, afin de trouver ce qu'ils cherchent. Le rôle de la forme urbaine dans cette relation a été peu abordé par les participants. Est-ce à dire qu'elle est réellement non consciente? Il se peut que des questions plus directes sur ce phénomène auraient permis aux participants de creuser cette relation et de la verbaliser. Davantage de recherche devrait être faite à ce niveau. L'hypothèse est toutefois que ces liens sont peu réfléchis de manière consciente dans la vie quotidienne. Ils semblent cependant jouer un rôle important, quoique inégal entre les participants.

6.3.4. En guise de conclusion sur la troisième hypothèse de travail

Globalement, il semble que les ruptures plus importantes, telles les barrières, aient un impact sur la délimitation de l'espace du chez soi qui est plus facilement saisissable de manière consciente par les participants. Fort probablement parce que le rôle est plus fort et plus direct dans ces cas. Il semble que les éléments plus subtils, reliés aux ambiances, à la trame urbaine et la structure des voies, ainsi qu'à la construction des attentes des participants en ce qui a trait à l'environnement physique soient moins pris en considération de manière consciente. Ceci étant dit, la moitié des participants a fait des liens spontanés entre l'environnement physique et la délimitation de l'espace du chez soi alors qu'ils en ont presque tous faits lorsque questionnés directement.

6.4. [H4] Au-delà des individus, est-il possible de généraliser?

La dernière hypothèse de travail se penchait sur la possibilité d'esquisser, ou non, une relation commune entre la forme de l'environnement physique (ses ruptures) et les délimitations de l'espace du chez soi qui va au-delà de chaque relation individuelle et particulière entretenue avec lui. Il avait été postulé que les représentations et les discours sur les limites des espaces

du chez soi seraient partagés par plusieurs individus, ce qui permettrait d'en extraire un sens commun. Qui plus est, malgré les facteurs divers à l'œuvre dans cette relation complexe, une plus grande concordance entre limites des différents participants aux endroits où l'environnement subit une rupture tendrait à confirmer qu'effectivement, au-delà de l'effet de communauté et du libre-arbitre individuel, l'environnement physique joue bien un rôle, commun, sur la délimitation des espaces du chez soi.

6.4.1. Des variations importantes entre les participants

Les résultats et l'analyse présentés jusqu'à maintenant font état de grandes divergences entre les réponses des participants et ce, dans les deux terrains. Par ailleurs, plusieurs participants ont fait mention, lors des entrevues, du fait que la relation entretenue avec l'environnement physique était individuelle et dépendait de plusieurs facteurs personnels (notamment l'âge, l'étape de la vie à laquelle on est rendu, les intérêts, le mode de vie, la quantité de temps libre et le fait d'avoir ou non des enfants en bas âge). Une multitude d'autres facteurs, d'ordre plus général (le groupe d'appartenance, l'éducation, « l'air du temps », pour ne nommer que ceux-là) participent également aux variations dans les liens entre l'environnement physique et la délimitation de l'espace du chez soi. Ce faisant, des variations importantes ont été notées dans les espaces du chez soi, pour un même participant, entre différents moments de sa vie, ainsi qu'entre les participants. Ces variations touchaient particulièrement l'existence d'un espace du chez soi et l'importance que celui-ci prenait dans le quotidien, ainsi que la permanence et la spatialisation de celui-ci (voir chapitre 5 pour une description de ces éléments). Si dans les deux premiers cas les variations observées relèvent plutôt de facteurs non reliés à la forme de l'environnement physique (relevant plutôt des facteurs autres, susmentionnés), dans les deux derniers, cependant, la forme de l'environnement physique joue un rôle dans les variations présentes entre les individus. Cet aspect est abordé au point 6.4.3. Par ailleurs, d'autres traits sont ressortis des entrevues et de l'analyse qui en a suivie comme étant majoritairement partagés par les participants.

6.4.2. Des traits communs

En effet, les discours des participants en ce qui a trait à la description de l'espace du chez soi ainsi que de ses limites (ou des frontières) et des éléments (thèmes) qui en sont fondateurs

ressortent comme étant principalement communs. C'est-à-dire que la plupart des participants ont parlé de l'espace du chez soi comme d'un espace de confort, de sérénité, où l'on se sent à l'aise, en sécurité. Il s'agit d'un espace connu, familier, confortable, approprié. Par ailleurs, les limites de cet espace avaient principalement pour fonction de structurer le Soi, de lui donner des points de repères et de cadrer l'existence. Elles permettaient également de séparer le Moi des Autres. Pour la majorité des participants, l'espace du chez soi et sa délimitation étaient fonction de six thèmes principaux, à savoir le degré de correspondance du milieu environnant avec le Soi, la familiarité (dans sa dimension sociale et physique), la structure du réseau viaire et la mobilité, les souvenirs, le réseau social et le sentiment de sécurité.

Si la définition (compréhension par les participants) de l'espace du chez soi et de ses limites relève plutôt de l'ontologie, ou d'un principe de territorialité, que de la forme de l'environnement physique, la matérialisation de cet espace et de ses limites, lui, relève davantage de processus communs liés à la forme de l'environnement physique. En effet, dans les six thèmes présentés comme ayant un lien important avec la construction de l'espace du chez soi, plusieurs éléments relevaient de la morphologie urbaine, tel qu'abordé dans l'analyse des deux premières hypothèses de travail, dans ce chapitre.

6.4.3. Rôle global de l'environnement physique

Il semble, donc, que les variations notées dans la permanence et la spatialisation des espaces du chez soi puissent être partiellement attribuables à l'environnement physique. En effet, les participants du domaine Saint-Sulpice ont largement fait état d'un espace du chez soi dont les limites étaient plus claires, avec des formes plus fermées et continues que les participants du Mile-End Est. Par ailleurs, les participants du Mile-End Est ont indiqué des espaces du chez soi présentant des variations beaucoup plus importantes en ce qui a trait à leur amplitude que ceux du domaine Saint-Sulpice. Ils, ont, également, parlé d'espaces du chez soi moins permanents : soit plus appelés à bouger dans le temps, soit générant des sensations plus changeantes en fonction du trajet, de la journée ou des ambiances présentes. Des facteurs démographiques peuvent partiellement expliquer ces faits, le moyen de transport principal utilisé joue probablement un rôle, aussi, dans le rapport entretenu à l'espace. Cependant, dans les deux terrains, les répondants étaient assez diversifiés en âge, revenus, type d'emploi, temps de résidence (voir annexe 6). Il est vrai que ceux du Mile-End Est étaient globalement plus jeunes,

plus portés à se déplacer activement ainsi que légèrement plus portés à travailler à proximité (ou de la maison), mais ceci n'explique pas la totalité des écarts enregistrés entre les deux terrains au niveau de la spatialisation et de la permanence des espaces du chez soi. L'explication la plus plausible est que l'environnement physique tient un rôle dans ces divergences.

Ce mémoire a également abordé, lors du retour sur la première hypothèse de travail, des phénomènes d'attraction et d'évitement reliés à la forme urbaine et jouant sur la fréquentation. Si l'effet de l'environnement physique diverge, ici, en fonction des préférences, toujours est-il que certains endroits repoussent, globalement, plus que d'autres. Par ailleurs, le fait d'être attiré ou repoussé par certains endroits en fonction de leurs caractéristiques physiques serait plutôt commun à tous (bien que lesdits endroits qui repoussent et attirent peuvent différer). La trame urbaine, par l'orientation de ses voies (types, formes, le fait qu'elles soient coupées ou non, la longueur des pâtés de maison) semble également avoir un rôle plutôt général sur la construction de l'espace du chez soi, bien que le mode de transport utilisé est un facteur qui change l'impact de la trame urbaine sur la délimitation de l'espace du chez soi. Par ailleurs, l'environnement physique favorise, de manière plutôt générale, certaines interactions sociales, ce qui a un impact indirect sur l'espace du chez soi. Enfin, celui-ci joue un rôle dans le modelage des attentes par rapport à l'environnement physique (par les expériences passées), et influence les images et valeurs qui sont associées à un lieu. Si ce lien est loin d'être direct, il paraît relever d'un processus plutôt commun, quoique certains peuvent réagir en réaction à ce qu'ils ont déjà connu et chercher l'opposé. Ils sont, toutefois, dans un processus qui reste en relation avec leurs expériences passées, même s'ils s'opposent à celles-ci.

Par ailleurs, il a été démontré que les ruptures de l'environnement physique jouaient bien un rôle dans la délimitation de l'espace du chez soi, que celles-ci servaient non seulement de prises où poser les limites de l'espace du chez soi, mais que plus elles étaient fortes, plus elles tendaient à faire converger les limites, elles n'étaient par ailleurs que rarement outrepassées.

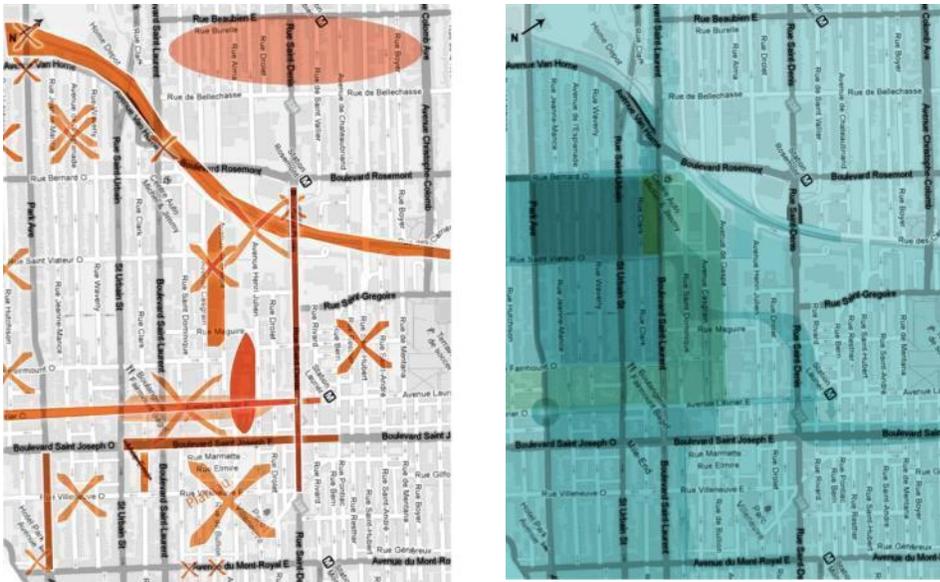


Figure 6.12: Le non chez soi (à gauche) et le chez soi (à droite) de l'ensemble des participants du Mile-End Est (11/11)

Source : Laurence Leduc-Primeau

Il se dégage donc des deux terrains choisis des espaces du chez soi qui, bien que tous différents, ont, dans chaque terrain, plusieurs caractéristiques semblables. Ils sont beaucoup plus homogènes, fermés et fixes dans Saint-Sulpice que dans le Mile-End Est. Étant donné le nombre plus faible de rupture forte dans une direction donnée, les espaces du chez soi ont tendance à converger beaucoup plus dans Saint-Sulpice que dans le Mile-End. Les caractéristiques physiques du domaine Saint-Sulpice auraient tendance à générer des espaces du chez soi plus semblables où les valeurs associées aux lieux se ressemblent davantage. En effet, le territoire aux environs du Mile-End Est semble beaucoup plus contesté. C'est-à-dire qu'un lieu donné, dans le Mile-End, a beaucoup plus de chances d'être à la fois un lieu où certains participants se sentent « très chez eux » et un lieu où d'autres participants ne se sentent « pas chez eux du tout » que dans le domaine Saint-Sulpice. La figure 6.12 montre la diversité des « non chez soi » comptabilisés par les participants du Mile-End Est, par rapport à l'ensemble des espaces du chez soi préalablement montré. L'ensemble de la carte semble couvert à la fois de rouge (non), et de bleu (oui). Plus particulièrement, une analyse détaillée de chaque espace du chez soi montre que les lieux particulièrement contestés semblent être les alentours de la voie ferrée (bien que principalement un « non » elle est un « très chez soi » pour certains), la rue Saint-Denis (partagé, environ 50% « oui » et 50% « non »), l'avenue Mont-Royal (idem) et la rue Laurier (majoritairement « non » mais « très chez soi pour certains »). La

multitude d'ambiances présentes dans le Mile-End pourrait contribuer à ces contestations. Dans le domaine Saint-Sulpice, les lieux qui sont classés comme étant « chez soi » et « non chez soi » sont assez consensuels. L'ancienne carrière Miron est le seul lieu qui semble réellement contesté à ce niveau.

Ces résultats permettent d'ouvrir une parenthèse sur l'exclusivité de l'espace. En effet, les lieux qui ont des formes urbaines favorisant une cohabitation d'espaces du chez soi plus diversifiés permettraient également à une plus grande quantité de lieux d'être contestés (c'est-à-dire, significatifs, aimés, appropriés, importants pour certains alors qu'ils sont non-significatifs, sans importance, évités, craints ou détestés pour d'autres). Il se peut que, dans le temps, des lieux plus encadrés, où les espaces du chez soi ont plus de chances d'être convergents, génèrent une image plus unifiée du territoire, où l'« Autre » détonne plus facilement, car plus visible. Si la question est ouverte et qu'une réponse simple ne peut y être amenée, toujours est-il que la relation des participants, dans chaque terrain, avec leur HLM est instructive à ce niveau. En effet, les HLM du domaine Saint-Sulpice, beaucoup plus visibles que les autres, car dans un terrain passablement homogène où l'intérieur est clairement séparé de « l'extérieur », causaient davantage de problèmes et tensions que les autres. Il ne s'agit là que d'un exemple, mais cette question, celle du lien entre la forme urbaine, la délimitation (convergente) des espaces du chez soi et l'exclusivité de l'espace est à approfondir.

6.4.4. En guise de conclusion sur la quatrième hypothèse de travail

Bref, si certains éléments relevant de la délimitation de l'espace du chez soi, qu'ils soient consensuels ou divergents entre les participants, n'ont que peu à voir avec la forme urbaine (l'existence, l'importance ou la compréhension (définition) de l'espace du chez soi et de ses limites), plusieurs éléments touchent à la forme urbaine et semblent relever de processus communs, notamment en ce qui a trait à la manière dont les espaces du chez soi se spatialisent, la permanence qu'ils ont, ainsi que plusieurs des thèmes qui participent à sa construction et qui ont été abordés au cours de ce chapitre. De ces constats il ressort que des processus communs semblent favoriser des espaces du chez soi plus semblables dans des terrains homogènes et bordés par de fortes ruptures que dans des terrains complexes. Une piste à explorer, touchant l'exclusivité de l'espace, a été soulevée.

6.5. Conclusion du chapitre

L'analyse présentée dans ce chapitre portait sur les quatre hypothèses de travail posée en début de recherche. Afin de comprendre comment les ruptures de la forme urbaine jouaient sur les délimitations de l'espace du chez soi, la première hypothèse de travail (H1) se penchait sur la nature du rôle de la forme urbaine : ce rôle était-il direct, relié aux valeurs (indirect) ou relié aux possibilités d'expériences (indirect)? Une analyse ayant introduit des éléments intermédiaires a montré que le rôle de la forme urbaine sur l'espace du chez soi était principalement indirect (via ces éléments intermédiaires qu'étaient la fréquentation, les interactions et les attentes) mais qu'une portion directe non négligeable était également présente. Cette décortication a permis de montrer la complexité du rôle de la forme urbaine sur la délimitation des espaces du chez soi, car celle-ci joue à différents niveaux, souvent simultanément.

L'analyse se penchait ensuite plus spécifiquement sur (H2) les ruptures de l'environnement physique, afin de voir si celles-ci étaient bien, tel que posé, des « prises » offrant des options à un individu afin qu'il y pose les limites des espaces de son chez soi. Ce faisant, des territoires offrant des prises multiples devaient générer des espaces du chez soi plus divergents et les ruptures fortes devaient contribuer à faire converger les différentes limites des espaces du chez soi. Il a été montré que, règle générale, le cas étudié tendait à confirmer les hypothèses émises à ce sujet, quoique certaines variations ont été notées, notamment en ce qui concerne ce qui est, ou non, une « rupture majeure ». Par ailleurs, il semble que la convergence escomptée, si elle est présente, n'est pas aussi forte que ce qui a été nommé « effet de digue », ou « endiguement », c'est-à-dire qu'encore plus qu'un moteur de convergence, les ruptures majeures sont des lieux qui tendent à contenir les espaces du chez soi : les limites des participants les dépassaient rarement.

L'analyse se penchait ensuite sur (H3) la question du degré de conscience de cette relation. Si une portion de ce rôle est bien pris en compte par les individus, principalement en ce qui concerne les éléments les plus majeurs, les éléments plus subtils ou plus complexes (moins directement reliés) tendent à être sous-estimés, notamment en ce qui concerne la relation avec

les ambiances de la ville, le rôle de la trame urbaine et la construction des attentes en ce qui concerne l'environnement physique.

Enfin, ce chapitre s'attardait à la quatrième hypothèse de travail en évaluant, à la lumière des résultats et de l'analyse présentée, (H4) s'il était possible de dégager un sens commun qui irait au-delà de chaque relation individuelle. Il semble que oui. Cela est exemplifié par la similitude des caractéristiques qui se retrouvent dans les espaces du chez soi des participants du même terrain, et des dissemblances que celles-ci ont avec les caractéristiques des espaces du chez soi des participants de l'autre terrain.

CONCLUSION

Rappel des points centraux

Ce mémoire abordait l'espace du chez soi, cet espace à l'extérieur du domicile où l'on se sent encore chez soi, et particulièrement ses délimitations (la fin de cet espace), afin d'évaluer en quoi celles-ci étaient reliées aux ruptures de l'environnement physique. Ce choix a émergé d'une interrogation ayant servi de base à ce mémoire portant sur les liens entre les différentes formes urbaines et les manières dont le territoire est vécu. Il est apparu comme étant un moyen d'amener un élément de réponse à cette question fondamentale qui permettait également, par ailleurs, de contourner partiellement une des lacunes principales des études sur le sens du lieu, à savoir que celles-ci portent généralement sur les *préférences* environnementales, alors qu'elles laissent de côté le pan plus inaperçu (*unnoticed*) de cette relation. Les études sur les délimitations territoriales, elles, indiquaient de grandes variations entre les réponses enregistrées et notaient des limites plus définies aux indices environnementaux forts, sans toutefois se pencher en détail sur la question. Via un recensement de la littérature sur les ambiances et la perception, il a été posé que les ruptures de l'environnement physique, telles que comprises par Moles et Rohmer (1998) pourraient être un élément intéressant de réponse à cette lacune.

Quatre hypothèses de travail, visant à mieux comprendre le rôle des ruptures de l'environnement physique sur la délimitation de l'espace du chez soi ont été posées. Elles portaient sur (H1) la nature de ce rôle, (H2) la concordance entre les ruptures de l'environnement physique et les délimitations de l'espace du chez soi et implications de celle-ci, (H3) le degré de conscience de la relation évoquée et (H4) la possibilité de généraliser, au-delà de chaque expérience individuelle.

Deux terrains différant au niveau de leurs formes urbaines et de leurs ruptures (le premier hétérogène et complexe, le deuxième simple et homogène – quoique bordé de ruptures importantes) ont été choisis afin que l'impact des ruptures de l'environnement physique sur les délimitations de l'espace du chez soi puisse être comparé et ainsi, permettre de mettre en lumière le rôle de l'environnement physique dans la délimitation des espaces du chez soi. Des

parcours commentés ont été menés dans ces deux terrains. Des questions abordant différents thèmes (permanence et construction, motifs, charge émotive, fonction, importance, forme, gradation, repères, ainsi que comparant cette résidence actuelle à la précédente) ont été posées de manière plutôt ouverte en cours de route.

Les entretiens ont permis de cerner la perception des participants par rapport à l'espace du chez soi lui-même – ils le définissent généralement comme un espace de bien-être, un espace vécu, connu et familier, qui avait parfois à voir avec l'univers de la marche, d'autres fois à voir avec celui du quartier, mais non systématiquement. Il s'agit, tout simplement de cet espace où l'on se sent encore chez soi. La signification concrète de cet espace pouvait varier entre les individus, ce qui n'affecte pas l'étude, qui visait à voir si la fin de cet espace, tel que le comprenaient les participants, avait à voir avec les ruptures de l'environnement physique. Par ailleurs, cet espace était d'importance variable, allant de nulle (non existant) à participant à définir l'identité de manière active (très important). Cette importance pouvait varier dans le temps pour un même individu, et variait entre les individus. Les entretiens ont également permis de cerner la perception des participants par rapport aux limites de l'espace du chez soi – ils les définissaient le plus souvent comme permettant d'ancrer le Soi dans l'espace, de lui donner un cadre de référence. Il avait été envisagé de nommer ces délimitations « frontières ». Il y avait une certaine confusion chez les participants quant à savoir si ce terme s'appliquait ou non, mais règle générale, « frontière » est apparu comme étant trop fort pour s'appliquer à ces délimitations, moins définitives, dont il était question dans cet exercice. Il est cependant intéressant de rappeler que ce qui a été défini de manière théorique comme une barrière physique était assez souvent associé au terme « frontière » lors des entretiens. Ces ruptures fortes étaient, donc, implicitement reconnues par les participants comme étant assez importantes pour faire office de frontière, c'est-à-dire séparer de manière définitive deux territoires distincts. Il s'agit, en quelque sorte, de ce que la deuxième hypothèse de travail s'appliquait à vérifier. Il a par ailleurs été montré que ces espaces du chez soi se spatialisent de manières très variées, que leur permanence dans le temps et dans l'espace était également variable. Les entretiens ont également permis de relever six thèmes principaux – éléments – ayant une importance dans la construction et la définition de l'espace du chez soi et des limites qu'il avait, ainsi qu'évaluer la sensibilité que les participants montraient par rapport aux ambiances de la ville et à ses aspects plus sensibles. Les thèmes principaux étaient la

correspondance au Soi, la familiarité, la structure du réseau viaire et la mobilité, le réseau social, les souvenirs et la sécurité.

L'analyse reprenait ensuite les éléments ayant émergé des entrevues et qui avaient un lien avec la forme urbaine, afin de creuser ces résultats et de les comparer avec l'analyse paysagère effectuée, dans l'objectif de répondre aux hypothèses de travail. Il apparaît que la nature du rôle de l'environnement est assez complexe et joue à plusieurs niveaux, directs et indirects, sur l'espace du chez soi ainsi que sur la fréquentation, les interactions, et les attentes, qui ont été posés comme des éléments intermédiaires, donc jouant eux-mêmes de manière détournée (moindre) sur l'espace du chez soi. Il apparaît par ailleurs que les ruptures de l'environnement physique servent bien de prises et offrent des options afin qu'un individu puisse y poser les limites de l'espace de son chez soi. Des ruptures plus fortes tendraient à faire converger les limites, quoique cet effet s'observe moins lorsque d'autres ruptures à proximité ou dans la même direction viennent « diviser » les réponses. C'est pourquoi un territoire plus complexe, offrant davantage de prises, génère effectivement des espaces du chez soi plus variés. Dans tous les cas, les ruptures fortes semblent agir en tant que digues et « contiennent » les différents espaces du chez soi, qui vont rarement au-delà de ces obstacles importants. Par ailleurs la portion consciente du rôle de l'environnement physique semble davantage concerner ces obstacles majeurs que les liens moins directs ou plus subtils, relevant notamment des ambiances, de la forme de la trame urbaine (tracé des voies de circulation), ou du rôle complexe que l'environnement physique joue dans la création des attentes en ce qui a trait à l'environnement physique. Enfin, la délimitation de l'espace du chez soi relèverait bien, en partie du moins, de principes communs. Si certains relèvent plutôt de l'ontologie et d'un principe de territorialité (la définition de cet espace, notamment), d'autres, touchant plutôt la matérialisation de cet espace (la forme, l'étendue, la clarté, la permanence qu'il prend, ainsi que les limites qui sont choisies), relèvent de la forme urbaine, et particulièrement de ces ruptures susmentionnées. Les résultats observés dans les deux terrains se regroupent à l'intérieur du même terrain et divergent entre les terrains (en étant d'une part variés et d'autre part semblables). Le fait que la convergence augmente davantage aux endroits où l'environnement subit une forte rupture et que les concordances notées soient trop fortes pour n'être qu'attribuables qu'à des facteurs autres (qu'ils soient personnels ou liés au groupe) permet d'avancer qu'effectivement, l'environnement physique joue bien un rôle que l'on peut qualifier de général dans la délimitation des espaces du chez soi.

Portée et limites de la recherche

Il est assez fréquent que des recherches portent sur la manière dont la ville devrait être construite, mais il est pertinent, également de se demander comment la ville participe à nous construire. Ce mémoire explore, de fait, un sujet qui est relativement peu traité sous cet angle. En approfondissant un lien que la plupart se contente d'aborder implicitement, sans toutefois se pencher spécifiquement sur lui, entre l'environnement physique et l'ancrage dans le territoire, cette recherche permet d'améliorer notre compréhension du rôle spécifique de l'environnement physique dans la construction de l'espace du chez soi. Ce faisant, elle améliore la compréhension de la manière dont les éléments physiques eux-mêmes participent à construire les relations qui nous y lient. En introduisant des réflexions et des idées relevant plutôt du domaine de l'analyse perceptuelle et des ambiances à l'étude du chez soi, elle participe à combler l'écart entre ces disciplines. Elle aborde également, fait relativement peu commun, ces relations avec l'environnement physique qui passeraient plus inaperçues, qui ne relèveraient pas du domaine conscient. Elle tente par ailleurs d'identifier et d'évaluer les éléments qui sont plus conscients, et ceux qui le sont moins.

Ce faisant, cette recherche peut participer à réévaluer certaines conceptions de la ville. Notamment en ce qui a trait à l'exclusivité de l'espace. Sans réduire la question au débat concernant les impacts des *gated communities*, ce mémoire a soulevé certaines dispositions, relatives au moins partiellement au cadre physique, qui tendent à rendre les espaces du chez soi plus semblables, plus partagés, plus unis, ce qui pourrait participer à rendre l'Étranger plus visible, plus dérangeant. Ceci étant dit, ce mémoire ne règle pas, à lui seul, le « sad lack of theory » dont parle Lewicka (2011), des liens émotionnels entre l'homme et l'environnement physique.

En effet, si des pistes de solutions sont posées dans ce mémoire, peu de réponses définitives sont amenées. L'étude, exploratoire, était basée sur un échantillon non représentatif. Si elle permet d'esquisser des tendances, d'aborder des sens profonds et de relever plusieurs convergences entre les différents individus, assez pour affirmer qu'il existe bien un sens commun qui va au-delà de chaque relation individuelle entretenue avec l'environnement, toujours est-il que davantage de recherche, qui testerait ces hypothèses dans d'autres

contextes serait bienvenue et nécessaire avant de poser des réponses plus arrêtées aux questions soulevées.

Ouverture et questions soulevées par la recherche

Plusieurs questions sont ouvertes et laissées en suspens, à différents endroits de ce mémoire. Si elles mériteraient certainement toutes un retour, d'une façon ou d'une autre, deux paraissent particulièrement significatives. Elles sont reprises ici, et laissées en guise d'ouverture.

Ce mémoire portait surtout sur des individus qui avaient choisi et appréciaient le milieu physique où ils vivaient; celui-ci correspondait en général à leurs attentes, et à ce qu'ils considéraient être. Dans certains cas moins que d'autres, ce sont souvent ces participants qui avaient des espaces du chez soi qui étaient moins importants dans le quotidien, ou qui n'existaient pas. Cela soulève une question intéressante et importante, qui a été mentionnée, mais non traitée en profondeur dans le cadre de ce mémoire, et qui mériterait de l'être dans des recherches futures. Il s'agit de savoir le rôle que l'environnement physique joue lorsque celui-ci n'est pas apprécié, ne correspond pas aux attentes, ni au Soi. Participe-t-il, dans le temps, via ce processus d'habituation, à créer un environnement recherché et apprécié ou s'il y a des cas où celui-ci est tout simplement rejeté, car trop loin du connu? Le rôle de l'environnement, donc, consiste-t-il davantage à participer à créer un idéal-type recherché, idéal qui peut être actualisé et modifié, mais plutôt graduellement, ou si, dans tous les cas, l'environnement physique contribue à nous transformer? Y a-t-il des cas où l'environnement physique n'a tout simplement aucun rôle à jouer? Il est possible d'avancer que, par ailleurs, un rejet de l'environnement physique environnant, car trop différent de ce qui est recherché, constitue en soi une réaction à celui-ci, constitue en soi une relation, quoique négative, avec lui. Poser cette question revient en quelque sorte à poser la question de la poule et de l'œuf, qu'est-ce qui arrive en premier? Si cette question semble insoluble, il apparaît cependant qu'il y a là des éléments qui méritent d'être creusés davantage dans des recherches futures.

L'autre point qu'il paraissait important de ramener est la question de l'habitable, telle que définie par Augoyard (1979). Celle-ci a été brièvement abordée, notamment en ce qui a trait aux lieux

qui attirent et repoussent, ceux qui marquent, ceux qui laissent indifférent, mais un autre pan des réflexions d'Augoyard en ce qui concerne l'habitable n'a pas été traité. Il s'agit du fait que, selon Augoyard, un lieu complexe, en offrant plus de prises possibles où l'imagination pourrait s'accrocher afin de singulariser un endroit par rapport à un autre serait de fait, plus *habitable* qu'un milieu homogène, car cette action, celle de l'imagination qui s'accroche en un lieu afin d'y ancrer le vécu serait plus difficile à effectuer dans un milieu homogène. Cette idée suppose une manière de vivre, plus « adéquate », plus complète, plus satisfaisante, dans des environnements complexes et hétérogènes que dans des environnements homogènes. Les résultats présentés dans le cadre de cette étude ne permettent pas d'affirmer que la réalité observée, ici, va dans cette direction. La satisfaction avec l'habitat, du moment que l'on vive à un endroit qui corresponde à ce que l'on cherche, ne semblait pas différer entre les deux terrains. Il est possible, cependant, qu'Augoyard réfère à des environnements substantiellement plus standardisés que le domaine Saint-Sulpice. Quoi qu'il en soit, cette réflexion est intéressante, en ce sens, non pas qu'un terrain soit plus habitable que l'autre, mais que les manières de l'habiter, en fonction des prises présentes et de ce que l'imagination peut en faire, diffèrent. L'habiter serait différent. Une étude qui vise à explorer cette question pourrait être intéressante et complémentaire à l'étude réalisée dans le cadre de ce mémoire.

ANNEXE 1 : CADRE CONCEPTUEL

Dimensions, variables, indicateurs

Limites de l'espace du chez soi	Rôle + raison d'être	Description	Qu'est-ce qu'une limite, qu'est-ce que cela veut dire, pour les répondants?	Terme approprié? Facilité à en parler?
		Fonction	À quoi sert la limite?	
		Motifs	Pourquoi ici plutôt qu'ailleurs?	
	Signification et portée	Sens	Signification de la limite; de l'espace du chez soi. À quoi la limite est-elle liée?	
		Importance	Espace important dans la vie quotidienne? Y a-t-il une différence importante entre être ou ne pas être à l'intérieur de l'espace du chez soi?	
		Charge émotionnelle	Positive, négative, ou neutre?	
	Matérialisation	Spatialisation	Clarté, forme, étendue, gradation	Différence à ce niveau entre certaines limites pour un même individu?
		Marqueurs	Indices sensoriels et types de repères sur lesquels les individus se basent pour délimiter l'espace du chez soi	Importance des points de repères?
		Construction et permanence	Dans le temps et dans l'espace	En fonction de : ambiances, trajets, jour/nuit, saisons,...?

Ruptures de l'environnement physique	Morphologique	Trame urbaine et voirie	Plan, tracé des voies, types de voies (incl. hauteur et largeur)	
		Implantation	Parcellaire et empreinte au sol	
		Site	Topographie, hydrographie et végétation	
		Usages	Fonctions et services à proximité	
		Bâti	Types et textures	Touche à la fois à la dimension morphologique et perceptuelle
		Oppositions conceptuelles	Contrastes entre les différentes qualités de l'espace	Plutôt étudié via les perceptions des participants
	Sensoriel	Ce qui relève des différents sens : vue, ouïe, odorat, toucher, senti		
	Historique	<i>Histoire du développement du site, afin de le situer et de marquer son évolution.</i>		
	Symbolique	Valeurs et images	Images et valeurs communes, partagées, diffusées	
		Hauts-lieux	Lieux symboliques, points de repères	Sont-ils importants?

ANNEXE 2 : LISTE D'ÉLÉMENTS À OBSERVER

Une liste non exhaustive d'indices visuels potentiellement importants, selon Rapoport (1982).

Physical elements	Buildings	Shape, size, scale, height, color, materials, textures, details, decorations, graffiti, furniture, furnishings, etc.
	Spaces	Quality, size, shape, enclosing elements, paving, barriers and links, etc.
	Luminosity	Light and shade, light levels, light quality
	Vegetation	Greenery, presence of planting, controlled vs. natural, type of planting, arrangement
	Age	New vs. old
	Order	Type of order, order vs. disorder
	Density	Perceived density
	Maintenance	Level of maintenance
	Topography	HumanTmade or natural
	Location – prominence	Centrality vs. periphery, hills or valleys, exposed or hidden, etc.
	Sound quality	Dead vs. reverberant, noisy vs. quiet, humanTmade sounds (industry, traffic, music, talk, laughter, etc.) vs. natural sounds (wind, trees, birds, water, etc.), temporal changes in sound
	Types of smells	HumanTmade vs. natural (ex: industry vs. plants), pleasant vs. unpleasant, etc.
Social elements		Languages spoken, behaviour, dress type, physical type, occupation, age, sex, etc.
		Intensity, type (industry, clubs, restaurants, religious, fairs, shops, recreation, etc.), separated and uniform vs. mixed, cars, pedestrian or other travel modes, cooking, eating, sleeping, playing, etc.
		Sings, advertisements, decor, fences, plants and gardens, possessions, etc.
Temporal differences of various kinds		

Source : Rapoport (1982)

ANNEXE 3 : CARACTÉRISTIQUES DES TERRAINS

CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES AYANT MENÉ AU CHOIX DES DEUX TERRAINS D'ÉTUDE

HÉTÉROGÈNE ET COMPLEXE 0 LE MILE 0 END EST

SIMPLE ET HOMOGÈNE 0 LE DOMAINE SAINT 0 Sulpice*

<p>Présence de ruptures physiques fortes (cassures);</p> <p>Forte stimulation sensorielle (visuelle, sonore, olfactive);</p> <p>Contrastes entre les ambiances par :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) contrastes entre différents éléments du cadre bâti (différentes hauteurs, formes, matériaux, styles,...); (2) changements marqués dans les dimensions sensorielles (lumière, vent, bruit, texture, odeur); (3) contrastes dans les qualités de l'espace (ouverture/fermeture, végétation/minéralisation,...); <p>Variations dans la topographie (soit naturelle ou artificielle);</p> <p>Différentes fonctions (zonage) en alternance à proximité;</p> <p>(Idéalement) Présence de lieux hautement symboliques et distincts;</p> <p>Possibilités d'avoir des points de vue stimulants (mise en vue). C'est à dire, des vues découpées et cadrées, d'autres qui suggèrent le mystère, qui mettent certains éléments en évidence.</p>	<p>Absence de ruptures physiques fortes;</p> <p>Faible stimulation sensorielle;</p> <p>Faible contraste entre les ambiances, ou pas de changement d'ambiance;</p> <p>Peu de variations dans la topographie (naturelle ou artificielle);</p> <p>Peu de différences entre les fonctions du bâti;</p> <p>(Idéalement) Absence de lieux hautement symboliques et distincts;</p> <p>Peu de possibilités d'avoir des points de vue stimulants ou surprenants.</p>
<p>Accès facile au terrain;</p> <p>Population résidentielle en importance;</p> <p>Possibilité de vivre le quartier à pied (proximité des services);</p> <p>Cadre bâti datant majoritairement de plus de vingt ans, présence de différents types d'habitations (afin de favoriser une diversité de résidents);</p>	

* Le domaine Saint-Sulpice est toutefois bordé par des ruptures fortes. Les caractéristiques listées concernent « l'intérieur » du domaine.

ANNEXE 4 : INFORMATION AUX PARTICIPANTS

A4.1 : Feuillelet informatif remis lors du recrutement

<p>PARTICIPATION à un projet d'étude sur le CHEZ SOI</p> <p>Bonjour,</p> <p>Dans le cadre d'une maîtrise en études urbaines à l'Institut national de recherche scientifique (INRS-UCS), je cherche des résidents qui voudraient bien m'accorder une entrevue d'environ une heure trente. Il s'agit de se promener ensemble autour de chez vous, et de s'arrêter ensuite pour en parler. L'objectif de la recherche est de mieux comprendre quels sont ces endroits où vous avez l'impression d'arriver « chez vous » ou d'en sortir, pourquoi, et à quoi ils servent.</p>	<p>Votre participation serait grandement appréciée et parfaitement confidentielle. Elle permettra d'approfondir la connaissance que nous avons des implications de vivre à un endroit plutôt qu'à un autre, et de mieux comprendre ce que nos choix résidentiels ont comme impacts sur les relations que nous entretenons avec notre environnement.</p> <p>MERCI</p> <p>Je répondrai à vos questions avec plaisir. Pour prendre rendez-vous, contactez-moi :</p> <p>Laurence Leduc-Primeau Étudiante à la maîtrise en études urbaines Centre Urbanisation Culture Société, INRS Tél. : (514) 499-4026 Courriel : laurence_leducprimeau@ucs.inrs.ca</p>
---	--

Source : Leduc-Primeau (2013)

A4.2 : Lettre d'information et demande de consentement (remise lors du recrutement et/ou avant de débiter l'entretien)

Formulaire de consentement Renseignement au participant

Titre du projet de recherche : La délimitation de l'espace du chez soi : une étude des processus d'ancrages territoriaux

Responsable de la recherche : Laurence Leduc-Primeau, étudiante à la maîtrise en études urbaines, INRS4 Urbanisation Culture Société

Financement : Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), Fonds québécois de recherche sur la Société et la culture (FQRSC)

Bonjour,

Vous trouverez, dans les lignes qui suivent, les informations relatives au projet de recherche pour lequel vous avez été sollicité(e). Prenez le temps de les lire et de poser toutes les questions que vous jugez pertinentes, avant de donner votre consentement. Votre participation à ce projet d'étude est volontaire et vous avez le droit de vous retirer en tout temps.

1. Objectif du projet

L'objectif est de mieux comprendre comment se construit « l'espace de votre chez soi ». C'est-à-dire quels sont ces endroits où, dans le cadre de vos déplacements quotidiens vous avez l'impression d'arriver « chez vous » ou d'en sortir. L'entrevue abordera les significations de ces limites (ces transitions que vous identifieriez entre le chez soi et le non chez soi), leurs rôles et l'importance qu'elles prennent (ou non) dans votre vie quotidienne, ainsi que votre passé résidentiel.

2. Participation attendue

Votre participation consiste en une entrevue d'environ une heure trente (1h30), qui se divise en deux parties : un parcours commenté (une marche autour de chez vous, avec la chercheuse) et une partie fixe lors de laquelle il y aura un retour sur le trajet parcouru. L'entrevue sera enregistrée à l'aide d'un microphone.

Les données recueillies serviront à l'élaboration d'un mémoire de maîtrise et de communications associées, et celles-ci sont complètement confidentielles.

3. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous contribuerez à une meilleure compréhension des mécanismes d'appropriation territoriale et des rôles de l'environnement physique dans l'identification au milieu, et vous prendrez une marche de santé.

Par ailleurs, l'entrevue ne comporte aucun risque connu. Le principal inconvénient est le temps que vous prendrez pour répondre aux questions.

4. Droit de retrait

S'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez ou préférez ne pas répondre, vous êtes tout à fait libre de choisir de ne pas répondre sans avoir à fournir de raisons et sans inconvénient. Sachez par ailleurs qu'à titre de participant volontaire à cette étude, vous avez la possibilité de vous en retirer à tout moment si vous le jugez nécessaire.

5. Confidentialité

Tous les renseignements recueillis seront traités de manière confidentielle dans les limites prévues par la loi. Afin de préserver votre anonymat et la confidentialité de vos renseignements, il vous sera attribué un pseudonyme reliant votre nom à votre dossier de recherche et seule la chercheuse principale aura la liste correspondante.

Une fois retranscrites, les entrevues seront conservées dans des fichiers sécurisés par mot de passe. Les retranscriptions ne seront accessibles qu'à la chercheuse principale, et à son directeur de recherche. Les fichiers nominatifs et enregistrements seront détruits deux ans après la fin du projet, alors que des transcriptions anonymisées seront conservées pour recherches ultérieures du même type par la même chercheuse.

6. Consentement

Vous trouverez ci-joints deux exemplaires d'un formulaire de consentement que vous devez signer si vous acceptez d'accorder l'entrevue. L'objectif de ce formulaire est de démontrer que la chercheuse a le souci de protéger le droit des personnes qui participent à la recherche.

QUESTIONS SUR LA RECHERCHE

N'hésitez pas à demander toutes les informations supplémentaires que vous jugerez à propos d'obtenir sur le projet de recherche. Par ailleurs, si vous avez des questions, vous pouvez contacter les personnes suivantes (avant, pendant, et après le projet) :

Chercheuse principale :

Laurence Leduc-Primeau
Centre Urbanisation Culture Société, Institut national
de recherche scientifique,
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3
Tél. : (514) 499-4026
Courriel : laurence_leducprimeau@ucs.inrs.ca

Directeur de recherche :

Gilles Sénécal
Centre Urbanisation Culture Société, Institut national
de recherche scientifique,
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3
Tél. : (514) 499-4073
Courriel : gilles.senecal@ucs.inrs.ca





Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche :

Vous pouvez par ailleurs contacter M^{me} Nicole Gallant, présidente du comité d'éthique en recherche avec les êtres humains de l'Institut national de recherche scientifique, afin qu'elle vous renseigne sur vos droits en tant que sujet de cette recherche, soit par téléphone, au (418) 687-6437, ou par courriel, nicole.gallant@ucs.inrs.ca.

ANNEXE 5 : CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

Caractéristiques des participants

	Sexe	Âge	Revenus K\$	Revenus K\$ (ménage)	Temps de résidence	Moyen de transport	Échelle d'avorage	Travail	Sit. matrimoniale	Nb. d'habitants	Recrutement
MILE-END EST	1-01	F	46-55	120-40	3	Mix. Voiture	R	Ext.	Couple	2	P.-à-p.
	1-02	H	36-45	40-59	2	T. actif	V	Ext.	Coloc.	2	P.-à-p.
	1-03	H	26-35	100-19	<1	T. actif	P	Ext.	Seul	1	P.-à-p.
	1-04	F	18-25	<10	<1	Mix. TC	N/A	Étud.	Coloc.	2	P.-à-p.
	1-05	F	36-45	20-29	11-15	T. actif	Q	Ext.	Seul	1	P.-à-p.
	1-06	F	36-45	40-59	6	T. actif	V	Non	Couple+E	3	B.-de-n.
	1-07	H	26-35	100-19	3	T. actif	Q	Dom.	Coloc.	2	P.-à-p.
	1-08	F	26-35	40-59	6	T. actif	Q	Étud.	Couple	2	P.-à-p.
	1-09	F	36-45	40-59	11-15	T. actif	Q	Dom.	Seul+E	3	P.-à-p.
	1-10	H	56-65	60-79	1-5 ***	T. actif	Q	Dom.	Coloc.	3	B.-de-n.
	1-11	F	46-55	60-79	11-15	Mix. Voiture	Q	Ext.	Seul	1	P.-à-p.
DOMAINE SAINT-SULPICE	2-01	H	46-55	80-99	6 ***	Voiture	Q	Ext.	Seul+E	3	B.-de-n.
	2-02	F	56-65	60-79	20-30	Mix. T. actif	N/A	Retr.	Couple	2	B.-de-n.
	2-03	H	56-65	40-59	20-30	Mix. TC	N/A	Retr.	Seul	1	P.-à-p.
	2-04	F	46-55	120-40	16-20	Voiture	N/A	Ext.	Couple+E	4	B.-de-n.
	2-05	F	66+	40-59	1-5 ***	Mix. T. actif	Q	N/A	Couple	2	P.-à-p.
	2-06	H	36-45	150+	2	Voiture	V	Ext.	Couple	2	P.-à-p.
	2-07	F	36-45	60-79	1	Voiture	V	Ext.	Seul	2	B.-de-n.
	2-08	H	26-35	100-19	<1	TC	N/A	Ext.	Couple+E	3	P.-à-p.
	2-09	H	26-35	40-59	<1 ***	Voiture	Q	Ext.	Seul+E	3	P.-à-p.
	2-10	F	26-35	20-29	<1 ***	Mix. Voiture	Q	Non	Couple+E	8	P.-à-p.

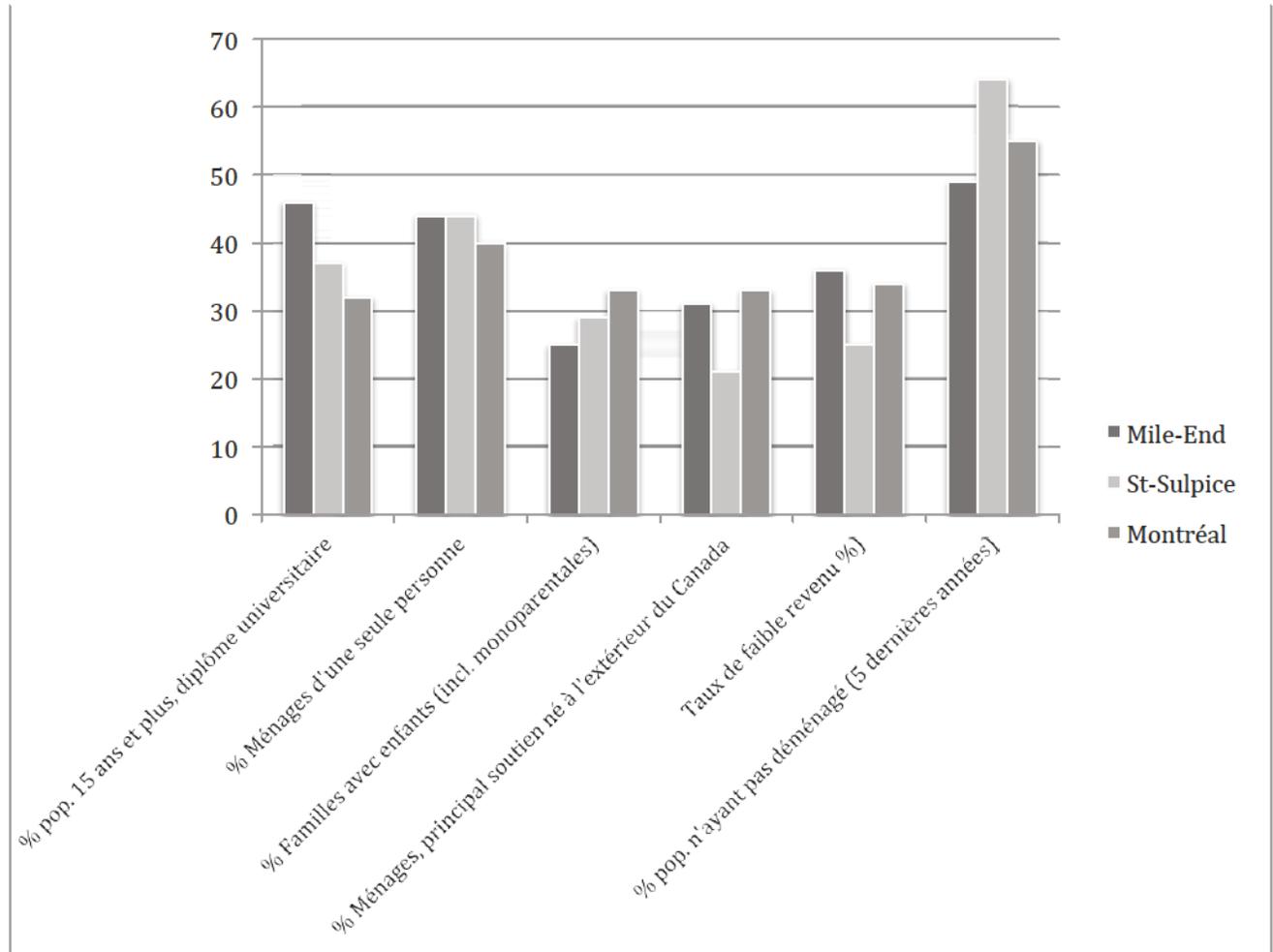
Légende

Sexe	H - Homme F - Femme		
Âge (catégorie)	18-25 ans	36-45 ans	56-65 ans
	26-35 ans	46-55 ans	66+ ans
Revenus (ménage)	moins de 10 000\$	de 30 000 à 39 999\$	de 80 000 à 99 999\$
	de 10 000 à 19 999\$	de 40 000 à 59 999\$	de 100 000 à 119 999\$
	de 20 000 à 29 999\$	de 60 000 à 79 999\$	de 120 000 à 149 999\$
			plus de 150 000\$
Temps de résidence	0-10: nombre d'années en chiffre		
	de 11 à 15 ans	de 20 à 30 ans	de 16 à 20 ans plus de 30 ans
	avec ***: le nombre d'années indiqué concerne la résidence actuelle, mais ce participant a longtemps résidé dans le quartier		
Moyen de transport	Voiture	Mix. Voiture	Le moyen de transport principal est indiqué. Avec le préfixe "Mix." lorsqu'il y a également d'autres d'autres moyens de transports principaux. "T. actif" = marche et/ou vélo. "TC" = transport en commun
	T. actif	Mix. T. actif	
	TC	Mix. TC	
Échelle d'ancrage	R. = Résidence	P. = Pays	
	Q. = Quartier	N/A = Non identifié	
	V. = ville		
Travail	Ext. —	Travaille à l'extérieur	Non — Ne travaille pas
	Dom. —	Travaille du domicile	Retr. — Retraité/e
	Étud. —	Étudiant/e	N/A — Non identifié
Sit. matrimoniale	Couple	Couple avec enfant/s	Colocation
	Seul	Seul/e avec enfant/s	
Nb. d'habitants	Nombre d'habitants dans le ménage		
Recrutement	P.-à-p. —	Porte-à-porte	
	B.-de-n. —	Boule-de-neige	

Source : Leduc-Primeau (2013)

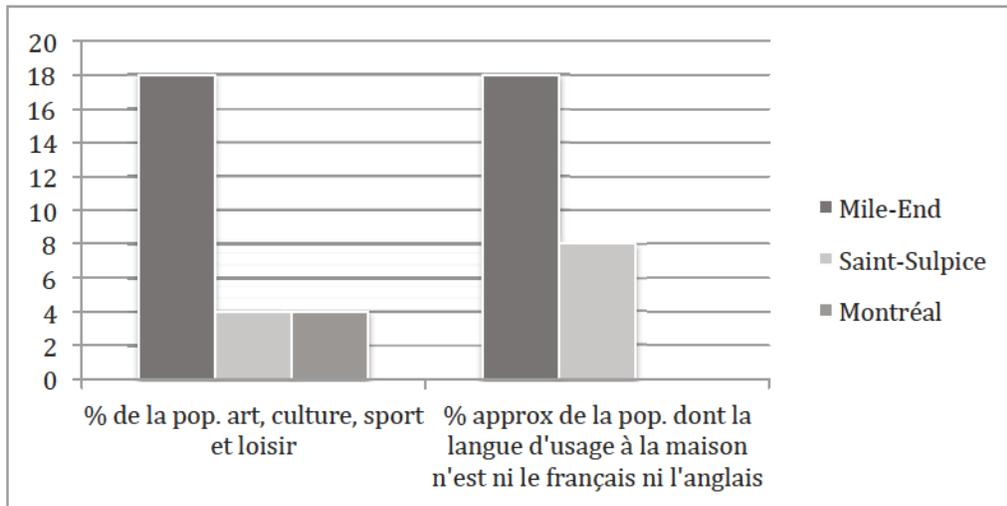
ANNEXE 6 : STATISTIQUES COMPARATIVES

A6.1 : Scolarité, composition des ménages, pauvreté, stabilité résidentielle



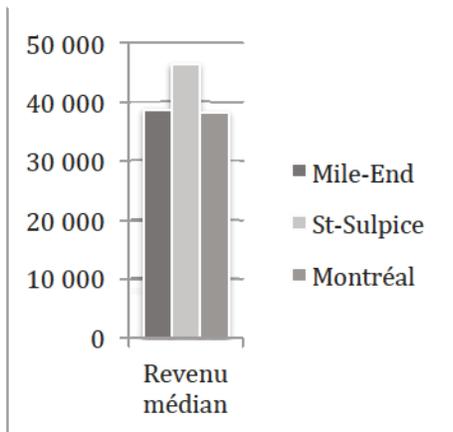
Source : Statistiques tirées de Ville de Montréal (2009a; 2009c) et Statistiques Canada (2008)

A6.2 : Travailleurs culturels et langue d'usage à la maison autre que le français



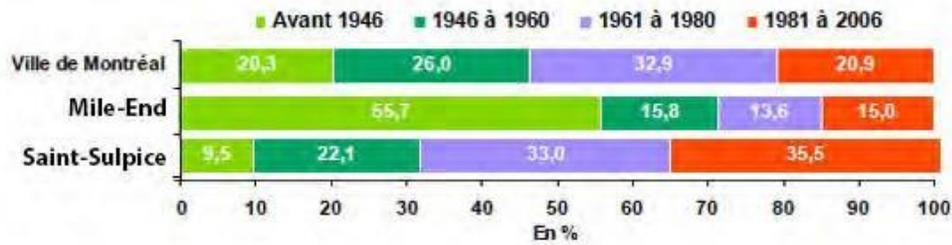
Source : Multiples (Statistique Canada 2008; Guindon 2009a; Ville de Montréal 2012)

A6.3 : Revenu médian



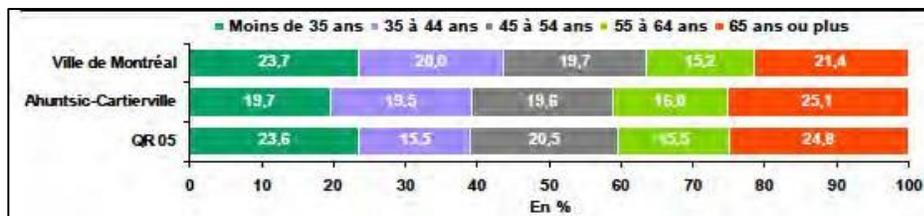
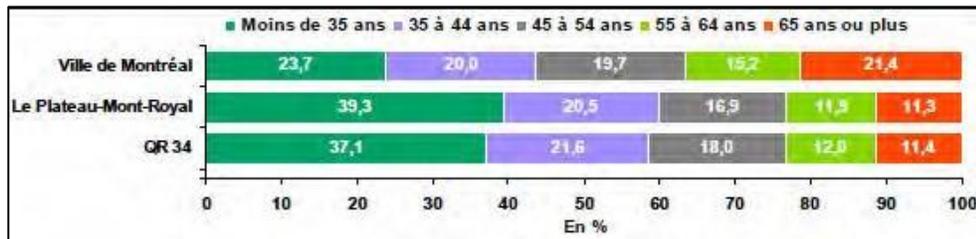
Source : Ville de Montréal (2009a; 2009c)

A6.4 : Périodes de construction des logements par secteur



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 [extraits], tiré de Ville de Montréal (2009a; 2009c)

A6.5 : Répartition de la population par groupe d'âge



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 [extrait], tiré de Ville de Montréal (2009a; 2009c)

ANNEXE 7 : CARTES DESSINÉES LORS DES ENTREVUES

Des cartes de différentes échelles étaient présentées aux participants. Dans certains cas, ils ont utilisé deux cartes, les deux cartes sont alors présentées, l'une à côté de l'autre. La légende qui suit s'applique à toutes les cartes.

Légende

 Barrière dessinée	 Résidence
 Barrière mentionnée	 Résidence précédente
 Espace du chez soi	 Trajet parcouru
 Non chez soi	 Points de repères

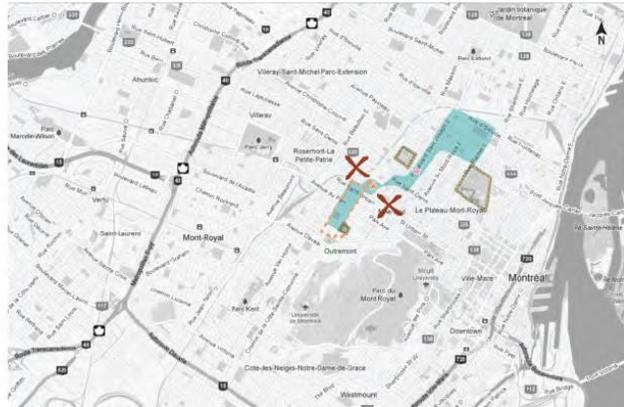
1-01



1-02



1-03



1-04



1-05



1-06



1-07



1-08



1-09



1-10



1-11



2-01



2-01



2-03



2-04



2-05



2-06



2-07



2-08



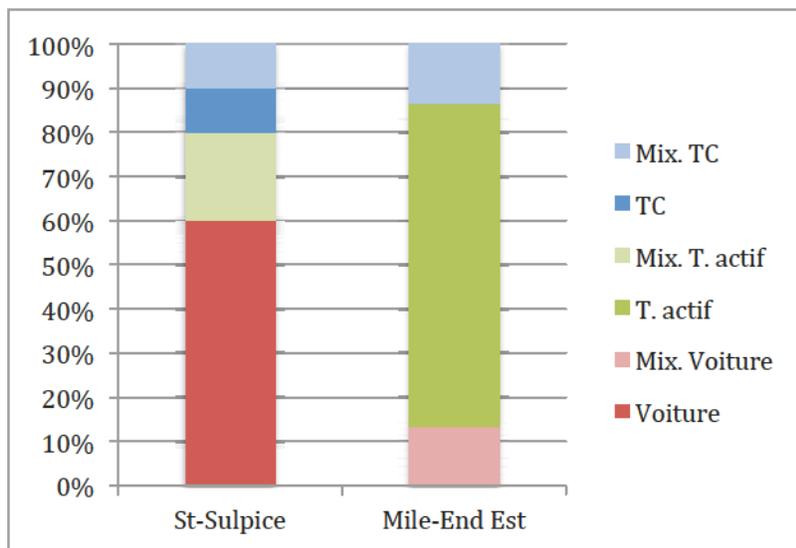
2-09



2-10



ANNEXE 8 : MOYENS DE TRANSPORT PRINCIPAUX



Source : Leduc-Primeau (2013)

Les participants sont regroupés par terrain et par moyen de transport principal utilisé. Les catégories « Mix. » indiquent un mélange de moyens de transport principaux, le moyen de transport utilisé le plus fréquemment étant celui nommé. Le sigle « T.C » signifie « transport en commun ».

BIBLIOGRAPHIE

- Aitken, S.C. et R. Prosser. 1990. « Residents' spatial knowledge of neighborhood continuity and form. » *Geographical Analysis* 22 (4): 301-325.
- Alexander, C. 2002. *The Phenomenon of Life: An Essay on the Art of Building and the Nature of the Universe*. Vol. 1. Berkeley: Center for Environmental Structure.
- Allain, R. 2004. « Formes urbaines et paysages urbains. » In *Morphologie urbaine: géographie, aménagement et architecture de la ville*, 9-24. Paris: Armand Colin.
- Archambault-Malouin, D. 2002a. « Le Domaine: Une belle histoire qui se poursuit... » Montréal: Les Services du Domaine Inc.
- . 2002b. « Le Domaine: Une belle histoire qui se poursuit... Les jardins du Domaine. » Montréal: Les Services du Domaine Inc.
- . 2005. « Le Domaine: Une belle histoire qui se poursuit... Les loisirs du Domaine. » Montréal: Les Services du Domaine Inc.
- . 2012. « Le Domaine: Une belle histoire qui se poursuit... dans les collèges. » Montréal: Les Services du Domaine Inc.
- Archambault-Malouin, D., J. Desbiens et C. Pronovost. 2004. « Le Domaine: Une belle histoire qui se poursuit... La Caisse du Domaine. » Montréal: Les Services du Domaine Inc.
- Augoyard, J.F. 1979. *Pas à pas: essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Paris: Seuil.
- . 1998. « Éléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines. » In *Ambiances architecturales et urbaines*, sous la dir. de Luc Adolphe, 13-23. Les cahiers de la recherche architecturale. Marseille: Ed. Parenthèses.
- Beauregard, L. 1984. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal. » *Cahiers de géographie du Québec* 28 (73-74): 47. doi:10.7202/021647ar.
- Le Bot, I. 2002. « Portrait de territoire. » Montréal: Centraide du Grand Montréal.
- Boxer, F. N. 1859. « Map of the city of Montreal. » Montréal: John Lovell. <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000065545>.
- Brehm, J. M. 2007. « Community Attachment: The Complexity and Consequence of the Natural Environment Facet. » *Human Ecology* 35 (4): 477-488. doi:10.1007/s10745-006-9104-3.
- Brehm, J. M., B. W. Eisenhauer et R. S. Krannich. 2006. « Community Attachments as Predictors of Local Environmental Concern The Case for Multiple Dimensions of Attachment. » *American Behavioral Scientist* 50 (2): 142-165. doi:10.1177/0002764206290630.
- Brown, G. et C. Raymond. 2007. « The relationship between place attachment and landscape values: Toward mapping place attachment. » *Applied Geography* 27 (2): 89-111. doi:10.1016/j.apgeog.2006.11.002.
- Buttimer, A. 1976. « Grasping the dynamism of lifeworld. » *Annals of the Association of American Geographers* 66 (2): 277-292.

- Buyts, V. et L. Buyts. 2003. « Sense of Community and Place Attachment: The Natural Environment Plays a Vital Role in Developing a Sense of Community. » In *Centre for Social Change Research; QUT Carseldine - Humanities & Human Services*, sous la dir. de R. Bradley, J. Lyddon, et L. Buyts. Queensland University of Technology, Brisbane: Queensland University of Technology. <http://eprints.qut.edu.au/115/>.
- CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, CLSC St-Louis-du-Parc et Convergence. 2003. *Saint-Louis et Mile-End à la loupe, Profil socio-économique 2001*. Montréal: s.n. Rapport.
- De Certeau, M. 1980. *L'invention du quotidien. Tome 1: Arts de faire*. Paris: Union générale d'éditions 10-18.
- Chelkoff, G. 2001. « Formes, formants et formalités: catégories d'analyse de l'environnement urbain. » In *L'espace urbain en méthodes*, sous la dir. de M. Grosjean et J.-P. Thibaud, 101-124. Marseille: Éditions Parenthèses.
- Collin, J.-P. 1986. *La cité coopérative canadienne-française: Saint-Léonard-de-Port-Maurice, 1955-1963*. Montréal, Québec; Sillery, Québec: INRS-Urbanisation ; Presses de l'Université de Québec.
- CONSAUR Inc. 1989. *Dossier urbain arrondissement Ahuntsic/Cartierville rapport final*. Montréal: CONSAUR Inc.
- Conzen, M. R. G. 1960. *Alnwick, Northumberland: a Study in Town-plan Analysis*. Publication (Institute of British Geographers) 27. London: George Philip.
- Coulton, C. J., J. Korbin, T. Chan et M. Su. 2001. « Mapping residents' perceptions of neighborhood boundaries: A methodological note. » *American Journal of Community Psychology* 29 (2): 371-383. doi:10.1023/A:1010303419034.
- Desbiens, J. et C. Pronovost. 2003. « Le Domaine: Une belle histoire qui se poursuit... Trois coopératives, tout un début. » Montréal: Les Services du Domaine Inc.
- Dubois, M., P. Marmen et P. Lemay. 2003. *Étude typomorphologique de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal*. Montréal: Ville de Montréal.
- Eisenhauer, B. W., R. S. Krannich et D. J. Blahna. 2000. « Attachments to Special Places on Public Lands: An Analysis of Activities, Reason for Attachments, and Community Connections. » *Society & Natural Resources* 13 (5): 421-441. doi:10.1080/089419200403848.
- Evans, J. et P. Jones. 2011. « The walking interview: Methodology, mobility and place. » *Applied Geography* 31 (2): 849-858. doi:10.1016/j.apgeog.2010.09.005.
- Everitt, J.C. et M.T. Cadwallader. 1981. « Husband-wife role variation as a factor in home area definition. » *Geografiska Annaler. Series B. Human Geography*: 23-34.
- Feinberg, J. 2013. « Wordle. » *Wordle - Beautiful Word Clouds*. <http://www.wordle.net>.
- Ford, L.R. 2000. *The spaces between buildings*. Sous la dir. de G. Thompson. Center books on space, place, and time. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Gallardo Martín, D. et F. González Bernáldez. 1989. « Determinación de los factores que intervienen en las preferencias paisajísticas. » *Arbor: Ciencia, pensamiento y cultura* (518): 15-44.

- Goad, C. E. 1914. « Atlas of the City of Montreal and vicinity. » Carte. Plans de villes et villages du Québec. Montréal: Chas E. Goad Co. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000174399>.
- Gotman, A. 2004. *Villes et hospitalité: Les municipalités et leurs « étrangers »*. Paris: Les Editions de la MSH.
- Guindon, M. 2009a. « Quartiers à la loupe, un portrait pour l'action: Portrait de la population du territoire du CSSS Jeanne-Mance. » Montréal: Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance. www.csssjeannemance.ca.
- . 2009b. « Fiches de milieu de vie, CSSS Jeanne-Mance. » Montréal: Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance.
- Gustafson, P. 2001. « Meanings of place: Everyday experience and theoretical conceptualizations. » *Journal of Environmental Psychology* 21 (1): 5–16.
- Heidegger, M. 1971. « Building Dwelling Thinking. » In *Poetry, Language, Thought*, trad. A. Hofstadter, 145-161. New York: Harper and Row.
- Hidalgo, M. C. et B. Hernandez. 2001. « Place Attachment: Conceptual and Empirical Questions. » *Journal of Environmental Psychology* 21 (3): 273-281.
- Hitchings, R. et V. Jones. 2004. « Living with plants and the exploration of botanical encounter within human geographic research practice. » *Ethics, Place and Environment* 7 (1-2): 3–18.
- Hopkins, H. W. 1879. « Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga. » Plans de villes et villages du Québec. Montréal: Provincial Surveying and Pub. Co. <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000174244>.
- Jacobs, J. 1961. *The death and life of great American cities*. New York: Random House.
- Jobin et Kirouac. 1983. « Montréal: Tourist and Road Map. » Montréal, Agglomération de (Québec): Québec : Ministère de l'énergie et des ressources; Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?id=0000011931>.
- Kaplan, R. et S. Kaplan. 1982. *Cognition and Environment*. New York: Praeger.
- Kusenbach, M. 2003. « Street phenomenology. » *Ethnography* 4 (3): 455–485.
- Lamont, M. et V. Molnár. 2002. « The Study of Boundaries in the Social Sciences. » *Annual Review of Sociology* 28 (1): 167-195. doi:10.1146/annurev.soc.28.110601.141107.
- Le Plateau Mont-Royal. 2005. *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, Annexe C: Fiches de caractérisation des aires et des unités de paysage du Plateau-Mont-Royal*. Montréal: Ville de Montréal.
- Lee, T. 1968. « Urban neighbourhood as a socio-spatial schema. » *Human Relations* 21 (3): 241.
- Lewicka, M. 2011. « Place attachment: How far have we come in the last 40 years? » *Journal of Environmental Psychology* 31 (3): 207 - 230. doi:10.1016/j.jenvp.2010.10.001.
- Lynch, K. 1976. *L'image de la cité*. Traduit par M.F. Vénard et J.L. Vénard. Paris: Dunod.

- Mallett, S. 2004. « Understanding home: A critical review of the literature. » *Sociological Review* 52 (1): 62-89.
- Marsan, J. C. 1974. *Montréal en évolution : historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*, 2e éd. Montréal: Fides.
- Massey, D.B. 1994. « A Global Sense of Place. » In *Space, place, and gender*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Merleau-Ponty, M. 1945. *Phénoménologie de la perception*. Paris: Gallimard.
- Metton, A. 1969. « Le Quartier: Étude géographique et psycho-sociologique. » *Canadian Geographer/Le Géographe canadien* 13 (4): 299–316.
- Minnery, J., J. Knight, J. Byrne et J. Spencer. 2009. « Bounding neighbourhoods: How do residents do it? » *Planning Practice and Research* 24 (4): 471-493.
- Moles, A.A. et E. Rohmer. 1998. *Psychosociologie de l'espace*. Paris: L'Harmattan.
- Monnet, J. 1998. « La symbolique des lieux: pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité. » *Cybergeo: European Journal of Geography*.
- Moser, G. 2009. *Psychologie environnementale: Les relations homme-environnement*, 1re éd. Ouvertures Psychologiques. Bruxelles: de Boeck.
- Newman, D. 2006. « The lines that continue to separate us: Borders in our "borderless" world. » *Progress in Human Geography* 30 (2): 143-161.
- Newman, O. 1973. *Defensible space*. London: Architectural Press.
- Norberg-Schulz, C. 1981. « Chapitre 1: Lieu. » In *Genius Loci : paysage, ambiance, architecture*, 6-22. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- Office québécois de la langue française. 1979. « Le grand dictionnaire terminologique. » *Le grand dictionnaire terminologique*. Québec: Gouvernement du Québec. http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8894189.
- Olazabal, I. 2006. « Le Mile-End comme synthèse d'une montréalité en devenir. » *Les Cahiers du Gres* 6 (2): 7. doi:10.7202/014444ar.
- Ploegaerts, L. 2001. « Un Projet Inconnu De Jacques Gréber: La Cité Jardin De Villeray Du Domaine Saint-Sulpice a Montréal. » *Urban History Review* 29 (2): 36-43.
- Pred, A. 1984. « Place as Historically Contingent Process: Structuration and the Time-Geography of Becoming Places. » *Annals of the Association of American Geographers* 74 (2): 279–297.
- Proshansky, H.M., A.K. Fabian et R. Kaminoff. 1983. « Place-identity: Physical world socialization of the self. » *Journal of Environmental Psychology* 3 (1): 57-83.
- Rapoport, A. 1982. *The meaning of the built environment*. Beverly Hills: Sage Publications.
- Richler, M. 1975. *The Street*. Washington: The New Republic Book Co.
- Saldaña, J. 2013. *The Coding Manual for Qualitative Researchers*, 2e éd. London: Sage.
- Scannell, L. et R. Gifford. 2010. « Defining place attachment: A tripartite organizing framework. » *Journal of Environmental Psychology* 30 (1): 1 - 10. doi:10.1016/j.jenvp.2009.09.006.

- Séguin, J.-M. 1998. « Une simple histoire du territoire de Saint-Louis et Mile-End: Des quartiers en constante évolution. » Montréal: CLSC Saint-Louis-du-Parc.
- Société de développement Domaine Saint-Sulpice. 2012. *Société de développement Domaine Saint-Sulpice*. Mémoire présenté à l'OCPM dans le cadre de la consultation publique sur la revalorisation du site des anciens garages du M.T.Q.
- Speller, G. M. et C. L. Twigger-Ross. 2009. « Cultural and social disconnection in the context of a changed physical environment. » *Geografiska Annaler, Series B: Human Geography* 91 (4): 355-369.
- Stanton, B.H. 1986. « The incidence of home grounds and experiential networks. » *Environment and Behavior* 18 (3): 299.
- Statistique Canada. 2008. « E-STAT. » 20 février. <http://estat.statcan.ca/>.
- Stedman, R.C. 2003. « Is it really just a social construction?: The contribution of the physical environment to sense of place. » *Society and Natural Resources* 16 (8): 671-685.
- Stock, M. 2006. « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. » *EspacesTemps.net*.
- Tuan, Y.F. 1974. *Topophilia: A study of environmental perception, attitudes, and values*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.
- Tucker, A. 1994. « In search of home. » *Journal of applied philosophy* 11 (2): 181–187.
- Ville de Montréal. 2002. *Plans d'utilisation du sol*. Montréal: Ville de Montréal, Service des travaux publics et de l'environnement, Section de la géomatique.
- . 2008. « Les grandes rues de Montréal - Boul. Métropolitain. » *Ville de Montréal*. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5677,32379669&_dad=portal&_schema=PORTAL.
- . 2009a. *Profil statistique en habitation de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal*. Ville de Montréal, Direction de l'habitation, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.
- . 2009b. *Profil de district électoral - Mile-End*. Ville de Montréal, Division des affaires économiques et institutionnelles, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.
- . 2009c. *Profil de district électoral - Saint-Sulpice*. Ville de Montréal, Division des affaires économiques et institutionnelles, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.
- . 2009d. *Profil statistique en habitation de l'arrondissement d'Ahunatic-Cartierville*. Ville de Montréal, Direction de l'habitation, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.
- . 2012. *Montréal en statistiques: Arrondissement d'Ahunatic-Cartierville*. Ville de Montréal, Soutien aux initiatives stratégiques et programmes. Direction du développement économique et urbain.
- De Wolfe, I. 1963. *The Italian Townscape*. London: Architectural Press.